Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16524 – 7,50 F — VENDREDI 13 MARS 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE DES LIVRES

■ Histoire de la lecture

■ Régis Debray, la lucidité négative



■ Le duel Clinton-Starr

Le président américain reste exceptionnellement populaire en dépit de l'enquête que poursuit le procureur indépendant Kenneth Starr à propos de l'affaire du « Monicagate ». p. 3

■ La réforme de la justice

Un accord est intervenu entre le président de la République et le gouvernement sur la réforme du Conseil supérieur de la magistrature. p. 8

■ Les mauvaises filiales du Lyonnais

Après la mise en examen de Jean-Yves Haberer, ancien président du Crédit lyonnais, le juge d'instruction Laurent Nion s'intéresse au rôle joué dans le dossier Marland par la direction du Trésor. p. 8

■ Rendez-vous avec la truite



DR

L'ouverture de la pêche, samedi 14 mars, dans les cours d'eau de 1re catégorie, est un événement attendu par deux millions d'amateurs. p. 23

■ Les manants du Koweït

Les 1,4 million d'étrangers de l'émirat, originaires pour la plupart d'Asie du Sud-Est, constituent une main-d'œuvre taillable et corvéable à merci. p. 11

■ Le Livre-CGT en congrès

Le congrès de la Fédération du livre s'est terminé sur une note d'ouverture aux autres syndicats CGT, y compris de journalistes. p. 18

■ Régions : Champagne-Ardenne



Le Monde continue sa série de portraits des 22 régions métropolitaines. Pour la Champagne-Ardenne, éclatée entre quatre départements d'identités différentes, le renouveau économique passe par l'autoroute et le TGV. p. 10

■ Economie : le tableau de bord

Affaires et entreprises, les faits du jour et les indices essentiels. p. 19

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Dn ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 313 - 7,50 F

La chute brutale des prix du pétrole

● Le cours du brut a reculé de 20 % depuis le début de l'année ● Cette baisse déstabilise les comptes des pays producteurs, notamment le Mexique, l'Iran et l'Algérie ● Elle profite à la croissance des pays industrialisés

LA CHUTE des cours du pétrole s'est accélérée depuis le début de l'année et le brent, qualité de référence de la mer du Nord, est tombé, mercredi 11 mars, sous la barre des 13 dollars. Il est ainsi revenu à son niveau le plus bas depuis 1988. Rien à ce jour ne semble pouvoir enrayer cette baisse, d'autant qu'aucun des principaux pays pétroliers n'envisage de réduire le débit de ses puits.

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) est incapable, pour l'heure, de parvenir à un compromis. L'Arabie saoudite et le Venezuela, notamment, sont en total désaccord sur la stratégie à adopter et une réunion extraordinaire de l'OPEP, prévue lundi 16 mars à Vienne, pourrait être annulée.

La chute spectaculaire des prix a des effets contradictoires. En accélérant le mouvement de désinflation, elle favorise la croissance dans les pays consommateurs, comme les Etats-Unis et l'Europe occidentale, dont la France. En revanche elle perturbe profondément les pays du Golfe (Iran, Arabie saoudite, Koweït), mais aussi l'Algérie et le Mexique, dont environ 40 % des recettes fiscales proviennent des taxes sur les compagnies pétrolières.



Le gouvernement mexicain, qui sortait à peine d'une profonde crise économique et financière, redoute maintenant que cette baisse des cours – dont l'ampleur est inattendue – se traduise par un ralentissement de la reprise.

En France, le rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale, Didier Migaud (PS), s'est « *étonné* » auprès des grandes compagnies pétrolières que la baisse des prix du brut depuis janvier 1997 n'ait pas été répercutée sur les prix de l'essence à la pompe.

Lire page 2 et notre éditorial page 14

Les enjeux des régionales

▭ Jacques Chirac réfléchit à une recomposition de son camp

▭ Face au FN, Lionel Jospin appelle à « un vote clair qui ne laisse place à aucune combinaison »

▭ La gauche espère l'emporter dans les quatre régions méridionales

Lire pages 5 à 7

Auckland, la ville éteinte, a « pété les plombs »

AUCKLAND
de notre correspondant

Dans la nuit du 20 février, sous un ciel noir constellé, les lumières d'Auckland se sont éteintes. Vingt jours plus tard, *« on ne comprend pas pourquoi, pas même à cause de qui ou de quoi »* le quartier des affaires de la capitale économique de la Nouvelle-Zélande reste partiellement privé d'électricité.

Le 22 janvier, le 9, le 19 et le 20 février, les quatre câbles qui alimentent la ville ont défailli à tour de rôle. Samedi 21 février, Mercury Energy annonce donc officiellement que la panne de courant est devenue générale. Les autorités recommandent de ne pas se rendre en ville. Les hôpitaux ne traitent plus que les urgences. Les automobilistes, disciplinés, ont la sagesse de se méfier des feux éteints. La police décuple ses effectifs pour pallier les systèmes de sécurité hors service. Les commerces alimentaires sacrifient des tonnes de nourriture, faute de réfrigérateurs ou de congélateurs, et les hôtels transfèrent leurs clients hors de la ville.

Le lundi 23 février au matin, la Bourse reste fermée. Les cols blancs de la City arrivent sac au dos, bottines aux pieds, et grimpent, à tâtons, les étages – quarante, au pis – pour aller récupérer disquettes ou dossiers de travail dans leurs bureaux. Certains grands cabinets de conseil et d'avocats optent pour le travail à domicile, chacun chez soi ou *« tous chez le patron »*. D'autres organismes disposant d'une antenne à Wellington, la capitale politique, située à une heure d'avion au sud d'Auckland, y envoient leur personnel.

Mais, pour tous les autres, à commencer par les commerçants et les résidents de la City, la seule option est de faire face, sur place, dans une semi-obscurité, parfois sans eau et même sans téléphone, dans une chaleur éprouvante. Les tours sont privées de tout système de ventilation et l'été est exceptionnellement chaud. Un folklore de crise s'impose : coupe de cheveux aux chandelles, cafés chauffés au Butagaz, serveuses équipées de lampes de mineur... On offre des réductions *« parce que c'est plus difficile pour un client de choisir dans le noir »*. La lampe de poche devient l'accessoire de base à Auckland downtown. Mais le système D a ses limites, et le client se fait de plus en plus rare. Après dix jours de black-out total puis partiel, le directeur général de Mercury, Wayne Gilbert, a déclaré, laconique : *« J'ai dit au début de cette crise qu'il faisait sombre ; il fait bien plus noir à présent. »*

Un seul des quatre câbles d'alimentation est à nouveau en service, deux autres n'ayant pas supporté les essais de résistance. Un câble neuf de secours est en cours d'installation. Mais il faudra encore un mois ou deux, dit-on, pour que la ville soit réalimentée normalement. Le chantier de remplacement du réseau archi-usé va sans doute durer dix-huit mois.

Vendredi 6 mars, l'énergie fournie à partir d'un gros cargo australien ancré dans le port est venue en renfort des dizaines de groupes électrogènes loués dans le monde entier. Hôpitaux, banques, hôtels, stations de télévision reçoivent peu à peu le minimum vital. Mais, quand on n'a pas la chance d'avoir un groupe électrogène sur son trottoir, il faut attendre, profiter du courant quand il arrive au petit bonheur la chance. Les conversations téléphoniques s'interrompent brutalement. Nul ne s'en étonne plus. Auckland, dit-on, a encore *« pété les plombs »*.

Florence de Changy

L'argent perdu de la recherche

RIEN ne va plus dans le fonctionnement de la recherche et de l'innovation en France. Le pays leur consacre des sommes considérables, plus de 2,3 % de son produit intérieur brut. Mais cet argent est dépensé de façon totalement inefficace, selon le rapport de Henri Guillaume, ancien commissaire au Plan, qui devait être rendu public jeudi 12 mars. Les discours tenus depuis quinze ans par les gouvernements successifs pour promouvoir les passerelles entre la recherche publique et les groupes privés n'ont pas été suivis d'effet. Insuffisance de soutien aux petites entreprises, *multiplicité des intervenants publics*, absence d'évaluation : le constat est accablant.

Lire page 15

La littérature en proie à ses fantômes

IL FALLAIT s'y attendre. La polémique qui oppose, depuis le début du mois, deux écrivains de la même génération (la trentaine), Marie Ndiaye et Marie Darrieussecq, a pris une dommageable ampleur (*Le Monde* des 4 et 11 mars). On peut à nouveau le constater, pour *s'en désoler : la littérature* n'est jamais seulement la littérature, mais aussi – et quelquefois d'abord – une fébrile, une méchante agitation, une sorte d'arène, de « milieu » où tous les coups semblent permis, un théâtre d'ombres (et de fantômes...) où l'irrationnel se dissimule derrière des paroles apparemment raisonnables, où les discours manifestes sont lestés de mille motifs secondaires, secrets, inavouables, parfois même ignorés des protagonistes... Et tout cela forme ce qu'on appelle la « vie littéraire ».

Qu'on ne s'y trompe pas cependant, qu'on ne se moque pas trop vite de cette agitation dérisoire et terriblement « parisienne », car l'enjeu est plus grave qu'il n'y paraît et les dommages causés difficilement réversibles. *Un écrivain* qui essuie l'accusation de plagiat, même revêtue du confus qualificatif de « singerie », devra porter le soupçon infamant à sa boutonnière sans pouvoir de sitôt s'en laver. Remarquons que ce qui sépare une « singerie » d'un plagiat, c'est que, de la première, aucun tribunal ne peut être appelé à juger. Aucun commentateur n'a d'*ailleurs eu l'audace, l'irréflexion* ou la mauvaise foi de souscrire à l'accusation de Marie Ndiaye en tant que telle. Mais très vite un déplacement s'est opéré, en forme de retour d'un certain refoulé ; d'irrationnel et de fantasmatique, de privé et de personnel, l'objet de la polémique est devenu précis, public, spectaculaire, désignant une victime expiatoire, Marie Darrieussecq, à sacrifier sur l'autel de la « vraie » littérature. Certes, celle-ci n'avait pas « copié », mais elle avait fait pire : elle avait, au lieu de l'écrire, « fabriqué », non *pas même un livre, mais un succès* annoncé de librairie. A partir de là, tous les coups étaient permis.

Reprenons. Une jeune universitaire publie un premier roman, *Truismes*, chez POL en septembre 1996. Le sujet – une femme qui se métamorphose en truie – intrigue, émoustille.

Patrick Kéchichian

Lire la suite page 14

Vingt années de « réel »



SUZETTE GLENADEL

DÉLÉGUÉE générale du festival Cinéma du réel, grand rendez-vous annuel du documentaire créé en 1978 au Centre Georges-Pompidou, Suzette Glenadel raconte au *Monde* l'histoire de ces rencontres. Le festival propose cette année, outre les compétitions internationale et française, une rétrospective japonaise riche de 29 films couvrant la période 1956-1997.

Lire page 28

International	2	Carnet	22
France	5	Aujourd'hui	23
Société	8	Météorologie-Jeux	27
Régions	10	Culture	28
Horizons	11	Guide culturel	30
Entreprises	15	Kiosque	31
Communication	18	Abonnements	31
Finances/marchés	19	Radio-Télévision	32

ÉNERGIE ***Un fléchissement de la demande, en Asie et en Europe, a provoqué un fort mouvement de baisse des cours du pétrole sur les marchés mondiaux. Au début de la semaine, à Londres, le baril de brent se traitait à 12,93 dollars, soit son plus bas niveau depuis plus de neuf ans.*** **● L'OPEP, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, est incapable de se mettre d'accord sur une réduction de leur production et cette mésentente renforce la tendance à la baisse. La réunion du cartel, prévue pour le 16 mars, pourrait bien être annulée et reportée *sine die*. ● LE MEXIQUE et d'autres pays producteurs comme l'Iran, *qui tirent une partie importante de leurs recettes des revenus pétroliers*, sont touchés par cette chute des cours. Sur le court terme, cette évolution a des effets positifs sur la croissance pour les pays consommateurs, comme la France.** ***(Lire aussi notre éditorial page 14.)***

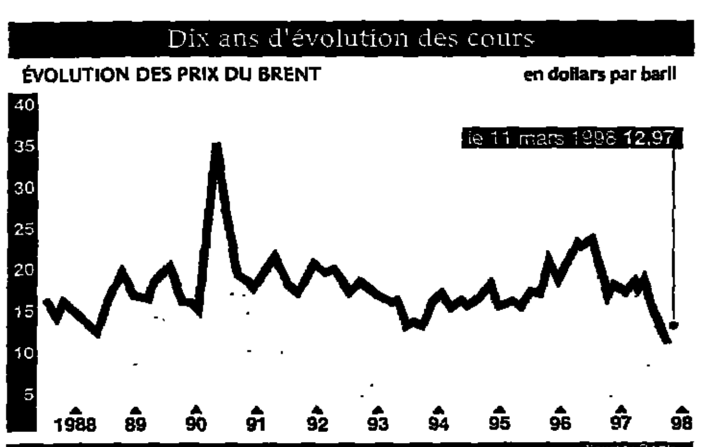
Les cours du pétrole brut ont chuté de 20 % depuis janvier

Le baril de « brent » s'échangeait, mercredi 11 mars, à moins de 13 dollars, soit son niveau le plus bas depuis 1988. Les membres de l'OPEP ne parviennent pas à s'entendre sur une limitation de l'extraction. A court terme, cette baisse est favorable à la croissance en Europe

16, 15, 14, 13, et maintenant 12 dollars. L'évolution des cours du pétrole prend l'allure d'un compte à rebours qui s'accélère. Depuis le début de l'année, le baril de pétrole a perdu plus de 20 % de sa valeur. *Le brent* qui se négociait à 16,7 dollars aux premiers jours de janvier est passé cette semaine sous les 13 dollars. Il s'échangeait, mercredi 11 mars, à 12,97 dollars retrouvant son plus bas niveau depuis près de dix ans. Rien à ce jour ne semble pouvoir enrayer la dégradation, car même face à une demande moins soutenue que prévu, aucun des principaux producteurs de pétrole ne veut réduire le débit de ses puits.

Ce recul des prix pétroliers a deux effets contradictoires. En accélérant, à court terme, le mouvement de désinflation et en procurant du pouvoir d'achat aux ménages, il permet de soutenir la croissance dans les pays consommateurs d'énergie comme les Etats-Unis et l'Europe occidentale. Sur ce continent, il aurait un impact positif de 0,3 % sur la croissance du produit intérieur brut selon l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). En revanche, cette chute des cours perturbe profondément l'économie d'Etats, dont le budget est financé principalement par les revenus pétroliers. Il s'agit des pays du Golfe (Arabie saoudite, Iran, Koweït), mais aussi de l'Algérie ou du Mexique.

Tout s'enchaîne pour déstabiliser un marché jusqu'alors très proche de l'équilibre entre l'offre et la demande aux alentours des 75 millions de barils par jour (b/j). Dans un premier temps, ce marché a été affecté par l'abondance de la production face à la douceur de l'hiver et à la baisse de la demande en Asie, conséquence des turbulences financières. Aujourd'hui, d'autres imprévus surgissent. A l'arrivée du printemps – période où traditionnellement la consommation baisse – s'ajoutent des incertitudes politiques et économiques. La première tient dans l'incapacité des membres de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) à s'entendre. La seconde vient de la perspective du relèvement des quotas de production de l'Irak dans le cadre des accords « *pétrole contre nourriture* ». L'accord signé le 23 février avec l'ONU permet à Bagdad d'augmenter ses ventes de brut de 2 milliards à 5,2 milliards de dollars par semestre pour financer l'achat de vivres et de médicaments.



Le prix du pétrole brent (qualité de référence de la mer du Nord) est tombé sous la barre des 13 dollars, lundi 9 mars, son plus bas niveau en neuf ans et demi. Il avait chuté successivement sous les 15 dollars en janvier et sous les 14 dollars en février.

Même si techniquement, en raison de l'état de ses installations, le régime de Saddam Hussein ne semble pas prêt à atteindre immédiatement ce plafond, ce nouvel afflux de pétrole risque de déséquilibrer un peu plus le marché. Cet accord intervient au moment où l'Agence internationale de l'énergie (AIE) revoit à la baisse son estimation de progression de la demande mondiale en 1998.

PRODUCTION EN HAUSSE

L'accélération de la chute des cours a été provoquée par le relèvement, en novembre 1997, de 10 % du niveau de production de l'OPEP à 27,5 millions de b/j. Ce cartel rassemblant onze pays et assurant 36 % de l'extraction mondiale n'a pas choisi le moment le plus opportun. Pis, l'organisation a instantanément dépassé ses niveaux de production de plus de 1 million de b/j. Le principal responsable de cet écart est le Venezuela qui s'oppose ainsi au principal producteur mondial, l'Arabie saoudite. Ayant ouvert depuis trois ans son pays aux compagnies pétrolières étrangères qui ont payé parfois très cher l'obtention de permis, Caracas n'entend pas restreindre sa production. *Au contraire, ce pays souhaite* l'augmenter. D'où sa stratégie affichée de dépassement systématique de ses quotas.

Le ministre du pétrole vénézuélien, Erwin Arrietta, ne veut pas revenir sur sa position : « *Je fais partie de l'équipe du Venezuela, et l'intérêt de mon pays passe avant celui de l'OPEP* », affirmait-il, fin février. En face, les autorités de Riyad, tout en se montrant « *profondément inquiètes* » de la chute des cours, en appellent à la responsabilité collective du cartel. Le ministre saoudien du pétrole, Ali Naimi, a affirmé, dimanche 8 mars, que son pays, principal membre de l'organisation, n'avait aucune intention de réduire seul sa production.

Les Saoudiens ont en effet tiré les leçons de la crise des années 80 : l'Arabie saoudite avait, dans un contexte similaire, réduit sa production. En vain. Cette fois, l'enjeu est de taille : pour rééquilibrer le marché, l'OPEP devrait réduire de près de 3 millions de b/j sa production, ce qui représente l'équivalent de celle d'un pays commme l'Iran...

Dans leur bras de fer, les deux pays n'ont qu'un point d'accord : le désir de convoquer une réunion rassemblant tous les pays producteurs de pétrole et non pas uniquement ceux de l'OPEP pour supporter, ensemble, les effets des restrictions. Au-delà de cette utopie, aucun terrain d'entente n'existe pour l'heure, mais les discussions se poursuivent par intermédiaires interposés. A moins d'un retournement de situation de dernière minute, ni l'Arabie saoudite ni le Venezuela n'envisagent de répondre à l'invitation du secrétaire général de l'OPEP, le Nigérian Rilwanu Lukman, qui se propose d'organiser, lundi 16 mars à Vienne, une réunion extraordinaire de l'OPEP.

Ce jour-là, le secrétaire général du cartel réunit le Comité de surveillance du marché – instance regroupant les ministres de trois des onze pays membres (l'Iran, le Nigeria et le Koweït). Devant la gravité de la crise, il suggère d'élargir cette rencontre à tous les membres. Sans doute, la chute des prix n'est-elle pas encore assez forte pour obliger les membres du cartel à s'asseoir autour d'une même table. Pour cela, jusqu'où le baril devra-t-il descendre ? Personne ne se hasarde en pronostics, le sentiment général étant qu'entre 10 et 12 dollars, l'OPEP sera obligée de réagir d'une manière ou d'une autre, les revenus de ses membres étant particulièrement affectés. Mais l'organisation le pourra-t-elle sans risque d'éclatement ?

Dominique Gallois

Norvège : 16 milliards de francs de recettes en moins

Pour son budget 1998, le gouvernement norvégien avait tablé sur un prix du baril de pétrole à 125 couronnes (100 francs). Or, il est descendu aujourd'hui à quelque 100 couronnes. Le ministre des finances, Gudmund Restad, a donc refait ses comptes à l'aune de cette dégringolade : elle devrait se traduire, dans l'état actuel des cours, par une perte de recettes d'au moins 20 milliards de couronnes (16 milliards de francs) pour l'Etat scandinave, ce qui nécessitera un resserrement du budget 1999. Rien encore de bien inquiétant cependant pour le deuxième exportateur mondial de pétrole (mer du Nord) qui attendait, cette année, un excédent budgétaire record de 56 milliards de francs.

La Bourse d'Oslo a, en revanche, subi les contrecoups de cette baisse, perdant plus de 1,6 % depuis le début de l'année. Près de la moitié de ses titres sont liés à l'industrie pétrolière ou aux transports maritimes. – *(Corresp.)*

Mais les prix de l'essence ne baissent pas en France...

Le rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale, Didier Migaud (PS), a écrit, mardi 10 mars, aux grandes compagnies pétrolières pour s'étonner que la baisse du prix du brut depuis janvier 1997 n'ait pas été répercutée à la pompe pour le super sans plomb : *« En francs, la baisse est de 27 %, compte tenu des variations de change avec le dollar. »* Or, déplore-t-il, *« cette évolution ne paraît pas avoir été répercutée sur les prix de vente des supercarburants sans plomb. Ceux-ci, hors taxes, sont restés globalement inchangés sur l'ensemble de l'année. Seul le gazole a connu une évolution plus favorable, avec une baisse de 11 % environ »*. M. Migaud concède que la fiscalité, représentant 80 % du prix de l'essence, a été relevée de 10 centimes par litre en janvier. Cette hausse *« ne suffit pas à expliquer la stabilité des prix à la pompe »*. Pour lui, *« si la baisse des cours avait été répercutée intégralement, les prix à la pompe auraient dû être inférieurs, en janvier, de 20 à 40 centimes, selon les carburants »*.

Rude choc pour le Mexique, qui se relève à peine de la crise du peso

MEXICO
de notre correspondant

Refusant de s'engager à baisser sa production pétrolière, qui a augmenté de près de 6 % en 1997, le gouvernement mexicain a lancé, mercredi 11 mars, un appel au dialogue « *à tous les acteurs du marché international* » pour faire face avec « *sérénité* » à la situation créée par la « *volatilité des cours du brut, qui ne profite ni aux producteurs ni aux consommateurs* ». Soucieux de rassurer les milieux d'affaires et les investisseurs étrangers, de plus en plus préoccupés par les effets de la baisse des recettes pétrolières, le directeur général de la société nationale des hydrocarbures Pemex, Adrian Lajous, a invité la communauté internationale et l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), dont le Mexique ne fait pas partie, à réagir avec modération pour résoudre un problème qu'il a qualifié de « *conjoncturel* ».

D'ordinaire peu diserte sur ses activités, Pemex semble avoir soudain opté pour la transparence, réagissant ainsi aux critiques dont elle était l'objet depuis quelques jours à la suite de son refus de rendre publique l'ampleur de la baisse des cours du brut mexicain. Rompant avec la vieille tradition du secret pratiquée par les dirigeants de la société nationalisée en 1938, M. Lajous a finalement reconnu que le baril de pétrole mexicain était tombé *au-dessous de 10 dollars* (9,69 dollars au cours des onze premiers jours de mars), alors que son prix moyen avait été de 16,46 dollars en 1997 et que le gouvernement avait tablé sur un cours de 15,50 dollars dans ses prévisions budgétaires de 1998. Le choc est donc rude pour le Mexique, qui se relève à peine de la grave crise économique et financière provoquée par la dévaluation anarchique de décembre 1994. Après avoir enregistré, en 1995, une chute de 6,2 % de son produit intérieur brut et une inflation de 52 %, le Mexique avait commencé, dès l'année suivante, une remarquable reprise grâce à l'appui de la communauté internationale.

SOURCE DE RECETTES FISCALES

La croissance ayant atteint 7 % en 1997 et l'inflation ayant été ramenée à 16 %, le président Ernesto Zedillo avait pu annoncer que 1998 serait l'année de la consolidation de la reprise et permettrait aux salariés de récupérer leur pouvoir d'achat d'avant la crise. Le Mexique avait mieux résisté que les autres pays d'Amérique latine à la tourmente financière asiatique de l'automne 1997 mais la chute des cours pétroliers pourrait tout remettre en question.

Les économistes estiment néanmoins que le Mexique est aujourd'hui dans une bien meilleure position que lors de la précédente guerre des prix, en 1986. A l'époque, l'économie mexicaine dépendait très largement de ses exportations de brut, destinées en majeure partie au marché américain. Celles-ci représentaient alors plus de 60 % de la valeur totale de son commerce extérieur, contre à peine 10 % actuellement. La modernisation de son infrastructure industrielle au cours des dix dernières années a permis au Mexique d'inverser totalement la structure de sa balance commerciale puisque les exportations de produits manufacturés représentent désormais plus de 80 % de ses ventes à l'étranger.

C'est pourquoi il a surmonté plus rapidement que prévu la crise financière de 1995, d'autant que l'entrée en vigueur, l'année antérieure, de l'Accord de libre-échange avec l'Amérique du Nord (Alena) lui avait ouvert plus largement les portes des Etats-Unis, où les produits mexicains avaient accru leur marge de compétitivité grâce à la dévaluation du peso.

Si le pétrole n'est plus le nerf de l'économie mexicaine, il reste en revanche la principale source de recettes fiscales pour le gouvernement. Près de 40 % des rentrées budgétaires sont en effet assurées par les impôts prélevés sur le chiffre d'affaires de Pemex, qui a reversé l'an dernier à l'Etat la quasi-totalité de ses bénéfices (20 milliards de dollars sur 21 milliards). Cette situation fait l'objet de nombreuses critiques dans les milieux d'affaires, qui reprochent à l'Etat d'utiliser la société pétrolière comme une véritable « *vache à lait* » au lieu de lui permettre de réinvestir ses bénéfices dans la modernisation de ses installations, de plus en plus obsolètes.

En outre, les partisans de la privatisation, qui n'est pas à l'ordre du jour, estiment que, si rien n'est fait pour améliorer les méthodes d'exploitation des hydrocarbures, les réserves seront épuisées en 2011 au rythme de production actuel (3 millions de barils par jour, dont 1,7 million pour l'exportation). Quoiqu'il en soit, le ministre des finances, José Angel Gurria, s'est vu contraint, dès le mois de janvier, de réviser à la baisse ses prévisions en matière de recettes fiscales, estimant que le cours moyen du baril se situerait à 13,50 dollars au lieu de 15,50.

Le président Zedillo s'est engagé à ne pas réduire les dépenses destinées au secteur social, qui absorbe à lui seul 60 % du budget. Cela étant, si la chute des cours du pétrole n'est pas enrayée rapidement, on voit mal comment cette promesse pourra être maintenue, à moins d'augmenter les impôts, ce à quoi s'opposent farouchement les milieux d'affaires, qui souhaitent plutôt un « *dégraissage de l'appareil gouvernemental* ».

Bertrand de la Grange

TROIS QUESTIONS À...

GUILLERMO ORTIZ

1 En tant que gouverneur de la Banque centrale du Mexique, quelles conséquences attendez-vous de la crise asiatique ?

La crise asiatique a deux sortes d'effets. Des effets réels, tout d'abord, comme la baisse des prix du pétrole ou l'aggravation de la compétition sur les marchés extérieurs, notamment nord-américain, pour les produits mexicains. Puis des effets financiers, par une réduction des capitaux qui se portent vers les marchés émergents. Mais nous sommes mieux placés que d'autres, parce que la solidité de notre assainissement est reconnue. Nous avons eu en 1997, et nous aurons encore cette année, d'importants investissements étrangers. Pour conserver la confiance, il faut donner les bons signaux, mener une politique monétaire rigoureuse, renforcer le système financier national. Et nous nous y employons. En tout cas, l'ouverture des marchés est pour nous irréversible. Elle renferme plus de possibilités que de dangers.

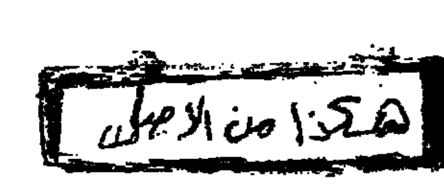
2 Comment voyez-vous l'évolution des prix du pétrole ?

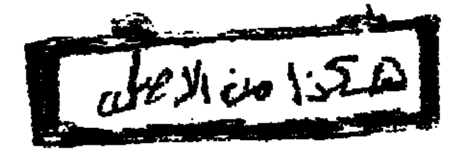
La situation est très incertaine. L'ampleur de la baisse actuelle est totalement inattendue. Personne n'avait anticipé la profondeur de la crise asiatique. Aujourd'hui, la réduction de la surproduction dépend de la capacité de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), et d'abord de l'Arabie saoudite et du Venezuela, à se mettre d'accord. Quelque chose doit être fait pour stabiliser le marché dans l'intérêt de tout le monde, des producteurs comme des consommateurs.

3 Quelles autres leçons tirez-vous de la crise en Asie ?

Les organisations internationales, comme le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, doivent jouer un rôle plus important. Elles ont aidé à régler les crises, elles doivent aussi tenter de les prévenir. Les gouvernements doivent mettre à leur disposition toutes les informations nécessaires pour juger de la santé du système financier international. Elles doivent avoir enfin la possibilité d'agir dès les premiers signes de faiblesse, malgré les réticences compréhensibles des gouvernements à les reconnaître.

Propos recueillis par Daniel Vernet





L'affaire Monica Lewinsky reste omniprésente dans la vie politique et les médias américains

La popularité de Bill Clinton n'a cependant jamais été aussi élevée

Depuis presque deux mois, l'« affaire Lewinsky », du nom de la jeune femme avec laquelle le président Bill Clinton aurait eu une liaison, est omniprésente dans la vie politique américaine et dans les médias. Le grand jury chargé d'éventuelles inculpations poursuit ses auditions. Il devrait à nouveau entendre dans les prochains *jours un des personnages-clés de l'affaire, la secrétaire du président, Betty Currie.*

NEW YORK
de notre correspondante

Bill Clinton est-il le diable ? C'est l'hypothèse que l'une des grandes signatures du *New York Times*, Maureen Dowd, en est arrivée à évoquer, mercredi 11 mars, dans les colonnes de son journal, tant l'affaire Lewinsky persiste à défier toutes les lois de la gravité politique. *« Cela expliquerait beaucoup de choses »*, conclut la journaliste, qui lui consacre désormais la totalité de ses chroniques, et notamment *« pourquoi notre univers moral se trouve subitement sens dessus-dessous »*.

En deux mois, l'« affaire Lewinsky », du nom de la jeune femme soupçonnée d'avoir eu une liaison avec le président Clinton dans l'enceinte de la Maison Blanche, a trouvé une sorte de vitesse de croisière dans la vie politique américaine, omniprésente dans les médias, mais de manière moins agressive. Tous les jours, le grand jury de vingt-trois personnes qui siège dans un tribunal fédéral de Washington à la demande du procureur indépendant Kenneth Starr pour décider s'il y a lieu d'accuser le président de parjure, de subornation de témoin ou d'obstruction de la justice, voit défiler à huis clos son lot de témoins plus ou moins récalcitrants.

A la Maison Blanche, Bill Clinton continue d'être assailli de questions sur l'affaire chaque fois qu'il reçoit les journalistes en présence d'un hôte étranger. *« J'aimerais que vous vous intéressiez à mes problèmes*, les a sermonnés mercredi Kofi Annan, *je ne viens pas tous les jours. »* Mais l'affaire Lewinsky a désormais sa vie propre, alimentée tous les deux ou trois jours par un rebondissement assez spectaculaire pour relancer la machine.

Samedi dernier, ce fut la mort de Jim McDougal, seul au fond d'une cellule de la prison de Fort Worth, au Texas, où cet ancien partenaire des Clinton dans une désastreuse affaire immobilière survenue dans l'Arkansas purgeait une peine pour malversations financières. Décédé d'une crise cardiaque, Jim McDougal était un témoin à charge précieux pour Kenneth Starr, qui avait négocié avec lui une réduction de peine en échange de sa déposition contre Bill Clinton le moment éventuellement venu. Sa mort subite ne fait certainement pas l'affaire du procureur.

Dimanche, c'était le chef de la majorité républicaine au Sénat, le sénateur Trent Lott, qui étonnait tout le monde – et surtout ses amis de droite – en décrétant que le moment était venu pour Kenneth Starr d'*« abattre ses cartes »* et de conclure une enquête devenue trop envahissante dans la vie des institutions. Lundi, le même sénateur Lott « recalibrait » ses commentaires et demandait à Bill Clinton de dire toute la vérité pour que l'on en finisse enfin avec cette fâcheuse diversion.

Mardi, nouveau coup dur pour les adversaires de Bill Clinton : David Brock, journaliste longtemps adulé par la droite pour avoir signé dans les colonnes de l'*American Spectator*, en décembre 1993, l'article qui devait lancer l'affaire Paula Jones, faisait son *mea culpa* dans *Esquire Magazine*, sous forme d'une lettre ouverte d'excuses au président. Les policiers de l'Etat d'Arkansas qui lui affirmèrent qu'ils étaient chargés de procurer des jeunes femmes, parmi lesquelles une dénommée Paula, au gouverneur Clinton, avaient en fait des *« motivations douteuses »* et voulaient de l'argent, admet-il quatre ans plus tard, sans pour autant revenir sur les accusations formulées dans l'article.

DÉSARROI DE TOUTES PARTS

Révélant qu'il avait été mis sur la piste de ces policiers par un financier du Parti républicain, David Brock écrit à l'adresse de Bill Clinton : *« Le sexe est votre talon d'Achille. Mais si les chasses aux sorcières sexuelles deviennent le moyen de gagner en politique, si elles deviennent notre vie politique, apprêtons-nous à détruire l'ensemble de la classe politique. »* Interrogé, le lendemain, sur plusieurs chaînes de télévision, David Brock explique que la popularité de Bill Clinton avait, dès le début, exaspéré les conservateurs : *« Plus il réussissait*, dit-il, *plus, à droite, nous nous sentions prêts à faire n'importe quoi, y compris essayer de le détruire personnellement, pour gagner. »*

Cette thèse est accréditée par une enquête du magazine électronique *Salon* (www.salon.com), qui révèle, documents comptables à l'appui, que, de 1994 à 1996, plusieurs personnes ayant servi de sources à des accusations personnelles contre Bill Clinton ont été payées par une organisation politique, Citizens for Honest Government, basée en Californie et liée au révérend Jerry Falwell, l'un des chantres de la droite dure américaine. Citizens for Honest Government aurait ainsi versé quelque 200 000 dollars à des gens parmi lesquels on retrouve les noms de quelques célèbres *« Clinton haters »*.

C'était, en somme, une semaine ordinaire dans la vie de l'affaire Lewinsky, illustrant le désarroi des républicains, qui hésitent à l'exploiter de crainte qu'elle se retourne contre eux ; le désarroi des médias, qui considèrent de leur devoir de continuer à lui accorder une large place, mais ne peuvent ignorer les réticences de l'opinion publique ; le désarroi que l'on peut supposer de Kenneth Starr et de son équipe de procureurs, sévèrement critiqués aujourd'hui jusque par leurs pairs ; le désarroi des défenseurs des valeurs traditionnelles, qui n'arrivent pas à s'expliquer la tolérance des Américains à l'égard de leur président. Et, enfin, le désarroi de la Maison Blanche qui, en dépit d'une cote de popularité sans précédent depuis Ronald Reagan, se trouve cruellement handicapée par cette épée de Damoclès suspendue au-dessus de la tête du président.

Pour ce qui est de l'intéressée, Monica Lewinsky, certains la disent condamnée à une vie monacale, ses amis craignant d'être convoqués devant le grand jury. D'autres la trouvent remarquablement pimpante chaque fois qu'elle sort dîner avec son avocat et ses gardes du corps.

Sylvie Kauffmann

Les sociaux-démocrates danois se maintiennent de justesse au pouvoir

La gauche a une majorité d'un siège au Parlement

STOCKHOLM
de notre correspondant en Europe du Nord

« Je croyais ce matin que les miracles n'existaient pas au Danemark. Mais je viens de réaliser qu'il y avait toujours une majorité en faveur de la solidarité et de la responsabilité les uns vis-à-vis des autres. Tout indique désormais que le gouvernement peut continuer. » Le dépouillement de tous les votes n'était pas encore achevé, tard dans la soirée du mercredi 11 mars, que déjà le premier ministre sortant, le social-démocrate Poul Nyrup Rasmussen, jubilait, un gros bouquet de roses rouges à la main. Il venait de déjouer tous les sondages qui, depuis près de trois semaines, donnaient la droite assez largement gagnante.

Non seulement la débâcle annoncée n'a pas eu lieu, mais le principal parti de la coalition au pouvoir a réalisé, avec 36 % des suffrages, un meilleur score qu'en 1994 (+ 1,4). C'est sans doute le résultat d'une intense mobilisation de dernière minute, avec l'aide des puissants syndicats, destinée à convaincre le plus d'électeurs possible de reconduire une équipe qui a ramené le taux chômage de 11 % à 7 % de la population active en quatre ans et consolidé la prospérité économique.

Au gouvernement depuis 1993, M. Rasmussen va donc pouvoir – grâce à une majorité d'un siège (90 députés sur 179) – poursuivre sa politique. Sa marge de manœuvre au Parlement sera très limitée, mais la plupart des précédents gouvernements danois ont connu cette situation. Le premier ministre bénéficiera du soutien de deux formations d'extrême gauche et, à sa droite, des radicaux (partenaires des sociaux-démocrates au sein de la coalition). Le Parti centriste-démocrate a, en outre, indiqué qu'il pourrait servir de force d'appoint au cabinet Rasmussen sur certaines questions, bien qu'il ait fait campagne du côté des « bourgeois ». Là encore, il est de tradition dans le royaume que les petits partis du centre penchent du côté du gouvernement, qu'il soit social-démocrate ou de droite, pour imposer une certaine modération à la politique en vigueur.

EXTRÊME DROITE CONTENUE

Dans ces conditions, l'extrême droite populiste devrait voir son influence relativement contenue au Parlement, bien qu'elle ait recueilli au total 9,8 % des voix (17 mandats). Mais elle aura quand même réussi à donner le ton de la campagne électorale, en forçant les grands partis traditionnels à durcir leur discours sur l'immigration. Le Parti du peuple danois (7,4 %), en particulier, a attiré de nombreux sympathisants du Parti conservateur, qui a perdu près de la moitié de ses électeurs depuis 1994 (8,9 %, contre 15 %).

Avec 24 % des voix (+ 0,7), les libéraux ont du même coup conforté leur place de première formation de l'opposition. Une maigre consolation pour leur chef, Uffe Ellemann-Jensen, très déçu d'être passé à un doigt de son rêve de devenir enfin premier ministre : *« Telle est la politique*, a-t-il dit, *elle n'est pas toujours juste... »*

Benoît Peltier

Bruxelles présente son traité de libre-échange transatlantique

STRASBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

Sir Leon Brittan, vice-président de la Commission de Bruxelles chargé de la politique commerciale, persiste et signe. Il a facilement convaincu la grande majorité de ses collègues de l'exécutif communautaire, mercredi 11 mars à Strasbourg, du bien-fondé de son projet de traité de libre-échange transatlantique qui devrait être négocié avec les Etats-Unis d'ici à la fin 1999 (*Le Monde* du 7 mars). La Commission, qui tenait sa réunion hebdomadaire en marge de la session du Parlement européen, a adopté le texte sans vote.

La décision de la Commission intervient alors que le gouvernement français lui a marqué officiellement son opposition, dans une lettre du 25 février signée par Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères, et Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. La France s'oppose à la perspective d'un accord bilatéral, soulignant que tout a été mis en œuvre cette dernière décennie pour privilégier l'approche multilatérale avec les arrangements du GATT de 1993 et la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

M. Brittan répond en faisant valoir que la démarche est faite pour gagner du temps : l'Union européenne et les Etats-Unis, qui représentent 60 % des échanges mondiaux, doivent selon lui trouver un arrangement afin de pouvoir entamer dans de bonnes conditions les négociations multilatérales dans le cadre de l'OMC dès l'an 2000. M. Brittan affirme que *« la proposition de la Commission est conforme aux règles de l'organisation»*.

Le projet de « NTM » (*« New Transatlantic Market »*) serait, à en croire Sir Leon Brittan, une aubaine pour les entreprises européennes, qui verraient leurs débouchés augmenter de 150 milliards d'écus (1 écu = 6,50 francs) sur le territoire américain au bout de cinq ans d'application de l'accord. M. Brittan parle aussi du profit que la lutte contre le chômage chez les Quinze pourrait tirer du futur traité : *« Etant donné que l'économie européenne est devenue plus compétitive ces dernières années, l'accord euro-américain va permettre de favoriser l'emploi dans l'Union grâce aux nouvelles forces de l'industrie, acquises dans la douleur. »*

Le *« nouveau dynamisme »* que va créer le « NTM » met l'Europe à l'abri de tout risque, affirme la Commission. Et ceci est vrai aussi pour le secteur audiovisuel, en principe exclu des négociations. Si le commissaire chargé de l'industrie, Martin Bangemann, comprend les *« objections »* de certains Etats membres à ouvrir des discussions sur ce sujet, il ne les partage pas.

LE DOSSIER AGRICOLE

Leon Brittan n'a pas été aussi clair sur l'inclusion de l'agriculture dans les pourparlers. En raison des réticences allemandes, faisait-on valoir dans les couloirs du Palais de l'Europe, il s'en tiendrait à ce qui avait été convenu à l'issue de l'Uruguay Round : le dossier agricole sera traité dans le cadre de l'OMC.

Les dirigeants américains estiment, eux, que *« toute discussion devra tout d'abord être étendue et comprendre la libéralisation du commerce agricole et des services »*, comme l'a indiqué mercredi à Washington le porte-parole de la Représentante pour le commerce auprès de la Maison Blanche, Charlene Barshevsky.

Marcel Scotto

M. Jospin « catégoriquement opposé » au projet

Dans un discours prononcé à Toulouse, jeudi 11 mars, dans le cadre de la campagne des élections régionales et cantonales françaises, Lionel Jospin s'est déclaré *« catégoriquement opposé »* au projet de marché transatlantique proposé, *« sans concertation préalable »*, par Sir Leon Brittan, vice-président de la Commission européenne, chargé du commerce. *« Nous n'acceptons pas de nous engager dans la négociation d'un nouveau traité bilatéral improvisé par un commissaire »*, a affirmé le premier ministre, en jugeant que de telles négociations entre l'Union européenne et les Etats-Unis *« déstabiliseraient »* le cadre de négociations multilatérales créé par l'Organisation mondiale du commerce. M. Jospin a rappelé que le gouvernement français n'accepte pas en l'état l'AMI et considère que les propositions de réforme de la politique agricole commune de la Commission européenne sont *« inacceptables »* et nécessitent *« des corrections importantes »*.

La Russie développe trois nouveaux missiles nucléaires

LES RUSSES développent, de leur propre aveu, trois nouveaux missiles nucléaires – deux sont des missiles intercontinentaux et le troisième doit remplacer le Scud utilisé par les Irakiens pendant la guerre du Golfe en 1990-1991 – sans être cependant en infraction avec le traité Start II de limitation des armements stratégiques, que Moscou a signé avec Washington mais que le Parlement russe n'a pas ratifié. En effet, les accords déterminent des plafonds à ne pas dépasser dans des délais à respecter. Ils n'interdisent pas de moderniser la panoplie.

Ces précisions figurent dans un catalogue complet des *« forces de fusées stratégiques »* qui a été rédigé sous la direction du ministère russe de la défense. La revue spécialisée *Air et Cosmos*, éditée à Paris, en publie de larges extraits dans son dernier numéro.

Ainsi, les premiers silos du nouveau missile sol-sol intercontinental Topol-M (baptisé *SS-27* par les services de l'OTAN) viennent d'être déclarés opérationnels. Le *SS-27* devrait être construit à *270* exemplaires, dans une version mobile et selon un modèle déployé en silo. Il s'agit d'un missile pesant 47,2 tonnes, capable d'emporter une tête nucléaire de 550 kilotonnes (l'équivalent de la puissance dégagée par une trentaine de bombes d'Hiroshima). Le Topol-M est probablement une version perfectionnée du missile à trois étages SS-25 dont les premiers exemplaires ont été mis en service en 1988.

En outre, les Russes testent un nouveau missile intercontinental à poudre, lancé depuis un sous-marin et dénommé SSNX-28. Cet engin, dont les caractéristiques et les performances sont encore mal connues de l'OTAN, sera embarqué sur un nouveau type de sous-marin, *dénommé Youri-Dolgorukiy*, qui est sur cale depuis fin 1996 et qui sera lancé en 2002. A bord de *sous-marins de cette classe* (soit 18 000 tonnes en plongée), il devrait y avoir douze missiles *SSNX-28 déployés* à partir de 2004.

Enfin, c'est dès cette année que la Russie a prévu de mettre en service le missile SS-26, qui se présente comme le successeur du Scud. Ce nouveau missile sol-sol est dérivé de l'actuel SS-23, baptisé Spider par les services de l'OTAN, et, dans la gamme des missiles tactiques dits de *« théâtre »*, il est censé avoir une portée inférieure à 400 kilomètres.

Signés en 1993 par Washington et par Moscou, les accords Start II de limitation des armements nucléaires ont attribué un maximum de 4 010 têtes (sur des missiles terrestres, navals et à bord de bombardiers) à chacun des deux pays jusqu'en décembre 2001. Après quoi, chacun des deux signataires devrait, à nouveau, avoir réduit à moins de 3 500 le nombre de leurs charges nucléaires en 2003. Mais, depuis 1993, il a été entendu que la première étape de Start-II pourrait n'être appliquée qu'en 2004, et la seconde en 2005. De surcroît, à ce jour, le Parlement russe n'a pas ratifié les accords Start II, même si les deux pays ont mis en chantier un nouveau traité de limitation susceptible de réduire à 2 500, de part et d'autre, le nombre maximum de têtes nucléaires disponibles en 2007. A l'heure actuelle, l'arsenal russe de dissuasion compte, selon l'Agence américaine de contrôle du désarmement, quelque 6 750 têtes nucléaires.

Jacques Isnard

Serbes et Albanais du Kosovo campent sur leurs positions

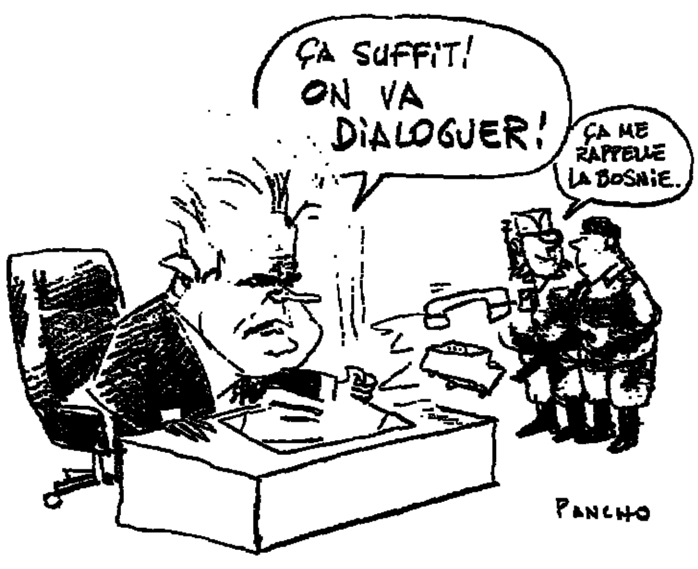
La Croix-Rouge a retiré sa délégation après avoir reçu des menaces de mort

Excluant toute autre solution que l'indépendance, les Albanais du Kosovo ont rejeté, mercredi 11 mars, les conditions de Belgrade à l'ouverture d'un dialogue. Le gouvernement yougoslave refuse toujours d'« internationaliser » le problème alors que la pression diplomatique s'accentue. Le Comité international de la Croix-Rouge a retiré sa délégation du Kosovo après que ses représentants eurent reçu des menaces de mort.

LES ALBANAIS du Kosovo et le gouvernement serbe campaient, mercredi 11 mars, sur des positions inconciliables. Le dirigeant des Albanais du Kosovo, Ibrahim Rugova, a rejeté les conditions de Belgrade à un dialogue. Il a exclu toute autre solution que « *l'indépendance* » de la province. « *Une solution politique dans le cadre de la Yougoslavie n'est pas une solution* », a rappelé M. Rugova, qui s'est dit favorable à « *un dialogue sans conditions* [avec Belgrade], *assorti d'une médiation* » internationale.

Cette position est jugée inacceptable par Belgrade. Le gouvernement de Yougoslavie a dénoncé dans la soirée « *les ingérences* » dans ses affaires intérieures et rejeté « *toute tentative d'internationaliser* » le problème du Kosovo, qu'il considère comme « *une question intérieure de la Serbie ou de la RFY* ». Mardi, les Serbes avaient invité les responsables albanais du Kosovo à « *un dialogue (...) sur toutes les questions dont dépend la réalisation des droits de l'homme* » dans cette province du sud de la Serbie. Mais Belgrade a souligné qu'elle ne traiterait de ces questions qu'« *en accord avec la Constitution* » de la Serbie.

Une délégation serbe devait se rendre jeudi à Pristina, le chef-lieu de la province dont l'autonomie a été supprimée par les Serbes en 1989, « *pour entamer le dialogue avec les représentants de la minorité albanaise* ». Il y a peu de chance pour que cette initiative aboutisse à un résultat. « *Ce n'est pas sérieux. Je doute que quiconque parlera à ce stade avec eux. Nous n'avons été invités à aucune discussion* », s'étonnait un porte-parole de la Ligue démocratique du Kosovo, le principal parti albanophone.



La communauté internationale, favorable à un certain degré d'autonomie mais opposée à toute idée d'indépendance du Kosovo, a accentué sa pression sur Belgrade. Les Etats-Unis ont estimé que son offre de dialogue est « *cruellement insuffisante* » et que les signaux en provenance de Belgrade indiquent que Milosevic défie les vœux des puissances occidentales. Le ministre britannique des affaires étrangères, Robin Cook, président en exercice du Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie, a estimé que le président yougoslave « *devra aller beaucoup plus loin* » dans ses propositions. « *Nous lui avons fixé un certain nombre de conditions, dont l'ouverture d'un dialogue politique* », a-t-il souligné. Le président français, Jacques Chirac, a téléphoné à Boris Eltsine pour demander à la Russie d'exercer « *toute son influence* » sur les autorités de Belgrade. Le Conseil de l'Europe a apporté son appui à l'envoi, par l'Assemblée parlementaire, d'une délégation de haut niveau, sous la conduite de sa présidente Leni Fischer. Enfin, l'OSCE a demandé à Belgrade d'accepter une enquête internationale sur les exécutions présumées au Kosovo et attend une réponse des autorités serbes avant de fixer la date d'un éventuel déplacement de son médiateur, Felipe Gonzalez. L'ancien chef du gouvernement espagnol a officiellement annoncé, jeudi, qu'il acceptait cette mission.

L'heure reste à la diplomatie. L'OTAN, comme l'Union de l'Europe Occidentale (UEO), a écarté, mercredi, l'idée d'une intervention armée internationale au Kosovo ou en Albanie, comme l'a demandé avec insistance Tirana ces derniers jours.

Sur le terrain, la situation était tendue. Dans le village de Prekaz, une cinquantaine de victimes albanaises qui avaient été ensevelies mardi sur ordre de la police serbe ont été exhumées le lendemain par leurs familles qui les ont ré-enterrées selon le rite musulman. Le Comité international de la Croix-Rouge et la Fédération des sociétés de la Croix-rouge et du Croissant-Rouge ont retiré provisoirement leurs délégués du Kosovo après que ceux-ci eurent reçu des appels anonymes les menaçant de mort. – *(AFP, Reuters.)*

Réunion de la mission parlementaire d'information sur le Rwanda

LA MISSION parlementaire d'information sur le Rwanda, créée le 3 mars par la commission de la défense de l'Assemblée nationale, a tenu sa première réunion, mercredi 11 mars, sous la présidence de Paul Quilès (PS, Tarn), pour définir son cadre de travail. M. Quilès – ancien ministre de la défense (1985-1986) – a expliqué à quelques journalistes que cette mission « *sur les opérations militaires menées par la France, d'autres pays et l'ONU, au Rwanda entre 1990 et 1994* » devait notamment permettre de comprendre l'« *enchaînement des événements* » et déterminer « *les responsabilités historiques des uns et des autres, y compris de la France* ».

La mission doit aussi « *replacer les événements, y compris le génocide* [plus de 500 000 Tutsis et Hutus opposants au président Juvénal Habyarimana ont été massacrés entre juin et juillet 1994], *dans leur contexte* », et essayer de faire des propositions pour trouver des remèdes et prévenir d'autres situations du même type. Elle « *souhaite entendre notamment les ministres successifs des affaires étrangères, de la défense et de la coopération (...), les conseillers techniques concernés de l'Elysée, les chefs d'état-major des armées, les commandants des différentes opérations, certains responsables des services d'analyse et de renseignement, les ONG présentes au Rwanda et dans la région, les responsables des Nations unies et les autorités rwandaises actuelles* ».

« CAMPAGNE ÉTRANGÈRE » CONTRE LA FRANCE

Paul Quilès a indiqué qu'il avait obtenu l'accord du ministre de la défense, Alain Richard, pour auditionner des militaires. Il n'a pas précisé si ces auditions seraient publiques ou à huis clos. Le socialiste Bernard Cazeneuve (Manche) a été désigné rapporteur de la mission, qui pourrait s'étendre de quatre à six mois, selon M. Quilès. Les vice-présidents sont Jean-Claude Sandrier (PCF, Cher) et René Galy-Dejean (RPR, Paris). Michel Voisin (UDF, Ain) occupe l'un des deux postes de secrétaire, le second étant réservé à un député du groupe RCV qui devrait le désigner le 24 mars, jour des premières auditions. Jacques Baumel (RPR, Hauts-de-Seine) a souligné, à l'issue de la réunion, la nécessité de considérer les événements du Rwanda « *en toute objectivité* », et de résister à « *une campagne étrangère, en grande partie anglo-saxonne* » dirigée, selon lui, contre la France.

Le député communiste Jean-Claude Lefort (Val-de-Marne), à l'origine d'une proposition de résolution demandant la constitution d'une commission d'enquête sur le Rwanda, a quitté la réunion, estimant que « *cette mission d'information* [échappait] *aux règles qui ont cours à l'Assemblée* » nationale.

Les troupes de marine contestent le nouveau dispositif militaire français en Afrique

LE NOUVEAU dispositif militaire français en Afrique, et plus spécialement le système dit des « compagnies tournantes », qui complète la réduction à cinq du nombre des bases permanentes, ne fait pas l'unanimité dans les armées. Des voix s'élèvent contre ce projet, au premier rang desquelles celle de l'inspecteur des troupes de marine (TDM), le général Michel Fruchard.

A croire ces critiques, la France – avec « *la tourmente qui balaie l'armée de terre* » pour cause de professionnalisation et avec la rétraction de ses forces en Afrique qui en découlera – s'apprête à banaliser, voire à perdre la compétence de ses « *experts de l'outre-mer* » au moment où elle aurait précisément le plus besoin de la « *culture humaniste* » des TDM, celles qu'on appelait autrefois « la coloniale ».

Face à un aréopage de militaires de carrière et d'anciens des TDM, le général Fruchard s'est récemment taillé un franc succès en condamnant « *une configuration* » du dispositif militaire extérieur de la France, qui va connaître une déflation de 30 % de ses effectifs et qui fait appel « *à un nombre plus important de formations tournantes* », c'est-à-dire des unités tout-venant relevées tous les quatre mois au lieu du maintien quasi permanent, sur place, de détachements spécialisés issus des TDM.

« *Cette configuration de notre dispositif est mauvaise*, s'est exclamé l'inspecteur des TDM, *parce qu'elle peut entraîner des phénomènes de rejet, comme en Centrafrique, et qu'elle n'est pas propre à développer le caractère humaniste de nos missions. Ce n'est pas dans des missions de quatre mois que s'acquièrent les cultures du service de l'outre-mer.* »

Sous-entendu : le service en Afrique est un métier qui requiert « *du savoir-faire et du savoir-être* » et dont « *l'apprentissage s'inscrit dans la durée* ». Au même titre qu'on recense des spécialistes de la montagne ou de la troisième dimension (les troupes héliportées), il existe des professionnels de la présence ou de l'intervention outre-mer, qui ont la pratique du terrain et des mentalités. Ce sont les TDM. Hormis le service militaire adapté et l'assistance technique militaire « *qui doivent rester le champ privilégié de notre action outre-mer (...), notre politique en Afrique se cherche*, note le général Fruchard, *et c'est un euphémisme* ».

En quatre mois, c'est la deuxième fois que l'inspecteur des TDM donne de la voix. A la fin de 1997, déjà, il avait, dans un article d'une revue spécialisée (*Le Monde* du 5 novembre 1997), alerté le chef d'état-major de l'armée de terre sur le risque que les TDM perdent leur identité alors qu'elles devraient être – avec la Légion étrangère – la clé de voûte d'un dispositif extérieur fondé sur le professionnalisme.

CENTRE DE PRÉPARATION À FRÉJUS

Les réflexions du général Fruchard ont-elles été entendues par le haut commandement ? C'est probable. En effet, il apparaît aujourd'hui que l'état-major prévoit d'institutionnaliser la préparation de ce « service de l'outre-mer » à Fréjus (Var). Dans cette ville, proche de plates-formes portuaires et aéroportuaires civiles ou militaires en liaison avec les pays africains, pourrait être implanté le futur Centre interarmes de préparation au service outre-mer (Cipsom), où devront se former les unités mobilisées pour servir hors métropole. De même, il est envisagé, mais pas encore acquis, de créer en région parisienne un commandement de l'outre-mer qui serait appelé à gérer l'ensemble du dispositif militaire basé hors de France et dont les principaux cadres viendraient des TDM.

Jacques Isnard

La Chine prête à signer le pacte de l'ONU sur les droits politiques

PÉKIN. La Chine a l'intention de signer le pacte des Nations unies sur les droits civiques et politiques, a déclaré, jeudi 12 mars, à Pékin le ministre chinois des affaires étrangères, Qian Qichen. « *La Chine attache une grande importance aux droits de l'homme et a déjà adhéré à dix-sept conventions internationales sur les droits de l'homme* », a déclaré le ministre au cours d'une conférence de presse organisée dans le cadre de la session plénière annuelle de l'Assemblée nationale populaire (le Parlement chinois). La signature de ce pacte a été réclamée par des dissidents chinois. Ce texte, qui garantit notamment la liberté syndicale, a été ratifié par cent trente-sept pays, mais pas par les Etats-Unis. En Chine, les syndicats indépendants sont interdits. – *(AFP.)*

Les Etats-Unis risquent de renvoyer dans leur pays des opposants irakiens

WASHINGTON. Six Irakiens amenés aux Etats-Unis en 1996 dans le cadre d'une évacuation du nord du pays de personnel humanitaire et d'agents de renseignement pourraient être renvoyés en Irak, a indiqué mercredi 11 mars le département d'Etat. Le *New York Times* a affirmé que ces six Irakiens retenus en captivité depuis 1996 assurent avoir participé à une tentative de complot soutenue par la CIA contre Saddam Hussein. Un juge de l'immigration a déclaré, lundi, que les six hommes constituaient un danger pour la sécurité nationale des Etats-Unis et qu'ils pourraient être renvoyés dans leur pays. « *Aucune décision finale n'a été prise* », a cependant indiqué mercredi le porte-parole du département d'Etat, James Rubin. – *(AFP.)*

Acquittement de dix policiers turcs tortionnaires

ISTANBUL. Un tribunal turc a acquitté, mercredi 11 mars, dix policiers accusés d'avoir torturé un groupe d'élèves d'écoles secondaires dans l'affaire des « *enfants de Manisa* ». Le tribunal a décidé à l'unanimité qu'il n'y avait pas de preuves suffisantes des faits reprochés aux policiers. Cette affaire est devenue un symbole des violations des droits de l'homme en Turquie.

Les écoliers, âgés de 14 à 19 ans à l'époque de leur arrestation en décembre 1995, étaient accusés d'appartenir à une organisation d'extrême gauche. Jugés et condamnés, ils avaient assuré que leurs aveux leur avaient été extorqués par la torture. Ces affirmations corroborées par des documents médicaux avaient entraîné le procès des policiers. La Cour d'appel de Turquie a annulé en janvier les condamnations des écoliers. – *(AFP.)*

Violences en Cisjordanie après la mort de trois Palestiniens

HÉBRON. Près de quarante Palestiniens ont été blessés, mercredi 11 mars, en Cisjordanie dans des émeutes qui ont accompagné les funérailles de trois ouvriers, tués la veille par des militaires israéliens. Plusieurs manifestations violentes, réprimées brutalement par les troupes d'occupation, ont éclaté à travers le territoire. Trente-huit personnes ont été blessées par des balles caoutchoutées de l'armée, dont deux ont été sérieusement atteintes.

Les trois Palestiniens ont été tués mardi soir, près d'Hébron, lorsque des soldats israéliens ont ouvert le feu sur des ouvriers en bâtiment qui rentraient d'une journée de travail en Israël. L'armée a affirmé que ses soldats avaient cru, par erreur, à une tentative d'attentat, parce que la camionnette qui les transportait avait fait un écart. – *(AFP.)*

Madagascar : référendum sur la décentralisation et les pouvoirs présidentiels

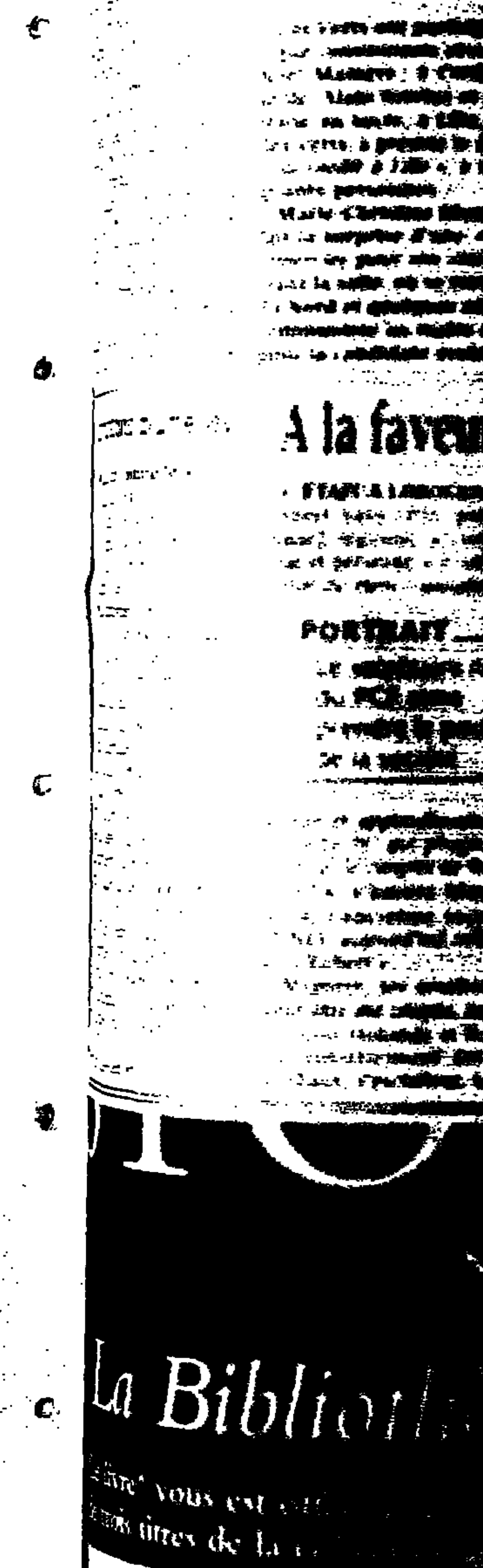
TANANARIVE. Six millions de Malgaches sont appelés à se prononcer, dimanche 15 mars, par référendum, sur un projet de révision constitutionnelle destiné à permettre la création de régions autonomes, tout en renforçant les pouvoirs présidentiels de l'amiral Didier Ratsiraka. Si la question posée porte exclusivement sur la décentralisation, la réforme prévoit de renforcer l'exécutif, rendant pratiquement à Didier Ratsiraka les pleins pouvoirs perdus il y a sept ans. Le chef de l'Etat aurait notamment la possibilité de dissoudre l'Assemblée nationale, la prérogative de nommer le premier ministre sans obligation de le choisir au sein de la majorité parlementaire et celle de définir la politique générale du pays dont l'exécution serait confiée au gouvernement. – *(AFP.)*

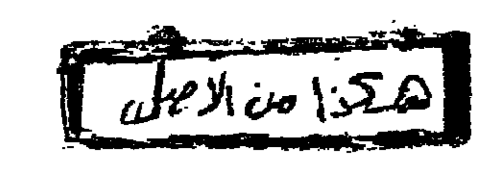
La BERD double son bénéfice et attend un président

LONDRES. En l'absence du successeur de Jacques de Larosière, dont la nomination dépend de l'issue du différend qui oppose les pays européens sur la Banque centrale européenne, c'est l'Américain Charles Franck, président par intérim depuis fin janvier, qui a annoncé mercredi 11 mars un doublement du bénéfice d'exploitation de la banque, à 193,8 millions d'écus. Après sept années d'activités, en Europe du centre et de l'Est et en ex-URSS, la BERD s'est engagée sur des financements dont le total atteint 10,3 milliards d'écus. Pour la seule année 1997, 108 projets ont été signés, pour une valeur totale de 2,3 milliards d'écus.

Le gouvernement allemand prévoit une légère amélioration de l'emploi

BONN. Le rapport économique annuel du gouvernement, publié mercredi 11 mars à Bonn par le ministère de l'économie fédéral, prévoit que la croissance du produit intérieur brut (PIB) allemand devrait être comprise entre 2,5 et 3 % en 1998, toujours grâce à la « *force motrice* » des exportations mais aussi à la reprise de la demande intérieure, notamment des investissements industriels. Dans ce contexte de reprise, le gouvernement allemand prévoit une légère embellie sur le marché de l'emploi dans le courant de 1998, même si le chômage devrait rester à un niveau record à 11,5 % en moyenne. – *(AFP.)*





ÉLECTIONS Lionel Jospin a participé, mercredi 11 mars à Toulouse, à son second et dernier meeting dans le cadre de la campagne des élections régionales et cantonales. Lui-même *soumis* à renouvellement dans son canton de Cintegabelle, en Haute-Garonne, le premier ministre a voulu éviter de se présenter en chef de la majorité, mais il a appelé les électeurs à poursuivre, dans les régions, le « rééquilibrage » opéré en 1997 au niveau du Parlement et de l'exécutif. ● *LA GAUCHE « PLURIELLE »*, c'est-à-dire les cinq formations qui la composent, est présente comme telle dans la majorité des départements, pour les régionales, mais on compte aussi des listes partielles (PS-PCF) ou autonomes (Verts ou PCF). ● LA CAMPAGNE des régionales a donné l'occasion à Robert Hue, secrétaire national du PCF, de se mettre ostensiblement *sur le même pied que* François Hollande, premier secrétaire du PS.

Lionel Jospin appelle les électeurs à « rééquilibrer » les régions

Répondant à l'argument d'Edouard Balladur, pour qui les Français ne doivent pas mettre tous leurs œufs dans le même panier, le premier ministre a fait valoir, au cours d'un meeting à Toulouse, que la droite détient aujourd'hui vingt régions sur vingt-deux

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

Sans doute frustré de s'être privé lui-même de meetings pour la campagne des élections régionales, Lionel Jospin, qui participait, jeudi 11 mars à Toulouse, à sa seconde et dernière réunion publique, a retrouvé les accents du chef de la majorité qu'il se refuse formellement à être, tout en s'efforçant de garder la hauteur qui sied à un premier ministre. Derrière le premier ministre se dissimulait à peine le conseiller général de Cintegabelle, *soumis* à *renouvellement*, qui prenait les quatre mille personnes présentes à témoin de son non-interventionnisme dans les choix du Parti socialiste : Martin Malvy, député, maire de Figeac, fabiusien, préféré comme chef de file régional à Alain Bénéteau, tête de liste en Haute-Garonne et jospiniste, a eu droit à son hommage.

Pour souligner le caractère très unitaire de cette campagne, à la différence de celle des élections législatives de 1997, où il n'y avait eu qu'un meeting commun, à Lille le 29 mai, la quasi-totalité de la gauche « plurielle » était rassemblée. Retenu à Londres par une réunion des socialistes européens, François Hollande avait envoyé un message. Cohabitaient ainsi, à Toulouse, Robert Hue (PCF), Jean-Michel Baylet (PRG) et Marie-France Mendez pour les Verts, qui a fait une intervention d'une exceptionnelle brièveté.

Toulouse reflétait aussi l'état d'esprit d'une gauche qui croit de plus en plus que la dynamique est en sa faveur, en se gardant, toutefois, de paraître trop grisée par ses éventuels succès. *« Rien n'est joué »*, a répété plusieurs fois M. Jospin. Officiellement, le sujet de la répartition des présidences *est tabou depuis que M. Hollande* a décrété que la question ne serait pas posée avant le 15 mars. Officieusement, la gauche « plurielle » en discute, et il est peu probable que M. Jospin, qui est déjà intervenu en faveur de son ami Jean-Pierre Chevènement, s'en désintéresse.

Pour le coup, le premier ministre retrouvera une posture – forcément discrète – de chef de la majorité. Si la gauche ne gagne que cinq ou six régions, le PS ne sera sans doute pas très « partageux ». *Au-delà d'un gain de dix, tout re*devient possible. Les Verts espèrent garder le Nord-Pas-de-Calais pour Marie-Christine Blandin ; le PCF lorgne sur l'Auvergne pour Pierre Goldberg ; le PRG devrait avoir la Corse ; et le MDC peut compter, dans ce scénario optimiste, sur la Franche-Comté. Des compensations pourraient aussi être trouvées avec les présidences des conseils généraux conquis.

Jeudi, à Toulouse, l'heure n'était pas encore à la distribution des bénéfices mais à la mobilisation des abstentionnistes. Pour cela, la gauche a *retrouvé sa cible* favorite : la droite. Tout en jugeant qu'il ne faut pas *« durcir à l'excès »* les conflits et les clivages, *« car nous appartenons à la même communauté »*, le premier ministre a affirmé que *« la politique qu'on combat à Paris, on ne peut pas l'épouser vaguement en région »*. Refusant *« tout procès d'intention »* aux dirigeants de l'opposition quant à d'éventuelles alliances avec le Front national, M. Jospin a appelé de ses vœux *« un vote clair, qui ne laisse place à aucune combinaison et ne change pas le choix qui aura été donné par le suffrage universel direct »*.

M. Jospin s'en est pris surtout à Philippe Séguin. *« Je serais heureux d'avoir une confrontation, une polémique, un débat d'idées avec* [lui], *mais comment voulez-vous*, a-t-il demandé, *que je réponde à un homme qui parle de "carambouille", de "magot", de "métastases", de "pantalonnade" ?* (...) *Son langage désarçonne.* (...) *Les Français n'attendent pas que les hommes politiques parlent avec ce ton, de cette façon. »*

LÉGÈRES TOUCHES CRITIQUES

Le premier ministre a préféré répondre à Edouard Balladur, qui avait invité les Français (*Le Monde* du 12 mars) à ne pas mettre tous leurs œufs dans le même panier. *« Quand le RPR et ses amis de l'UDF avaient le président de la République, le premier ministre, le gouvernement, l'Assemblée nationale, le Sénat, vingt régions, les deux tiers des départements, cet aphorisme des œufs et du panier ne semblait pas le préoccuper particulièrement*, a-t-il dit. *S'ils veulent absolument l'équilibre, il y en a un dans l'exécutif, il y en a un dans le législatif. Eh bien, c'est dans les régions qu'il faut rétablir l'équilibre ! »*

Avant ce discours de cinquante minutes du premier ministre, les autres orateurs ont répété les propos qu'ils tiennent dans les nombreuses réunions unitaires auxquelles ils participent. M. Baylet a essuyé quelques sifflets sur l'annualisation du temps de travail, mais il a apporté son « soutien » aux textes sur la limitation du cumul des mandats. Vice-champion à l'applaudimètre, M. Hue a émis le souhait que les régionales encouragent la gauche *« à se montrer encore plus entreprenante sur les chantiers du changement »*. Le secrétaire national du PCF a redemandé *« un moratoire »* sur les plans de licenciement, *« pour qu'on voie si on ne peut pas faire autrement »*, par exemple les 35 heures.

« Je le dis dans un esprit constructif, cela me tient à cœur... », a expliqué gentiment M. Hue, en se tournant, sous les applaudissements, vers M. Jospin. Mais le premier ministre, stylo à la main, était saisi, à cet instant, d'une furieuse envie de revoir encore son discours...

Michel Noblecourt

Quatre meetings Verts-LCR

Les Verts ont participé à quatre meetings avec les trotskistes de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) : à Agen, Daniel Bensaïd et Noël Mamère ; à Creil, Christian Picquet et Alain Lipietz ; à Marseille, Alain Krivine et Jean-Luc Bennahmias. Mercredi 11 mars, à la Halle au sucre, à Lille, Dominique Plancke, directeur administratif des Verts, a présidé le dernier avec le chef de file de la LCR. *« Un plateau inédit à Lille »*, a souligné le premier devant environ cent cinquante personnes.

Marie-Christine Blandin, présidente du conseil régional sortant, a fait la surprise d'une *« bise »* à Alain Krivine, qui l'a *« d'autant plus remerciée pour son courage que ça ne* [lui] *rapportera pas une voix »*. Dans la salle, où se trouvaient un membre du comité fédéral du PCF du Nord et quelques militants communistes lillois, Eric Gola, adjoint communiste au maire de Guesnain, près de Douai, a appelé à voter pour la candidate écologiste contre Michel Delebarre.

Configurations plurielles

● **Listes gauche « plurielle » :** 52 listes départementales « Gauche plurielle », avec les cinq formations de la majorité, et 33 listes PS-PCF se présentent aux élections régionales.

● **Listes autonomes :** le PCF présente 10 listes autonomes (dans la plupart des cas avec des écologistes, des Citoyens et des gaullistes de gauche) : Gard, Hérault, Lozère, Gironde, Landes, Pyrénées-Atlantiques, Maine-et-Loire, Cantal, Pas-de-Calais, Orne. Il y a 37 listes *« vertes et ouvertes »*.

● **Têtes de liste :** sur les 95 départements de métropole, on compte 80 têtes de liste pour le PS, 6 pour le le PCF (Allier, Aisne, Ardèche, Cher, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne), 5 pour le PRG (Ain, Corse, Orne, Hauts-de-Seine, Tarn-et-Garonne), 3 pour les Verts (Jura, Haute-Loire, Savoie) et 1 pour le MDC (Territoire-de-Belfort).

A la faveur de la campagne, Robert Hue se hisse au niveau de son alter ego socialiste

PORTRAIT
Le secrétaire national du PCF aime prendre le pouls de la société

C'ÉTAIT À LIMOGES, le 9 mars. Robert Savy (PS), président du conseil régional, accueille Robert Hue et présente *« le secrétaire national du Parti... socialiste »*. Eclats de rire et applaudissements nourris. *« Le PC qui phagocyte le PS, c'est ça, le congrès de Tours à l'envers ! »*, s'amuse Marie-Pierre Vieu, l'ancienne secrétaire de l'UNEF, aujourd'hui collaboratrice de « Robert ».

Naguère, les sourires auraient peut-être été crispés. Aujourd'hui, François Hollande et Robert Hue, qui entretiennent des rapports cordiaux, s'esclaffent. Le premier, pas franchement inquiet ; le second, secrètement ravi.

M. Hue adore les campagnes. Même si, malgré les plateaux-régime qu'on lui prépare dans les avions, il sait que ces périodes le font grossir. Même si sa femme doit l'aider à soigner sa voix, fragile, à grands *renforts d'infusions* de thym et de bonbons à l'eucalyptus. Cette campagne-là, pourtant, lui plaît plus que d'autres, parce qu'*« à la dynamique de gauche est venue s'ajouter une dynamique d'union »*. Et que l'union, 10 % des voix et trois ministres obligent, et quoi qu'en dise Dominique Voynet, c'est d'abord lui.

Dans les meetings, M. Hue fait un tabac. Rue de Solferino, on le sollicite, dit-il, au-delà du possible. Certains, comme Julien Dray, tentent directement leur chance par un petit mot. *« C'est toujours bon signe. Comme quand on vous demande d'être sur la photo »*, commente l'intéressé, ravi. Dans les salles « plurielles », donc majoritairement socialistes, il est en effet autant applaudi – parfois même davantage – que M. Hollande. Il est vrai que le responsable communiste sait soigner ses entrées : une « remontée » depuis le *fond de la salle plutôt qu'une* entrée discrète par une porte latérale, même s'il faut ruser quelques minutes dans les détours des couloirs.

UN DISCOURS GAUCHI

Quand les chômeurs prennent la parole, M. Hue écoute toujours très attentivement. Mieux que les sondages : il plonge son baromètre dans la société. *« L'autre, à Limoges, il était nul. Mais le chômeur de Clermont-Ferrand, très bon. Un discours très politique, très structuré. J'y souscris à 75 %. »* Au fil des jours, quand les voyants indiquent que Lutte ouvrière gagne des points, M. Hue, qui songe aussi aux élections cantonales et présente son parti comme *« un pôle de réussite sociale »*, gauchit aussi son discours. Le 3 mars, chez lui, à Argenteuil, il relance, devant Dominique Strauss-Kahn, l'idée d'un moratoire sur tous les licenciements : *« Je suis infirmier. Je sais qu'avant de brancher la perfusion il faut arrêter l'hémorragie. »*

Un jour, M. Hue a lâché : *« Voter Arlette Laguiller, c'est voter Seillière. »* Trop agressif. Il parle plutôt, depuis le 8 mars, de *« vote utile »* à gauche, sans nommer l'ennemi, mais en expliquant qu'il sera responsable de la victoire du Front national. Parfois, comme à contrecœur, il attaque Philippe Séguin : *« Le patron du RPR a dit qu'il n'y aurait pas d'alliance avec le FN. Mais quand on voit les difficultés de M. Séguin à empêcher les listes dissidentes, les démocrates peuvent avoir quelques inquiétudes. »* Rien que de très gentil : *« Chirac l'a dit, c'est le seul qui fait campagne. Ça le rend sympathique. »*

Il lui arrive, aussi, d'interpeller *Lionel Jospin*. Question de prestige : mieux vaut s'adresser au bon Dieu de Matignon qu'à ses saints de Bercy ou de la rue de Varenne. Depuis les élections législatives, M. Hue a écouté ses conseillers en communication et veut prendre un ton d'homme d'Etat. La campagne, c'est au côté de M. Hollande, pas un pas en arrière. Premier secrétaire, secrétaire national ? *« A la proportionnelle des applaudissements »*, Robert Hue prend en tout cas le même temps de parole que le chef du PS, et il aime conclure les meetings. D'avions privés en cohortes de journalistes, il ajuste son protocole sur celui de son ami socialiste.

Ariane Chemin

Malgré les divisions, les Pays de la Loire restent un bastion conservateur

Succession difficile pour François Fillon

NANTES
de notre correspondant

« Si nous perdons les Pays de la Loire, alors nous perdrons la quasi-totalité des régions. » François Fillon (RPR), candidat à la succession du gaulliste Olivier Guichard à la présidence de cette région, ne croit pas à son basculement à gauche. Le recul de la droite devrait se limiter à la perte de la majorité absolue.

M. Fillon ne semble pas non plus devoir craindre une progression du Front national, avec lequel il a formellement exclu de passer quelque accord que ce soit. Prudent, le porte-parole du RPR se représente pourtant aux cantonales à Sablé-sur-Sarthe : officiellement, pour être en mesure de régler sa succession à la présidence du conseil général de la Sarthe ; plus sûrement, pour ne pas troquer à l'avance ce poste confortable contre un destin régional incertain.

Cette façon de n'avancer qu'à coup sûr, une fois le terrain dégagé, contraste avec celle d'Hervé de Charette (UDF-PPDF), parti en campagne, depuis deux ans, pour succéder à Olivier Guichard. Pendant que l'ancien ministre des affaires étrangères s'exposait aux tirs croisés du RPR, d'une partie de l'UDF et du MPF, M. Fillon a intelligemment su se faire prier.

« Olivier me tannait pour que j'y aille. J'ai longtemps refusé, pensant qu'un Sarthois serait toujours marginal à la région en raison du poids de la Loire-Atlantique. J'ai finalement changé d'avis à cause de l'insistance de la quasi-totalité des responsables politiques des cinq départements de la région », explique-t-il, modeste.

Est-ce un hasard ? La Sarthe est aujourd'hui le seul des cinq départements de la région où la majorité sortante se présente unie, sans liste dissidente. En Maine-et-Loire, Hervé de Charette n'a derrière lui que l'UDF et, contre lui, quatre listes de droite, en plus de celles des chasseurs et du Front national : la liste du RPR, celle des villiéristes et deux divers droite, dont une dirigée par Jean Huchon, sénateur (UDF).

« On me fait payer ma candidature à la succession de Guichard, c'est d'une simplicité biblique. Mais je ne suis pas mécontent de cette compétition. Les électeurs de ce département de sensibilité UDF établiront clairement le rapport de forces », explique, crânement, M. de Charette. Officiellement, l'ancien ministre s'est rangé, le 21 janvier, au choix de la commission nationale d'investiture RPR - UDF, favorable à M. Fillon.

GAUCHE PEU OFFENSIVE

« On me demande tous les jours pourquoi j'ai renoncé, mais je suis homme d'union, commente-t-il. *Quand j'ai fait ma déclaration annonçant que j'apporterais loyalement ma contribution à l'union de l'UDF et du RPR, j'étais persuadé d'avoir un coup de fil de Fillon dans l'heure. Je n'ai rien eu. J'ai été au gouvernement à un niveau très supérieur au sien. Cela mérite autre chose que cette offensive en règle contre moi. »* Le président du PPDF a-t-il vraiment renoncé à tenter sa chance si une ouverture se présente ? Peu le croient.

Comme la droite, la gauche, qui s'est donné comme porte-parole le socialiste Yannick Vaugrenard, tête de liste en Loire-Atlantique et proche du maire de Nantes, Jean-Marc Ayrault, semble avoir été longtemps persuadée qu'un basculement était impossible. Elle n'a guère occupé le terrain régional avant la campagne, consacrant ses efforts aux grandes villes, qu'elle a toutes conquises, Laval exceptée. Ce n'est que sur le tard qu'elle semble y croire, ébahie par les déchirements de la majorité sortante.

Adrien Favreau

La droite alsacienne ne résiste pas à la tentation d'étaler ses rivalités

La gauche espère augmenter sensiblement sa représentation au conseil régional

Les élections régionales sont marquées, en Alsace, par de nouvelles divisions à droite, au sein de laquelle Hubert Haenel, sénateur (RPR) du Haut-Rhin, se pose en rival du président du conseil sortant, Adrien Zeller, député (UDF-FD) du Bas-Rhin. M. Zeller avait succédé, en 1996, à Marcel Rudloff, décédé, avec l'appui d'une partie des écologistes. Antoine Waechter subit lui aussi une concurrence dans la famille écologiste.

STRASBOURG
de notre envoyée spéciale

La droite, en Alsace, c'est un peu comme dans *Chronique d'une mort annoncée*, le roman de Gabriel Garcia Marquez. Tout indique que, depuis des années, en se présentant divisée aux élections elle travaille à sa perte, et pourtant rien ne vient modifier son comportement. UDF et RPR, longtemps maîtres incontestés en Alsace, voient leur territoire s'amenuiser comme peau de chagrin, mais s'entêtent à s'entre-déchirer et à multiplier les listes.

Président du conseil régional sortant, Adrien Zeller (UDF-FD), qui conduit la liste UDF-RPR, devra compter dans le Bas-Rhin avec Jean-Claude Burckel, ancien député RPR et vice-président sortant de l'assemblée, mais aussi avec une liste formée par le Mouvement pour la France. Dans le Haut-Rhin, son challenger pour la future présidence, Hubert Haenel (RPR), a composé sa propre liste, tandis que Bernard Stoessel (UDF-FD) représente l'UDF. Sans compter Serge Neunlist, ancien UDF-FD, maire de Ranspach-le-Haut, dont la liste contribuera à disperser les voix de droite.

Déjà en 1992, les querelles de la droite lui avaient valu de perdre la majorité absolue. En avril 1996, les Alsaciens avaient eu du mal à comprendre la bataille au couteau engagée entre M. Zeller et M. Haenel pour la succession de Marcel Rudloff (UDF-CDS), décédé, à la présidence du conseil régional. Le danger représenté par un Front national prospère (Bas-Rhin : 16,40 % des suffrages exprimés et cinq élus aux élections régionales de 1992, 25,83 % à la présidentielle de 1995 et 21,73 % aux législatives de 1997 ; Haut-Rhin : 18,21 % en 1992 et 4 élus, 24,80 % en 1995, 20,01 % en 1997) les aidera à entendre raison.

MM. Zeller et Haenel affirment qu'ils feront tout pour éviter qu'un représentant du parti de Jean-Marie Le Pen n'arrive à la tête de la région. Ils écartent tout accord avec lui. Or il leur faudra un appoint. Dans l'assemblée sortante, M. Zeller avait passé un accord avec les écologistes, qui avaient profité, en 1992, de l'effondrement de la gauche et se retrouvaient en nombre (trois Génération Ecologie, six Verts). Cette fois, les Verts font liste commune avec la gauche et, s'il n'existe qu'une seule liste d'écologistes dans le Bas-Rhin, Antoine Waechter, tête de la liste écologiste-régionaliste dans le Haut-Rhin, y est concurrencé par deux autres listes se réclamant de l'écologisme. Pour *« éviter les mauvaises surprises »*, M. Haenel dit vouloir discuter tout de suite après le 15 mars avec M. Zeller, afin que la droite ne présente qu'un seul candidat.

En attendant de voir comment se répartiront les voix entre les onze listes présentes dans le Bas-Rhin et douze dans le Haut-Rhin, les deux rivaux ménagent les électeurs d'Alsace d'abord, qui pourront *« se laisser séduire sur une base régionaliste »*. Tous deux rappellent que Robert Spieler a été responsable départemental et élu du Front national. Continuant sa bataille contre l'ouverture d'un institut islamique en Alsace et exploitant les thèmes de l'immigration et de l'insécurité, M. Spieler joue sur la fibre régionaliste en prônant une organisation sur le mode *« des Länder allemands ou des cantons suisses »*. Il est arrivé à convaincre Xavier Muller, ancien proche de M. Zeller et maire centriste de Marienheim, de venir en troisième position sur sa liste.



IMPROBABLE SURPRISE

Face à cette cacophonie de la droite, la gauche présente une seule liste « plurielle » dans chacun des départements. Deux avocats socialistes, Jacques Bigot, maire d'Illkirch-Graffenstaden, et Serge Rosenblieh, conseiller municipal de Colmar, mènent des équipes renouvelées, dont les membres ne peuvent être accusés de cumul des mandats. Tous deux rêvent d'une surprise, à l'image de la conquête de la mairie de Strasbourg par le PS en 1989. Ils peuvent espérer, en tout cas, un renforcement du nombre de leurs élus au conseil régional le 15 mars.

« La droite ne pourra pas diriger la région sans la gauche », prophétise Jean-Claude Petitdemange, adjoint au maire de Strasbourg. *« Elle ne pourra pas avoir de stratégie régionale de développement sans nous »*, renchérit-il, en ne cachant pas que sa préférence irait, dans ce cas, à une présidence Haenel.

Christiane Chombeau

Ces villages protestants qui veulent « essayer au moins une fois » le FN

STRASBOURG
de notre correspondant régional

A Schillersdorf, hameau de 400 âmes, il n'y a pas d'immigrés. A dix kilomètres de là, à Bouxwiller, chef-lieu de canton de 2 800 habitants, réside une petite communauté turque. Pourtant, ces deux communes du « pays de Hanaut », comme dans le reste du nord-ouest de l'Alsace majoritairement protestantes, accordent des suffrages comparables au Front national.

Quelles que soient les élections, les candidats d'extrême droite recueillent un nombre de voix supérieur à la moyenne régionale : plus de 30 % à la présidentielle pour Jean-Marie Le Pen et, au second tour des législatives, pour Yvan Blot dans la 7e circonscription du Bas-Rhin.

L'église luthérienne a réagi en créant le mouvement Comprendre et s'engager au lendemain du 23 avril 1995, lorsque le président du FN (25,41 %) avait devancé tous ses adversaires en Alsace à l'issue du premier tour de la course à l'Elysée.

Pierre Kopp, pasteur de Schillersdorf et co-porte-parole de l'association, reconnaît que les églises, qu'elles soient protestantes ou catholiques, n'ont pas assez vite mesuré l'ampleur du phénomène. *« Elles ont fait comme tout le monde, elles ont minimisé le phénomène sans vouloir admettre qu'il s'agissait d'une vague de fond mais, aujourd'hui, nous les luthériens, nous appelons un chat, un chat »*, commente M. Kopp.

Instaurer le dialogue avec ceux qui sont acquis totalement aux thèses du FN est impossible. Prendre langue avec ceux qui ne sont convaincus qu'à moitié, mais qui ont voté pour l'extrême droite à l'occasion de l'une ou l'autre élection, relève de la gageure.

« Nous sommes contraints à un travail de fourmi si nous voulons un tant soit peu avancer », explique Ruth Schalck, l'autre porte-parole du mouvement. La recherche patiente du dialogue commence par donner quelques résultats. Les angoisses, le mal de vivre des luthériens du Hanaut et de l'« Alsace bossue », zones rurales et enclavées moins riches que le reste de la région, tournent immanquablement autour des immigrés, accusés de prendre les emplois des Français et de mettre en danger leur identité, mais, aussi, des responsables politiques traditionnels, qui ne les écoutent pas.

Marcel Scotto

A droite, on hait les dimanches. Vivement lundi !

RÉCIT

L'Elysée et Matignon préparent avec soin les lendemains de campagne

● **Décomposition, recomposition.** A l'Elysée, comme il n'est pas très sûr que les lendemains chantent, on prépare les surlendemains. Certes, Bertrand Landrieu, le directeur de cabinet du chef de l'Etat sonde tous les préfets de région pour leur demander la *« tendance »*. Certes, Jacques Chirac veille discrètement sur Paris et l'Ile-de-France, via ses deux conseillers politiques, Jacques Toubon et Roger Romani, tous deux élus de la capitale, et lui-même s'est entretenu à plusieurs reprises avec Edouard Balladur ces dernières semaines.

Mais une chose est certaine : inutile de trop se montrer dans cette campagne, la défaite pourrait être contagieuse. Mieux vaut garder toutes ses forces pour après. Le président de la République reçoit, plus ou moins discrètement. L'avenir de l'opposition est au cœur de tous ses entretiens avec les responsables de la droite. Jacques Chirac se montre *« très soucieux pour l'avenir de la droite »*, confirme Jacques Barrot. La création d'une formation unique de l'opposition, la construction d'*« une alternative démocratique pour éviter d'enfermer le débat entre le PS et le FN »* sont évoqués par le chef de l'Etat, qui s'inquiète, selon un autre de ses interlocuteurs, de la *« stratégie unique »* de la droite pour les années à venir. Le problème, ce n'est pas la succession de Chirac, mais celle de Jospin, cherche-t-il à persuader ses visiteurs.

Ces derniers jours, il a fait volontiers savoir, qu'*« à leur demande »* il avait reçu les chefs de parti. Philippe Séguin a eu droit au traitement de faveur du dîner en tête-à-tête, avec photo ; François Léotard et François Bayrou au rendez-vous dans son bureau de l'Elysée. On a su que le président de Force démocrate avait été reçu *« une heure et quart »*. On n'a pas su quelle durée avait été accordée au président de l'UDF. Mais tous ces chefs de parti venant, à quelques jours d'un avis de tempête annoncé, faire allégeance au chef de l'Etat, voilà exactement ce qu'il fallait faire savoir.

● **L'après-15 mars se prépare aussi à Matignon.** Autre atmosphère : il paraît que, lorsque le premier ministre et son gouvernement se retrouvent pour leur traditionnelle réunion de travail, le moment de détente est consacré aux... élections régionales. Si Jacques Chirac dessine les contours d'une nouvelle opposition, l'Hôtel Matignon se préoccupe aussi de l'après-15 mars. Les soucis ne sont pas les mêmes : si, à droite, on s'inquiète du vide, à gauche, on s'interroge sur le trop-plein et on commence à réfléchir sur la façon de réorganiser le gouvernement si des ministres deviennent présidents de région. Un ministre, Emile Zuccarelli, et deux secrétaires d'Etat, Jean-Jack Queyranne et Jean-Pierre Masseret, en visent une. Un second ministre, Louis Le Pensec, brigue la présidence d'un conseil général.

Problèmes de riches... En attendant d'engranger les résultats de la popularité du gouvernement, on la partage avec les candidats de passage à Paris. Depuis deux mois, les impétrants font un crochet par Matignon pour une rapide séance de photos. Rien ne vaut le sourire et la poignée de main du premier ministre sur les affiches électorales.

● **Les boulangers s'invitent dans la campagne.** Des propositions de loi en pagaille, la vigilance de l'Elysée, la mobilisation de Bercy... Pas question, en cette veille de scrutin, d'ignorer la fronde des artisans-boulangers. Bonne pâte, le monde politique tout entier s'est ému du sort fait aux orfèvres de la baguette artisanale. L'affaire est devenue cause nationale après une décision du Conseil d'Etat annulant un arrêté pris par l'ancien ministre UDF du commerce Jean-Pierre Raffarin réservant le terme d'artisan-boulanger au pain cuit au four et non réchauffé dans de vulgaires terminaux de cuisson. Homme comblé, le président de la Confédération nationale de la boulangerie, Jean Cabut, a ainsi été assuré du *« soutien fidèle du président de la République aux boulangers pour la défense de leur identité artisanale »*, après un entretien entre M. Raffarin et le chef de l'Etat. Le dossier, qui a mobilisé les services de Marylise Lebranchu, actuelle secrétaire d'Etat aux PME, au commerce et à l'artisanat, est en voie de résolution. Le 3 avril prochain, le texte, très habilement déposé par Michel Crépeau, président du groupe RCV et qui rétablit les artisans-boulangers dans leurs droits, sera examiné à l'Assemblée nationale.

● **Ceux qui tirent déjà leur révérence.** Président (RPR) sortant du conseil régional d'Ile-de-France, Michel Giraud n'attend plus rien, ni du jugement des électeurs demain ni de la recomposition de la droite après-demain. Il est au-delà. Dans un entretien accordé, mercredi 11 mars, à France 3, il a confié : *« Je suis un chrétien. J'ai la foi. Cette foi, j'ai essayé de la mettre dans toute ma vie, et notamment dans ma vie publique. A partir de ce moment-là, il y a un ordre de valeur qui s'impose de lui-même et le fait de ne pas être apparemment gratifié de trente ans passés à la région, le fait de voir se dérouler une campagne qui vous est un peu étrangère, le fait de ne pas y voir à sa place le bilan dont je suis fier, ça n'est pas une meurtrissure, c'est simplement un constat et je n'en suis pas amer. (...) Les vrais jugements, ce ne sont pas les jugements sur terre, ce sont les autres. »*

Récit du service France

L'importance de l'enjeu n'a pas réveillé la campagne en Provence-Alpes-Côte d'Azur

La gauche espère reconquérir ses anciens bastions du Midi rose

Le Midi était rose. De la frontière italienne à la façade atlantique, la tradition radicale et socialiste avait permis à la gauche de se bâtir de solides bastions. Elle les a perdus progressivement, sous la pression des changements sociologiques et de la montée de l'extrême droite, depuis sa conquête du pouvoir national en 1981. Aujourd'hui, elle espère que les basses eaux de la droite vont lui permettre de les reconquérir.

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Tous les caciques de la gauche plurielle bavardent, ce mardi 10 mars, avant un grand meeting plutôt réussi. Le ton est un peu morose. La campagne a bien marché, les sondages sont satisfaisants, Michel Vauzelle a, de l'avis général, plutôt bien mené son affaire unitaire, mais on déplore et la lenteur et la longueur d'une campagne qui semblerait à peine démarrer alors qu'on est à quelques jours du scrutin.

Interrogé le lendemain, Bruno Mégret, qui convient que les manifestations du Front national n'ont pas eu l'ampleur ni l'énergie d'autres temps, n'est pas loin d'un tel sentiment. Quant aux leaders de la droite classique, cantonnés dans leurs départements, ils se sont souvent laissés aller à une espèce de désenchantement, peinant à trouver des thèmes mobilisateurs, consacrant leurs forces à se faire connaître et à glorifier le bon bilan de la majorité sortante.

CANAL ABANDONNÉ

En quatre semaines, une discussion sur les transports a bien émergé. L'UDF et le RPR ont stigmatisé l'abandon du canal Rhin-Rhône et des autoroutes alpines. La gauche a reproché la politique du tout-automobile et la faiblesse des transports régionaux à la majorité de droite sortante, mais elle semblait parfois gênée par le flou dans lequel baigne encore l'avenir des liaisons avec le nord de l'Europe. Le Front national, condamnant aussi l'abandon du canal et soutenant le développement des liaisons locales, a proposé la création d'une police régionale des transports. Le bilan budgétaire de l'action antérieure a aussi donné lieu à quelques accrochages. En termes régionaux, c'est un peu faible et cela n'a pas vraiment pu alimenter les confrontations dans les émissions radio ou télédiffusées, dont les candidats sont souvent sortis désabusés.

Quelques flèches décochées dans la chaleur des meetings n'ont pas non plus débridé la bataille. Fidèle à sa manière, M. Mégret a réjoui ses amis en expliquant, à propos de Michel Vauzelle, que *« certains l'appellent l'endive »*.

Mais il faut bien avouer que ce qui a le mieux réchauffé les participants au grand meeting de Jean-Marie Le Pen, c'est la chanteuse chargée de la première partie du spectacle. La tête de liste de la gauche plurielle s'est un peu moquée de François Léotard – *« Vous croyez voter pour Marseille, vous aurez Port-Fréjus »* – et de Jean-Claude Gaudin *« qui chante la pastorale dans les Alpilles »*. Mais sur ce terrain aussi l'ambiance était un peu molle, comme si, décidément, on ne pouvait plus battre ainsi les estrades.

Résultat de ces affrontements en demi-teinte, la question des alliances avec le Front national, ou de la complaisance indirecte avec lui, s'est trouvée à nouveau au centre des débats. La gauche en a fait très délibérément son cheval de bataille, accusant la droite d'être prête, *« comme elle l'a fait entre 1986 et 1992 »*, à nouer de nouveaux accords. Les dénégations de M. Léotard, dont la bonne foi n'était pas contestée, ne lèvent pas, selon ses adversaires, le soupçon : ce sont les colistiers qui pourraient trahir, et venaient à l'appui les déclarations de Jean-François Mancel ou de Jacques Blanc pour démontrer *« la porosité entre la droite et l'extrême droite »*. *« Procès d'intention »*, a riposté la droite en accusant, à son tour, la gauche d'installer ainsi le FN au cœur de la campagne.

La mobilisation des abstentionnistes reste le souci des dernières heures pour chacun des camps. Une faible participation pèserait d'autant plus lourd que les listes dissidentes pourraient troubler le jeu lors de l'élection du président du conseil régional le 20 mars.

PETITS CANDIDATS

François Léotard et ses amis doivent en effet tenir compte de petits candidats, comme Hervé-Fabre Aubrespy (MPF) dans les Bouches-du-Rhône, ou Bruno Aycard, un ancien RPR, dans le Var, tous deux partisans de l'alliance avec le FN et dont personne ne s'aventure à pronostiquer la force ou la faiblesse.

M. Vauzelle, quant à lui, craint que Lucien Weygand, président du conseil général des Bouches-du-Rhône, exclu du PS pour s'être lancé dans la bataille régionale, ne réussisse son pari d'obtenir quelques sièges, comme le lui promet un sondage. Il se garde bien de dire ce qu'il fera le vendredi fatidique, même s'il annonce qu'il se présentera à la présidence lors du premier tour. Tout laisse ainsi prévoir que c'est après le vote des électeurs que la campagne prendra sa dimension dramatique.

Michel Samson

Lionel Jospin : « Occitan et républicain »

La gauche n'est pas certaine de conquérir Midi-Pyrénées. Elle considère pourtant cette région, patrie de Jaurès, comme un élément de son patrimoine. Mais depuis que ses habitants désignent directement leurs représentants au conseil régional, ils ne lui ont jamais donné la majorité.

La droite gouverne depuis 1986, d'abord grâce à un soutien du FN, puis des « chasseurs ». Mais cette fois, les listes de ceux-ci ne sont présentes que dans cinq départements et ne pourront vraisemblablement plus prétendre tenir un rôle-charnière. Le Front national y gagnerait en pouvoir de nuisance, mais en sachant que toute alliance est impossible ici.

De leur côté, les socialistes s'attachent à gommer l'image jacobine d'un parti qui avait jusqu'à présent davantage misé sur les départements que sur la région. Face à Marc Censi (UDF-FD), le président sortant candidat à sa succession, qui multiplie les gestes en direction des tenants de la culture occitane, Lionel Jospin s'est senti obligé de se définir, mercredi 11, comme *« occitan et républicain »*. – (*Corresp.*)

En 1997, l'emploi salarié a connu une progression de 1,2 %

L'EMPLOI SALARIÉ a augmenté de 0,5 % au quatrième trimestre et de 1,2 % sur l'ensemble de l'année 1997, selon les statistiques définitives publiées jeudi 12 mars par l'Insee. Selon les chiffres provisoires de l'Unedic (le régime d'assurance-chômage), également publiés jeudi mais dont le champ d'études est sensiblement différent, l'emploi salarié a progressé de 0,5 % au dernier trimestre et de 1,4 % sur l'année. Cette augmentation trimestrielle est la cinquième consécutive.

Pour l'Insee, 154 900 emplois salariés ont été créés en un an (en solde net) et 66 900 durant le dernier trimestre, tandis que l'Unedic évalue à 189 600 et 72 300 ces créations nettes d'emplois respectivement sur l'année et le trimestre.

Des chômeurs ont chahuté des meetings politiques

UN GROUPE d'une trentaine de chômeurs s'est invité, mercredi 11 mars, à un meeting de la gauche « plurielle », à Paris, dans le 18e arrondissement, animé par Dominique Strauss-Kahn, Jean-Claude Gayssot et Daniel Vaillant. Les manifestants ont réclamé à M. Strauss-Kahn *« un débat public sur le chômage »*. Au ministre de l'économie qui leur demandait d'aller *« plutôt manifester devant le siège du CNPF »*, un représentant des chômeurs a répondu qu'il n'irait pas voter dimanche.

A Villeurbanne (Rhône), des membres d'un collectif de chômeurs ont pris la parole, mercredi soir, en ouverture du meeting UDF-RPR, auquel participaient MM. Philippe Séguin, Raymond Barre et Charles Millon. Ils ont quitté la salle, après avoir lancé des tracts, retardant le discours du maire de Lyon qu'ils ont invectivé.

DÉPÊCHES

■ **OPPOSITION : Alain Madelin, le président de Démocratie libérale,** a estimé, jeudi 12 mars, que *« le défi de l'opposition dans les temps qui viennent »* sera de *« conjuguer unité et diversité »*. *« Il y a un besoin d'unité assurément, mais il y a en même temps un fort besoin de diversité »*, a déclaré sur RTL M. Madelin, qui a cité l'exemple de *« la gauche, qui réussit à être plurielle »*.

■ **ALLIANCES : Philippe Séguin, le président du RPR,** a dénoncé, mercredi 11 mars lors du meeting de Villeurbanne, *« le pauvre piège »* tendu à la droite par ceux qui l'accusent de vouloir s'allier avec le Front national, estimant qu'*« en matière d'alliances »*, UDF et RPR sont *« plus sourcilleux que ne l'ont jamais été les socialistes avec leurs alliés les moins présentables »*.

Tarn : un candidat de droite évoque son désistement en faveur du FN

« JE VOUS LE DIS du fond du coeur, si je n'étais pas en tête des candidats de droite, je n'aurais pas honte de me désister en faveur du candidat FN Camille Fabas afin de permettre au canton de Graulhet d'être dirigé à droite. » Jean Picarel, candidat divers droite aux cantonales dans le Tarn, a écrit à ses électeurs, mercredi 11 mars. Ancien suppléant du RPR Philippe Bonnecarrère aux législatives, il avait été battu lors des précédentes cantonales par le socialiste Claude Bousquet, à la faveur d'une triangulaire avec le Front national.

En Languedoc-Roussillon, les deux candidats à la présidence sont contestés dans leurs camps

MONTPELLIER
de notre correspondant

Après avoir repris les villes de Nîmes et Sète, après avoir pratiquement réussi un « grand chelem » lors des législatives du printemps, en ne concédant à la droite qu'un siège de député – précisément, en Lozère, celui de Jacques Blanc, président sortant UDF-DL du conseil régional –, la gauche espère bien reconquérir une région perdue en 1986, lorsque le même Jacques Blanc l'avait conquise avec le soutien du Front national.

Postulant à la fonction, Georges Frêche, maire PS de Montpellier, s'est appliqué à se forger depuis plusieurs mois une image régionale. Il n'a eu de cesse de tenir des meetings dans les zones les plus reculées du Languedoc-Roussillon, parcourant des milliers de kilomètres, défendant avec vigueur les agriculteurs, pour tenter de gommer son image de « seigneur de Montpellier ».

Il a même, pour prendre ses adversaires à contre-pied, proclamé qu'une fois élu il se battrait d'abord pour Béziers, une ville de droite frappée par la crise, promettant que la capitale régionale serait reléguée au dernier rang de ses priorités.

Dans son propre camp, M. Frêche est loin, pour autant, de faire l'unanimité. Il a rejeté, dès le début de la campagne, toute idée de liste commune avec le Parti communiste dans le Gard et l'Hérault. Officiellement, il considère que des listes séparées permettront d'obtenir plus de sièges que des listes d'union dans ces deux départements.

Ce calcul cache mal une réaction viscérale. Le maire de Montpellier n'a pas admis que le PC laisse entendre qu'il pourrait diriger cette région, et que, dans cette optique, il inscrive sur sa liste gardoise Pierre Blotin, un proche de Robert Hue. *« Je n'ai pas l'habitude qu'on me marche sur la tête »*, a tonné M. Frêche.

Cette attitude a provoqué une réaction en chaîne, le PC cherchant à renforcer sa position en élaborant dans le Gard et l'Hérault des listes plurielles ouvertes à un radical de gauche, à des membres du Mouvement des citoyens, et même à un écologiste. Autant de candidats qui présentent avant tout la caractéristique d'être hostiles au maire de Montpellier. Un clivage séparant les supporters et les détracteurs de Georges Frêche s'est donc superposé à la traditionnelle opposition gauche-droite.

Le PC prendra-t-il le risque de faire perdre la région à la gauche en ne soutenant pas la candidature du maire de Montpellier ? Son attitude dépendra sans doute d'une décision nationale. Mais si certains à gauche n'excluent pas cette hypothèse, M. Frêche se dit persuadé que *« le parti des fusillés ne fera jamais tomber cette région dans les mains de la droite alliée au Front national »*.

Probablement minoritaire au soir du scrutin, M. Blanc devra, en effet, trouver des alliés pour construire une majorité, car il a d'ores et déjà prévenu qu'il sera candidat à sa propre succession, se présentant pour la faciliter dans l'Hérault et non dans son département d'implantation. Or, s'il jure qu'il ne passera aucun accord avec le parti de Jean-Marie Le Pen, il explique, dans le même temps, qu'il *« ne le diabolisera pas »*, n'excluant pas, implicitement, d'être reconduit à la présidence de la région grâce à des voix d'extrême droite.

DEUX INCONNUES

Cette hypothèse comporte cependant deux inconnues. D'abord, rien ne dit que des proches de Philippe Séguin, comme Stéphan Rossignol, jeune responsable départemental du RPR en bonne place sur la liste de M. Blanc, le suivront dans une démarche qui contredit la ligne nationale du parti gaulliste. Rien ne dit non plus que le Front national acceptera de soutenir M. Blanc sans contrepartie.

Jean-Claude Martinez, tête de liste FN dans l'Hérault, qui a des visées sur la ville de Sète et qui cherche à policer son image, envisage bien la possibilité d'*« une gestion technique »* de la droite alliée au FN, grâce à *« un accord scellé dans les urnes »*. Mais les contours d'une telle collaboration sont encore flous. Et l'entente à ce sujet est loin d'être parfaite au sein des frontistes régionaux.

Toutes ces incertitudes rendent l'élection plus ouverte qu'elle ne paraît. Même si les socialistes pensent qu'ils n'ont jamais été aussi proches du pouvoir régional.

Jacques Monin

Une bataille de Girondins

Depuis la retraite de Jacques Chaban-Delmas, il n'y a plus de duc d'Aquitaine. La gauche socialiste espère en profiter pour conquérir une région longtemps marquée par le radicalisme. L'absence contrainte d'Henri Emmanuelli lui complique la tâche ; lui seul avait réussi à fédérer les baronies locales.

Son successeur comme candidat à la présidence, Alain Rousset, maire de Pessac dans la banlieue bordelaise, s'oppose à un autre élu girondin, Jacques Valade, sénateur RPR et président sortant. Cette confrontation ne satisfait guère les responsables des autres départements, qui ont toujours été rétifs devant la toute-puissance d'une ville qui, de plus, est loin d'être au meilleur de sa forme économique.

Alain Juppé, quand il était premier ministre, avait *« câliné »* les chasseurs, puissants dans cette région. Mais, replié dans sa mairie, il ne participe guère à cette campagne, même s'il devait tenir, jeudi 12 mars, un meeting avec Nicolas Sarkozy sur le bassin d'Arcachon.

JUSTICE Recevant, mercredi 11 mars, Lionel Jospin et Elisabeth Guigou à l'Elysée pour une réunion de travail, Jacques Chirac a *« approuvé l'orientation générale »* de l'avant-projet de loi constitutionnelle et des deux avant-projets de loi organiques sur le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) et le statut du parquet. ● LE PRÉSIDENT de la République a de la sorte mis fin au conflit feutré qui l'opposait au gouvernement et qui avait suscité l'inquiétude des syndicats de magistrats. ● RENDANT un avis conforme engageant le choix des pouvoirs publics, le CSM, dont la composition sera largement modifiée, devrait donc bientôt disposer de pouvoirs accrus en matière de nomination des magistrats du parquet. ● CONCERNANT la mise en responsabilité des magistrats, les syndicats ont mal accueilli une disposition de la réforme du code disciplinaire de la magistrature.

Le chef de l'Etat et le gouvernement tombent d'accord sur la réforme du CSM

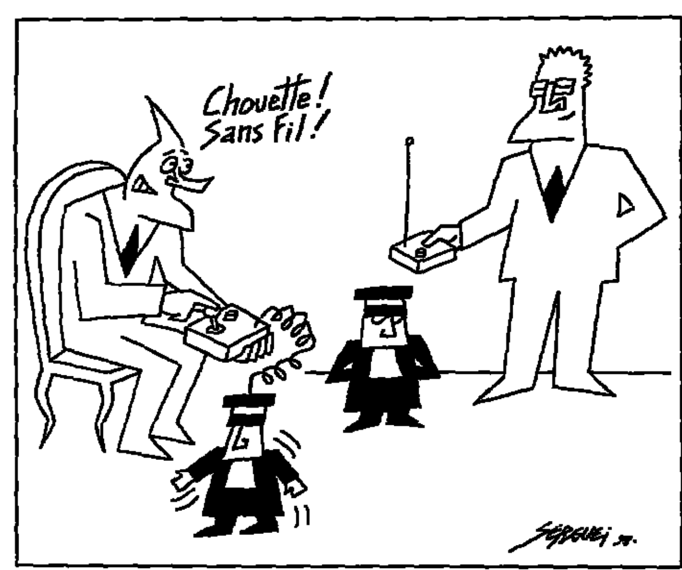
La réforme de la justice s'engage sous des auspices consensuels : M. Chirac a « approuvé l'orientation générale » des avant-projets de loi sur le Conseil supérieur de la magistrature et le statut du parquet qu'étaient venus lui présenter M. Jospin et Mme Guigou

L'HEURE est à l'apaisement entre l'Elysée et le gouvernement sur la réforme de la justice. Mercredi 11 mars, Jacques Chirac a *« approuvé l'orientation générale »* de l'avant-projet de loi constitutionnel et des deux avant-projets de loi organiques sur le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) et le statut du parquet, qu'étaient venus lui soumettre Elisabeth Guigou et Lionel Jospin lors d'une réunion de travail. Tout en faisant *« un certain nombre de remarques »* sur les textes qui lui ont été présentés, le président de la République a avalisé l'idée d'une réforme du parquet. Cet accord de principe était indispensable pour que la réforme voit le jour, le président de la République étant, aux termes de la Constitution, le maître d'œuvre des révisions constitutionnelles.

Le gouvernement se félicite d'autant plus de cette nouvelle convergence de vues que le principe d'une réforme avait paru, un temps, hypothéqué. Un conflit feutré l'opposait en effet à l'Elysée sur le Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Chargé de rendre un avis sur la plupart des nominations de magistrats, le CSM est le pivot de la réforme préparée par Mme Guigou. C'est grâce à cette instance renouvelée et dotée de pouvoirs accrus que les garanties de nominations des magistrats devraient être renforcées.

Le mandat des membres actuels du CSM s'achevant le 4 juin, des élections doivent théoriquement avoir lieu au printemps dans les juridictions afin de désigner ses nouveaux membres. Mais, afin d'éviter un scrutin qui deviendrait rapidement caduc avec l'adoption de la réforme constitutionnelle et l'organisation de nouvelles élections, le gouvernement souhaitait proroger d'un an le mandat du conseil. L'Elysée s'était opposé, fin janvier, à toute prorogation du mandat du CSM, arguant que cette mesure semblait préjuger des décisions du Parlement sur la réforme.

Il n'en fallait pas plus pour que le projet paraisse enterré. Devant l'accumulation de retards, les principaux syndicats de magistrats avaient dénoncé publiquement, le 25 février, la *« panne »* de la réforme. *« Quel revirement soudain ou quelle frayeur subite explique que la prorogation du mandat du CSM actuel en prévision de la réforme ne soit plus à l'ordre du jour ? Pourquoi est-il urgent d'attendre ? »*, s'interrogeait Valery Turcey pour l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée), tandis que Jean-Pierre Boucher, président du Syndicat de la magistrature (SM, gauche), demandait à Jacques Chirac et à Lionel Jospin *« de traduire en actes* [leurs] *déclarations d'intention »* (*Le Monde* du 26 février).



La réunion de travail du mercredi 11 mars vient clore cette période de tensions. En déclarant, par la voie de sa porte-parole, Catherine Colonna, qu'il *« approuvait l'orientation générale de ces textes »*, Jacques Chirac ouvre la voie à la réforme constitutionnelle du CSM, qui n'aurait pu voir le jour sans son aval. Après avoir pris en compte les quelques *« remarques »* du président de la République, qui ne remettent pas en cause l'équilibre général des avant-projets, le gouvernement devrait présenter dans les prochaines semaines, en conseil des ministres, le projet définitif de loi constitutionnelle et les deux projets de loi organiques portant réforme du CSM et du statut du parquet.

LEVIER IMPORTANT

Aux termes de ces textes, le CSM devrait disposer de pouvoirs accrus en matière de nomination des magistrats du parquet, susceptibles de leur garantir une plus grande indépendance à l'égard du pouvoir. Le CSM, à qui échappe aujourd'hui les nominations de procureurs généraux et qui ne rend qu'un avis simple pour les nominations des procureurs, devrait rendre désormais un avis conforme, engageant le choix des autorités, pour l'ensemble des magistrats du parquet. Le garde des sceaux conservera toutefois un levier important sur cette architecture, en gardant le pouvoir de proposition de nomination de l'ensemble des parquetiers.

En contrepartie de ces nouvelles prérogatives, la composition du CSM, réuni en une formation unique, devrait être largement modifiée. Pour éviter tout risque de corporatisme, les membres extérieurs au corps judiciaire, minoritaires aujourd'hui, deviendront majoritaires dans le nouveau conseil. Au nombre de onze, ils seront nommés par le président de la République et les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat. Les plus hautes institutions de l'Etat seront également représentées. Les dix autres membres du conseil, issus de la magistrature, seront élus par leurs pairs selon un scrutin intégrant une part de proportionnelle.

L'autre volet de la réforme présentée à Jacques Chirac concerne la mise en responsabilité des magistrats. Le président de la République avait déjà insisté sur ce point, soulignant devant la Cour de cassation, le 9 janvier, que *« la responsabilité du juge (...) est le corollaire de* [son] *indépendance »*. Le projet de réforme du gouvernement institue ainsi, dans le ressort des cours d'appel, des commissions d'examen des réclamations des justiciables, chargées de traiter, avant renvoi devant le garde des sceaux, des plaintes de toute personne qui s'estimerait lésée par le comportement d'un magistrat. Cette procédure, qui peut déboucher sur une sanction, participe du renforcement du code disciplinaire de la magistrature. Le projet de réforme prévoit d'ailleurs d'appliquer une sanction aux magistrats qui ne respecterait pas les directives générales de politique pénale. Cette mesure, qui suscite déjà de fortes réticences chez les magistrats, n'a pas soulevé d'opposition de la part du président de la République.

La réunion de travail de mercredi 11 mars, en débouchant sur un accord entre le président de la République et le gouvernement, a suscité la satisfaction des deux parties. Pour le gouvernement, une ombre persiste cependant au tableau : l'Elysée n'a pas l'intention de revenir sur son refus de prorogation du mandat de l'actuel CSM. On s'achemine donc vers l'élection d'un CSM qui, si la réforme constitutionnelle est adoptée, sera balayé par un conseil rénové quelques mois plus tard.

Cécile Prieur

Cinq mois de débats

● ***29 octobre 1997.*** Elisabeth Guigou présente en conseil des ministres sa communication sur la réforme de la justice. Le texte évoque à la fois la modification des liens unissant le garde des sceaux aux parquets, la réforme constitutionnelle du Conseil supérieur de la magistrature, la modification du rôle du juge d'instruction et la refonte de la carte judiciaire. Le président de la République, Jacques Chirac, qui considère ces propositions comme *« une première étape »*, demande au gouvernement, sans plus de précisions, d'*« aller plus loin »*.

● **6 décembre.** Lors de l'assemblée générale de l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite), Georges Fenech estime qu'*« il n'y a pas de consensus entre le chef de l'Etat et le gouvernement »* sur la réforme de la justice. Il demande au président de la République de prendre position sur le sujet.

● ***9 janvier 1998.*** Devant la Cour de cassation, M. Chirac, qui estime que l'indépendance du parquet paraît *« perdre de son attrait au point que seuls ses détracteurs semblent aujourd'hui s'exprimer »*, souhaite que *« le débat se poursuive »*.

● **Fin janvier.** L'Elysée s'oppose au projet du gouvernement de proroger d'un an le mandat actuel du Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Cette décision est interprétée comme une volonté de freiner la réforme.

● ***25 février.*** L'Union syndicale des magistrats (USM, modérée) et le Syndicat de la magistrature (SM, gauche), qui ont recueilli plus de 85 % des suffrages des magistrats lors des dernières élections professionnelles, suspectent le président de la République de *« revirement »* à propos de la réforme de la justice. Ils demandent à M. Chirac et au premier ministre Lionel Jospin de *« traduire en actes leurs déclarations d'intention »*.

● **4 mars.** Devant l'Assemblée nationale, Mme Guigou affirme que les engagements pris à l'automne seront tenus. *« La réforme est en marche et le calendrier sera respecté*, déclare t-elle. *Le gouvernement honorera ses engagements parce que la réforme de la justice est indispensable à la vie publique.* (...) *C'est une exigence démocratique. »*

● **11 mars.** Le gouvernement présente au président de la République un avant-projet de loi constitutionnelle et deux avant-projets de loi organiques portant réforme du CSM et du statut du parquet. *« L'orientation générale »* des textes, qui ne confèrent qu'une autonomie relative au parquet, est finalement *« approuvée »* par l'Elysée.

Jean-Yves Haberer a été mis en examen pour « complicité de banqueroute par moyen ruineux »

LE PRÉSIDENT du Crédit Lyonnais de 1988 à 1993, Jean-Yves Haberer, a été mis en examen, mercredi 11 mars, par le juge d'instruction toulousain Laurent Nion pour *« complicité de banqueroute par moyen ruineux »* dans le cadre du rachat, en 1992, de la société Escoulan par le groupe Marland soutenu par Altus Finance, filiale à 100 % de la banque publique (*Le Monde du 12 mars*). Cette mesure lui a été notifiée dans le bureau du magistrat après plusieurs heures de garde à vue, en sa qualité de président d'Altus.

Celui qui fut directeur du Trésor de 1979 à 1982, directeur de cabinet de Michel Debré aux affaires étrangères et le père de la réforme bancaire de 1966-1967 qui donna naissance à la BNP, l'UAP, aux AGF et au GAN, se voit reprocher sa coresponsabilité dans le soutien à une série de renflouements d'une opération vouée, selon le juge, à la faillite.

Selon son avocat, le bâtonnier du barreau de Toulouse Bertrand Désarnaut, Jean-Yves Haberer *« a contesté absolument toute responsabilité compte tenu des attributions réelles qu'il pouvait exercer, Altus étant une société qui avait près de cinquante filiales »*. *« Il s'étonne*, a-t-il ajouté, *qu'on n'ait pas employé une procédure, peut-être plus appropriée, celle de témoin assisté, d'autant plus qu'il est à la retraite. Dans cette affaire, il maintient que c'est aujourd'hui seulement qu'il entend pour la première fois le mot de M. Escoulan. »*

François Marland et son directeur général, Parick Leceerf, tous deux déjà mis en examen, ambitionnaient de créer, au début des années 90, un grand de la distribution *via* une filiale appelée Disco qui concentrait, sur tout le territoire, des grossistes en produits alimentaires. A Toulouse, la société Escoulan, en dépôt de bilan depuis la fin 1991, correspondait tout à fait à ce type de cible. Faute de moyens, M. Marland avait fait appel à son actionnaire, Altus Finance, en souscrivant à la totalité d'une émission de 250 millions de francs d'obligations convertibles par la Financière Marland.

Un an plus tard, il est avéré que l'affaire Escoulan n'est pas viable. Les engagements d'Altus envers Marland sont passés de 100 à 750 millions de francs. Le directeur d'Altus, Jean-François Hénin, également mis en examen dans ce dossier pour « complicité de banqueroute », confie alors l'opération à quatre hommes d'affaires, Gilles Silberman, Gilbert Wahnich, Jean-Pierre Andrevon et Franck Ullman après avoir écarté François Marland et racheté le groupe Disco *via* des fonds hollandais financés à hauteur de 1,5 milliard de francs.

La mise en cause de M. Haberer par le juge Nion s'appuie, notamment, sur une note, datée du 25 septembre 1997, adressée à M. Hénin par l'ancien président du Crédit lyonnais pour expliquer à la justice le contexte de cette affaire. *« Je me souviens combien il vous a été difficile de trouver une solution qui soit le moindre mal, et que vous avez évoquée à un conseil d'administration d'Altus Finance, ce que le procès verbal doit avoir retracé »*. *« A cette époque, d'ailleurs*, ajoute-t-il, *le gouvernement, ému de la crise conjoncturelle sans précédent depuis la guerre qui frappait l'économie française et en particulier les PME, recommandait avec insistance au secteur public de ne pas ajouter de la crise à la crise. En prenant les mesures qui, à ce moment, ont permis de sauver le groupe et la plupart des emplois, comme le souhaitaient les pouvoirs publics qui ont été à votre contact, vous avez manifestement agi conformément à cette ligne générale. »*

Le juge Nion paraît vouloir identifier tous les niveaux de responsabilité

Pour illustrer sa démonstration, le juge toulousain semble s'être également reposé sur le rapport de la COB sur Altus, transmis par le tribunal de grande instance de Paris qui gère l'essentiel des procédures judiciaires liées à la banque publique. De cette petite affaire – au regard des 70 à 120 milliards de francs de pertes pour *« erreur de gestion »* accumulées dans l'ensemble de l'affaire du Crédit lyonnais – le magistrat paraît vouloir identifier tous les niveaux de responsabilité.

Cette démarche, qui vaut sa première mise en examen à Jean-Yves Haberer, inquiète les personnalités qui exercèrent, à l'époque, la tutelle du Crédit lyonnais. Non seulement la note de M. Haberer du 25 septembre, communiquée au juge, pour sa défense, par M. Hénin, désigne, au travers des *« pouvoirs publics »*, le ministère des finances, mais d'autres documents attestent du rôle actif joué par la direction du Trésor dans le soutien apporté au groupe Marland.

En réponse à plusieurs courriers des sociétés hollandaises Horbeam investments et Pancho investments financées par Altus, datés des 15, 16, et 18 décembre 1992, faisant état de la volonté de racheter, pour 750 millions de francs, les sociétés du groupe Marland, la direction du Trésor, dans une note signée par André-Jean Olivier, avait donné le feu vert à cette tentative de sauvetage. *« J'ai l'honneur de vous faire connaître*, indique-t-il, *que pour cette opération, le ministre renonce à son droit d'ajournement. [...] Il y aura lieu de me rendre compte de cet investissement. »*

Avant cet accord, Christian Noyer, alors numéro deux de la direction du Trésor qui était dirigée par Jean-Claude Trichet, actuel gouverneur de la banque de France, avait été lui-même avisé des détails de l'opération Marland. Dans une lettre du 17 décembre 1992, adressée à M. Noyer, Claude-Eric Paquin, directeur général adjoint d'Altus Finance résumait les points abordés lors de leur rencontre, en compagnie de Jean-Pierre Andrevon, un des quatre hommes d'affaires auxquels Jean-François hénin avait fait appel pour reprendre, *via* des fonds hollandais, le groupe Marland. *« Vous nous avez interrogés sur les conditions, modalités, etc. de cette opération. Le projet de reprise qui vous a été présenté se fait avec l'accord des partenaires financiers actionnaires de Marland distribution et Disco : Altus Finance ayant pris l'initiative de cette reprise. [...] Le montage qui vous a été présenté entraîne, pour les partenaires financiers, certaines dépréciations qui seront constatées sur l'exercice 1992. »*

Jacques Follorou

Un ancien animateur de radio jugé pour harcèlement sexuel

ALAIN VILLENEUVE est incorrigible. Alors qu'il comparaît, mercredi 11 mars, devant la 14e chambre du tribunal correctionnel de Bobigny (Seine-Saint-Denis) pour *« injures à caractère raciste ou discriminatoire »* et pour *« harcèlement et atteintes sexuels »*, le prévenu n'a que faire des rappels à l'ordre de la présidente Sylvie Fontanille. A tout moment, il interrompt, il interpelle ceux qui sont venus le soutenir. Cet ancien animateur – sous le nom de Jean-Philippe Allain – d'une radio périphérique amuse la galerie, oubliant sans doute que les faits qui lui sont reprochés peuvent lui valoir dix ans d'emprisonnement. De 1992 à 1994, alors qu'il dirigeait l'European Broadcasting School (EBS) de Montreuil (Seine-St-Denis), une école privée de formation aux techniques audiovisuelles et d'animation, il aurait proféré des propos racistes à l'encontre de certains élèves, et surtout il aurait profité de son statut pour imposer à des étudiants des actes à caractère sexuel.

Sous couvert d'une initiation à la sophrologie censée permettre la découverte du plaisir et la sensibilisation aux questions de communication, il aurait pratiqué des attouchements, des caresses, voire, selon certains élèves, des séances de masturbation. Adepte du naturisme et revendiquant son homosexualité, Jean-Philippe Allain n'hésitait pas, semble-t-il, à se promener uniquement vêtu d'un tee-shirt.

Devant le tribunal, l'ancien animateur reconnaît les faits mais ne leur confère pas la connotation sexuelle que ses élèves leur attribuent. Les massages, les séances de relaxation ou de sauna, les savonnages sous la douche étaient une manière de *« dégourdir »* les esprits un peu *« coincés »*, qui sans cela n'auraient jamais pu, à l'en croire, exercer une profession dans l'audiovisuel. *« C'est un métier de pute, dirigé par des putes, dans un monde de putes »*, avait-il coutume de lancer à ses élèves en forme de boutade. *« Ceux qui sont nés avec leur slip sont moins à l'aise »*, suggère Jean-Philippe Allain. Le prévenu conteste les accusations de racisme.

Pour expliquer pourquoi ils n'avaient pas osé s'opposer aux demandes de leur directeur, les parties civiles sont venues dire à la barre que celui-ci exerçait une sorte de chantage. Pour des élèves qui avaient payé entre 30 000 et 40 000 francs de frais de scolarité, le silence valait mieux que le renoncement à la perspective du stage de fin d'année.

Dans un réquisitoire équilibré, le procureur de la République, André Gérinier, estime qu'il y a eu des *« exagérations des deux côtés »*. Plutôt que d'injures raciales, il préfère parler de *« dérapages verbaux à connotations racistes »*. En revanche, s'agissant des accusations de harcèlement sexuel, André Gérinier enfonce le clou : *« Vous avez profité de votre situation pour extorquer des plaisirs personnels, vous vous êtes servi de ces élèves comme de chair humaine. »* *« Les hommes qui ont subi cela ne s'en relèvent jamais »*, conclut-il avant de réclamer une peine d'un an d'emprisonnement. Le procès devait s'achever, jeudi, avec la plaidoirie de la défense.

Acacio Pereira

Me Blet passe au crible la défense de ce « résistant du débarquement »

L'avocat s'est fondé sur les documents mis en avant par l'accusé lui-même pour y puiser « tous les éléments du crime contre l'humanité ». Pour sa part, Me Gérard Welzer a rejoint Me Arno Klarsfeld dans sa demande d'une peine inférieure à la réclusion criminelle à perpétuité

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Est-ce la fatigue ? Est-ce l'accablement ? Maurice Papon, des minutes durant, paraît absent, n'écoute plus, ne regarde plus, tassé dans son fauteuil, le visage enfoui dans ses mains. Face à lui, mercredi 11 mars, les avocats de la partie civile continuent de se succéder. Ce jour, ils sont sept. Leurs mots s'arriment les uns aux autres, s'accumulent, en un immense et long réquisitoire, qui accable l'accusé. Les journées comptent double. Matin et soir : plus de huit heures de plaidoiries. Avec, chacun son style, chacun son thème et chacun sa partie.

Il y a ceux qui, comme Me Stéphane Lilti, pour l'Union des étudiants juifs de France, ont choisi de suivre leur texte, au pupitre, pour minutieusement décortiquer l'écorce juridique du dossier : *« Le fait que Maurice Papon signe pour le préfet régional n'enlève rien à sa responsabilité pénale* (...). *Les actes du service des juifs sont les siens* (...). *Même si l'on devine plus sa signature qu'on ne la voit. »*

Il y a ceux, qui, comme Me Gérard Welzer, ont voulu se jeter dans


Me Raymond Blet.

l'arène, au pied des jurés. Les caméras qui enregistrent le procès pour l'Histoire ont peine à le suivre. *« Le crime de l'envahisseur Barbie était facile à juger, celui du milicien Touvier n'était pas difficile. Celui du haut fonctionnaire Papon renvoie à notre conscience collective. Il est plus difficile à juger. »* Me Welzer est de ces avocats, nombreux, que Maurice Papon appelait *« intermittents du procès »*, pour lesquels il fait le faux absent, noircit son bloc-notes. En retour, l'avocat se charge de l'orgueil du grand commis de l'Etat : *« Je considère que votre carrière est une tache dans notre République. »* Il laisse entendre qu'il rejoint Me Arno Klarsfeld dans sa demande de peine inférieure à la perpétuité.

Enfin, il y a Me Raymond Blet. Les interventions de cet avocat *scrupuleux, assidu et discret, ont* rarement été superflues pendant les débats. Me Blet, qui représente l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance (Anacr), indique qu'il *« ne donnera pas son sentiment sur la peine »*, mais il précise que les membres de l'Anacr attachent *« beaucoup de prix »* à la *« sanction symbolique »* que constituerait, consécutivement à une condamnation, la perte des décorations de l'accusé.

Pétri du dossier, Me Blet attaque la défense sur son terrain. Et sous trois angles. Tout d'abord, le livre de Me Jean-Marc Varaut consacré au procès du maréchal Pétain, publié en 1995. Dans cet ouvrage, passé au crible, l'avocat note que le conseil de l'accusé reconnaît que *« la discrimination antijuive est bien le fait de Vichy, sans diktat allemand ». « Une législation autonome,* martèle-t-il à l'adresse des jurés. *C'est cette France-là qu'il vous faut juger ! »*

Puis il vilipende, par avance, les thèses de la défense : l'interposition de l'administration française dans les déportations des juifs ? *« C'est du révisionnisme ! »* Me Varaut ne bronche pas. La participation des juifs à la gestion du camp de Drancy ? *« Vous atteignez l'ignoble ! »* Et puis : *« Heureusement, vous avez reculé. »* Me Varaut opine de la tête.

LES « PETITES ŒUVRES »

Alors, Me Blet s'en prend au « livre bleu » des experts, nommés lors de la première instruction, annulée en 1987 (*Le Monde* du 19 février). Contrairement à la défense, qui l'a maintes fois utilisé, il y puise de quoi asseoir *« tous les éléments du crime contre l'humanité »*. Ainsi que les arguments pour mettre à bas la thèse du sauvetage des juifs avancée par Maurice Papon. Sur les 130 radiations revendiquées comme des sauvetages, rappelle-t-il, 21 ont abouti à des internements et 14 à des déportations.

Enfin, il désintègre la récupération, par la défense, à son profit, de la sentence du jury d'honneur : *« Pour les cinq grands résistants* [qui le composaient], *Maurice Papon a commis des actes contraires à la conception qu'ils se faisaient de l'honneur. Dire cela, pour des résistants, c'est très fort, car l'honneur, pour des gens de cette période, c'était quelque chose de sublime. » « Maurice Papon n'a pas été résistant,* dit-il donc, *ou alors, peut-être, de la vingt-troisième ou vingt-quatrième heure* (...). *Nous ne pouvons pas accepter que d'authentiques résistants aient déporté des juifs. »* S'il rejette l'appartenance de l'accusé au réseau Jade-Amicol, Me Blet concède, cependant, *« le doute »* sur le reste des services rendus – des *« petites œuvres »*, selon lui. *« Un honorable correspondant ? Et pourquoi pas ? Qu'est-ce que ça change ? C'est par intérêt, par opportunisme, qu'il a changé. »* Et, observant Maurice Papon : *« Vous êtes un résistant du débarquement. »*

Alors, il livre ce regret : n'avoir pas compris *« ce processus intellectuel et sociologique qui conduit un fonctionnaire à vendre son âme, à troquer avec l'Etat son libre arbitre au point de ne plus vouloir disposer de son pouvoir de jugement »*. Et il remarque : *« En juillet 1942, avez-vous dit que* [la première demande de rafle] *fut pour vous "un coup de tonnerre dans un ciel bleu". »* Il gronde : *« Mais n'étaient-ce pas déjà des nuages noirs que le statut des juifs, l'aryanisation, les assignations à résidence, le port de l'étoile jaune, la mention juif sur les cartes d'identité ? »*

A nouveau, il regarde Maurice Papon, toujours faussement absent. *« On arrive non pas à une sympathie, mais à acquérir un certain respect* [pour l'accusé]. *C'est quelqu'un pour qui j'ai de la compassion. Il a une superbe, on peut l'admirer. Mais c'est quelqu'un qui fait peur par son absence d'humanité. Cinq mois d'audience nous ont laissés dans l'attente d'un regret. »* Il se tourne vers les jurés : *« Sans doute votre verdict n'effacera pas le nº 41 796 sur le bras d'André Balbin* [survivant déporté à Auschwitz-Birkenau de 1942 à 1945, *Le Monde* du 14 février]. *Mais au moins, il fera en sorte qu'il pourra le porter la tête haute, sans rougir de son pays. Vous jugez au nom du peuple français. Vous le pouvez, vous le lui devez. »* Maurice Papon, tête baissée, est maintenant affairé.

Jean-Michel Dumay
Dessin : Noëlle Herrenschmidt

La prise de conscience tardive des Néerlandais

VU DE L'ÉTRANGER
Ni la reine ni les corps constitués n'ont présenté d'excuses

LA HAYE
de notre correspondant

« Pourquoi y a-t-il eu relativement plus de juifs déportés des Pays-Bas que de Belgique ou de la France, autrement plus antisémite ? » Cette question, posée par l'historien et politicologue David Barnouw dans le magazine *Vrij Nederland*, revient souvent dans le travail de ses confrères néerlandais. Pourquoi en effet 107 000 juifs ont-ils été envoyés vers les camps ? Comment ont réagi les Néerlandais au retour d'à peine 5 200 d'entre eux, 18 000 seulement ayant échappé à la déportation ?

Les Pays-Bas n'ont pas connu de gouvernement collaborationniste. En mai 1940, le gouvernement et la Maison royale ont fui à Londres, laissant en place un appareil administratif en excellent état de marche. En outre, *« les Allemands considéraient les Pays-Bas comme appartenant à la sphère germanique. D'une part, cela facilitait les contacts, mais, en contrepartie, les occupants voulaient que l'ordre nazi s'installe plus rapidement qu'ailleurs »*, explique David Barnouw dans son bureau de l'Institut royal de documentation sur la guerre (RIOD), à Amsterdam.

Les fonctionnaires ont-ils collaboré ? *« Oui, et la police aussi »*, reconnaît-il, en rappelant cette constante du caractère national : *« Les Néerlandais respectent l'ordre, et les détenteurs du pouvoir. La collaboration des hauts fonctionnaires a servi d'exemple aux couches inférieures de l'administration. »* La police a activement participé aux rafles. *« Le commissaire en chef d'Amsterdam s'y rendait en personne. Ailleurs, certains policiers arrêtaient cinquante juifs et en laissaient échapper deux. Cela leur a permis, après la guerre, de clamer leur bonne foi »*, ajoute David Barnouw, en notant aussi les actes de bravoure de certains corps, comme à Enschede où *« les forces de l'ordre ont prévenu et sauvé une partie de la communauté juive »*.

A la Libération, environ 150 000 Néerlandais ont été arrêtés pour actes de collaboration. Les tribunaux ont prononcé 140 condamnations à mort, mais une centaine de personnes ont été graciées. *« Plus le temps passait, moins les peines étaient élevés. »*

Quelques juifs ont même été inquiétés. Ils faisaient partie du « Conseil juif », organisme encouragé par l'Allemagne qui *« voulait un interlocuteur dans la communauté »*. Depuis, certains aux Pays-Bas affirment que le Conseil a préféré faire d'abord déporter le prolétariat juif pour sauver les plus riches d'entre eux. *« Il n'y a pas eu à proprement parler de conscience de classe,* affirme David Barnouw, *mais chacun cherchait à sauver sa peau. »*

La Libération marque aussi le retour des juifs. Après des années de propagande antisémite, le gouvernement a refusé de faire une distinction entre ses administrés. L'idée, moralement défendable, s'est cependant traduite dans les faits par une *« terrible froideur »* de l'Etat à l'égard des anciens déportés.

LE « CAMPS DES BONS »

Parallèlement, la nécessité de reconstruire le pays a été le sentiment prédominant. L'étude de la guerre est laissée aux historiens. L'un d'entre eux, Lou De Jong, a écrit une somme sur la période. *« Mais qui, à part un petit groupe, a lu ces dizaines de milliers de pages ? »*, demande David Barnouw. Il ne faut pas pour autant croire que le silence s'est fait : de nombreux ouvrages sont parus, des films et des documentaires ont été produits. Pourtant, *« dans les années 50, l'idée régnait aux Pays-Bas que presque tout le monde avait appartenu au camps des bons, seule une poignée était du mauvais côté de la barrière »*, remarque Sietse Van der Zee, ancien rédacteur en chef du quotidien issu de la résistance, *Het Parool*.

La reine Wilhelmine restera discrète sur la tragédie qui a ravagé la communauté juive néerlandaise, et il faudra donc attendre un célèbre discours de sa fille, la reine Beatrix, lors d'un voyage en Israël en 1995, pour entendre rappeler ces vérités : c'est aux Pays-Bas que le prix de l'Holocauste a été le plus fort, et la facture aurait été moins élevée sans une dose de collaboration locale.

Pour autant, ni la reine ni les corps constitués n'ont présenté des excuses, comme cela s'est vu en France. Récemment, un représentant de la communauté juive a réclamé de telles paroles aux syndicats de policiers. Le refus ne s'est pas fait attendre, au motif que cela porterait préjudice aux « bons » éléments qui ont refusé de collaborer. Les excuses ne sont pas d'actualité aux Pays-Bas : il y quelques années, Beatrix, en voyage en Indonésie, a ainsi refusé de demander pardon pour les sanglantes opérations de police menées pour entraver la marche vers l'indépendance de l'ancienne colonie.

Alain Franco

CHAMPAGNE-ARDENNE

Le renouveau économique passe par l'autoroute et le TGV

Comment marier quatre départements géographiquement éparpillés, aux métiers et aux savoir-faire différents, sans passé historique partagé ? Des signes d'identité et de dynamisme commun commencent cependant à apparaître, grâce notamment à l'amélioration des voies de communication

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
de notre envoyée spéciale

« Personne ne vous dira jamais qu'il est champardennais. » La remarque a beau blesser les responsables du conseil régional de Champagne-Ardenne, elle marque bien que cette région a été bâtie par défaut, après que les pouvoirs publics eurent dessiné ses voisines, la Lorraine, la Picardie, la Bourgogne et l'Ile-de-France. Cette drôle de chaussette est demeurée une entité éclatée entre quatre départements – les Ardennes, la Marne, la Haute-Marne et l'Aube – aux identités fort différentes. Quelle fusion possible entre une Champagne dont le nom évoque le vin des jours heureux et des Ardennes plus connues pour leurs champs de bataille, leurs usines qui ferment et leurs inondations ? *« C'est dur d'exister entre deux pôles comme Paris et Strasbourg et un bassin lorrain qui envoie à chaque fois deux ministres siéger à Matignon et est financièrement largement arrosé par Bruxelles »*, fait remarquer un responsable du conseil régional.

Pourtant, des signes de renouveau économique fleurissent du nord au sud de ce territoire long de 350 kilomètres. La région, qui, il y a cinq ans à peine, se voyait menacée, au centre, par une satellisation vers l'Ile-de-France et, au nord, par un enfouissement dans la crise, commence à recueillir les fruits de ses efforts d'ouverture. La Banque de France a noté un volume des investissements à la hausse après plusieurs années de baisse. La réalisation d'infrastructures lourdes de communication a largement contribué à cet essor : pas moins de quatre autoroutes au sud de Reims et une ligne de TGV, le TGV-Est, qui traversera la Marne. Les entreprises étrangères ont commencé à prendre goût à une localisation à deux heures de la région parisienne, son engorgement en moins : selon l'Insee, elles représentent 20 % des établissements industriels et 36 % des investissements.

Le bond le plus significatif a été fait par l'Aube. Ce département, du fait de la crise du textile, qui a longtemps constitué le seul secteur industriel, a perdu 15 000 emplois en quinze ans. Mais la réalisation de deux autoroutes depuis 1995 a eu un effet bénéfique dans l'implantation de petites entreprises de diversification. Après une restructuration douloureuse, l'industrie textile joue encore un rôle essentiel avec le développement des magasins d'usine – quelque 65 000 mètres carrés –, devenus de *« petits produits de tour operators »*.

L'agroalimentaire, qui constitue une locomotive économique, a cherché à se diversifier, à l'image du groupe de meunerie Soufflet, premier exportateur français de céréales, qui a développé une production non alimentaire comme les émulsifiants pour la cosmétique ou les biocarburants. La création de l'université technologique de Troyes a encouragé cette tendance à l'innovation. *« Le département de l'Aube est celui qui a le plus bougé depuis un an »*, reconnaît Gabriel Francart, de la chambre régionale de commerce et d'industrie. L'implantation d'entreprises étrangères comme Cartiera Lucchese, dont les activités dans la production de papier domestique devraient créer trois cent cinquante emplois en 1999, en sont les premiers signes. Deux autres sociétés italiennes sont attendues cette année.

La Marne n'est pas en reste. Solidement ancré sur ses terres agricoles et son vignoble de prestige, le département a continué à développer ses pôles d'excellence sur ses grandes terres crayeuses de céréales et de betteraves. Les grosses coopératives ont amorcé un début de diversification : 16 000 hectares ont été dévolus à la production de pommes de terre, amenant l'installation de l'industriel américain Mac Cain, gros spécialiste de la frite. Les céréaliers sont à l'initiative de pas moins de huit projets collectifs de porcheries industrielles, actuellement à l'étude.

Quelle fusion possible entre une Champagne dont le nom évoque le vin des jours heureux et des Ardennes plus connues pour leurs champs de bataille ?

Mais, promis juré, pas question de faire comme en Bretagne : *« On a prévu des surfaces d'épandage suffisantes et des haies pour intégrer les bâtiments au paysage »*, assure Jean-Claude Mithouard, directeur de la chambre régionale d'agriculture. Enfin, un pôle de recherche agronomique, Europol'agro, a été lancé en liaison avec les viticulteurs, l'INRA et l'université de Reims.

De son côté, si elle demeure florissante avec 270 millions de bouteilles vendues, la production de champagne, qui emploie trente mille personnes, sait qu'elle n'est pas *« dans une prospérité définitive »*, selon les termes d'André Enders, directeur général du Comité interprofessionnel du vin de Champagne. L'heure est donc à la recherche d'outils afin d'ouvrir ce milieu très fermé. C'est chose pratiquement faite avec l'ouverture, en 1999, d'un Institut technique de champagne, formant des jeunes aux techniques de maîtrise du vignoble et d'élaboration du vin, et la participation des laboratoires privés des grandes maisons dans un Réseau vignes et vins septentrional, les associant à leurs homologues bourguignonnes et alsaciennes.

Du coup, la Marne se sent pousser des ailes. Le conseil général s'est lancé dans un projet ambitieux, l'Europort de Vatry. Il s'agit de construire, sur une ancienne base de l'OTAN, un aéroport européen de fret avec plate-forme multimodale à la clé. Coût de l'opération : 6,5 milliards, financés à 75 % par le privé. *« C'est le projet le plus ambitieux de la région »*, s'enthousiasme Guy Veyrard, commissaire à l'industrialisation et au développement économique à la Datar, qui veut croire que cette infrastructure profitera à toute la région.

Les Ardennais en sont moins sûrs. Paranoïa ou lucidité ? Les chiffres départementaux du chômage, qui touche 15,4 % de sa population (avec des pointes à 20-22 %) contre une moyenne régionale de 12,3 %, montrent en tout cas que le département des Ardennes ne connaît pas le même élan. Le développement économique important qu'a connu l'ouest de la région (la Marne et l'Aube) a creusé un peu plus le fossé avec les Ardennes et la Haute-Marne, fortement touchées par la crise de leur mono-industrie, la métallurgie. Quand on pénètre sur les terres vallonnées ardennaises, c'est un autre monde qui s'ouvre, comme l'indique un panneau à l'entrée du village de Bogny-sur-Meuse, *« pays de labeur et de légendes »*. *« On a la nette impression que les gens ont pris des coups depuis toujours, ils ont du mal à se redresser »*, constate le préfet du département, Pierre Baraton.

Et pourtant, ils essayent. La forge et l'estampage ont connu, après la grosse crise de la métallurgie des années 70-80, un bond technologique en passant de la fabrication de pièces détachées à des produits finis. Les grands du secteur automobile ne s'y sont pas trompés : à côté de Citroën, les américains Ford et General Motors sont venus s'installer et leurs effectifs continuent de croître. La fierté du travail bien fait et le savoir-faire ouvrier accumulé depuis un siècle ont porté leurs fruits : 75 % des entreprises ardennaises ont des labels et des certifications.

Cependant, l'impression d'une région à deux vitesses demeure, lancinante. L'érosion démographique au profit de Reims continue. Et les Ardennes attendent toujours leur autoroute, l'A 34, entre Charleville-Mézières et Reims, projet toujours prioritaire dans les contrats de plan, toujours retardé dans les faits. Les Ardennais y tiennent pour désenclaver leur vallée de la Meuse et ouvrir leurs portes à la Wallonie voisine. *« S'il n'y a pas cet axe d'irrigation, nos efforts de développement ne marcheront pas »*, fait-on remarquer à la préfecture du département. Ici, on ne rencontre aucun élu, décideur économique ou universitaire qui ne défende l'idée de cet axe routier pour *« relier Amsterdam à Marseille »*. Pour Jean-Claude Nemery, directeur du Centre de recherche sur la décentralisation territoriale à l'université de Reims, *« c'est la région tout entière qui doit s'engager dans une politique transfrontalière avec la Wallonie dans la perspective de servir de trait d'union entre la région parisienne et la dorsale européenne »*. La fameuse « banane bleue » arrive encore à faire rêver les Ardennes, même si l'autoroute ne sera pas réalisée avant 2005.

Sylvia Zappi

Prochaine étape : LES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

TROIS QUESTIONS À Francis Bécard

1 Existe-t-il une réelle identité régionale en Champagne-Ardenne ?

La Champagne-Ardenne me semble être avant tout un conglomérat de départements aux spécificités différentes plutôt qu'une région bien identifiée. Chaque département possède un savoir-faire reconnu, comme l'agroalimentaire et le champagne dans la Marne, la maille dans l'Aube, la métallurgie dans les Ardennes et le bois en Haute-Marne. Mais tout ce savoir-faire industriel et traditionnel s'est développé séparément, d'autant que la Champagne-Ardenne a toujours souffert de l'éloignement géographique entre départements et de l'absence d'un passé historique fort et commun à ses quatre entités.

2 Qu'est-ce qui peut contribuer à renforcer l'identité régionale ?

L'émergence d'une identité propre ne peut s'opérer qu'au travers de projets régionaux. S'il y a un point positif, c'est que, depuis quelques années, on voit avancer des projets portés par toute une région et qui contribuent à la structurer en tant que telle. C'est le cas de l'Europort de Vatry, qui sera une plate-forme de fret aérien au niveau international, ou encore des différentes réalisations en matière d'enseignement supérieur. Le TGV-Est et le développement du réseau autoroutier sont aussi des avancées capitales pour une industrie largement exportatrice.

3 L'avenir de la Champagne-Ardenne passe-t-il par la région parisienne ou par le Grand Est ?

La particularité de la région est d'être tournée à la fois vers l'Ile-de-France mais aussi vers le Grand Est. C'est d'ailleurs cette vocation de zone d'échange qui en fait sa valeur sur le plan stratégique. Il suffit d'énumérer les entreprises à capitaux étrangers qui se sont installées ces dernières années dans les départements de la région pour se rendre compte de l'intérêt stratégique que revêt la Champagne-Ardenne aux yeux des investisseurs. Et puis, s'il y a un passé historique commun, c'est bien celui des foires de Champagne. La région était alors un lieu d'échanges internationaux. C'est un rôle qu'elle peut très bien retrouver.

Propos recueillis par Lorenzo Locurcio

*★ **Francis Bécard** est directeur de l'école supérieure de commerce de Troyes et président du Centre des jeunes dirigeants.*

Les vins de pays retrouvent droit de cité dans le vignoble de Haute-Marne

CHAUMONT
de notre correspondant

Les villageois de Coiffy et Vaux-sous-Aubigny, dans le sud du département de Haute-Marne, fêtent de nouveau la Saint-Vincent au milieu des vignes. A vrai dire, ces habitants n'avaient jamais cessé de rendre hommage au patron des vignerons. Mais, pendant longtemps, les cérémonies ont eu un goût amer en raison de la disparition du vignoble dans ces terroirs.

Au début du XIXe siècle, le département le plus septentrional de Champagne-Ardenne comptait quelque 18 000 hectares de vignes. Quand les paysans ne pouvaient pas cultiver une terre trop caillouteuse ou à flanc de coteau, ils y élevaient des bêtes ou plantaient de la vigne. Les vendanges donnaient alors des vins de pays à la réputation flatteuse. Cent ans plus tard, les guerres, la fabuleuse expansion commerciale des vins du Midi et, surtout, le phylloxéra ruinaient le vignoble local.

La Haute-Marne renoue avec la tradition viticole lorsque deux communes situées au pied de la côte des Bars retrouvent, en 1929, le droit à l'appellation d'origine contrôlée champagne, puis, en 1973, le droit à planter. A cette époque, 80 hectares plantés en raisin chardonnay, pinot noir et pinot meunier permettent au département de regarder son passé sans rougir.

Le signal a été enregistré dans d'autres terroirs haut-marnais. Au début des années 80, une poignée d'exploitants agricoles décident de s'associer afin de recréer le vignoble de Coiffy. Les vendanges ont lieu aujourd'hui sur 20 hectares. Cinq autres ont été plantés récemment par l'épouse de Pierre Pelletier, qui a suivi une formation professionnelle dans l'un des temples de la viticulture : Beaune. La production annuelle s'établit en moyenne à 80 000 bouteilles de vins blancs et rouges. Certains ont déjà été primés au concours général agricole.

SUR LA CARTE DES RESTAURATEURS

La renommée du vin de Coiffy est due pour une bonne part à la proximité de Bourbonne-les-Bains, première station thermale de l'est de la France. Vigne et thermalisme font plutôt bon ménage. La découverte de la localité par les curistes au cours de leurs escapades se solde souvent par l'achat de quelques bouteilles. Grâce au vin, Coiffy s'est forgé un nom, et le village a accueilli de nouveaux habitants. Le souvenir du patrimoine de la vigne était également resté très vivace dans le Montsaugeonnais. Rien d'étonnant, donc, que les habitants de Vaux-sous-Aubigny et des environs emboîtent le pas à ceux des coteaux de Coiffy. La mobilisation des énergies et des portefeuilles s'y est révélée importante, à cette frontière entre Champagne et Bourgogne : près de 450 actionnaires ont créé une société chargée d'élaborer et de commercialiser le fruit de la vigne, baptisé « muld montsaugeonnais ».

L'investissement a été à la hauteur de cette mobilisation : 4 millions de francs ont été dépensés pour replanter, en 1988, une douzaine d'hectares et construire une cave équipée d'une cuverie en inox. La société est allée chercher en Côte-d'Or un couple de jeunes diplômés en viticulture et œnologie, avant de s'attacher les services d'un troisième salarié. Le muld montsaugeonnais produit 80 000 bouteilles par an ; 40 % sont achetées par les restaurateurs haut-marnais, qui se félicitent de pouvoir présenter à leurs clients une gamme complète de vins de pays à côté du champagne élaboré près de Colombey-les-Deux-Eglises.

Loïc Le Lagadec

Champagne-Ardenne

Conseil régional sortant : 3 PC ; 9 PS ; 2 Verts ; 1 Écol. ; 2 CPNT ; 3 UDF-rad. ; 3 UDF-FD ; 1 UDF-AD ; 2 UDF-DL ; 9 RPR ; 4 Div. d. ; 8 FN.
Président : Jean Kaltenbach, RPR.

La population

1995 (en millions d'habitants)	1,352	
PART DANS LA POPULATION MÉTROPOLITAINE	2,3 %	
TAUX D'ÉVOL. ANNUEL MOYEN (1990-1995)	+ 0,08 %	
DENSITÉ 1995	53 hab./km²	*(106,2 hab./km²)**
PART DES - 25 ANS	35,3 %	*(33,3 %)**
PART DES + 60 ANS	19,1 %	*(21,3 %)**
PROJECTIONS DE POPULATION EN 2010 (en millions d'habitants)	1,321	

URBANISATION (évol. 1982-1990) : superficie urbaine + 3,6 %, population – 0,1 %

La richesse régionale

Part des branches en 1992, en %

AGRICULTURE, PÊCHE	9,8
BÂTIMENT, GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE	4,9
SERVICES NON MARCHANDS	17,9
INDUSTRIE	27,7
SERVICES MARCHANDS ET COMMERCE	39,7

VALEUR AJOUTÉE BRUTE : 148,0 milliards de francs, 2,2 % du total national

Les indicateurs économiques et fiscaux

BUDGET RÉGIONAL 1997	1 613 millions de francs (19e rang)
BUDGET RÉGIONAL/HAB.	1 193 francs (12e rang)
REVENU DISPONIBLE BRUT/HAB. 1992	82 100 francs *(81 118)**
PIB 1992	153,5 milliards de francs
Part dans le PIB national	2,2 %
Part d'IMPÔT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE prélevé par rapport au total France 1995	1,1 %

L'environnement

INSTALLATIONS INDUSTRIELLES À RISQUES 1994 (soumises à autorisation)	1 764
Total France	*64 604*
DÉCHETS INDUSTRIELS 1990 (en % du total France)	4,3 %
DÉCHETS MÉNAGERS 1993 (en % du total France)	2,9 %
NOMBRE DE SITES POLLUÉS 1994	24

L'occupation des sols

SUPERFICIE DE LA RÉGION 25 718,6 km²

Le chômage

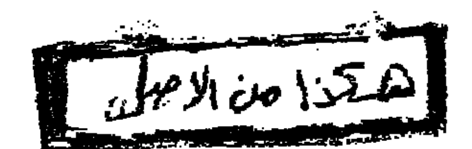
CHÔMAGE en % de la pop. active sept. 1997 (BIT)

BÉNÉFICIAIRES DU RMI en janv. 1996 : 18 900

Les 20 premières entreprises

1 - Automobiles Citroën
2 - Pneumatiques KLeber
3 - Case France
4 - Champagne Moët et Chandon
5 - Pum Station Service Acier
6 - Dumeste
7 - Boehringer Ingelheim France
8 - Sommer
9 - Delphi France Automotive Systems
10 - Ford France SA
11 - VMC
12 - Manufacture Française Pneumatique Michelin
13 - UFAM
14 - Valeo Thermique Moteur
15 - Vallourec Précision Etirage
16 - Marwal Systems
17 - Freudenberg SA
18 - Cycleurope International
19 - Petit Jean SA
20 - Petit Bateau

Les chiffres en italique correspondent à la moyenne de la France



HORIZONS

ENQUÊTE

Les manants de l'eldorado koweïtien

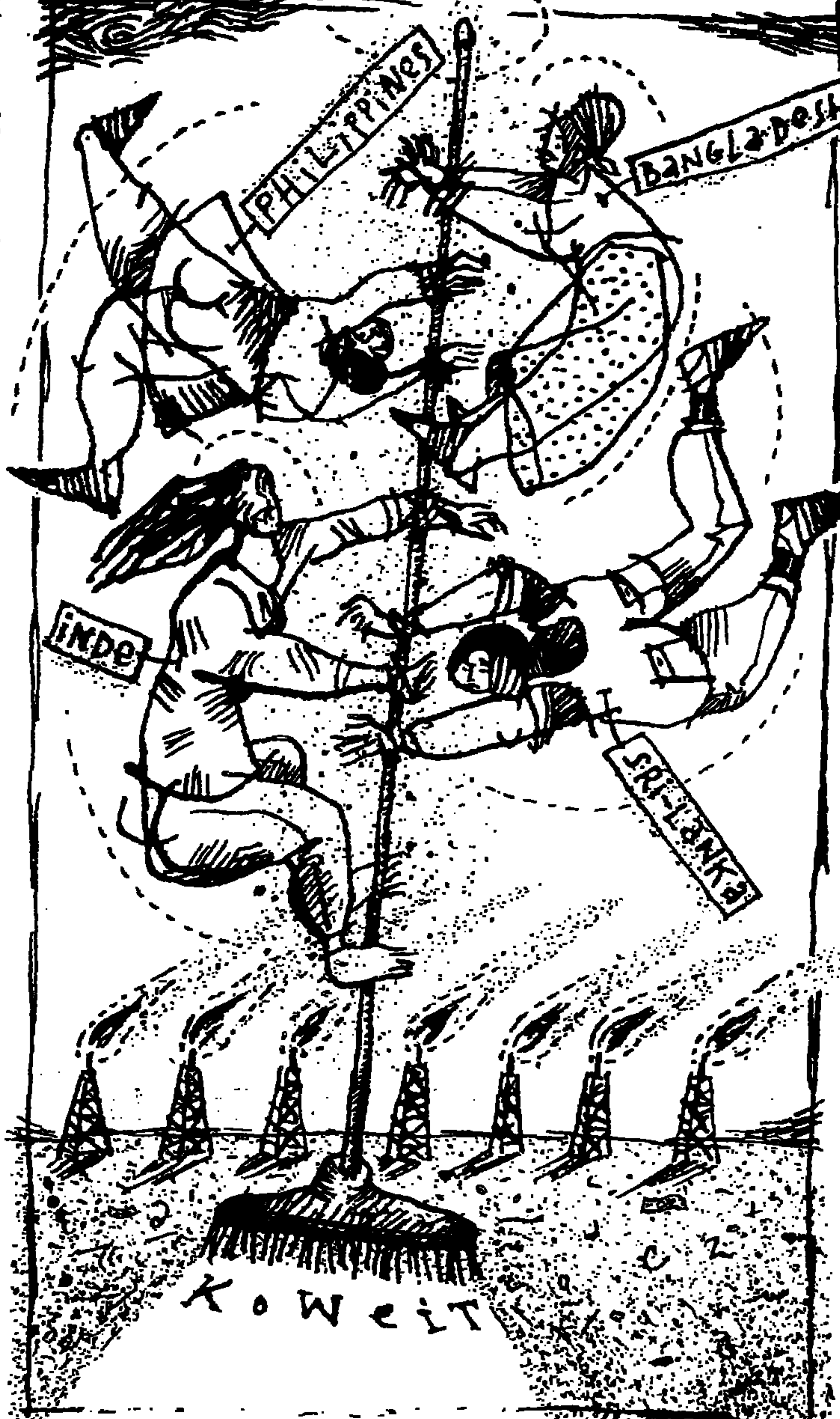
Deux fois plus nombreux que les nationaux, 1,4 million d'étrangers, originaires pour la plupart de l'Asie du Sud-Est, travaillent au Koweït, où ils servent de main-d'œuvre taillable et corvéable à merci. Les lois du travail ne s'appliquent pas aux domestiques

ELLE secoue la tête, l'air dégoûté, et fait claquer sa langue en signe de dépit. Cette bague en or de rien du tout, à peine enjolivée d'une pincée de brillants, coûte vraiment 12 KWD (dinars koweïtiens), l'équivalent de 240 francs ? Le vendeur acquiesce. Parmi les bijoux fantaisie disposés sur les présentoirs reposent aussi des croix chrétiennes, des broches en forme de serpent et des chapelets musulmans. Ici, dans ces petites boutiques éclairées au néon, on trouve de l'or pour (presque) tous les goûts et pour toutes les bourses. Les coudes sur le comptoir, la cliente philippine tente de marchander. Lance un chiffre. Fait la moue. D'un battement de paupière, le commerçant indien finit par lui céder.

Comme tous les vendredis après-midi, les galeries commerciales du souk Al Watya, dans le centre de Koweït-Ville, résonnent des bruits de la foule. Pas un keffieh à l'horizon. Pas l'ombre d'un niqab (voile noir féminin, d'origine saoudienne, masquant presque totalement le visage). Ici, on est entre étrangers. Wagon de troisième classe. Les Cadillac sont loin. Les femmes vont tête nue, aussi nombreuses que les hommes, et le sari traditionnel côtoie le jean ou le sweat-shirt. Ici, les bureaux de change et de transferts de fonds – vers l'Inde, les Philippines, le Sri Lanka, le Bangladesh, etc. – sont presque aussi banals que les magasins de chaînes hi-fi et les inévitables bijouteries, grâce auxquelles les employés les plus modestes épargnent leur avoir. Ici, on se bagarre au Golfe... du Golfe. Citant l'exemple du Sri Lanka, l'agence Reuters a estimé, en octobre 1997, que l'argent envoyé par la diaspora des jeunes bonnes sri-lankaises travaillant au Proche-Orient représentait désormais *« la deuxième plus grosse source de devises »* de ce pays.

Moustaches noires et cheveux courts, le corps flottant un peu dans leur uniforme de toile grise, les cinq employés du nettoyage gardent les yeux baissés. Ils sont méfiants. Ce n'est pas très souvent qu'on vient les voir dans leur vestiaire du deuxième sous-sol. Ils ne veulent pas d'ennuis. Pas question de raconter ce qu'ils éprouvent à l'égard de leurs hôtes koweïtiens. Ni d'évoquer des rêves d'avenir. *« Ce sont des choses délicates »*, explique l'aîné, un homme de trente ans, qui a dû se séparer de son épouse et de ses deux enfants pour venir travailler ici. En raison de leurs trop maigres revenus, les travailleurs non qualifiés, tout comme les employé (e)s de maison, n'ont pas le droit de faire venir leur famille avec eux. Seuls les cadres – égyptiens et indiens en majorité – ont théoriquement ce privilège.

« Au Bangladesh, il y a trop de monde et pas assez d'emplois. Au Koweït, au moins, j'ai de quoi manger », résume un grand gosse de vingt-trois ans. La société de nettoyage qui les a embauchés, *via* une agence de recrutement implantée à Dacca, leur verse des salaires mensuels variant de 26 KWD (520 francs) pour les nouveaux venus à 35 KWD (700 francs) pour les anciens. Ce qui leur laisse l'espoir de retourner chez eux *« d'ici cinq ou six ans »*, pas avant. Car pour quitter le Bangladesh, chacun a dû payer d'avance son visa et son billet d'avion. Ces frais, ajoutés à la commission perçue par l'agence et aux diverses taxes administratives, alourdissent d'autant leur fardeau. Avant d'épargner, il leur faut commencer par rembourser leurs dettes. *« On travaille tous les jours, sauf le vendredi, de 6 h 30 à 20 h 30, sans s'arrêter. Un bus nous amène le matin et nous ramène le soir jusqu'à la banlieue où on dort »*, précisent-ils. Leur logement ? Dix hommes par chambrée, douches et cuisines collectives, sans radio ni TV. *« C'est dur, mais c'est mieux que là-bas,* commente l'un des jeunes hommes, dans un anglais approximatif. *Retourner vivre au Bangladesh, c'est au-dessous de ma dignité. »*



guenaude, on traîne, on souffle un peu.

« Je viens un vendredi sur deux, et parfois aussi le dimanche, pour la messe », explique Lina, en désignant, d'un mouvement du menton, l'immense terrain vague qui sépare le souk Al Watya, à deux pas de l'hôtel Sheraton, de la cathédrale catholique de la Sainte-Famille, en bordure du golfe Persique. Presque aussi vaste que la place de la Bastille, à Paris, l'endroit sert à la fois de parking pour les voitures et de lieu de rendez-vous en plein air pour les Asiatiques de la capitale. Le vendredi et le dimanche, c'est le raz de marée. Debout, les bras croisés, les gens papotent jusqu'à la nuit, par groupes de trois ou quatre. *« Venir ici, c'est comme respirer une bouffée d'oxygène »*, sourit Lina.

Quand elle est montée dans l'avion pour le Koweït, à l'aéroport de Manille, son cœur battait, elle s'en souvient, *« comme un oiseau affolé dans sa cage »*. C'était il y a dix ans. Lina n'avait jamais pris d'avion ni quitté son village. Sans qualification, sans diplôme (*« J'ai été à l'école jusqu'à l'âge de treize ans »*), la future bonne de Koweït-Ville, alors âgée de quarante ans, laissait derrière elle un mari et trois garçonnets. Jusqu'à ce jour, c'est elle qui assure l'essentiel des revenus familiaux – comme la plupart des expatriées, recrutées comme domestiques dans les pays

ETRANGE pays que le Koweït, où une minorité de Crésus, disposant du passeport national, emploie à son service une armée d'étrangers, taillables et corvéables à merci. Parler de Crésus n'a rien d'exagéré. Le pétrole, découvert par les colons anglais en 1938, assure à l'émirat une rente annuelle de 12 milliards de dollars, à laquelle s'additionnent les mirobolantes plus-values des investissements publics à l'étranger (9 milliards de dollars) et des avoirs privés (25 milliards de dollars). *« Les Koweïtiens ne sont pas citoyens de leur pays, ils en sont actionnaires »*, ironise un diplomate européen. Et, surtout, ils sont peu nombreux : c'est leur atout majeur et leur talon d'Achille. Sur les quelque 2 millions de personnes qui vivent au Koweït, on évalue les nationaux à seulement 750 000. Les étrangers, pour la plupart originaires de l'Asie du Sud-Est, sont environ 1,4 million. Et il n'est pas question, bien sûr, de partager le gâteau avec eux.

Le départ des Britanniques, au lendemain de l'indépendance, en 1962, puis le boom pétrolier, en 1973, ont marqué les grandes vagues de l'immigration asiatique au Koweït. Les familles les moins riches disposent d'au moins une ou deux bonnes. Le vide laissé par les Palestiniens, accusés de s'être *« mal conduits »* pendant la guerre du Golfe, en 1990-1991, a été vite comblé. Egyptiens et Indiens ont pris aussitôt le relais. Beaucoup de magistrats s'expriment aujourd'hui avec l'accent du Caire. Et nombre d'ingénieurs ont gardé celui de Bombay ou de New Delhi.

« Cela fait dix ans que je suis là. Si jamais je rentre aux Philippines, j'ai peur qu'on refuse de me donner un nouveau visa », s'inquiète Lina, en mastiquant son *siopaw* – une grosse boule de pâte gluante, farcie de semoule sucrée. C'est dans ce petit snack-bar philippin, à 100 mètres du souk Al Watya, qu'elle a rencontré son amie Laetitia. La gargote est devenue leur QG. Les deux compatriotes s'y retrouvent souvent le vendredi. *« C'est rare, les étrangers qui restent plus de quinze ans »*, soupire Lina. *« Surtout les domestiques »*, ajoute Laetitia. Comme toutes les bonnes de l'émirat, Lina et son amie ne disposent pas de leurs passeports, confisqués par leurs employeurs dès leur arrivée au Koweït. Elle s'en offusquent à peine : *« C'est au cas où on leur volerait de l'argent. Ou si on veut s'enfuir »*, lâche simplement Lina. Des certificats de séjour provisoire, de la taille d'une carte de crédit, font office de papiers d'identité. *« Nous, on a de la chance, on a des employeurs corrects. Mais il y a plein de petites jeunes qui se font avoir »*, poursuit Lina. *« Ici, on peut seulement prier Dieu. C'est le seul qui protège,* soupire-t-elle. *La loi des hommes n'est pas pour nous. »*

« Ici, on peut seulement prier Dieu. C'est le seul qui nous protège. La loi des hommes n'est pas pour nous »

Secret de Polichinelle, les centres d'accueil pour *« fugitives »*, annexes obligées des ambassades de l'Asie du Sud-Est (Inde, Sri Lanka et Philippines en tête), sont le dernier recours des employées de maison que leurs patrons ont « oublié » de payer. A moins qu'elles se retrouvent avec un visa périmé ou, pis encore, qu'elles aient été victimes de mauvais traitements, de tortures ou de viols. Au Koweït, les lois du travail ne s'appliquent pas aux domestiques. En cas de litige ou de conflit, elles peuvent se retourner contre l'agence de recrutement ou porter plainte auprès de la police locale. Du moins en théorie. Racisme ambiant et corruption obligent, les choses se passent rarement ainsi. *« Les plaintes ne sont pas toujours prises en compte »*, admet l'avocate Badria Al Awadi.

En 1996, l'ambassade d'Inde a dû rapatrier 160 jeunes employées de maison, qui ne supportaient plus de rester au Koweït. En 1997, le nombre de ces *« fugitives »* indiennes est monté à 500. Comparé aux 240 000 Indiens résidant au Koweït, ce chiffre peut sembler dérisoire. Il s'agit de *« cas isolés »*, souligne d'ailleurs l'ambassadeur d'Inde, B.M.C. Nayar. A l'ambassade des Philippines, la prudence est plus grande encore. C'est à peine si l'on ose évoquer l'existence de ces abris de la honte. Pourtant, à l'automne dernier, 172 domestiques philippines y ont trouvé refuge, avant d'être évacuées sur Manille, la plupart des billets d'avion ayant été offerts par le gouvernement koweïtien. Quarante-deux de ces « fugitives » étaient des mineures, âgées de douze à dix-huit ans.

Là encore, au regard des quelque 60 000 ressortissants philippins présents au Koweït, le drame de ces 172 femmes et fillettes fait figure de bavure. *« Ces histoires de sévices et de viols sont très exagérées »*, insiste Mme Al Awadi, qui s'insurge contre ce qu'elle considère comme de la *« propagande »* antikoweïtienne.

FORMELLEMENT plus ouvert, et donc plus sensible que beaucoup d'autres pays du Golfe aux discours sur le respect des droits de l'homme, le Koweït, où plus d'une centaine de nationalités sont représentées, commence à peine à s'inquiéter de son avenir. Le péril, s'il existe, est encore lointain. *« D'ici une quinzaine d'années, les expatriés, présents depuis une ou deux générations, risquent de demander à être naturalisés. Ou, du moins, de revendiquer certains droits »*, explique l'universitaire Khaldoun Al Naquib. Jusqu'à ce jour, la seule parade utilisée par les pays du Golfe est, précisément, de limiter le plus possible la durée de séjour des étrangers, indésirables et indispensables à la fois. L'idée d'une *« green card »* à l'américaine ou d'un *« certificat de séjour »* à l'européenne semblant *« totalement exclue »*, le meilleur compromis serait peut-être d'*« introduire, au moins pour les cadres, des visas de cinq ans renouvelables »*, suggère, sans trop y croire, un diplomate asiatique.

« L'été, quand il fait chaud, on emmène les enfants à la plage. Mais ce n'est pas l'idéal », murmure Rosa, une mère de famille indienne. *« Les gens d'ici, je veux dire les Arabes, ils nous regardent de travers. Pour eux, on est des inférieurs,* explique-t-elle. *Alors, on reste dans notre coin et on fait attention à ne pas faire de bruit. Les enfants se baignent et on rentre. »* Dans le quartier de Farwaniya, où Rosa et les siens habitent, il n'y a guère de voitures neuves. Ni d'arbres ou de fontaines. Les gosses vont à l'école indienne, financée par les familles, à l'instar des dix autres écoles indiennes installées au Koweït. Quand il sera grand, Ramsey, dix ans, l'un des fils de Rosa, partira pour New York. Il bossera dans l'informatique. Et il aura beaucoup d'amis, dit-il, *« parce que là-bas, c'est différent, les gens se rencontrent facilement »*. Rosa sourit. *« Ici, tout le monde rêve de partir ! »*, approuve Marlinda, une employée de banque originaire de Goa. Elle et son époux, au Koweït depuis six ans, ont fait leurs calculs : *« Avec l'argent qu'on a mis de côté, on a pu s'acheter une maison à Goa et un appartement à Bombay. On va rester encore quatre ans et on rentre chez nous. Ici, on ne vit pas, on est juste en transit. »*

Le dimanche, dès 15 heures, l'église est pleine à craquer. Les messes se succèdent, en anglais, en arabe ou en konkani. Dehors, sur l'un des murs d'entrée, la liste des *« recommandations »*, en cas d'attaque *« chimique ou biologique »*, a été retirée du panneau d'affichage. *« Pendant l'invasion irakienne, en 1990, l'eau et l'électricité avaient été coupées. On a été obligés de partir »*, se souvient Rutillo, un plâtrier-peintre philippin. Mais il est revenu. Comme Lina, comme Marlinda, comme Abdul et tous les autres. Grâce à l'argent qu'il envoie chaque mois à Colombo, son épouse a ouvert une échoppe et ses enfants vont à l'école. Pour le reste, *« Dieu jugera »*. Rutillo en est convaincu. *« Les gens d'ici devront répondre de leur conduite à notre égard. Ce sera un très grand procès,* promet-il. *En attendant,* sourit-il, *je peux survivre. »*

Catherine Simon

Dessin : Ivan Sigg

Trente-cinq heures : le scénario du New Deal

par Olivier Favereau

OUI ou non, la réduction de la durée légale du travail à 35 heures permettra-t-elle de diminuer significativement le chômage ? La réponse des économistes, théoriciens ou prévisionnistes réserve une surprise de taille.

D'abord, la technique de modélisation des effets sur l'emploi de la réduction de la durée légale du travail fait l'objet d'un relatif consensus entre spécialistes. Ensuite, le scénario moyen, le plus raisonnable, de l'ordre de 450 000 à 500 000 emplois créés d'ici à l'an 2000, est un scénario mi-figue, mi-raisin, décevant pour les partisans comme pour les adversaires de cette mesure. La baisse espérée du chômage (entre 200 000 et 300 000) est, certes, de celles qu'aucun gouvernement ne peut négliger. Elle n'en reste pas moins une amélioration hors de proportion avec la gravité du mal.

Les économistes ont-ils tout dit ? Non, car ce scénario « oublie » d'intégrer les progrès réalisés depuis une vingtaine d'années dans l'approche des organisations. Toutes les avancées (en termes de contrats, de conventions ou de formes institutionnelles) convergent au moins sur un point : on ne peut plus se contenter de la représentation traditionnelle de la firme, utilisée dans les simulations et modélisations de l'impact des 35 heures sur l'emploi. Cette représentation a deux caractéristiques majeures : d'une part, l'assimilation de la firme à un agent individuel (le chef d'entreprise, à la recherche du profit maximum) ; d'autre part, la mobilisation par celui-ci d'un savoir technologique et organisationnel efficient, résumable dans une « fonction de production », qui relie mathématiquement les effectifs (avec leurs horaires), les équipements (avec leur durée d'utilisation) et la valeur ajoutée.

Or cette représentation est battue en brèche, dans ses deux composantes, par la théorie économique actuelle. Une entreprise est une organisation, c'est-à-dire un collectif, une société en miniature, soumise à des contraintes plus fortes et plus explicites que la « grande » société. Elle va donc en accentuer certains traits caractéristiques, notamment l'aspect « contrat social ». Ce qui fait tenir debout une entreprise – et dont la culture d'entreprise offre une intuition – est une sorte de pacte, ou de convention, définissant le type d'accord entre ce que l'entreprise attend du salarié et ce que le salarié attend de l'entreprise.

D'autre part, une entreprise est un dispositif d'action (collective) qui construit et implique une compétence (collective) : ce qu'on appelle quelquefois le métier de l'entreprise désigne l'aptitude à ajuster continûment procédés de fabrication et lignes de produit, en fonction de la concurrence. Or ce métier est caricaturé par la « fonction de production ». Il est infiniment mieux saisi par la notion de capacité d'adaptation, ou, comme disent aujourd'hui les chercheurs en gestion ou les sociologues des organisations, la « capacité d'apprentissage organisationnel », c'est-à-dire la façon dont les collectifs de travail concernés résolvent les problèmes, petits et grands, qui sont leur lot quotidien.

Cette conception dynamique de l'entreprise, avec ses deux dimensions, collective et cognitive, bouleverse l'analyse économique des 35 heures. On peut désormais envisager deux nouveaux scénarios, qui ouvrent l'éventail des possibles, pour le pire ou pour le meilleur : d'un côté, un scénario-catastrophe, avec crispation de la société française, écartelée entre un patronat hostile aux 35 heures, des salariés pressurés et des chômeurs désespérés ; de l'autre, un scénario de remise en mouvement de la société française, dont le moteur serait une extension des droits et devoirs des entreprises.

Le second scénario doit être rapproché du New Deal. N'en déplaise aux idéologues du « modèle anglo-saxon », la condescendance à l'égard de l'« exception française » véhicule une belle dose d'ignorance : le National Industrial Recovery Act, signé par Roosevelt le 16 mai 1933, ramenait uniformément la durée du travail à 36 heures, alors qu'elle variait de 38 à 45 heures selon les secteurs. D'après l'historienne Denise Artaud (*Le New Deal*, Colin, 1969), cette disposition permit le réemploi de 1 750 000 chômeurs.

Essayons maintenant de développer les deux nouveaux scénarios.

Quel pourrait être l'impact des 35 heures, réexaminées sous l'angle de la première dimension, la dimension collective, la dimension « contrat social » ? Un accord d'entreprise réduisant la durée du travail, dans la perspective de lutter contre le chômage, n'est pas un accord ordinaire. Il renouvelle et enrichit le pacte sur lequel repose l'entreprise, en signifiant qu'elle se reconnaît, pour partie, responsable du sort de la collectivité nationale à laquelle elle appartient. Inversement, une attitude de refus militant signifierait bien plus qu'une impossibilité de s'accorder : la revendication d'une irresponsabilité.

A son niveau actuel, le chômage en vient à s'entretenir lui-même, par les charges qu'il fait peser sur les entreprises comme sur les ménages. Dès lors, la diminution du chômage est devenue une condition de l'entrée dans une dynamique de baisse des charges, plutôt que l'inverse

Ainsi, les extrêmes s'étirent. Si les entreprises jouent le jeu, chacune évidemment selon sa situation spécifique, l'effet sera de tout premier ordre, sur le plan quantitatif certes, mais plus encore sur le plan symbolique, en resserrant le lien réciproque entre l'entreprise et le salarié. On sait que ce lien est en train de se défaire, sous l'effet du cynisme ambiant qui amène des directions à annoncer simultanément des profits conséquents et un plan social, ou bien à renouveler indéfiniment des embauches précaires dans une conjoncture qui s'améliore. Si les entreprises refusent majoritairement de se dire solidaires de leur environnement social, cette fois la tentation du désenchantement deviendra irrésistible, et nous serons revenus à la double méfiance réciproque des années 70. L'effet quantitatif sera nul ou même négatif, l'effet symbolique désastreux.

A son niveau actuel, le chômage en vient à s'entretenir lui-même, par les charges qu'il fait peser, directement ou indirectement, sur les entreprises comme sur les ménages. Dès lors, la diminution du chômage est devenue une condition de l'entrée dans une dynamique de baisse des charges, plutôt que l'inverse. La loi sur les 35 heures a ainsi le mérite de forcer les acteurs à considérer un scénario possible où chacun aurait un intérêt individuel à contribuer à l'intérêt collectif.

La possibilité d'une autre dynamique sociale sort confirmée du réexamen de l'impact des 35 heures sous l'angle de la seconde dimension, la dimension cognitive des entreprises. Nous disposons, grâce à la loi Robien, d'une expérimentation grandeur nature. Dans la plupart des cas, la réduction de la durée du travail a été l'occasion de remettre à plat, avec les partenaires sociaux, le personnel et l'encadrement, toute l'organisation du travail dans l'entreprise et, ainsi, de reprendre le contrôle d'une situation de fait où les pratiques s'étaient sédimentées, année après année, sans réflexion sur l'efficience du processus d'ensemble.

Bref, la modification du temps de travail a déclenché un processus exceptionnel d'apprentissage organisationnel, générateur de gains de productivité. On pourrait montrer que ceux-ci ne sont pas contraires à l'emploi, s'ils s'accompagnent d'une amélioration de la qualité, à quantité et prix constants.

Voilà la version optimiste. La version pessimiste est plus facile à dessiner : on la voit à l'œuvre tous les jours. Dans un contexte de concurrence exacerbée, la voie express vers un relèvement de la productivité du travail passe par la diminution des effectifs, même si les profits sont positifs, et par l'augmentation de la charge de travail des salariés restants. Cette stratégie opportuniste présente des avantages séduisants à court terme : la firme ne prend pas de risque et fait l'économie d'une refonte de son organisation du travail. Elle fabrique des chômeurs pour engendrer, à bas prix, des gains de productivité, renvoyant sur la société le problème du chômage tout en se réservant le droit de dénoncer ultérieurement son coût excessif !

Tels sont les deux scénarios extrêmes que la loi sur les 35 heures rend possibles. Il est essentiel de comprendre qu'ils ne sont pas seulement opposés, ils sont interdépendants, en ce sens que chacun prend appui sur le refus de l'autre. Le premier scénario extrême exprime la préférence des entreprises pour la situation présente, valorisée par la référence à la « flexibilité », mais cachant mal le refus délibéré d'un nouveau contrat social qui les engagerait au-delà de l'objectif de faire des profits. L'autre scénario extrême traduit, au contraire, un réflexe politique de survie de la société française, face aux risques mortels que lui fait courir le niveau actuel du chômage.

La loi sur les 35 heures place donc la société française devant la figure possible d'un New Deal, où les entreprises accepteraient de prendre leur part de la lutte contre le chômage, en échange, par exemple, d'une participation réinventée des salariés à la créativité collective et, surtout, d'un appui démultiplié à la création d'entreprises nouvelles. Davantage d'esprit de responsabilité sociale du côté des entreprises, et davantage d'esprit d'entreprise du côté de la société civile...

***Olivier Favereau** est professeur de sciences économiques à l'université Paris-X-Nanterre.*

Ce que veulent les Corses

par Gaston Piétri

POURQUOI cette tentative de culpabilisation de la Corse ? Après l'assassinat du préfet Claude Erignac, alors que la Corse était traumatisée par cet acte inqualifiable et forcément inquiète de son image, la tonalité dominante des réactions de la presse nationale était celle d'une mise en demeure : que les Corses se réveillent, qu'ils rompent enfin le silence de leur complicité. Quand il n'était pas dit, et c'est le comble : s'ils veulent leur indépendance, qu'ils la prennent, et qu'ils nous fichent la paix.

Il faut le dire : les Corses ont mal, et parfois très mal, ressenti cette accusation plus ou moins ouverte, qui leur faisait grief en quelque sorte de ne pas arriver par eux-mêmes à extirper toute trace d'une entreprise terroriste. Y a-t-il pire défi pour une démocratie que le terrorisme ? Tout le monde sait que rien n'est plus fragile qu'une démocratie face à de telles tentatives. Et l'on voudrait que, par ses propres moyens, une population parvienne à enrayer un mal aussi pernicieux et difficile à circonscrire !

Il n'y a pas d'omerta. Il ne faut pas verser dans de tels abus de langage. Il y a tout simplement une prudence verbale, destinée à ne pas transformer de très vagues soupçons – quand par hasard ils existent – en matière à délation. Les Corses ont su manifester avec une rare unanimité leur réprobation de la violence érigée par une poignée d'individus en système politique. Ils ont dit : assez. Ils l'avaient déjà dit. Jamais, il est vrai, avec une telle force. L'événement, cette fois, le réclamait.

Des morts, il y en a eu, hélas. Beaucoup trop. Comme il arrive dans des organisations clandestines, quand l'heure vient des querelles de chefs et que les dissidences succèdent aux dissidences, des nationalistes se sont tués entre eux au cours de ces dernières années. Des parents, des épouses, des enfants pleurent encore. Pour les Corses, ce sont des victimes aussi, même s'ils ont été happés par le terrible engrenage qu'ils avaient eux-mêmes mis en route. L'assassinat du préfet est plus que l'intolérable suppression d'une vie humaine.

Tout le monde l'a bien saisi : dans l'intention, il se voulait le meurtre de l'Etat. Mais les Corses auraient attendu que tous les morts soient évoqués plus clairement. D'autant qu'à peu près aucune de ces horribles affaires n'a encore été vraiment élucidée et que des familles entières ne pourront jamais le supporter.

Il n'était pas décent de s'engager dans la publication d'une liste de personnes, en principe mises à mort du fait des menées terroristes, en laissant croire que tout règlement de comptes en relation avec des affaires économiques, sans parler de tel autre meurtre apparemment étranger à la moindre visée politique, était à inscrire sans nuance au bilan de ces vingt années de turbulence. Un mort en vaut un autre, certes. Mais l'amalgame est toujours inacceptable. Les Corses ne l'ont pas apprécié.

Que veulent les Corses ? Interrogez-les un à un. Ils ne répondront pas : l'indépendance. Au demeurant, c'est un mot que, depuis plusieurs années, des mouvements extrémistes eux-mêmes n'emploient plus comme tel. Ils répondront : la paix. Mais pas seulement la paix civile. La paix qui repose sur un véritable effort de justice et de respect de l'identité. Cette paix-là est une construction de longue haleine.

Les Corses doivent-ils cesser de se vouloir assistés ? Oui, certes. Mais, depuis l'hémorragie de population qui s'est accélérée après la guerre de 1914-1918, on a préféré assister ceux qui demeuraient dans l'île plutôt que de les aider efficacement – quand c'était encore un contexte de crise économique, à un moment où le taux de chômage dépasse en Corse la moyenne nationale. Mais il est des hommes et des femmes, dans plusieurs de nos microrégions, qui tentent, parfois comme Sisyphe roulant son rocher, de refuser la fatalité. Ils ne veulent pas être assistés. Mais ils ont besoin d'être aidés. D'urgence.

Alors qu'elle a connu bien des drames dans son histoire, au point d'être tentée de s'habituer au malheur, la Corse n'attend pas d'être invitée à la culpabilisation collective. Elle attend d'être incitée à la confiance.

***Gaston Piétri** est responsable diocésain de la formation permanente en Corse.*



Roger Garaudy est-il un philosophe ?

par Robert Redeker

LE titre de l'article du *Monde* du 2 mars relatant le verdict du procès Garaudy laisse perplexe : « Le philosophe Roger Garaudy est condamné pour contestation de crimes contre l'humanité ». Au mois de janvier déjà, un titre du même journal désignait l'idéologue négationniste comme « philosophe antisioniste ». Or, les questions de sémantique n'étant pas indifférentes, dans le contexte d'une mémoire qui tangue, il convient d'être attentif au langage. Le négationnisme est-il une philosophie ? Roger Garaudy est-il un philosophe ?

Pourquoi s'obstiner à gratifier Garaudy de l'honorable appellation de « philosophe » dans le moment même où ses écrits sont condamnés pour l'abjection de leur contenu, où ils font figure de délits ? Est-ce salir la philosophie par un voisinage répugnant, ou bien est-ce sauver Garaudy en atténuant sa condamnation par le qualificatif de « philosophe » ? La philosophie y perd ; Garaudy y gagne. Le titre de cet article ne gratifie-t-il pas de quelque dignité les idées (les délires) de Garaudy, et, par ricochet, ne jette-t-il pas sur sa condamnation le soupçon de délit d'opinion ? Outre la philosophie, la justice y perd aussi ; Garaudy y gagne encore. Bref, ne transforme-t-il pas Garaudy en victime d'un procès d'opinion ? Voilà qui inscrirait cet auteur dans une longue et digne tradition, celle des penseurs persécutés pour leur liberté de penser, de Socrate à Spinoza et à Rushdie, en passant par Kant sommé de se taire et par les dissidents de l'ex-bloc de l'Est.

Avec le négationnisme, nous n'avons affaire ni à de l'histoire ni à de la philosophie, mais à un brigandage intellectuel

Le négationnisme est-il une philosophie ? Au vu d'un pareil titre d'article, on pourrait le supposer. Est-il un courant philosophique, à la semblance du kantisme ou du positivisme ? S'il a derrière lui ce qu'il veut être une école – qui n'est en fait qu'une secte –, on est conduit à l'admettre. Dans ce cas, faut-il l'enseigner comme tel à nos élèves et à nos étudiants ? Ou bien, s'il faut en bannir l'enseignement, mais que l'on maintienne parallèlement l'opinion que Garaudy est un philosophe, cela indique-t-il que ce dernier est un solitaire, sorte d'aigle-philosophe, à la Nietzsche, à la Spinoza, dont la pensée serait à la fois si forte et si dangereuse qu'il faudrait en éloigner la jeunesse ? On voit les extrémités auxquelles on sera conduit tant que l'on conservera l'attribut « philosophe » au sujet Garaudy.

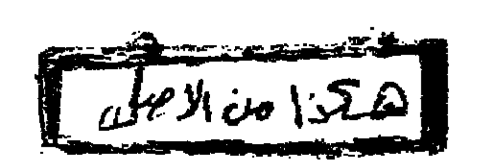
Le négationnisme s'essaie depuis vingt ans à une entreprise de légitimation qui se marque dans la volonté d'accéder au rang de théorie intellectuelle ayant droit de cité. C'est ainsi qu'après avoir fait feu de tout bois pour être reconnu comme « histoire », le négationnisme cherche aujourd'hui à se faire admettre comme « philosophie ». Ne l'aide-t-on pas dans sa tâche lorsqu'on énonce la proposition : « Le philosophe Roger Garaudy est condamné pour contestation de crimes contre l'humanité » ? Si, dans le même énoncé, on se laisse aller à connecter le thème de la condamnation au substantif « philosophe », on renforce cette aide à la légitimation dans la mesure où l'on transforme le négationnisme en une philosophie persécutée, changeant un prétendu « philosophe » négationniste en martyr de la vérité.

Cherchant à se faire reconnaître dans les domaines de l'histoire, de l'humanitaire (l'abbé Pierre), de la philosophie, le négationnisme projette (ce qu'indique la combinaison histoire-philosophie) de devenir une vision totalisante (une philosophie au sens large) apte à dominer dans l'avenir le secteur des sciences humaines. Il tient à se faire passer pour une école historique, il veut également se faire passer pour une philosophie, toutes deux persécutées ! Nos maladresses dans l'expression ne doivent en aucun cas aider leur développement. Cultivons au contraire le devoir de les entraver.

Avec le négationnisme, nous n'avons affaire ni à de l'histoire ni à de la philosophie, mais à un brigandage intellectuel. Il faut refuser à Roger Garaudy le label de « philosophe ». Pierre Vidal-Naquet l'avait naguère affublé du sobriquet de « spécialiste du n'importe quoi » !

Nul titre d'article – surtout dans un journal aussi respecté que *Le Monde* – n'est sans efficace. La maladresse dans la formulation peut avoir sur beaucoup d'esprits, principalement jeunes, des conséquences regrettables (la légitimation du négationnisme). Puisqu'il est condamné pour avoir proféré des théories odieuses, il eût probablement été préférable de titrer : « L'idéologue négationniste Roger Garaudy est condamné pour contestation de crimes contre l'humanité », ce qui eût à la fois permis d'éviter de hausser Garaudy au niveau de la philosophie et d'empêcher que ne germât dans l'esprit du lecteur le soupçon martyrologique du délit d'opinion.

***Robert Redeker** est agrégé de philosophie et membre du comité de rédaction de la revue « Les Temps modernes ».*



Le Monde
21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Le paradoxe du pétrole

UNE baisse de prix est toujours considérée comme une bonne nouvelle. Il en va des économies nationales comme des budgets des familles. Ainsi, les premiers frémissements du cours du baril, au dernier trimestre 1997, ont-ils suscité un certain soulagement. A l'heure où les économies européennes commençaient à palper les premiers dividendes du retour à la croissance, la diminution du prix d'un produit-clé comme le pétrole ne pouvait que conforter l'amélioration. Pour le gouvernement de Lionel Jospin, constitué six mois plus tôt, c'était un atout de plus.

Il est vrai que le consommateur français n'a guère d'occasions de se rendre compte de ce phénomène, qui n'a pourtant cessé de s'amplifier depuis le début de l'année, le cours du brut ayant perdu près de 40 % par rapport à l'an dernier. En raison d'une fiscalité très particulière, qui a toujours été utilisée comme une pompe à finances par l'Etat, le prix du carburant lui-même ne représente pas plus de 12 % du prix réglé par l'automobiliste à son pompiste.

Mais même si elle n'est pas perceptible par l'acheteur final, la baisse du prix du brut, passé sous la barre des 13 dollars le baril de brent, aura un impact important. Selon certains conjoncturistes, le maintien du carburant à son prix actuel pourrait entraîner un supplément de croissance de 0,3 % du produit intérieur brut (PIB) dans les pays européens. Le manque à gagner dû à la crise asiatique serait alors en grande partie compensé par la diminution des prix du pétrole.

L'abondance de l'offre qui explique cette baisse des cours est due à plusieurs types de facteurs. Certains, comme la douceur du climat hivernal, sont d'ordre conjoncturel, tandis que d'autres annoncent une modification structurelle. L'émergence de nouveaux pays pétroliers – les pays de l'ex-URSS qui bordent la mer Caspienne, par exemple – est de ceux-là, et devrait jouer pour longtemps un rôle modérateur sur les prix du brut, en réduisant le rôle naguère décisif de l'OPEP. De même, l'innovation technologique permet aujourd'hui de forer dans des endroits hier inaccessibles à des coûts encore compétitifs aux cours actuels du pétrole.

Cette diminution aura donc un impact durable sur les économies occidentales, à la condition paradoxale... que les prix du brut ne continuent pas à s'effondrer. Pour les économies développées, qui en tirent pourant de grands bénéfices, une chute trop importante donnerait raison aux Cassandre qui prédisent une déflation synonyme de récession économique durable. Mais, surtout, cette baisse a forcément ses perdants : les pays producteurs. Leurs budgets nationaux sont assis sur des richesses pétrolières dont la valeur est en train de baisser. Or, leur appauvrissement aurait des conséquences néfastes sur leurs populations et sur la santé économique du monde, déjà affecté par la crise asiatique.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde.
Le Monde Entreprises. Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse. Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'absurde frontière coréenne

EN SEPTEMBRE 1945, les armées russe et américaine, victorieuses du Japon, envahissaient la Corée. Parvenues au trente-huitième parallèle, les troupes, obéissant à la décision de Yalta, s'arrêtèrent l'arme au pied. Cette ligne de démarcation entre deux armées, arbitrairement fixée, est devenue en vingt-huit mois l'une des frontières les plus rigides du globe, et sans doute la plus absurde, parce que ne s'appuyant sur aucune donnée économique ni géographique. Elle laissait en zone américaine les deux cinquièmes du territoire, les deux tiers de la population et les plus riches régions agricoles. Elle abandonnait à l'occupation soviétique la plupart des mines de charbon, les grands centres industriels et les immenses installations hydroélectriques du Yalou.

Seule une union des deux zones sortirait la Corée du chaos économique où elle est en train de sombrer ; mais la division géographique a entraîné la scission politique, et l'unification de la Corée semble aujourd'hui aussi irréalisable que la quadrature du cercle. De chaque côté du trente-huitième parallèle règne un gouvernement impopulaire, totalitaire de gauche au Nord, totalitaire de droite au Sud. La guerre civile, Nord contre Sud, n'attend qu'un signal pour éclater : le départ des étrangers, qui s'est trop fait attendre. C'est dans ce pays, où deux idéologies extrêmes ne sont séparées que par une ligne droite les divisant comme au couteau, qu'une commission de l'ONU, arrivée à Séoul le 8 janvier dernier, est chargée de restaurer l'ordre et la justice, et, si possible, l'unité.

Pierre Doublet
(13 mars 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Pourquoi l'administration veut se rapprocher de ses agents

CLAUDE ALLÈGRE a suscité une vive polémique en annonçant qu'il veut déconcentrer l'organisation des mutations des enseignants du second degré. Ce projet, certes ambitieux, n'est pourtant ni totalement révolutionnaire ni unique en son genre : il s'inscrit dans un vaste mouvement réformateur qui concerne l'ensemble de la fonction publique depuis un demi-siècle. La relance de la déconcentration de la gestion du personnel est d'ailleurs l'une des priorités du projet de réforme de l'Etat qu'avait engagé le gouvernement d'Alain Juppé, en 1995, et qu'a repris celui de Lionel Jospin.

Cette déconcentration présente de nombreux avantages pour les agents comme pour les gestionnaires des services extérieurs de l'Etat. Destinée à attirer des candidats du cru qui seront affectés localement, elle permet de « vivre et de travailler au pays », ce que souhaitent nombre de fonctionnaires. Certains jacobins objectent qu'une plus grande mobilité améliorerait la qualité du service public. Cette remarque vaut à condition que la mobilité soit conçue comme une multiplication d'expériences différentes, et non comme une simple succession de postes géographiques. Elle concerne donc surtout le personnel d'encadrement : ce n'est pas un hasard si le ministère de l'équipement, grand déconcentrateur, continue de piloter la carrière de ses ingénieurs des bureaux de l'Arche de la Défense en récompensant une certaine mobilité. Pour les autres agents, l'administration constate que le déracinement est souvent contre-productif.

La déconcentration facilite le travail des gestionnaires, car elle permet de disposer d'équipes stables. Ce n'est pas le cas lorsque le recrutement est centralisé : les régions dont personne ne veut subissent un fort turn-over, les candidats déposant une demande de mutation le jour même de leur affectation. Et comme les responsables locaux peuvent organiser eux-mêmes leurs concours sans avoir à attendre que Paris s'en charge, ils ne recrutent pas de contractuels pour combler les manques, ce qui limite le développement de la précarité dans la fonction publique.

PRÉSERVER L'ÉGALITÉ DES CHANCES

La déconcentration de la gestion du personnel coûte toutefois plus cher que la centralisation : au lieu de disposer d'un seul service à Paris, les ministères ont besoin d'agents dans chaque département, pour les catégories C (agents de niveau brevet, comme les ouvriers ou les adjoints administratifs), et chaque région, pour les catégories B (agents de niveau bac, comme les secrétaires ou les instituteurs). Seule l'organisation de concours communs permet de faire des économies d'échelle. Certains ministères, comme l'intérieur, l'équipement et l'agriculture, recrutent donc désormais ensemble leurs secrétaires.

La principale objection qui peut être faite concerne le respect de l'égalité des chances. Celle-ci est garantie par l'organisation d'un concours national, donnant lieu à une liste unique établie par ordre de mérite ; mais lorsque les concours sont ouverts localement en fonction des besoins, il peut arriver que le candidat d'une petite région, ayant de meilleurs résultats que celui d'une grande, ne soit pas admis. L'administration répond que l'égalité s'apprécie par rapport à une opération de recrutement donné. Certains candidats pourraient avoir la tentation de multiplier leurs chances en se présentant dans plusieurs endroits, mais les concours de même niveau sont organisés le même jour pour éviter, justement, une telle floraison de candidatures.

Depuis 1964, les administrations centrales sont périodiquement encouragées à déconcentrer. Elles ne le font qu'avec réticence, car elles ne veulent pas perdre leur pouvoir. De ce fait, les résultats sont très inégaux. Seuls cinq corps sur neuf, en catégorie C, et trois sur huit, en catégorie B, ont déconcentré leur recrutement : les agents sont recrutés et affectés sur place. Leurs promotions sont décidées par l'autorité locale, après avis d'une commission administrative paritaire (CAP) locale. C'est notamment le cas, depuis fort longtemps, du corps des instituteurs ou du corps des cantonniers de l'équipement.

Les autres corps de catégorie B et C ont régionalisé le recrutement, mais laissé à l'administration centrale, après avis d'une CAP nationale, le soin de gérer les promotions et les mutations, actes des plus importants pour la carrière du fonctionnaire, mais aussi pour l'autorité du chef de service. Les CAP locales se contentent donc de préparer le travail de la CAP nationale – qui ne les suit pas toujours –, ne jouant ainsi qu'un rôle mineur. Un décret du 31 mai 1997 a permis de modifier radicalement cette situation de fausse déconcentration, en dotant les CAP locales de compétences propres.

LA QUESTION DES PRIMES

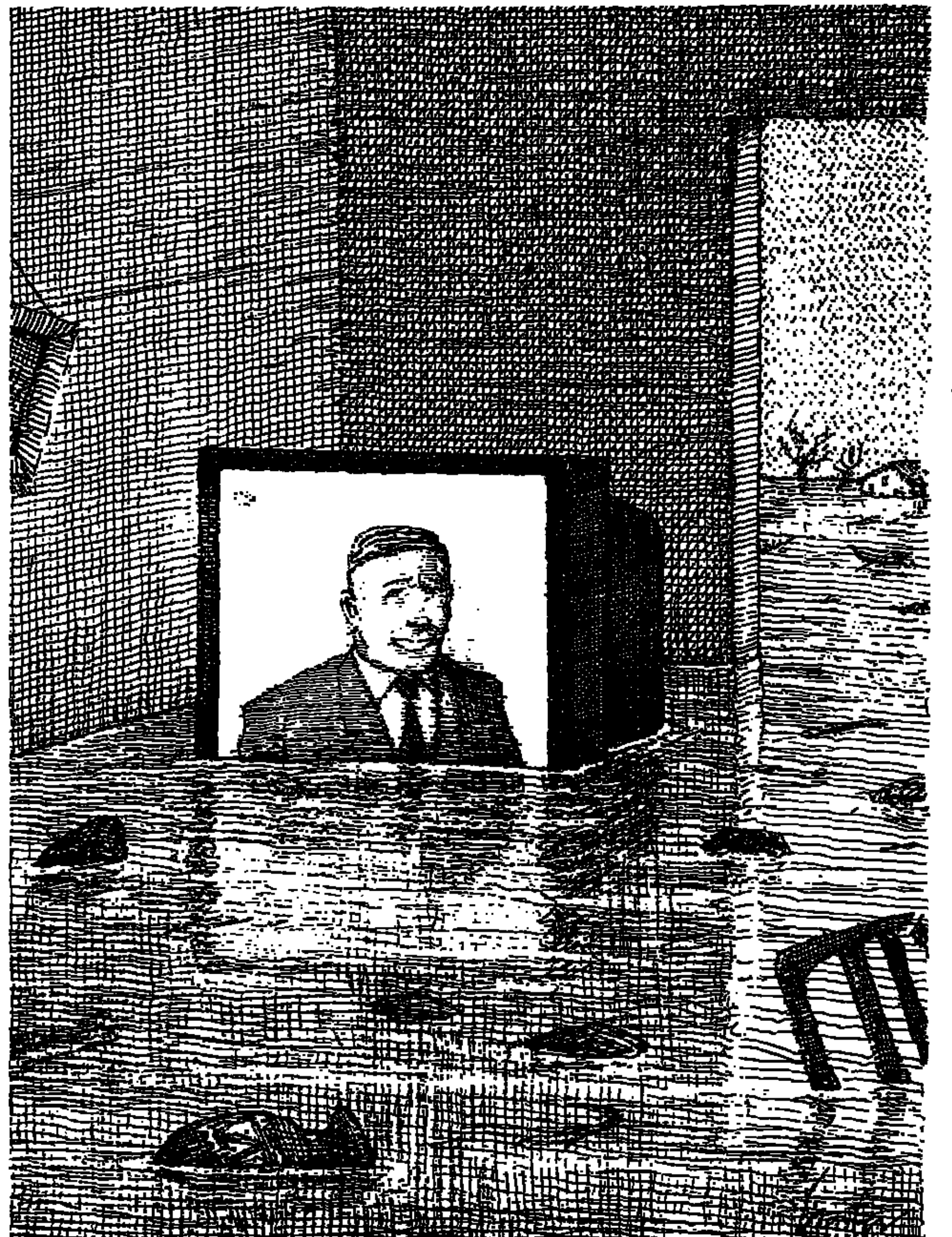
Le gouvernement a tout intérêt à donner davantage de poids aux CAP locales : l'expérience montre que les syndicalistes y tiennent compte du mérite plus souvent que dans les CAP nationales. Comme ils connaissent les agents dont ils examinent les dossiers, ils sont moins enclins à prendre la défense des moins performants que dans les CAP nationales, où prévaut l'ancienneté. C'est une des raisons pour lesquelles nombre de syndicats (CGT, FSU, FO) sont hostiles à cette réforme. Certains états-majors craignent aussi que l'affaiblissement de la CAP nationale, où se décide le sort de milliers de fonctionnaires, n'atteigne leur prestige. L'idée que la déconcentration renforcera le poids de leurs sections locales ne les rassure guère...

La gestion des mutations, des promotions et du recrutement des corps de catégorie A (agents de niveau licence comme les attachés) n'est que modérément déconcentrée. Le Conseil d'Etat a en effet estimé, dans un avis du 7 juin 1990, que les actes de gestion impliquant une comparaison des mérites individuels ne peuvent se faire en deçà d'un effectif de cinquante personnes. Pour éviter cet écueil, il faudrait fusionner les corps. Or cette solution se heurte à la disparité des primes, dont les ministères ne veulent pas afficher le montant, et dont les syndicats réclament l'harmonisation par le haut.

La formule la plus simple consiste à fusionner les corps de niveau équivalent au sein d'un même ministère (techniciens de la forêt, techniciens du génie rural et techniciens des travaux agricoles, par exemple). Plus coûteuse est la fusion de corps d'administration centrale et de corps d'administration déconcentrée, les primes en « centrale » étant plus élevées pour tenir compte du coût de la vie à Paris. Cette formule n'a vu le jour qu'à la direction de l'aviation civile, pour les corps d'attachés et de secrétaires administratifs. Il existe une troisième formule, plus ambitieuse, qui consiste à fusionner les corps équivalents de ministères différents. Seulement voilà : si le travail d'une secrétaire est identique aux finances et à l'agriculture, il n'en va pas de même pour les primes...

Rafaële Rivais

Le rescapé *par Leiter*



La littérature en proie à ses fantômes

Suite de la première page

La presse littéraire s'empresse, juge diversement, ou, sans juger, « grogne », mime inconsidérément le roman, accompagne (plus que suscite : ce serait lui accorder trop de pouvoir) un succès qui devient vite retentissant. De la valeur littéraire, il est fort peu question. Du sens possible de cette fable, pas davantage. Quelque chose se passe là qui s'éloigne du rapport légitime entre littérature et critique littéraire. Marie Darrieussecq, probablement grisée par ce succès, participe elle-même, par sa maladresse, à la mise en spectacle médiatique. Ou plutôt se prête de trop bonne grâce à des sollicitations qui l'éloignent dangereusement de la création elle-même, qui n'est pas un jeu de société. Une évidence s'impose : avec quelques centaines de milliers d'exemplaires, une œuvre ne peut conserver son statut ; elle devient, peu ou prou, un produit ; sa valeur littéraire spécifique, quelle qu'elle soit, se perd : très vite il n'en est plus question, ou sur le seul registre de la médisance.

Exactement au même moment (septembre 1996), Marie Ndiaye publie, chez Minuit, son sixième roman, *La Sorcière* (ce livre et *Truismes* sont critiqués dans le même « Monde des livres », daté 6 septembre 1996). Le roman est justement salué, nullement négligé ; sa valeur littéraire est reconnue. Personne alors, apparemment, ne songe à comparer les deux écrivains. Marie Ndiaye confirme sa place – avec Christian Oster, Yves Ravey, Jean Rouaud et d'autres encore, dont Jean Echenoz en grand aîné – parmi les écrivains actuels importants, qui portent haut le label Minuit. La nature du livre ne prête cependant pas aux mêmes empressements un peu égarés que *Truismes*. Marie Ndiaye est discrète, « taiseuse », comme dit son éditeur, Jérôme Lindon. C'est bien sûr le contraire d'un défaut. La représentation sociale n'est pas dans ses manières. Mais on voit déjà le très spécieux parallèle s'établir : d'un côté le battage et le gros tirage, et donc l'anti-littérature ; de l'autre la sobriété du « vrai talent », l'élégant prestige d'une littérature pour lecteurs triés sur le volet. Alternative ridicule, fausse, discriminatoire, injurieuse.

De cette discrétion, cependant, Marie Ndiaye décide de sortir, avec pertes et fracas, le 2 mars, en rendant publique son accusation de « singerie » contre Marie Darrieussecq, qui vient de publier, toujours chez POL, un deuxième roman, *Naissance des fantômes*. D'un sentiment qu'elle avoue d'emblée intime, subjectif – et pourquoi ne pas accorder à la subjectivité, à l'intérieur d'un cercle étroit, une légitimité ? –, sur les motivations duquel il ne nous appartient pas de nous prononcer, elle fait une affaire publique. Le tintamarre commence. On va jusqu'à invoquer, de part et d'autre, les époux. Quelques jours plus tard, elle établit une liste des « emprunts » – qu'on ne peut, devant le tribunal de la simple raison, sérieusement retenir. En filigrane se devine l'affrontement indirect de deux éditeurs de qualité, qui illustrent et défendent la jeune littérature, parfois avec de justes succès : POL, lié à Gallimard, et Minuit, diffusé par le Seuil.

On en est là. Le poison du soupçon est installé, dans l'oubli même de la littérature, au profit d'une agitation malsaine qui vise sourdement les personnes et qui se moque des livres comme d'une guigne. Il ne s'agit pourtant nullement de prendre fait et cause pour l'une des Marie contre l'autre, comme il est si commode de le laisser croire. Mais qui acceptera de considérer que, si non-valeur littéraire il y a du côté de l'auteur de *Truismes*, comme on le suggère ou l'affirme, il faut en juger sur les livres eux-mêmes, sur le travail de l'écrivain, sur son style, sa forme, et non sur le succès – qui est un phénomène sociologique –, non sur le battage, pour en rajouter ?

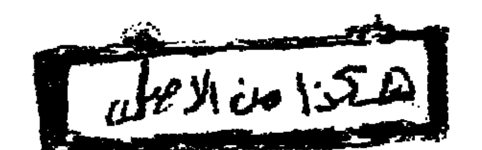
Patrick Kéchichian

RECTIFICATIF

FISCALITÉ

Les données de l'infographie sur la fiscalité que nous avons publiée en première page de nos éditions du mercredi 11 mars étaient inversées. En France, 51,1 % des foyers fiscaux sont imposables sur le revenu et 48,9 % non imposables. La même infographie, publiée en première page de notre supplément « Fiscalité », était juste.





DÉVELOPPEMENT Henri Guillaume, président d'honneur de l'Anvar (Agence nationale de valorisation de la recherche), a remis au gouvernement, jeudi 12 mars, un rapport très critique sur l'état de la recherche en France. Largement financée par des fonds publics, celle-ci n'obtient pas les résultats escomptés. ● SI LA FRANCE conserve une bonne place dans la recherche fondamentale, elle est médiocre dans la recherche appliquée, notamment dans les secteurs d'avenir comme l'informatique et les biotechnologies. ● LE CLOISONNEMENT entre les organismes de recherche et le monde économique empêche le transfert de technologies, les financements publics sont concentrés sur un nombre très restreint de grands groupes. ● LA FAIBLESSE des investissements en capital-risque ne permet pas de soutenir la création et l'innovation.

Constat accablant pour la recherche et l'innovation en France

Insuffisance des politiques de soutien, multiplicité des intervenants, absence d'évaluation... Dans un rapport remis au gouvernement, Henri Guillaume, ancien commissaire au Plan, estime que le modèle national est inefficace

CHAQUE ANNÉE, la France consacre l'équivalent de 2,34 % du PIB (produit intérieur brut) à la recherche et au développement. Cet effort, qui permet à l'Hexagone d'être en bonne position face aux autres pays industrialisés dans ce secteur essentiel, reste en grande partie financé par les dépenses publiques. Malgré une réduction des crédits depuis 1990, la part des financements publics dans la recherche et le développement atteint aujourd'hui 80 milliards de francs par an (1,12 % du PIB). Mais ces dépenses sont inefficaces.

Chargé par le ministre de l'éducation nationale et de la recherche, Claude Allègre, le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, et le secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret, d'une mission d'évaluation sur la recherche française, Henri Guillaume, président d'honneur de l'Anvar (Agence nationale de valorisation de la recherche), vice-président de la holding publique Erap, a remis, jeudi 12 mars, un rapport critique sur la politique menée.

Insuffisance de soutien à l'innovation, fonctionnarisation du système, multiplicité des intervenants, absence d'évaluation... A l'heure où la recherche et l'innovation sont plus que jamais au coeur de la compétitivité des économies; le modèle français ne fonctionne plus. *« En 1985, les conclusions d'experts étrangers avaient* [déjà] *établi un tableau sans complaisance, voire brutal, de notre situation. Force est de constater, plus de dix ans après, que certaines critiques restent d'actualité »*, souligne le rapport. Alors que la plupart des grands pays industrialisés, sous la pression des changements des marchés et des technologies, de la fin de la guerre froide et aussi des difficultés budgétaires, ont entrepris de redéfinir leur politique de soutien à la technologie et à l'innovation, la France peine à remettre en cause ses habitudes. Cet enlisement commence à marquer l'économie française. Si la France a conservé une place d'excellence dans la recherche fondamentale, notamment en mathématiques, en biologie fondamentale et physique-chimie, elle accuse un retard face aux autres grands pays en sciences de l'ingénieur. Dans la recherche appliquée, la situation est encore plus constrastée. Au vue des dépôts de brevets, la France s'affiche dans les premiers rangs dans l'aérospatial et les transports terrestres. *« Notre position mondiale est la plus faible dans les domaines électronique-télécommunications et informatique ; elle est également très faible en biotechnologies »*, note le rapport. C'est-à-dire dans des secteurs d'avenir, appelés à devenir créateurs d'emplois.

Depuis quinze ans, les gouvernements successifs ne cessent, pourtant, de rappeler la nécessité de mieux coordonner les efforts de recherche et d'instaurer des coopérations et des passerelles entre la recherche publique et les groupes privés. Dans les faits, les deux mondes continuent à largement s'ignorer. *« Si l'Etat a su créer un réseau puissant d'organismes publics de recherche, il n'a pas su mettre sur pied un système d'institutions relais entre la recherche et le monde économique »*, constate le rapport. Le nombre de groupements d'intérêt public (GIP) – les structures de coopération entre les laboratoires publics et le privé créées en 1984 – ne dépasse pas la dizaine. Les unités mixtes de recherche CNRS-entreprises ne sont que dix-sept. Les prises de participation et la création de filiales, prévues par la loi en 1982, s'élèvent à onze, y compris Transgène, entre 1983 et 1992. Depuis cette date, aucune autre prise de participation n'a eu lieu.

GRANDS PROGRAMMES

L'échec de ces mesures est lié en grande partie aux habitudes prises dans le milieu de la recherche. Même s'ils s'en défendent, les grands établissements de recherche (CNRS, Inserm, INRA, CEA...) ont du mal à se déprendre de l'académisme. Rien n'est fait pour inciter les chercheurs à nouer des contacts avec le monde économique. Ces derniers sont évalués sur le nombre de publications dans les revues scientifiques plutôt que sur leurs travaux communs avec les entreprises. Leur intéressement aux résultats de l'exploitation commerciale de leurs inventions n'est pas bien défini. Enfin, les organismes font preuve *« d'une logique patrimoniale à court terme »* dans l'exploitation des brevets et inventions et n'apportent qu'un soutien très timide, lorsque des chercheurs veulent se lancer dans la création d'entreprise. Les mêmes travers se retrouvent dans la politique d'aide à la recherche auprès des entreprises.

Depuis quinze ans, les guichets et les dispositifs se sont multipliés, créant la confusion la plus totale. *« Il n'existe pas, au niveau de l'Etat, de vision de synthèse sur l'affectation et l'utilisation des crédits publics, ni a fortiori de procédure systématique d'évaluation de leur impact technologique et économique (...). Ces lacunes reflètent un phénomène plus profond et plus inquiétant : l'absence de stratégie de l'Etat en matière de coordination et de suivi du financement public de la R&D »*, écrit Henri Guillaume. Cette absence de contrôle conduit à une *« fonctionnarisation »* totale de la recherche. *« Au fil des ans, la gestion des procédures et des crédits semble être devenue une fin en soi »*, poursuit le rapporteur.

A cela vient s'ajouter la culture très forte des grands programmes technologiques au sein du système administratif qui aboutit à soutenir financièrement toujours les mêmes grands groupes. Dans la filière électronique, 42 % des crédits versés en huit ans par le ministère de l'économie ont été attribués à trois entreprises, dont Bull et SGS-Thomson, 52 % aux dix premières, alors que les dix suivantes n'ont reçu que 6 %. Les PME, supposées être au centre des préoccupations de tous les gouvernements, sont quasiment exclues. A l'exception de l'Anvar, qui a développé une politique efficace pour permettre aux PME d'accéder aux nouvelles technologies, tous les autres dispositifs semblent d'abord destinés aux grands groupes.

En 1995, selon le rapport, les entreprises moyennes indépendantes (entre 200 et 2 000 salariés) et les PME (moins 200 salariés) ont reçu respectivement 500 et 700 millions sur un total de 15,4 milliards de francs de financements publics distribués par les ministères, tandis que les grandes entreprises obtenaient 11,8 milliards. Dans le même temps, les financements de capital-risque, destinés en priorité aux PME innovantes, stagnent autour de 1,5 milliard de francs. Malgré une forte politique d'incitation gouvernementale, les institutionnels français se sont presque tous désengagés. Ce sont les fonds de pension anglo-saxons qui prennent le relais ! Persuadés qu'il existe en France des gisements inexploités et rentables de recherche et d'innovation, ils investissent désormais des sommes représentant plus du quart des fonds de capital-risque.

Martine Orange

Une recherche dépendant des financements publics

CRÉDITS BUDGÉTAIRES DE RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT EN 1995, en % du PIB

	ÉTATS-UNIS	JAPON	ALLEMAGNE	ROY.-UNI	FRANCE
TOTAL	0,99	0,52	0,91	0,79	1,12
DONT CRÉDITS CIVILS	0,45	0,49	0,83	0,47	0,78

La France est le pays occidental qui consent le plus grand effort public pour soutenir la recherche-développement.

Quatre axes pour une « nouvelle politique »

Quatre chantiers ont été arrêtés par le gouvernement, mardi 10 mars, pour relancer la recherche :

- ● **Promouvoir** et mieux fédérer la recherche technologique au sein des organismes publics ;
- ● **Améliorer** la coopération entre la recherche et l'entreprise, en particulier en encourageant la mobilité des hommes ;
- ● **Favoriser** la création et le développement d'entreprises innovantes, en faisant confiance aux créateurs et en facilitant la prise de risque ;
- ● **Accroître** l'efficacité de l'action publique en matière d'aide à la recherche et à l'innovation.

Des assises nationales de l'innovation se tiendront à Paris le 12 mai, au cours desquelles Lionel Jospin devrait annoncer *« les bases de la nouvelle politique de l'innovation »*.

Des aides pour les jeunes chercheurs

Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, a présenté au conseil des ministres, mercredi 11 mars, une communication sur *« les jeunes et l'avenir de la recherche »*. M. Allègre, qui a fait de la relance de l'emploi scientifique une priorité, va demander aux organismes de recherche de donner aux jeunes docteurs une plus grande *« autonomie scientifique »*, en les encourageant à créer leurs propres équipes, avec les budgets correspondants.

Le ministre souhaite également favoriser la mobilité des chercheurs vers les entreprises. Des mesures prochaines seront prises, en concertation avec le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, pour *« lever les contraintes juridiques qui freinent l'essaimage à partir de la recherche publique »*. En particulier, des *« fonds d'amorçage »* seront mis en place, pour aider de jeunes chercheurs à créer leur entreprise.

Les syndicats d'Air France contestent l'ouverture du capital

UNE FOIS n'est pas coutume à Air France : les différentes catégories de personnel d'Air France sont apparues solidaires, mercredi 11 mars, pour soutenir... les pilotes, traditionnellement considérés comme privilégiés. Plusieurs syndicats d'Air France ont en effet *« invité »* le gouvernement à *« retirer son projet »* d'ouverture du capital de la compagnie, qui prévoit notamment une baisse de 15 % des salaires des pilotes en échange de 10 % du capital. Le gouvernement veut en outre placer jusqu'à 20 % du capital d'Air France en Bourse d'ici à cet été, et proposer jusqu'à 3 % de son capital à l'ensemble des salariés du groupe.

PROCESSUS INÉLUCTABLE

Dans une motion adoptée lors d'un comité central d'entreprise, les syndicats (Snpac, SPNL, IT, Sud Aérien, CGT, Ugicgt, CFDT, SPAF, SPAC, UNAC, SNPL, Snpnc, CFTC) estiment que le projet *« qui vise aujourd'hui le personnel naviguant technique* [pilotes] *pourra servir pour d'autres »*. Le SNPL (Syndicat national des pilotes de ligne), majoritaire chez les pilotes d'Air France, va consulter ses adhérents pour leur demander s'ils participeraient à une grève de plus de deux jours, si une baisse de leur salaire leur était imposée. Les statuts du syndicat l'obligent à faire cette démarche avant de déclencher une grève de plus de 48 heures. Cette consultation, qui pourrait prendre jusqu'à trois semaines, pourrait être organisée *« sous huit jours »*, selon le SNPL.

Dans un entretien au quotidien *Les Echos* paru mercredi 11 mars, le président d'Air France, Jean-Cyril Spinetta, a déclaré que *« l'entreprise devra procéder à l'ouverture de son capital en 1998, quelle que soit l'issue des négociations avec les pilotes. Parce que l'entreprise en a véritablement besoin »*. M. Spinetta confirme que la compagnie devrait réaliser sur l'exercice en cours un résultat annuel *« du même ordre »* que celui réalisé sur les six premiers mois de l'exercice, soit 1,75 milliard de francs.

Ce résultat, s'il marque un très net progrès, ne représente en rien un gage de la rentabilité future d'Air France. Il a été obtenu dans une période de forte croissance du trafic aérien, qui a fait décoller les bénéfices de nombreuses compagnies aériennes. Air France doit, si elle veut confirmer son redressement, continuer à faire des économies, notamment sur les coûts des pilotes encore élevés par rapport à la concurrence. D'autant plus qu'il lui faut également se développer et financer des investissements nécessaires d'un montant de 40 milliards de francs.

Virginie Malingre

Le secteur des déchets se concentre aux Etats-Unis

WASTE MANAGEMENT, numéro un américain des déchets, va être racheté par son concurrent USA Waste Services, troisième aux Etats-Unis, ont annoncé les deux entreprises, mercredi 11 mars. L'acquisition s'élève à un peu plus de 20 milliards de dollars (122,8 milliards de francs), compte tenu de la reprise de 7 milliards de dettes. Elle se fera sous forme d'échange d'actions. Avec ce dixième rachat en quatre ans, USA Waste va contrôler 20 % du marché américain des déchets, avec un chiffre d'affaires de 11 milliards de dollars. La compagnie, créée il y a onze ans, s'affirmera comme le numéro un mondial des déchets, devançant largement le numéro deux Browning Ferries Industries (BFI).

Waste Management, basée à Chicago, considérée pendant longtemps comme la référence du secteur, n'avait plus d'autre issue. Payant le prix d'une expansion sans frein menée à la fin des années 80, le groupe a connu quatre présidents en un an. Malgré d'importantes provisions pour réduire les survaleurs et perclus de dettes, il ne maîtrisait plus ses coûts. Il a affiché en 1997 un déficit de 1,14 milliard de dollars pour 9,2 milliards de chiffre d'affaires.

SOURCE D'ÉCONOMIES

John Drury, PDG de USA Waste, prendra la direction du nouvel ensemble. Il prévoit que la fusion pourrait leur permettre d'économiser 800 millions de dollars par an, grâce à la réorganisation des réseaux de collectes et des suppressions d'effectifs. Dans les prochaines années, la direction envisage une croissance annuelle de 20 % des résultats. Le groupe n'a pas précisé ses intentions à l'égard de la filiale internationale de Waste Management basée à Londres. En pleine déconfiture, celle-ci a commencé à vendre une partie de ses actifs européens, acquis à prix d'or au début des années 90. Elle semblait vouloir, ces derniers temps, liquider le reste.

L'absorption de Waste Management annonce une transformation profonde du secteur. Longtemps marqué par le monde des ferrailleurs, des petites sociétés familiales, voire du milieu, le secteur est obligé de changer. Les municipalités, qui abandonnent de plus en plus ces activités au privé, veulent travailler avec des groupes structurés, maîtrisant les meilleures techniques de l'environnement. Au moment où USA Waste prend le contrôle de Waste Management, le groupe canadien Laidlaw a entamé des négociations pour racheter une société de recyclage à Chicago, tandis que BFI a passé une alliance avec Sita, filiale de Suez-Lyonnaise des eaux, pour se développer ensemble sur les marchés étrangers.

M. O.

La COB estime la consultation des salariés incompatible avec la communication financière

La Commission des opérations de Bourse veut harmoniser les législations sociale et boursière

La Commission des opérations de Bourse (COB) devait publier, jeudi 12 mars, un rapport sur « *la communication financière des sociétés cotées vis-à-vis des salariés* ». Elle estime que le droit des affaires et le code du travail ne sont pas compatibles. La COB préconise de mettre fin à la consultation préalable du comité d'entreprise mais de renforcer ses pouvoirs sur les conséquences sociales des opérations boursières.

LE DROIT des affaires et le droit du travail ne font pas bon ménage. Non pas parce que les intérêts des actionnaires et ceux des salariés divergent forcément mais parce que la réglementation boursière et le droit du travail ne sont pas toujours compatibles. Une entreprise veut-elle lancer une offre publique d'achat (OPA), effectuer une fusion ou une émission de capital ? Les autorités boursières lui imposent le plus grand secret jusqu'au dernier moment pour éviter tout délit d'initiés alors que le code du travail, lui, impose une « *consultation préalable des instances représentatives du personnel* ». En cas de non-respect de ce droit, le dirigeant prend le risque de se voir condamné pour « *délit d'entrave* », susceptible de sanctions pénales.

Ce dirigeant d'un grand groupe industriel le reconnaît : « *On consulte mais pas forcément dans les règles. La consultation du personnel intervient une fois la décision prise. Néanmoins, les documents portant sur la vente ou l'achat d'une entreprise portent toujours la mention "sous réserve de l'approbation de l'opération par les représentants des salariés"* ».

C'est pour ouvrir ce débat et proposer quelques améliorations que la Commission des opérations de Bourse a confié à l'un de ses membres, Chantal Cumunel, une mission de réflexion sur la « *communication financière des sociétés cotées vis-à-vis des salariés* ». Cadre du Crédit agricole, ancienne secrétaire générale de la Confédération générale des cadres (CFE-CGC), Chantal Cumunel était bien placée pour mener cette réflexion. Après plusieurs mois de travail et d'auditions de syndicalistes, de dirigeants d'entreprise et de juristes, Mme Cumunel devait présenter son rapport, jeudi 12 mars, dans la matinée.

QUATRE TYPES DE RÉFORMES

Selon elle, les contraintes auxquelles sont soumis les dirigeants d'entreprise sont « *contradictoires* ». En plus de l'incompatibilité entre le délit d'initiés et le délit d'entrave, « *on observe du côté financier, un raccourcissement des délais de déroulement des opérations* », mais le code du travail qui impose la consultation préalable des représentants des salariés « *ne précise pas pour autant le délai dans lequel est menée cette consultation* ». Mme Cumunel le reconnaît : « *Il faut lever le voile de l'hypocrisie. Les textes de 1982 sur la consultation préalable sont aujourd'hui difficilement applicables car le contexte économique, financier et social a changé. Les chefs d'entreprise exigent une confidentialité que les organisations syndicales ne sont pas toujours en mesure de respecter. Du coup, la transparence de l'information que doit fournir l'employeur est battue en brèche. Directions et syndicats se réfugient dans un formalisme qui permet à chacun de rester dans son rôle. Au lieu d'aborder les questions économiques sur le fond, on préfère respecter une procédure peu adaptée. C'est ainsi par exemple que l'employeur doit consulter le CE au préalable mais qu'il n'a pas à tenir compte de son avis* ».

Pour la COB, quatre types de réformes sont possibles. Préciser les règles de fonctionnement du comité d'entreprise, le contenu et la qualité des informations remises est envisageable mais cela ne fait que renforcer le formalisme. Les avantages de cette solution « *sont plus apparents que réels* ». Deuxième possibilité : reconnaître au CE un « *droit de co-détermination* » sur les stratégies de l'entreprise. Cela apparaît « *très délicat* » à la COB et bouleverserait les relations sociales.

Troisième voie : transférer les droits actuels du comité d'entreprise aux représentants des salariés dans les conseils d'administration. Mais cela « *suppose que les administrateurs salariés soient conscients de tout ce que la fonction implique et qu'ils adhèrent à tous ses principes* ». Reste la quatrième piste qui a explicitement la préférence de la COB : établir une « *distinction entre la décision elle-même et ses effets* ». Deux phases obligatoires et distinctes seraient instaurées : une première phase de simple information « *dès la prise de décision par le conseil d'administration ou le directoire* », puis, par la suite, une consultation renforcée « *qui a pour objet non seulement d'anticiper les conséquences mais également de les accompagner* ». Cette consultation s'appuierait sur trois règles : l'information transmise aux représentants des salariés devrait être « *de bonne foi, précise et utile* ». Un vade-mecum préciserait les moyens et délais ainsi que les droits et obligations des parties et une procédure spécifique pourrait être organisée au niveau du comité de groupe. « *Le groupe de travail estime que cette démarche, organisée en deux phases, développe un "droit de suivi" du comité d'entreprise sur les questions sociales, en affirmant sa vocation originelle d'expression collective des salariés* ». Une solution apparemment de bon sens mais qui, selon le groupe de travail, n'a pas fait l'unanimité des interlocuteurs rencontrés.

Frédéric Lemaître

L'exemple de Sietam

Le 29 juin 1992, le comité central d'entreprise (CCE) de Sietam industries était convoqué afin d'être consulté sur un changment d'actionnaire majoritaire, survenu le 19 juin. Le comité est à nouveau réuni le 6 juillet pour exprimer son avis sur l'évolution de l'organigramme du groupe, puis le 10 juillet et enfin le 17 juillet sur le changement d'actionnaire. Mais le CCE attaque devant les tribunaux, estimant que le délai est trop court. Il demande que la réunion du 17 soit reportée au 15 septembre. Après un jugement en référé puis en appel, la Cour de cassation lui donne raison le 16 avril 1996, estimant, en fait, qu'un délai d'une semaine est insuffisant pour donner un avis alors qu'un délai d'un mois et demi est raisonnable.

France Télécom et Cegetel proposent une convention collective commune

CONCURRENTS sur le plan commercial, France Télécom et Cegetel ont des intérêts communs dans le domaine social. Les deux entreprises ont annoncé, mercredi 11 mars, avoir déposé les statuts de l'Union nationale des entreprises des télécommunications (Unetel). Celle-ci est un groupement d'employeurs dont « *le premier objectif est de négocier une convention collective nationale qui serait étendue à l'ensemble de la branche professionnelle* », selon les termes employés par Bernard Jaïs, directeur des ressources humaines (DRH) de France Télécom jusqu'à ces dernières semaines, et désormais président de l'Unetel. Assisté de Jean-Claude Loriot, DRH de Cegetel et vice-président de l'Unetel, Bernard Jaïs a estimé que l'objectif de l'Unetel est de boucler la négociation de la convention collective « *dans les deux à trois ans* ».

Les deux hommes reconnaissent que de nombreux problèmes les attendent. Le premier concerne le champ de ce secteur. En relèvent les entreprises régies par le code Naf (nomenclature d'activités françaises) 642 A et B de l'Insee. Mais cette définition est imprécise : le code 642 A concerne « *les activités de télécommunication nationales* » et le 642 B les « *autres activités de télécommunications* ». Ces définitions incluent-elles les sous-traitants des opérateurs téléphoniques ? Les centres d'appel ? Les magasins qui commercialisent des téléphones ? Les câblo-opérateurs ? Les entreprises télématiques ? Nul ne le sait. Bernard Jaïs, qui précise que cette convention collective ne concernera pas les fonctionnaires de France Télécom mais seulement ses 18 000 salariés de droit privé, croit savoir que 1 200 entreprises sont potentiellement concernées, « *dont 500 significatives* ».

Pour savoir combien de salariés seraient couverts par ce texte, l'Unetel a demandé à l'Insee de faire une étude exploratoire. Ce sera l'un des sujets sensibles, vis-à-vis tant des pouvoirs publics que des syndicats, voire des autres fédérations patronales, avec lesquelles des problèmes de frontières se poseront. D'ores et déjà, Bouygues Télécom semble sur le point de rejoindre la fédération patronale Syntec, qui regroupe les entreprises de services.

Deuxième inconnue : la négociation s'établira avec les « *syndicats représentatifs* ». SUD, deuxième syndicat à France Télécom mais non représentatif au niveau national, en sera-t-il exclu ? « *Ce sera au ministère du travail de faire une enquête sur la représentativité des organisations* », commente M. Jaïs.

La troisième inconnue concerne le statut exact de ce « groupement d'employeurs ». Ouverts à toutes les entreprises du secteur, l'Unetel se constituera-t-elle en fédération patronale adhérente au CNPF ? La réponse, éminemment politique, relève de Michel Bon et de Jean-Marie Messier, les présidents de France Télécom et de la Générale des eaux. Les réponses à ces interrogations influenceront sans doute le contenu des négociations. Les dirigeants de l'Unetel n'ont pas voulu dévoiler leurs intentions précises, hésitant sans doute entre une convention assez riche, qui permettrait d'éviter le « dumping social » des autres opérateurs, et un texte qui ne serait qu'un accord-cadre laissant aux entreprises une liberté qui leur est chère.

F. Le

Un scandale à la Banque du Japon fait baisser le yen

APRÈS les banques et les grandes maisons de courtage, après le ministère des finances, c'est au tour de la banque centrale du Japon d'être frappée par un scandale financier. A la suite de l'arrestation, la veille, d'un haut responsable de l'institut d'émission pour corruption présumée, son gouverneur, Yasuo Matsushita, a présenté sa démission, jeudi 12 mars, au premier ministre Ryutaro Hashimoto. Ce dernier l'a refusée et a demandé à M. Matsushita de rester à son poste « *pour l'instant* ». Selon la chaîne de télévision NHK, le gouvernement souhaiterait attendre l'entrée en vigueur, le 1er avril, de la nouvelle loi régissant la banque centrale pour accepter le départ de l'actuel gouverneur.

Entendu jeudi matin par une commission de la Chambre haute de la Diète, M. Matsushita n'a pas évoqué le sujet de la démission : il s'est contenté de présenter « *ses regrets les plus profonds* » aux parlementaires.

La justice japonaise avait interpellé, mercredi, Yasuyuki Yoshizawa, responsable de la division des marchés de capitaux de la banque centrale, suspecté d'avoir accepté des invitations s'apparentant à des pots-de-vins de la part de plusieurs grandes banques de l'archipel, en échange d'informations confidentielles sur les interventions de la Banque du Japon sur le marché des changes. Peu avant son arrestation, une perquisition, mobilisant une centaine d'enquêteurs et retransmise par la télévision nippone, avait eu lieu au siège de l'institut d'émission.

Selon un communiqué diffusé par les services du procureur de la région de Tokyo, M. Yoshizawa aurait reçu des invitations totalisant 3,18 millions de yens (150 000 francs) de la part de l'Industrial Bank of Japan (IBJ) et 1,12 million de yens (55 000 francs) de la part de la Sanwa Bank. Ces pots-de-vin auraient été accordés sous forme d'invitations au restaurant ou de parties de golf.

Le scandale financier éclaboussant la Banque du Japon – le premier de son histoire en cent seize ans d'existence – a provoqué des remous sur les marchés financiers nippons. La devise japonaise a reculé face au dollar, tombant jusqu'à 129,40 yens pour un billet vert, son cours le plus faible depuis deux mois. La Bourse de Tokyo, pour sa part, a terminé la séance en baisse de 1,08 %.

Pierre-Antoine Delhommais

La Société générale reste la banque française la plus rentable

Son bénéfice atteint 6,1 milliards de francs en 1997

POUR la Société générale, qui s'est habituée à caracoler en tête des banques françaises cotées à chaque publication de résultats, la partie se corse. La banque présidée par Daniel Bouton est talonnée par la BNP. Avec un résultat net pour 1997 de 6,1 milliards de francs, elle ne devance plus que d'une petite tête sa concurrente, qui a annoncé plus de 5,9 milliards de bénéfice net.

La concurrence entre les deux banques s'annonce stimulante. Car, derrière des résultats proches, elles présentent des profils de plus en plus différents. La BNP, privatisée six ans après la Société générale, a pris un peu de retard dans la restructuration de son réseau d'agences. La Société générale, elle, se considère déjà structurée comme une banque de masse, distribuant des produits fabriqués à faible coût : un « *low cost producer* », selon M. Bouton. Elle ne reprendra donc une longueur d'avance que si elle réussit son pari dans la banque d'investissement et à l'international.

Elle y met les moyens : la banque a investi récemment 6 milliards de francs dans ses opérations de croissance externe, tout en poursuivant une croissance interne soutenue. Pour preuve, ses frais de fonctionnement progressent près de deux fois plus vite que ceux de la BNP. « *Pour moitié, cela s'explique par la rémunération des* golden boys, *pour le reste par les investissements que nous faisons en embauchant des équipes* », explique M. Bouton. Cette politique d'investissement est nécessaire pour faire évoluer les activités internationales vers la banque d'investissement plutôt que vers la banque commerciale classique, qui consomme trop de fonds propres avec des marges trop faibles.

La Société générale est encore loin de cet objectif. Ne serait-ce que parce que, s'étant développée rapidement en Asie, elle supporte les conséquences de la crise financière sur ce continent. Ses engagements s'élèvent à 6,8 milliards de dollars (41,5 milliards de francs), ramenés à 6,4 milliards au début mars (dont 650 millions garantis par le gouvernement coréen), quand ceux de la BNP sont de 4,7 milliards de dollars.

En 1997, ce sont donc surtout les plus-values sur ses participations (3,2 milliards de francs) et la bonne performance de la banque domestique qui permettent à la Générale d'afficher un rendement global de ses fonds propres de 10,6 %. M. Bouton refuse encore de communiquer des chiffres séparés pour ses deux branches « banque de détail » et « international et finance », comme le font les banques anglaises. Mais, d'après Jean-Baptiste Bellon, analyste financier chez Deutsche Morgan Grenfell, « *le rendement des fonds propres du réseau domestique est proche de 14 %, ce qui donne un fondement robuste aux résultats 1997* ».

ATTENTES AUTOUR DU CIC

Au vu d'un tel rendement, l'intérêt de la Société générale pour le CIC se comprend bien. D'autant que si la BNP réussissait à s'en emparer, elle prendrait une tête d'avance.

Ce n'est toutefois pas tant la perspective d'un rachat du CIC par la BNP qui effraie le plus M. Bouton, mais plutôt celle d'un succès du Crédit mutuel. Il rappelle que ce réseau mutualiste a déjà plus de 40 % de part de marché en Alsace et que, à la suite d'une plainte déposée par l'Association française des banques en 1991, la Commission de Bruxelles a ouvert, en décembre 1997, une procédure en suppression d'aide d'Etat à l'encontre du Crédit mutuel, concernant le monopole du Livret bleu. Daniel Bouton va même jusqu'à brandir la menace de recours juridiques si l'Etat accordait sa préférence au Crédit mutuel pour le CIC.

Sophie Fay

Disparités et homogénéité entre les provisions des banques sur l'Asie

LES UNES après les autres, les banques européennes présentent leurs résultats pour 1997 et lèvent le voile sur leurs engagements en Asie et le montant de provisions qu'elles ont décidé de leur affecter. Une partie de ces provisions – dites « spécifiques » – est destinée à couvrir des risques identifiés, en général des crédits sur lesquels la banque a constaté des incidents ou des retards de paiement. L'autre partie, généralement la plus élevée, est dite « prudentielle » et anticipe les risques qui peuvent encore survenir. Elle dépend largement de l'appréciation de chaque établissement sur l'évolution de la situation en Asie.

ANALYSE

Selon leurs résultats 97 elles peuvent analyser différement l'avenir financier de la région

Les banques ont donc une marge de manœuvre : selon le résultat opérationnel qu'elles ont réalisé en 1997, elles peuvent analyser l'avenir financier de l'Asie et de leurs clients dans cette zone de manière plus ou moins pessimiste, et ajuster ainsi leurs provisions « réserves ».

Profitant de la bonne conjoncture en 1997, les banques, en particulier les établissements français, n'ont pas hésité à utiliser largement cette liberté. Après la BNP, qui a annoncé avoir provisionné 3 milliards de francs, Paribas, qui a mis de côté 2,2 milliards, et le CIC, 430 millions, la Société générale a passé la provision la plus lourde, d'un montant global de 4,9 milliards.

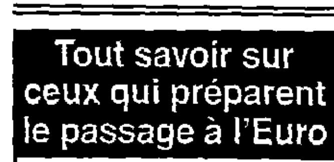
La provision de la Société générale se décompose en 1 milliard de francs pour couvrir les risques de crédit identifiés, comme la banque l'avait annoncé dès le mois de janvier, 2,5 milliards de provision générale prudentielle « *évaluant le risque de perte à l'horizon 1999* » sur le portefeuille de crédit, 460 millions pour couvrir les risques logés dans les filiales Asia Crédit (Thaïlande) et Sogeko (Corée), 500 millions pour amortir la valeur de Crosby, sa filiale maison de titres, et 500 millions pour faire face aux risques de liquidité sur le portefeuille de titres détenu par sa filiale SG Asia. Une dernière provision « *sans doute un peu excessive* », estime la banque.

RASSURER LES AUTORITÉS

Tout en réfutant que tel était son objectif, la Société générale arrive finalement à un taux de couverture de ses engagements de 10 %. Un niveau plus prudent que celui de certains établissements britanniques mais proche de celui de la BNP, qui se situe à 11 %, de celui de la Deutsche Bank ou de JP Morgan, qui estime ses risques à 11 % de son portefeuille.

Hasard ou nécessité ? Toutes les banques affirment que leurs risques ne sont pas homogènes et que ce taux n'est pas comparable, mais elles prennent tout de même soin d'arriver au même niveau pour ne pas inquiéter les marchés et rassurer leurs autorités de tutelle, qui veillent à une certaine homogénéité. « *Le risque systémique dépend du maillon le plus faible de la chaîne, de celui qui a le moins provisionné* », explique un banquier. Tous attendent donc avec impatience les résultats du Crédit lyonnais, qui seront publiés le 19 mars.

S. F.



L'alliance de P & O et Stena Line fait redouter une suprématie britannique sur la Manche

Hausse de la livre et reprise des échanges ont bénéficié aux français Brittany Ferries et SeaFrance en 1997. Mais ils doivent désormais compter avec un concurrent qui accapare près de 60 % du marché

PENDANT des siècles, la Manche a été un espace et un enjeu convoités également par les Britanniques et les Français. Est-elle sur le point de devenir le théâtre d'une suprématie anglaise désormais sans partage ? C'est la question que les observateurs de la scène maritime se posent à propos du florissant trafic des ferries géants, notamment sur la partie la plus étroite du bras de mer entres Douvres et Calais, après le regroupement des activités et des moyens, sur ce secteur, des deux grands armateurs, le britannique Peninsular and Oriental (P & O) et le suédois Stena Line.


PERSPECTIVE

Après le feu vert donné à l'opération de fusion par la Commission européenne et le gouvernement britannique, en dépit des timides tentatives de Paris pour la contrecarrer – au nom du respect de la concurrence –, la société britannique et la filiale du géant suédois vont exploiter de concert leurs navires sous une même bannière. Connu depuis l'automne 1996, le projet est devenu réalité le 10 mars. Sont concernées les lignes Calais-Douvres (où le trafic est le plus intense), Zeebrugge-Douvres et Dieppe-Newhaven. Il est prévu que les deux sociétés mères apporteront onze bateaux à la nouvelle entité, qui s'appellera P & O Stena Line, avec son siège social à Douvres, et qui sera détenue à 60 % par le premier et à 40 % par le second, avec des droits de vote égaux.

Selon Lord Sterling, président de P & O, les économies d'exploitation réalisées grâce à cette rationalisation pourraient s'élever la première année à près de 75 millions de livres. Avec près d'une centaine de licenciements à Calais, surtout chez les employés actuels de Stena.

Quand on sait que les trois quarts des passagers des lignes transmanche et des marchandises sont britanniques, et quand on a à l'esprit que North Sea Ferries (qui assure les dessertes entre l'est de la Grande-Bretagne et les ports du Benelux) est sous le contrôle de P & O, on mesure bien que les inquiétudes des autres armements de plus petite taille, au premier chef les français Britanny Ferries, dont le siège est à Roscoff, et surtout SeaFrance, filiale de la SNCF, sont légitimes. D'autant plus légitimes que ces compagnies sont, avec la SNCM, qui opère en Méditerranée, les plus gros employeurs de marins et d'officiers de la flotte de commerce française.

Grâce à une remontée de la livre et à une reprise des échanges, 1997 a été cependant une relativement bonne année pour les compagnies de ferries, notamment françaises, ce qui leur permet d'aborder la fin du siècle avec la vigilance qui s'impose, mais aussi avec un relatif optimisme. La désorganisation du trafic du tunnel pendant près de six mois a transféré sur les navires des camions et des voyageurs que les armateurs n'attendaient pas. Après avoir frôlé en 1996 le dépôt de bilan, la compagnie bretonne BAI (sept navires exploités sous la marque Britanny Ferries) s'est bien redressée en 1997. Un nouveau directeur général, Jean-Michel Masson, est aux commandes depuis le début mars. Cette fusion a même du bon, et l'on peut penser qu'elle va mettre fin à la guerre des prix que se livraient les armateurs pour faire pièce aux tarifs d'Eurotunnel, dit-on à Roscoff. Mais on n'oublie pas, chez les Bretons, que P & O concurrence leurs ferries à Cherbourg et au Havre.

Sur Calais-Douvres, Zeebrugge-Douvres et Dieppe-Newhaven, le britannique et le suédois vont exploiter ensemble leurs navires

Didier Bonnet, président de SeaFrance, se dit « *confiant, car notre trafic et notre chiffre d'affaires ont doublé en un an* ». Il veillera à ce que, conformément aux engagements de son rival, P & O réduise sa flotte de neuf à six bateaux entre Calais et Douvres, la société française en exploitant quatre. Les marins CFDT lui demandent d'affréter à temps complet un nouveau ferry de grande capacité, par exemple un bateau belge construit en 1991 actuellement désarmé au port de Dunkerque. Les parts de marché, en fret, sont actuellement de 26 % pour l'opérateur français, de 58 % pour le groupe anglo-suédois et de 16 % pour Eurotunnel. En ce qui concerne les passagers, la domination d'Eurotunnel et du couple P & O Stena est encore plus marquante, et il ne faut pas négliger le transport par avion, qui garde une part à peu près constante. Mais la position de challenger qu'occupe désormais SeaFrance devrait être considérée, selon certains, comme un atout.

Ce qui inquiète le plus les transporteurs de la Manche, quelle que soit leur nationalité, y compris Hoverspeed, qui utilise des aéroglisseurs, c'est la disparition, prévue pour juillet 1999 en vertu d'une directive de Bruxelles, du régime du « duty free » sur les liaisons intracommunautaires. Une application brutale de cette mesure, qui n'épargnera pas Eurotunnel, mettrait gravement en péril les compagnies : SeaFrance tire près de 50 % de son chiffre d'affaires de ces recettes hors taxe, BAI 30 %. Et l'on estime à au moins 18 % le volume du commerce local de Calais dû aux excursionnistes britanniques, dont les déplacements sur le continent sont motivés à la fois par les ventes hors taxes sur le navire et les achats d'alimentation dans les supermarchés français. Calais vit du transmanche comme Chartres de sa cathédrale ; le port a pulvérisé ses records en 1997. Le cap de 20 millions de passagers a été franchi, soit une hausse de 10,5 % par rapport à 1996. Quant au fret, la progression est proprement phénoménale : + 65 %, ce qui en fait le 4e port français en tonnage.

D'un point de vue régional comme dans une optique européenne, le dossier du « duty free » est donc particulièrement délicat. D'autant plus qu'il dépend, non des ministres chargés des transports, mais de leurs collègues responsables de l'économie et des finances.

François Grosrichard

Les constructeurs d'automobiles vantent leur capacité d'innovation

Marketing. Enjeu, la réhabilitation de la voiture

« *NOUVELLE GOLF. Et si c'était elle, la voiture que tout le monde attendait ?* », suggère la dernière campagne de publicité de Volkswagen. « *Avant elle, l'auto tournait mal* », clamait Mercedes-Benz pour annoncer le lancement de sa Classe A cet automne, finalement retardé pour des raisons de sécurité. « *La voiture a évolué. Pas vous ?* », demande aux auditeurs la voix féminine qui présente à la radio la Mégane Scénic. Dans ces trois slogans, la notion de changement s'impose comme argument de vente. Comme si l'automobile, un peu plus que centenaire, devait se refaire une virginité. Leur message : non, les voitures ne sont pas toutes les mêmes. Oui, elles peuvent désormais s'intégrer à la société, car elles sont devenues moins polluantes et technologiquement plus avancées.

« *Ce que nous avons voulu dire, c'est que la nouvelle Golf est une vraie nouvelle voiture, même si son design extérieur a peu évolué : elle a été complètement reconçue* », explique-t-on chez DDB-Needham France, l'agence de publicité qui a conçu la campagne de lancement.

UNE AMBITION REVENDIQUÉE

« *La publicité de la Scénic veut mettre en valeur l'intelligence de la conception du modèle, sa plus grande proximité du consommateur. Nous aurions pu choisir une autre logique, celle de la voiture familiale. Mais nous avons préféré aborder cette notion de changement en insistant sur l'inventivité de la Scénic et de sa conception architecturale* », explique Patrice Clipez, directeur de la publicité chez Renault.

Le même raisonnement est tenu pour la Kangoo – slogan : « *C'est tout simple et ça va tout changer* » – et le nouvel Espace, que la marque au losange présente comme une alternative aux berlines haut-de-gamme. Cela fait longtemps, pourtant, que Renault fait preuve d'innovation, mais ses campagnes de publicité n'en faisaient pas leur axe principal.

« *Nous avons une plus grande conscience qu'avant de notre capacité à inventer et nous avons plus envie de l'exprimer*, reconnaît le directeur de la publicité de Renault. *Nous n'avons pas pour autant la prétention de changer la vie ou la manière d'appréhender l'automobile et son intégration dans la société.* »

Une ambition que Mercedes-Benz, au contraire, revendique. « *Avec le lancement de la Classe A, nous voulions affirmer une nouvelle signature de marque : Mercedes-Benz fait avancer la voiture, dans une société qui change, où les consommateurs ne sont plus les mêmes. Mercedes-Benz est là pour répondre à ces nouveaux besoins* », explique Maria Guérin, responsable publicité chez Mercedes-Benz France, qui considère que la voiture, de signe extérieur du statut, est devenue un signe extérieur de la personnalité.

« *Avant, Mercedes utilisait la publicité pour combattre les préjugés qu'on pouvait avoir sur la marque à l'étoile. Maintenant, elle s'attaque aux préjugés que les gens ont sur l'automobile en général.* » Dommage que la Classe A, censée incarner cette mutation, ait déçu.

Virginie Malingre

La Fédération du livre CGT souhaite coopérer avec d'autres syndicats

Le « congrès de la dernière chance » se termine sur une note d'ouverture aux autres syndicats et fédérations de la CGT, y compris des journalistes, sur fond de métamorphose du monde de la communication mais aussi de baisse des effectifs et de difficultés financières

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Présenté comme le « *congrès de la dernière chance* », tant la situation est grave pour l'organisation syndicale, le quatrième congrès du Livre, qui a eu lieu du 8 au 12 mars à Strasbourg (*Le Monde* du 10 mars), pourrait être celui de l'ouverture. « *L'immobilisme est facteur de mort* », déclarait Michel Muller, secrétaire général de la Fédération des travailleurs des industries du livre, du papier et de la communication (Filpac-CGT), il y a trois ans, dans un entretien au *Monde*, en appelant à un aggiornamento, ce qui plongea dans le désarroi une bonne partie de ses militant, notamment à Paris.

Le signal d'alarme a été tiré sur la situation des effectifs et la santé financière de la Fédération au début des travaux. Au même moment, l'absorption d'Havas par la Générale des eaux mettait en évidence les faiblesses d'un syndicat peu implanté dans ce nouveau géant de la communication.

Dans un monde syndical en déclin, l'un de ses bastions les plus forts, le Livre, est en crise. Il y avait, fin février, 24 673 adhérents, dont 4 300 retraités, dans un secteur de 300 000 salariés (en comptant publicité et distribution). La Fédérations du livre et du celle du papier-carton, regroupées en 1986, ont perdu environ 100 000 adhérents en vingt-cinq ans. Quant aux finances, « *en droit commun des sociétés, la Filpac serait en dépôt de bilan* », a expliqué Maurice Lecomte, secrétaire fédéral. Au précédent congrès, Michel Muller avait averti : « *Il faut savoir si les prochains congrès se feront dans une salle comme celle-ci, ou dans une cabine téléphonique.* »

DES JOURNALISTES AU BUREAU

Le message est passé. La redoutable et redoutée Fédération du livre change et s'ouvre vers l'extérieur. Débats et chiffres ont été présentés devant d'autres syndicats (CFDT, CGC) et des journalistes, ce qui était impensable avant. Trois directions fortes ont été indiquées : renforcement du rôle des entreprises ; nécessité d'une action syndicale unitaire aves les autres organisations ; plus grande collaboration entre les diverses fédérations de la CGT. Le secrétaire général de la Fédération du spectacle, Jean Voirin – comme celui du SNJ-CGT, Michel Diard –, a plaidé pour des « *coopérations plus étroites* » entre fédérations. Signe des temps, l'annonce que des représentants du SNJ-CGT siégeraient au bureau fédéral n'a suscité aucune polémique, alors qu'elle entraînait des propos fleuris auparavant. Pour le secrétaire de la Chambre typographique parisienne, Marc Peyrade, il était « *temps d'établir des contacts officiels avec les syndicats de journalistes* ». Même si la stratégie de la Chambre typographique qui consiste à prendre place dans le circuit rédactionnel inquiète les journalistes, y compris à la CGT. Une conférence sur le prépresse, avec ouvriers et journalistes, devrait être organisée au second semestre.

Si les propositions fédérales ont été avalisées à plus de 85 %, l'accord n'a cependant pas été total. Un congrès extraordinaire fera le point sur la nouvelle orientation de la Filpac en 2000. Beaucoup ont dénoncé les autres organisations syndicales, qui « *collaborent* ». Il y avait des nostalgiques d'un rapport de classes disparu : « *Un bon patron est un patron mort.* » D'autres, alarmé par les finances de la Fédération, suggéraient de faire payer les cotisations syndicales par le patronat.

Une opposition plus organisée s'est concentrée autour du Syndicat du livre de Bordeaux et des correcteurs et rotativistes parisiens. Les Bordelais ont dénoncé la volonté de « *centralisation des pouvoirs* » de la Fédération, s'incarnant autour d'un projet de réorganisation des structures régionales. La guerre au sein du Livre parisien a eu finalement un impact limité. Secrétaire des correcteurs, Floréal Cuadrado a défendu le syndicat de métier, opposé au « *syndicalisme fourre-tout* » incarné à Paris, selon lui, par le nouveau Syndicat général du livre et de la communication écrite. « *Le taux de syndicalisation n'est pas négligeable à Paris, car nous avons le monopole d'embauche et un rapport de force, grâce aux rotativistes.* »

Le représentant de ceux-ci, Claude Pasquier, a refusé de « *faire table rase du passé, au profit du syndicat unique* » : « *Les imprimeurs-rotativistes ne veulent pas être classés monument historique avec l'ensemble de la maison du Livre.* » Il a plaidé pour un maintien du Comité intersyndical du Livre parisien, avant de s'interroger : « *Au moment des discussions sur des rapprochements intersyndicaux, la Fédération peut-elle se priver des camarades qui se battent bec et ongles pour leurs idées, mais toujours dans le cadre du syndicat de classe qu'est la CGT ?* »

Les deux intervenants parisiens ont été sifflés par une partie de l'assistance, qui exprimait sa lassitude envers « *ce combat permanent entre les camarades parisiens* », et prévenait : « *Vu de province, on a l'impression qu'une minorité veut garder ses privilèges. Ce qui s'est passé chez les dockers devrait les faire réfléchir.* »

A. S.

Une structure complexe

● **La Fédération** des travailleurs des industries du livre, du papier et de la communication (Filpac-CGT), dont le secrétaire général est Michel Muller, rassemble 24 673 salariés, répartis dans toute la France. La Filpac Ile-de-France, à laquelle sont rattachés les syndicats parisiens, compte 8 000 membres. La Filpac est née en 1986 de la fusion de la Fédération des travailleurs du livre et de celle du papier-carton.

● *Le Comité* intersyndical du livre parisien CGT (CILP, baptisé « Comité inter ») regroupe les ouvriers et cadres du Livre CGT de la capitale. Il représente 6 000 salariés. Le « Comité inter » regroupe le Syndicat général du livre (SGL), la Chambre syndicale typographique parisienne, le Syndicat des correcteurs et celui des cadres.

● **Le Syndicat** général du livre et de la communication écrite (SGLCE) se compose des imprimeurs-rotativistes, des photograveurs, des électro-mécaniciens, des auxiliaires de presse, des ouvriers du départ-poste, des agents des Messageries (NMPP) employés dans la presse parisienne, ainsi que des ouvriers et cadres des imprimeries de labeur (presse magazine). Il rassemble environ 3 500 syndiqués. Les rotativistes, les agents des messageries de Paris diffusion presse (PDP) et les salariés de Routage expédition communication (REC) n'ont pas participé au congrès du SGL et ont demandé leur hébergement au Syndicat des correcteurs (*Le Monde* du 16 décembre 1997). L'ensemble de ces quatre catégories représentent 1 150 salariés.

TROIS QUESTIONS À...

MICHEL MULLER

1 **La Compagnie générale des eaux a absorbé Havas pendant le congrès de la Filpac-CGT, dont vous êtes le secrétaire général. Quel est le poids du Livre dans ce nouveau géant de la communication ?**

Ce qui vient de se passer confirme la réorientation totale du monde de la communication et de l'information. Les salariés d'Havas et de la Générale des eaux ont intérêt à se rassembler le plus rapidement possible pour éviter les risques que peut faire peser un tel groupe sur l'information. On a besoin d'une approche unitaire différente, entre les fédérations de la CGT, mais aussi avec les autres organisations syndicales. Nous sommes un peu présents dans la publicité, dans la presse gratuite et la diffusion. On a créé des sections dans ces secteurs, malgré une répression syndicale terrible, mais ça ne suffit pas.

2 **Vous avez défini ce congrès comme celui de la dernière chance. Quel bilan en tirez-vous ?**

C'était le congrès d'une chance à saisir, à ne pas rater, les participants l'ont compris. Il y a eu un vrai débat. Certains ne sont pas d'accord, on se retrouvera dans deux ans pour un congrès extraordinaire. Il fallait donner un appel d'air, rendre une Fédération comme la nôtre plus ouverte, pour être capable de recevoir plus largement de nouveaux adhérents. Il faut maintenant passer à la pratique. L'opération sur Havas nous y incite, immédiatement.

3 **Et la situation dans la presse parisienne ?**

Ce congrès n'a rien aggravé. Il n'y a pas eu de volonté affichée d'éclatement. L'origine de la situation parisienne est né d'un problème de structure. Ce n'est pas en posant l'évolution en terme de structure que ça peut fonctionner. Il y a aussi des problèmes plus profonds. Il est normal de vouloir garder son statut, mais ça ne suffit pas pour le défendre. Si c'est pour jouer un statut contre un autre, alors on est dans une situation de blocage qui profite à la partie adverse. Quant au monopole de l'embauche, c'est une situation historique, ce n'est pas une orientation et une revendication de la Filpac.

Propos recueillis par
Alain Salles

Le patron de presse irlandais Tony O'Reilly veut relancer « The Independent »

LONDRES
de notre correspondant

The Independent, le petit dernier des quotidiens britanniques, est passé totalement entre les mains du groupe Independent Newspapers du magnat de la presse irlandais Tony O'Reilly, mercredi 11 mars. Contrôlant déjà 46 % des actions du journal et de sa version dominicale, *The Independent on Sunday*, Tony O'Reilly a racheté les 46 % détenus par le tabloïd *The Mirror* et les 8 % répartis entre le quotidien espagnol *El País* et des petits actionnaires. Il lui en a coûté 30 millions de livres (environ 300 millions de francs), dont 24 pour éponger les dettes de l'*Independent*.

Cela faisait quelques jours que l'on savait le *Mirror* déterminé à se débarrasser de ses parts de l'*Independent*, qu'il va continuer à imprimer et à distribuer. La greffe avait mal pris avec un journal fondé par des journalistes et qui, comme son titre l'indique, voulait rester indépendant ; les dettes s'accumulaient au rythme d'environ 5 millions l'an et le tirage baissait. De 400 000 exemplaires à ses plus beaux jours, l'*Independent* est passé à 225 000. L'adoption, en septembre 1997, d'une nouvelle formule faisant plus appel aux techniques d'appel des tabloïds – grande photo et titre alléchant à la « une », articles plus courts – par le directeur de la rédaction de l'époque, Andrew Marr, n'avait pas enrayé le déclin. Il a été limogé début février et remplacé par Rosie Boycott.

Paradoxalement, la reprise du quotidien par Tony O'Reilly signifie le retour de M. Marr comme rédacteur en chef éditorial, au côté de Mme Boycott. Tous deux devraient être autonomes et travailler ensemble, comme ils l'ont annoncé à une rédaction un peu incrédule. « *Vous, les Français, vous avez l'habitude de la cohabitation, nous pas* », a résumé un journaliste, qui se demande combien de temps durera cet attelage entre un éditorialiste de renom et une femme aux idées très arrêtées.

L'arrivée au conseil d'administration de deux personnalités respectées, l'ancien gouverneur de Hong-kong et président du Parti conservateur, Chris Patten, et une membre travailliste de la Chambre des Lords, Lady Eleanor Kennedy, devrait être considérée comme une preuve que la nouvelle direction entend respecter l'autonomie de la rédaction.

EGO ET BON SENS

Le nouveau directeur de la gestion, Brendan Hopkins, a promis de nouveaux et substantiels investissements pour relancer un journal qui semblait en phase finale et qui, selon un de ses concurrents « *ne méritait pas de survivre* ». On parle de 10 millions de livres par an pour améliorer la qualité et le nombre des journalistes et donner un coup de fouet aux ventes. Mais cela suffira-t-il pour redonner un projet et faire revenir des lecteurs qui avaient déserté l'*Independent* quand il a été pris dans la guerre des prix engagée par Rupert Murdoch et le *Times* ?

Sans cet argent, l'*Independent* ne pourra que végéter. Mais la réputation de patron de presse de Tony O'Reilly n'est ni celle d'un philanthrope, ni celle d'un homme qui laisse la bride sur le cou à ses journaux. Il contrôle 75 % de la presse irlandaise à travers Independent Newspapers et il s'est acquis l'image d'un homme qui sait jouer de ses relations politiques. Selon un ancien journaliste dublinois, les journaux du groupe pratiquent plus l'autocensure que la censure. Et, selon l'*Observer* – qui a qualifié M. O'Reilly de « *Murdoch-lite* » –, il a fait campagne lors des dernières élections contre l'ancien gouvernement de John Bruton, celui-ci n'ayant pas accédé à ses exigences en matière de droits de télévision.

Tony O'Reilly est plus qu'un patron de presse dont les intérêts s'étendent en Afrique du Sud, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Cet ancien international de rugby irlandais veut sans doute, à travers le rachat de l'*Independent*, se hisser au niveau des magnats de la presse internationale. Ce qui expliquerait un geste dont la rentabilité immédiate est loin d'être acquise et qu'un de ses actionnaires irlandais a qualifié de « *triomphe de l'ego sur le bon sens* ».

Patrice de Beer

Le PDG de Radio France et le gouvernement ne s'entendent pas sur Le Mouv'

LE COMITÉ d'entreprise et le conseil d'administration de Radio France, réunis les 10 et 11 mars, ont essentiellement été consacrés à l'avenir du Mouv', la radio jeune du service public. Devant les deux instances, Michel Boyon, PDG de Radio France, a répondu aux critiques et préconisations du rapport rédigé par Francis Brun-Buisson, chef du service juridique et technique de l'information (SJTI), à la demande de Catherine Trautmann, ministre de la culture (*Le Monde* du 19 février).

M. Boyon, qui estime que le contenu et le fonctionnement de cette station s'améliorent régulièrement, n'a annoncé aucune modification concernant la grille ou l'équipe de direction. Le budget reste fixé à 26,5 millions de francs, alors que le rapport du SJTI faisait des réserves sur ces deux points et notamment sur la « partie parlée » des programmes.

En revanche, M. Boyon a fait des propositions pour améliorer la diffusion du Mouv', pour laquelle la plupart de ses interlocuteurs lui demandent de trouver une place sur la modulation de fréquence en Ile-de-France. M. Boyon a annoncé la création d'une « commission des réseaux », qui sera présidée par Daniel Boudet, conseiller du président, et composée des directeurs d'antenne et des responsables techniques. Cette commission est chargée de définir une politique des fréquences pour ne plus procéder au coup par coup au fur et à mesure des besoins. Ces études, qui ont déjà été entamées par les services techiques, devraient permettre de faire progresser l'audience du Mouv' d'un bassin de 1,5 million d'auditeurs à 3 ou 4 millions.

CALENDRIER

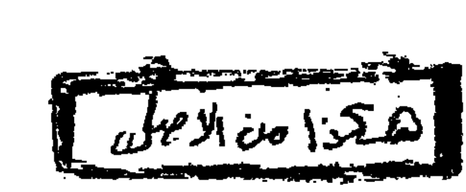
La discussion s'est un peu tendue entre les représentants de l'Etat et le PDG de Radio France lorsqu'ont été abordées l'implantation du Mouv' à Toulouse et la mise en place d'un calendrier. Au nom de Catherine Trautmann, dont il a lu une lettre adressée le jour même à M. Boyon, Francis Brun-Buisson a réclamé « *un échéancier précis de la montée en puissance de la nouvelle station* ». M. Boyon s'est manifestement refusé à toute précision et s'est contenté d'affirmer que tout cela devrait se faire « *dans les prochaines semaines* ». De même, il n'a pas voulu revenir sur sa décision d'installer le Mouv' en région.

Le point de la répartition des fréquences est un des plus délicats du dossier. Techniquement complexe, il fait l'objet d'une haute surveillance du personnel et de la ministre. Les premiers redoutent que le développement du Mouv' n'entraîne la fermeture de certaines stations. Quant au gouvernement, il essaie d'obtenir par ce biais le plan stratégique réclamé au PDG de Radio France, comme aux autres PDG de l'audiovisuel public. L'idée est de généraliser ce qui est en train de se faire à Lille, où Radio France cherche la manière de réutiliser trois fréquences et de redéployer ses activités en tenant compte de la chute d'audience de sa radio locale ou d'un éventuel redéploiement du Mouv', etc.

En dépit des bisbilles à propos de sa radio jeunes, M. Boyon peut être satisfait sur un point : les deux instances ont approuvé son budget d'investissement.

Françoise Chirot

■ **« Le Monde », nouvel éditeur de « *Nord Sud Export* ».** *Nord Sud Export*, publication bimensuelle, reparaît. Après une interruption de quatre mois qui a suivi le dépôt de bilan de la société éditrice Nord Sud Export Conseil, Pluricommunication, filiale à 100 % du *Monde*, a vu son offre de reprise du titre acceptée par le tribunal de commerce de Paris.
Cette lettre qui s'adresse aux exportateurs, industriels, banquiers, assureurs et plus généralement à tous ceux qui s'intéressent aux questions touchant au commerce international, est diffusée uniquement par abonnement. Considérée comme la seule référence généraliste en ce domaine, *Nord Sud Export* est appelée à se développer. *Le Monde* entend affermir l'indépendance et les qualités rédactionnelles de ce titre.
Pour tous renseignements : Jacques Grall (tél : 01-42-17-29-40 et fax : 01-42-17-21-33) =





AFFAIRES

INDUSTRIE

● **WORLDCOM/MCI : les actionnaires des deux compagnies de téléphone** américaines ont approuvé, mercredi, la fusion de leurs deux groupes. D'un *montant* de 37 milliards de dollars (226 *milliards* de francs), c'est la plus importante opération de rapprochement jamais réalisée aux Etats-Unis.

● **NISSAN : le constructeur automobile japonais a reconnu,** *jeudi, qu'il lui sera « difficile »* de tenir son objectif de bénéfice net consolidé de 100 milliards de yens (4,75 milliards de francs) pour l'exercice s'achevant fin mars.

● **THOMSON MULTIMÉDIA : le groupe public d'électronique grand public a conclu,** jeudi 12 mars, un accord avec la société japonaise NEC pour développer de grands écrans plats pour la télévision à partir de la technologie Plasma.

● **VOLKSWAGEN : la justice allemande a annulé, mercredi,** un projet du constructeur automobile de payer des primes sous forme de titres convertibles en actions.

SERVICES

● ***WASTE MANAGEMENT/USA* WASTE SERVICES : les deux grands groupes américains de traitement d'ordures ménagères** ont annoncé, mercredi, un accord de fusion de quelque 13 milliards de dollars (79,5 milliards de francs). *(Lire page 15.)*

● **AIR FRANCE : plusieurs syndicats ont *« invité »*, mercredi, le gouvernement à** *« retirer son projet »* d'ouverture du capital de la compagnie aérienne, *qui prévoit* notamment une baisse de salaire pour les pilotes en échange d'actions. *(Lire page 15.)*

● **TÉLÉPHONE : le marché français du téléphone mobile** *comptait à fin février* 6 217 140 abonnés à la norme numérique GSM. Itinéris, de France Télécom, avait 3 263 246 abonnés, SFR avait 2 360 894 abonnés (GSM), et Bouygues 593 000 abonnés.

● **FRANCE TÉLÉCOM : *l'opérateur public a annoncé*, mercredi,** qu'il mettra fin le 30 septembre au service du Bi-Bop.

FINANCE

● **BANQUES ITALIENNES : la *Banque Popolare de Brescia* (nord) et San Paolo de Brescia** ont annoncé mercredi à Milan un projet de fusion.

RÉSULTATS

■ **PINAULT-PRINTEMPS-REDOUTE : PPR a dégagé l'an dernier un résultat net part du** groupe de 2,853 *milliards de francs* en hausse de 38,2 % sur 1996.

■ **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : la banque française a enregistré en 1997 une hausse de 34 % de son** bénéfice net part du groupe à 6,1 milliards de francs. *(Lire page 16.)*

■ **CATHAY PACIFIC : la compagnie a annoncé, mercredi 11 mars, une chute de son bénéfice net de 55 %, à 1,7 milliard de** dollars de Hongkong (1,2 milliard de francs), l'an dernier. Le 10 mars, Koren Air annonçait des pertes records de 397 milliards de wons (1,3 *milliard de francs*).

■ **LUFTHANSA : la deuxième compagnie aérienne européenne a annoncé,** mercredi, les meilleurs résultats de son histoire, avec une hausse de 45 % de son bénéfice net à 800 millions de DM (2,68 milliards de francs) en 1997 par rapport à 1996.

■ **LAFARGE : le groupe a annoncé, jeudi, avoir dégagé en 1997 un** résultat net part du groupe en hausse de 32 % à 2,43 milliards de francs. Il envisage de réaliser une augmentation de capital de 3 milliards de francs.

■ **BIC : le groupe a enregistré une hausse de 17 % de son** bénéfice net part du groupe en 1997 à 800 millions de francs.

★ Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». www.lemonde.fr

PARIS CAC 40

sur un an — sur 5 jours

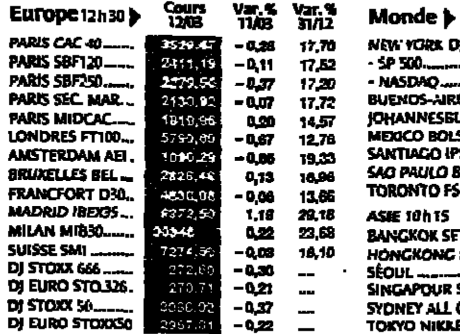
3539 · 3334 · 3123 · 2924 · 2719 · 2514

3529,67

13 MARS · 11 SEPT. · 12 MARS

V	L	M	M	J
3425,74	3525,85	3520,98	3539,43	3529,67

Indices boursiers



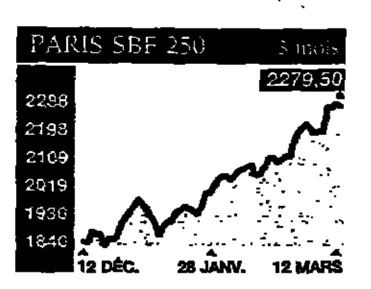
Europe 12 h 30 ▶	Cours 12/03	Var. % 11/03	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	3529,67	−0,28	17,70
PARIS SBF120	2411,19	−0,11	17,52
PARIS SBF250	2279,50	−0,37	17,20
PARIS SEC. MAR.	2130,92	−0,07	17,72
PARIS MIDCAC	1810,96	0,20	14,57
LONDRES FT100	5790,60	−0,67	12,78
AMSTERDAM AEI	1010,29	−0,06	19,33
BRUXELLES BEL	2826,46	0,13	16,96
FRANCFORT D30	4830,08	−0,08	13,66
MADRID IBEX35	9372,50	1,18	29,18
MILAN MIB30	[illegible]	0,22	23,68
SUISSE SMI	7274,59	−0,08	16,10
DJ STOXX 666	272,60	−0,30	—
DJ EURO STO.326	270,71	−0,21	—
DJ STOXX 50	3030,02	−0,37	—
DJ EURO STOXX50	2957,81	−0,22	—

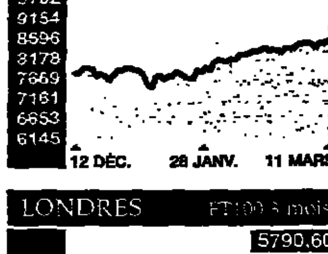
Monde ▶	Cours 11/03	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	8675,75	0,38	9,71
- SP 500	1068,47	0,40	10,10
- NASDAQ	1756,15	0,48	11,88
BUENOS-AIRES M.	670,26	1,01	−2,61
JOHANNESBURG	6429,50	0,36	13,40
MEXICO BOLSA	392,52	0,60	−8,54
SANTIAGO IPSA	103,27	0,62	−8,61
SAO PAULO BOU.	11223	0,39	10,09
TORONTO FSE I.	7345,64	0,66	9,65
ASIE 10 h 15	12/03	11/03	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	−1,29	42,03
HONGKONG H.	10902,47	−1,95	1,69
SÉOUL	562,57	0,51	47,78
SINGAPOUR ST.	1550,64	0,19	3,33
SYDNEY ALL O.	2719,50	0,17	3,94
TOKYO NIKKEI	16575,22	−1,08	8,63

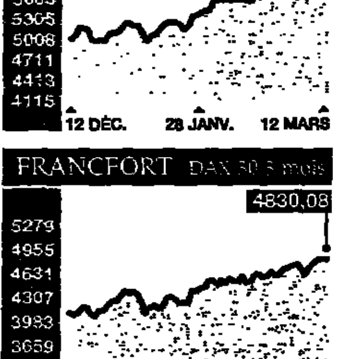
Principaux écarts au règlement mensuel

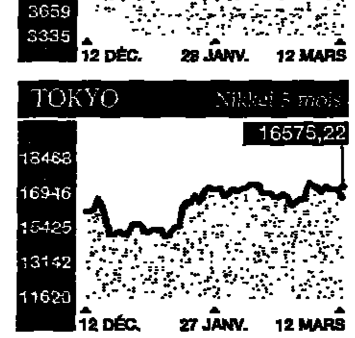
Hausses ▶	Cours 11/03	Var. % 10/03	Var. % 31/12
BOUYGUES	914	+9,48	+34,01
GEOPHYSIQUE	782	+8,92	+1,42
CREDIT LYONNA.	542	+7,45	+63,57
GR.ZANNIER (L.	159	+6,96	+25,93
NATEXIS	409	+6,28	+16,52
CHARGEURS	408,60	+6,18	+13,55
GAN EX.DT SOU.	163,60	+6,01	+11,20
GRANDVISION	238,50	+5,81	−3,23
DYNACTION	159	+5,29	+16,89
SCHNEIDER SA	369,90	+5,23	+22,36

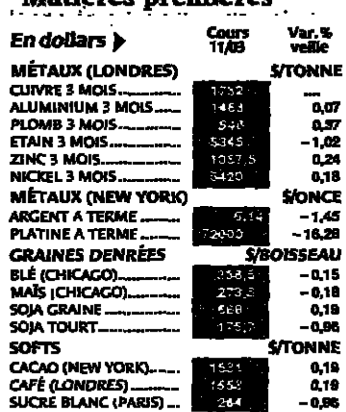
Baisses ▶	Cours 11/03	Var. % 10/03	Var. % 31/12
HAVAS ADVERTI.	522	−4,94	+18,20
GAZ ET EAUX	2680	−4,31	+3,27
COMPTOIRS MOD	3290	−3,82	+6,16
CANAL +	1234	−3,81	+10,27
SPIR COMMUNIC.	495	−3,11	+31,74
EUROTUNNEL	5,50	−2,65	+8,38
RUE IMPERIALE	6070	−2,58	+18,32
PECHINEY	230,10	−2,49	+13,67
SOMMER-ALLIBE	241	−2,42	+15,35
THOMSON-CSF	225,20	−2,34	+18,71











LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

La Bourse de Paris était indécise, jeudi 12 mars. En dépit d'une ouverture en baisse sur des prises de bénéfice, les analystes relèvent que la tendance profonde du marché parisien, qui avait terminé la veille sur un nouveau record, reste largement positive.
Après avoir débuté la séance sur un recul de 0,46 %, l'indice CAC 40 a fait une brève incursion dans le vert avant de retomber dans le rouge peu avant la *mi-journée. Vers 12 h 30,* les valeurs françaises perdaient en moyenne 0,53 % à 3 520,61 points.
La veille, le marché parisien avait terminé sur un nouveau record de clôture, le dix-huitième depuis le début de l'année, à 3 539,43 points. Le dernier record en séance date du mardi 10 mars (3 546,87 points). Le volume de transactions s'établissait à 5 milliards de francs.

TOKYO

L'INERTIE du gouvernement face à la situation économique japonaise a déçu les investisseurs. Cette déception a rapidement *trouvé sa traduction dans les* cours : jeudi 12 mars, la cote japonaise a de nouveau cédé du terrain. L'indice Nikkei a perdu 180,92 points (1,08 %), à 16 575,22 points. L'activité a été faible à la veille du règlement des options.

FRANCFORT

LES VALEURS allemandes étaient en hausse, jeudi 12 mars, au début des transactions informatisées. L'indice DAX gagnait 0,1 %, à 4 861,73 points. La veille, large*ment attendu après les gains* records enregistrés au cours des deux dernières séances, un mouvement de consolidation avait été observé : l'indice DAX avait terminé sur un repli de 0,03 %.

NEW YORK

RIEN NE SEMBLE devoir arrêter Wall Street, qui, pour la deuxième séance d'affilée, mercredi 11 mars, a battu de nouveaux records. *L'indice* Dow Jones a progressé de 0,38 %, à *8 675,75* points, nouveau sommet. L'indice S & P 500 a également battu un record en s'adjugeant 0,40 %, à 1 068,47 points. *« C'est une fois de plus le marché obligataire qui a donné le coup de pouce aux actions dans un contexte de baisse des taux avec une faible inflation »*, a expliqué Robert Fröhlich (Scudder Kemper Investments).

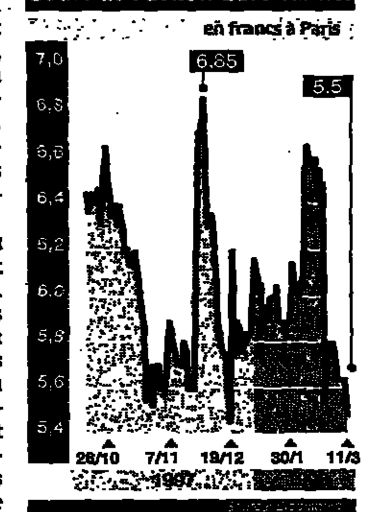
LONDRES

L'INDICE Footsie a battu un nouveau record, mercredi 11 mars, en ménageant ses efforts et en ne gagnant que 1,3 point, à 5 829,8 points.

Valeur du jour : Eurotunnel toujours spéculatif

UNE NOUVELLE vague de spéculation à la baisse a touché mercredi 11 mars l'action Eurotunnel. En dépit d'un redressement en fin de séance, cette dernière a abandonné 2,7 % à 5,50 francs dans un marché très animé *(16 millions de titres échangés)*. L'agitation s'accroît à mesure qu'approche le 7 avril, date d'émission des 769 millions d'actions nouvelles réservées aux banques créancières.

Cet accroissement de 80 % du nombre de titres en circulation doit *naturellement* peser sur les cours. Mais le plus inquiétant est que ces actions nouvelles se négocient déjà sur le marché gris à Londres à des cours nettement inférieurs à ceux du marché officiel. La fourchette est actuellement comprise entre 33 et 36 pence. Les animateurs de ce marché gris seraient les fonds spécialisés *dans* la gestion de produits de dette qui, au printemps 1997, avaient racheté une partie de la dette *junior d'*Eurotunnel avec des décotes de 40 % à 50 % par rapport à la valeur nominale.



Au terme du plan de restructuration signé en juillet 1997, les détenteurs de la dette junior ont accepté de convertir 69,6 milliards de francs de créances en différents instruments de taux (obligations remboursables en actions, prêt participatif) et en actions. *« Si les fonds spécialisés sont bien armés pour gérer les instruments de taux, ils se sentent moins à l'aise avec des actions. Ne voulant pas supporter le risque attaché à ces titres, ils les revendent sur le marché gris »*, explique Simon Mansfield, analyste chez Bankers Trust à Londres. S'il estime que les cours sur le marché gris sont particulièrement faibles, il trouve également les cours officiels trop élevés. *En toute logique, un prix d'équilibre* pourrait donc s'établir vers 40 pence.

Mais la spéculation est aussi le fait des opérateurs qui, à Paris, peuvent vendre à découvert des actions Eurotunnel. A la fin du mois de mars, ils devront livrer les titres ou reporter leurs positions moyennant le paiement d'un déport. Aujourd'hui, le montant du déport est estimé à près de 1 franc par titre. Ils espèrent racheter leurs titres à bon compte dans quelque temps. Pour Gilbert Soubie, analyste au CCF Elysées Bourse, si l'action plonge vers 3 francs cela constituera une bonne opportunité d'achat. Car il *estime qu'Eurotunnel devrait être en mesure de* respecter toutes les contraintes du plan de restructuration. Vers 2005, le groupe devrait commencer à se désendetter et sa marge d'exploitation pourrait atteindre 50 %. Dans cette hypothèse, un investisseur qui achète aujourd'hui l'action 3 francs peut espérer obtenir un taux de rendement annuel moyen de 25 % à 29 % sur son investissement.

Enguérand Renault

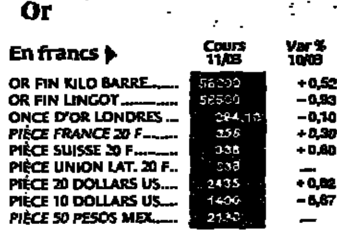
Matières premières

En dollars ▶	Cours 11/03	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1752	—
ALUMINIUM 3 MOIS	1463	0,07
PLOMB 3 MOIS	540	0,37
ETAIN 3 MOIS	5345	−1,02
ZINC 3 MOIS	1057,5	0,24
NICKEL 3 MOIS	5420	0,18
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	6,14	−1,45
PLATINE A TERME	[illegible]	−16,28
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	338,5	−0,15
MAÏS (CHICAGO)	273,3	−0,18
SOJA GRAINE	668	0,19
SOJA TOURT	[illegible]	−0,96
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	1531	0,19
CAFÉ (LONDRES)	1553	0,19
SUCRE BLANC (PARIS)	264	−0,96

Pétrole

En dollars ▶	Cours 11/03	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	12,06	—
WTI (NEW YORK)	[illegible]	−0,07
LIGHT SWEET CRUDE	14,30	−0,88

Or



En francs ▶	Cours 11/03	Var % 10/03
OR FIN KILO BARRE	56200	+0,52
OR FIN LINGOT	56500	−0,93
ONCE D'OR LONDRES	294,10	−0,10
PIÈCE FRANCE 20 F	356	+0,30
PIÈCE SUISSE 20 F	338	+0,60
PIÈCE UNION LAT. 20 F	338	—
PIÈCE 20 DOLLARS US	2435	+0,82
PIÈCE 10 DOLLARS US	1400	−0,67
PIÈCE 50 PESOS MEX.	2130	—

MONNAIES

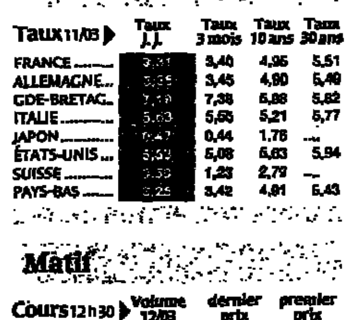
● **Dollar :** le billet vert cédait du terrain, jeudi 12 mars. Dès les premières transactions interbancaires, *il s'échangeait à 6,1382 francs et* 1,8307 deutschemark, contre respectivement 6,1485 francs et 1,8325 deutschemark dans les derniers échanges entre banques. Face au yen, la devise américaine est repassée en dessous des 129 yens jeudi au milieu d'après-midi sur le marché des changes de Tokyo, après avoir progressé dans un premier temps à la suite d'informations selon lesquelles le gouverneur de la Banque du Japon envisageait de démissionner. En clôture, le dollar s'échangeait à 129,07 yens, contre 129,19 yens dans les derniers échanges interbancaires de mercredi.

● **Franc :** la devise française continuait d'évoluer dans une fourchette étroite face au mark, jeudi, à 3,3534 francs pour un deutschemark, contre 3,3553 francs mercredi en fin d'après-midi et 3,3529 francs, selon la Banque de France.

Cours de change

12/03 12 h 30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN	Cours LIRE	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	6,16	6,85	10,10	4,12	2,97	4,76	0,34	3,36	....
DM	1,83	1,98	3,03	1,23	0,89	0,14	0,98	—	0,30
LIRE	1803,75	1953,36	2978,90	1211,43	873,47	1392,14	....	984,32	293,74
YEN	129,65	140,35	214,03	87,04	62,74	....	7,19	70,72	21,10
FLORIN	2,07	2,24	3,41	1,39	....	1,59	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,49	1,61	2,46	....	0,72	1,15	0,08	0,81	0,24
LIVRE	0,61	0,66	....	0,41	0,29	0,47	0,03	0,33	0,10
ECU	0,92	....	1,53	0,62	0,45	0,71	0,51	0,50	0,15
DOLLAR	....	1,08	1,65	0,67	0,48	0,77	0,06	0,55	0,16

Taux d'intérêt (%)



Taux 11/03 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,40	4,95	5,51
ALLEMAGNE	[illegible]	3,45	4,90	5,49
GDE-BRETAG.	[illegible]	7,38	5,88	5,82
ITALIE	[illegible]	5,55	5,21	5,77
JAPON	[illegible]	0,44	1,78	....
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,08	5,63	5,94
SUISSE	[illegible]	1,23	2,79	—
PAYS-BAS	[illegible]	3,42	4,81	5,43

Matif

Cours 12 h 30 ▶	Volume 12/03	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 MARS 98	[illegible]	104,50	104,41
Pibor 3 mois MARS 98	[illegible]	96,45	96,44

Marché des changes

Devises 17 h 35 ▶	Cours BDF 11/03	Achat 11/03	Vente 11/03
ALLEMAGNE (100)	335,29	322	346
AUTRICHE (100)	47,65	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,25	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	4,04	4,64
DANEMARK (100)	87,95	82	92
ESPAGNE (100)	3,95	3,64	4,24
ÉTATS-UNIS	6,15	5,89	6,43
FINLANDE (100)	[illegible]	104	115
GDE-BRETAGNE	[illegible]	9,64	10,49
GRÈCE (100)	[illegible]	1,90	2,40
IRLANDE	[illegible]	7,88	8,72
ITALIE (1000)	3,40	3,12	3,62
JAPON (100)	4,75	4,58	4,93
NORVÈGE (100)	[illegible]	75,50	84,50
PAYS-BAS (100)	297,47	—	—
PORTUGAL (100)	3,28	2,90	3,60
SUÈDE (100)	[illegible]	70,50	80,50
SUISSE (100)	[illegible]	399	423

LES TAUX

● **France :** le marché obligataire français était orienté à la baisse jeudi 12 mars. Dès les premières transactions, le contrat notionnel du Matif qui mesure la performance des emprunts d'Etat perdait 8 centièmes à 104,33. La veille, il avait terminé la séance sur un gain de 15 centièmes. La négociation sur le Matif a été relativement soutenue avec 155 000 lots échangés sur l'ensemble des échéances du notionnel en dépit de la grève observée par la centaine de négociateurs individuels de parquet (NIP).
Inquiets des conséquences pour leur métier et pour la place de Paris de la décision de Matif SA d'introduire la négociation électronique à partir de début avril, les NIP, qui travaillent à compte propre, ont cessé de négocier mercredi pour une durée indéterminée.

● **Etats-Unis :** le taux d'intérêt moyen sur l'obligation du Trésor à 30 ans, principale référence, s'est détendu, mercredi, à 5,944 %, contre 5,953 % la veille.

ECONOMIE

Baisse de la notation de l'Indonésie

L'AGENCE financière américaine Standard and Poor's, chargée de mesurer la solvabilité des emprunteurs, a abaissé mercredi 11 mars la note de la dette en *devises à long terme de l'Indonésie,* de B à B–. Les notes B sont les plus basses attribuées par Standard and Poor's et relèguent les titres d'Etat de l'Indonésie au rang d'obligations à haut risque ou *« junk bonds »*.

■ **THAILANDE : le premier ministre Chuan Leekpai *a lancé* mercredi 11 mars** un appel à la communauté internationale pour entreprendre une série de réformes du système financier mondial afin de s'assurer que le nouveau cycle de croissance sera équitable et durable.

■ **JAPON : *les commandes de* biens d'équipement** passées par les entreprises du secteur privé ont baissé de 4,7 % en janvier après une chute de 8,9 % en décembre, a annoncé jeudi 12 mars l'Agence de planification économique (EPA).

■ **ALLEMAGNE : l'organisme fédérant les banques et les assureurs allemands,** l'Association de protection des épargnants, a émis des doutes mercredi 11 mars sur l'aptitude de nombreux pays de l'Union européenne à entrer dans l'*euro* dès le mois de janvier 1999.

■ **Le ministère allemand de l'économie table** sur une légère hausse du chômage avec une moyenne annuelle à 11,5 % en 1998 et une croissance du produit intérieur brut (PIB) comprise entre 2,5 et 3 %, selon son rapport annuel publié mercredi 11 mars *(lire page 4)*.

■ **L'indice des prix à la consommation,** calculé par l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden, *« pourrait surestimer »* de 0,75 point de pourcentage par an l'*inflation* en Allemagne, estime un économiste de la Bundesbank dans une étude publiée mercredi 11 mars.

■ **ÉTATS-UNIS : l'indice industriel régional de la Réserve fédérale de Chicago,** publié mercredi 11 mars, a progressé de 0,6 % *en janvier pour atteindre* le niveau record de 127,6 points.

■ **RUSSIE : l'agence financière Moody's a abaissé** mercredi 11 mars les notes attribuées aux obligations en devises et aux dépôts bancaires du pays, à Ba3 et B1 respectivement.

■ **AFRIQUE DU SUD : le ministre des finances, Trevor Manuel,** a annoncé mercredi 11 mars un nouvel assouplissement du contrôle des changes pour les sociétés et les particuliers.

■ **FRANCE : *les effectifs dans* le domaine des services *devraient progresser fortement au*** 1er semestre de 1998, selon une enquête de l'Insee réalisée auprès des grandes entreprises françaises, publiée mercredi 11 mars. Les investissements dans les grandes entreprises françaises devraient progresser fortement en 1998, selon la même enquête.

■ **Les effectifs salariés des *secteurs concurrentiels* ont** augmenté de 0,5 % au quatrième trimestre 1997, a annoncé *jeudi* 12 mars le ministère du travail. A la fin 1997, les salariés étaient ainsi au nombre de 13 481 700.

■ **ITALIE : les prix à la production ont augmenté de 1,3 %,** sur un an, en janvier, a annoncé mercredi 11 mars l'Institut national des statistiques (Istat).

NOMINATIONS

■ **COMPAGNIE NATIONALE DE NAVIGATION : Patrick Molis** est nommé administrateur directeur général de l'entreprise.

■ **PEAT MARWICK : Yves de France** rejoint la société où il prend la direction des secteurs défense et aéronautique.

■ **AIR FRANCE : Jean-Paul Hamon** rejoint le groupe en tant que directeur général informatique et télécommunications.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 12 MARS

Liquidation : 24 mars
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
–0,45 %
CAC 40 : 3523,59

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + –	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	1035	1031	– 0,38	973
Cr.Lyonnais(T.P.)	940	938	– 0,21	920
Renault (T.P.)	2005	2010	+ 0,24	1978
Rhone Poulenc(T.P)	2537	2525	– 0,47	2495
Saint Gobain(T.P.)	1298	1285	– 1	1300
Thomson S.A (T.P)	965	990	+ 2,59	968
Accor	1428	1427	– 0,07	1300
AGF-Ass.Gen.France	331,80	331,30	– 0,15	325
Air Liquide	1045	1051	+ 0,57	945
Alcatel Alsthom	847	848	+ 0,11	755
Atos CA	980	994	+ 1,42	915
Axa	606	602	– 0,66	560
Bail Investis.	891	900	+ 1,01	860
Bazar Hot. Ville	647	657	+ 1,54	625
Bertrand Faure	436	440	+ 0,91	415
BIC	503	489	– 2,78	430
BIS	587	585	– 0,34	505
B.N.P.	412	424,20	+ 2,96	345
Bollore Techno.	893	890	– 0,33	850
Bongrain	2810	2820	+ 0,35	2610
Bouygues	914	910	– 0,43	825
Bouygues Offs.	263	270	+ 2,66	225
Bull#	62,40	63,80	+ 2,24	56
Canal +	1234	1249	+ 1,21	1150
Cap Gemini	617	630	+ 2,10	605
Carbone Lorraine	2115	2175	+ 2,83	1830
Carrefour	3659	3643	– 0,43	3420
Casino Guichard	398,90	403,30	+ 1,10	365
Casino Guich.ADP	293	293	—	255
Castorama Dub.(Li)	1021	1040	+ 1,86	780
C.C.F.	462,50	459,80	– 0,58	430
Cegid (Ly)	870	875	+ 0,57	785
Cerus Europ.Reun	37,40	38,90	+ 4,01	34
CGIP	2365	2455	+ 3,80	2240
Chargeurs	408,80	400	– 2,15	360
Christian Dalloz	779	773	– 0,77	770
Christian Dior	725	721	– 0,55	660
Ciments Francais	301,50	304,80	+ 1,09	295
Cipe France (Ly) #	212	211,80	– 0,09	210
Clarins	576	574	– 0,34	550
Club Mediterranee	526	523	– 0,57	440
Coflexip	676	695	+ 2,81	615
Colas	1050	1044	– 0,57	1030
Comptoir Entrep.	15,80	15,55	– 1,58	14
Comptoirs Mod.	3270	3270	—	3010
CPR	479,90	479,30	– 0,12	465
Cred.Fon.France	118,20	118,90	+ 0,59	92
Credit Lyonnais CI	512	509	– 0,58	370
CS Signaux(CSEE)	284,50	293	+ 2,98	220
Damart	3915	3955	+ 1,02	3790
Danone	1280	1267	– 1,01	1180
Dassault-Aviation	1540	1560	+ 1,29	1400
Dassault Electro	650	646	– 0,61	630
Dassault Systemes	240	239,90	– 0,04	210
De Dietrich	323	325	+ 0,61	300
Deveaux(Ly)#	910	917	+ 0,76	850
Dev.R.N-P.Cal Li #	56,65	55,55	– 1,94	58
Dexia France	789	783	– 0,76	730
DMC (Dollfus Mi)	137	135	– 1,45	141
Dynaction	179	179	—	163
Eaux (Gle des)	994	998	+ 0,40	900
Ecia	1630	1630	—	—
Eiffage	361,80	358	– 1,05	320
Elf Aquitaine	693	690	– 0,43	660
Eramet	257	257,30	+ 0,11	250
Eridania Beghin	1110	1116	+ 0,54	1080
Essilor Intl	1933	2050	+ 6,05	1850
Essilor Intl.ADP	1759	1868	+ 6,19	1700
Esso	547	545	– 0,36	520
Eurafrance	2895	2922	+ 0,93	2600
Euro Disney	9,70	9,75	+ 0,51	9
Europe 1	1400	1405	+ 0,35	1300
Eurotunnel	5,50	5,45	– 0,90	6,50
Fimalac SA	600	601	+ 0,16	635
Finextel	112,90	112,10	– 0,70	109
Fives-Lille	423,90	423,20	– 0,16	378
France Telecom	326,20	315,80	– 3,18	280
Fromageries Bel	4677	4700	+ 0,49	4450
Galeries Lafayette	3850	3900	+ 1,29	3800
GAN ex.dt sous.	163,80	170	+ 3,78	148
Gascogne (B)	534	539	+ 0,93	525
Gaumont #	426	425	– 0,23	420
Gaz et Eaux	2680	2724	+ 1,64	2500
Geophysique	781	783	+ 0,25	620
G.F.C.	563	561	– 0,35	595
GrandVision	239,60	239	– 0,25	215
Groupe Andre S.A.	680	700	+ 2,94	658
Groupe GTM	425,40	426	+ 0,14	415
Gr.Zannier (Ly) #	169	168,50	– 0,29	144
Guilbert	985	973	– 1,21	935
Guyenne Gascogne	2149	2110	– 1,81	1970
Hachette Fil.Med.	1430	1457	+ 1,88	1420
Havas	506	510	+ 0,79	440
Havas Advertising	922	935	+ 1,40	880
Imetal	817	806	– 1,34	720
Immeubl.France	440	443	+ 0,68	380
Infogrames Enter.	240	239,80	– 0,08	228
Ingenico	148	146	– 1,35	148
Interbail	175	175	—	176
Intertechnique	1500	1500	—	1420
ISIS	650	668	+ 2,76	550
Jean Lefebvre	373,50	374	+ 0,13	370
Klepierre	982	965	– 1,73	905
Labinal	1820	1819	– 0,05	1690
Lafarge	480	469,80	– 2,12	410
Lagardere	229,90	231,60	+ 0,73	215
Lapeyre	411,90	425	+ 3,18	340
Lebon	296	289	– 2,36	285
Legrand	1553	1543	– 0,64	1330
Legrand ADP	999	990	– 0,90	860
Legris indust.	259	260	+ 0,38	235
Locindus	825	822	– 0,36	805
L'Oreal	2781	2740	– 1,47	2530
LVMH Moet Hen.	1220	1212	– 0,65	1100
Marine Wendel	984	998	+ 1,42	800
Metaleurop	64,10	64,75	+ 1,01	68
Metrologie Inter.	14,20	14,05	– 1,05	13,50
Michelin	389,20	390	+ 0,20	340
Moulinex #	161,20	158,50	– 1,67	145
Natexis	409	413	+ 0,97	345
Nord-Est	124	129	+ 4,03	118
Nordon (Ny)	494	488	– 1,21	420
NRJ #	1130	1145	+ 1,32	990
Olipar	67	66,10	– 1,34	61
Paribas	569	567	– 0,35	580
Pathe	1300	1298	– 0,15	1140
Pechiney	270,10	272,50	+ 0,88	235
Pernod-Ricard	404	405	+ 0,24	375
Peugeot	844	863	+ 2,25	875
Pinault-Print.Red.	4269	4230	– 0,91	3890
Plastic Omn.(Ly)	820	820	—	815
Primagaz	534	532	– 0,37	505
Promodes	2793	2750	– 1,53	2490
Publicis #	660	659	– 0,15	608
Remy Cointreau	110,70	109,70	– 0,90	180
Renault	221,70	225,90	+ 1,89	198
Rexel	2285	2271	– 0,61	2000
Rhone Poulenc A	293,50	293	– 0,17	265
Rochette (La)	27,60	27,65	+ 0,18	24
Rue Imperiale(Ly)	6070	6100	+ 0,49	5620
Sade (Ny)	237	239	+ 0,84	220
Sagem SA	3710	3725	+ 0,40	3630
Saint-Gobain	894	893	– 0,11	830
Salvepar (Ny)	511	510	– 0,19	485
Sanofi	713	720	+ 0,98	680
Sat	2160	2150	– 0,46	1780
Saupiquet (Ns)	553	553	—	500
Schneider SA	399,90	401,80	+ 0,47	355
SCOR	341,60	345	+ 0,99	320
S.E.B.	958	942	– 1,67	825
Sefimeg CA	377	373,50	– 0,92	388
SEITA	271	269	– 0,73	245
Selectibanque	78,10	78,90	+ 1,02	70
SFIM	1170	1178	+ 0,68	1090
SGE	201,50	202	+ 0,24	175
Sidel	440	439,90	– 0,02	430
Silic CA	960	961	+ 0,10	950
Simco	481	460	– 4,36	470
S.I.T.A	1300	1349	+ 3,76	1230
Skis Rossignol	117,50	116,30	– 1,02	119
Societe Generale	1041	1039	– 0,19	865
Sodexho Alliance	3900	3880	– 0,51	3650
Sogeparc (Fin)	417,50	417	– 0,11	385
Sommer-Allibert	241	240,50	– 0,20	220
Sophia	252,50	251,30	– 0,47	255
Spir Communic. #	498	490	– 1,60	440
Strafor Facom	474,50	475,90	+ 0,29	450
Suez Lyon.des Eaux	840	835	– 0,59	[illegible]
Synthelabo	837	840	+ 0,35	[illegible]
Technip	712	737	+ 3,51	[illegible]
Thomson-CSF	225,20	225	– 0,08	[illegible]
Total	656	654	– 0,30	[illegible]
UIF	447,10	445	– 0,46	450
UIS	219,90	[illegible]	– 0,13	225
Unibail	679	679	—	[illegible]
Union Assur.Fdal	818	830	+ 1,46	775
Usinor	95	94,55	– 0,47	[illegible]
Valeo	519	511	– 1,54	[illegible]
Vallourec	450	451	+ 0,22	[illegible]
Via Banque	197,80	[illegible]	– 2,37	[illegible]
Worms & Cie	375	[illegible]	+ 1,06	380
Zodiac ex.dt divid	1410	1425	+ 1,06	1320
Elf Gabon	1039	[illegible]	+ 0,09	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + –	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	137,70	134,80	– 2,10	[illegible]
Adecco S.A.	2130	2030	– 4,69	1980
Adidas AG #	975	985	+ 0,10	895
American Express	568	574	+ 1,05	530
Anglo American #	268,50	269	– 1,30	265
Amgold #	235	[illegible]	– 0,46	[illegible]
Arjo Wiggins App	19,50	19,50	—	16
A.T.T. #	390	392,30	+ 0,58	385
Banco Santander #	278,90	[illegible]	– 0,32	268
Barrick Gold #	125,50	123,20	– 1,83	115
B.A.S.F. #	240,10	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Bayer #	271,70	[illegible]	– 1,10	245
Crown Cork ord.#	335	332	– 0,89	300
Crown Cork PF CV#	308,10	[illegible]	—	285
Daimler Benz #	554	542	– 2,16	450
De Beers #	129,60	127,80	– 1,38	[illegible]
Deutsche Bank #	433,30	[illegible]	– 0,16	415
Diageo PLC reg.	69,10	70,75	+ 2,38	61
Dresdner Bank	295	295	—	280
Driefontein #	37,25	36,80	– 1,20	39
Du Pont Nemours #	390,30	390	– 0,07	365
Eastman Kodak #	387	385,30	– 0,43	385
East Rand #	1,29	[illegible]	– 0,77	1,30
Echo Bay Mines #	12,05	12,25	+ 1,65	12
Electrolux #	491	[illegible]	—	[illegible]
Ericsson #	276,50	277	+ 0,18	265
Ford Motor #	363	366	+ 0,82	330
Freegold #	27,55	[illegible]	– 0,72	[illegible]
Gencor act.regr.	10	9,60	– 4	10,50
General Elect. #	485	484	– 0,20	[illegible]
General Motors #	450	445,80	– 0,93	400
Cie Belgique #	725	[illegible]	—	280
Hanson PLC reg.	35	34,80	– 0,57	38
Harmony Gold #	19,65	19,50	– 0,76	18,50
Hitachi #	46,05	[illegible]	– 2,93	[illegible]
Hoechst #	250	[illegible]	– 5,28	[illegible]
I.B.M #	610	[illegible]	– 0,16	[illegible]
I.C.I #	113,20	[illegible]	—	[illegible]
Ito Yokado #	323,70	[illegible]	– 2,90	[illegible]
Kingfisher plc #	110,60	[illegible]	—	[illegible]
Matsushita #	91,20	[illegible]	+ 1,97	[illegible]
Mc Donald's #	342	[illegible]	– 0,32	[illegible]
Merck and Co #	803	[illegible]	– 0,74	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	48	[illegible]	– 1,66	[illegible]
Mobil Corporat.#	454,70	[illegible]	– 1,42	[illegible]
Morgan J.P. #	749	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
Nestle SA Nom. #	10650	[illegible]	– 0,09	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	78	[illegible]	—	[illegible]
Nokia A	605	[illegible]	+ 1,32	[illegible]
Norsk Hydro #	280	[illegible]	+ 2,35	[illegible]
Petrofina #	2055	[illegible]	+ 1,99	[illegible]
Philip Morris #	271,40	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
Philips N.V #	460,30	460,50	+ 0,04	[illegible]
Placer Dome Inc #	81	[illegible]	– 3,02	[illegible]
Procter Gamble #	529	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Quilvest	327	[illegible]	—	[illegible]
Randfontein #	11,40	[illegible]	– 1,31	[illegible]
Rio Tinto PLC #	84,70	[illegible]	– 2,12	[illegible]
Royal Dutch #	327,60	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Sega Enterprises	119,10	[illegible]	– 3,02	[illegible]
Schlumberger #	446,50	[illegible]	– 2,03	[illegible]
SGS Thomson Micro.	416	[illegible]	+ 1,20	[illegible]
Shell Transport #	42,05	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Siemens #	385,90	[illegible]	– 0,75	[illegible]
Sony Corp. #	532	[illegible]	– 4,13	[illegible]
Sumitomo Bank #	69	[illegible]	– 2,53	[illegible]
T.D.K #	461	[illegible]	– 0,65	[illegible]
Telefonica #	240,50	[illegible]	+ 4,36	[illegible]
Toshiba #	26,10	[illegible]	+ 1,14	[illegible]
Unilever act.Div #	425	[illegible]	– 1,62	[illegible]
United Technol. #	559	[illegible]	– 0,35	[illegible]
Vaal Reefs #	245	[illegible]	– 2,44	[illegible]
Volkswagen A.G #	4449	[illegible]	– 0,42	[illegible]
Volvo (act.B) #	176,50	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Western Deep #	117,30	[illegible]	– 1,87	[illegible]
Yamanouchi #	144,50	[illegible]	—	[illegible]
Zambia Copper	14,50	[illegible]	– 1,03	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 12 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	117	3,279
CEPME 9% 89-99 CA#	106,60	5,178
CEPME 9% 92-06 TSR	125,50	6,584
CFD 9,7% 90-03 CB	121,45	1,063 o
CFD 8,6% 92-05 CB	—	0,825 ↑
CFF 10% 88-98 CA#	103,44	4
CFF 10,25%90-01CB#	115,25	0,056 ↑
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,46	7,344
CNA 9% 4/92-07	127,40	7,816 ↑
CRH 8,6% 92/94-03	117,65	6,150
CRH 8,5% 10/87-88#	104,16	0,279
EDF 8,6% 88-89 CA#	108,15	0,707
EDF 8,6% 92-04 #	—	8,058
Finansder 9%91-06#	127,41	2,737
Finansd.8,6%92-02#	114,15	1,155 ↓
Floral9,75% 90-99#	106,31	6,304
OAT 9/85-98 TRA	100	2,130
OAT 9,50%88-98 CA#	101,57	6,897
OAT TMB 87/99 CA#	99,97	0,498
OAT 8,125% 89-99 #	104,93	6,589
OAT 8,50%90/00 CA#	108,61	8,244
OAT 85/00 TRA CA#	102,40	2,802 d
OAT 10%5/85-00 CA#	112,32	8,855 ↓
OAT 89-01 TME CA#	100,70	0,611
OAT 10% 90-01 ecu	—	0,521
OAT 7,5%7/86-01CA#	—	4,829
OAT 8,5% 91-02 ecu	114	8,047
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,05	2,608
OAT 8,50% 89-19 #	140	3,330
OAT 8,50%92-23 CA#	142,05	7,592 d
SNCF 8,8% 87-94CA	106,95	7,037
Suez Lyon.Eaux 90	973	—

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		50	50,50
Baccarat (Ny)	◆	604	604
Bains C.Monaco		670	660
Bque Transatlantl.		234,90	233,50
B.N.P.Intercont.		1175	1120
Bidermann Intl.	◆	110	110
B T P (la cie)	7,60	—	
Centenaire Blanzy		525	[illegible]
Champex (Ny)	◆	19,20	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP		515	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2750	[illegible]
Generali Fce Assur		1450	[illegible]
Continental Ass.Ly.		557	[illegible]
Darblay	◆	500	[illegible]
Didot Bottin		835	[illegible]
Eaux Bassin Vichy	◆	2980	[illegible]
Ent.Mag. Paris		1400	[illegible]
Fichet Bauche		42	[illegible]
Fidel		35	[illegible]
Finalens	◆	299	[illegible]
F.I.P.P.	◆	265,50	[illegible]
Fonciere (Cie)		756	[illegible]
Fonc. Lyonnaise #		855	[illegible]
Foncina #		551	[illegible]
Francarep		322,10	[illegible]
France S.A.	◆	1485	[illegible]
From. Paul-Renard	◆	1050	[illegible]
Gevelot		1250	[illegible]
G.T.I (Transport)		360	[illegible]
Immobail		198,20	[illegible]
Immobanque		760	[illegible]
Lucia	◆	59	[illegible]
Monoprix		359	[illegible]
Metal Deploye		415	[illegible]
Mors		6,65	[illegible]
Navigation (Nle)	◆	125	[illegible]
Optorg		380	[illegible]
Paluel-Marmont	◆	425	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)		955	[illegible]
Parfinance		305	[illegible]
Paris Orleans		302,10	[illegible]
Promodes (CI)	◆	2098	[illegible]
PSB Industries Ly		599	[illegible]
Rougier #		338	[illegible]
Saga	◆	140	[illegible]
S.I.P.H.		300	[illegible]
Sofragi		4990	[illegible]
Taittinger	◆	3625	[illegible]
Tour Eiffel		286	[illegible]
Vicat		560	[illegible]
Caves Roquefort		1850	[illegible]
Elyo		319	[illegible]
Finaxa		480	[illegible]
Galliard (M)	◆	1550	[illegible]
Givaudan-Lavirotte	◆	1290	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly)	◆	281	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg	◆	2001	[illegible]
Hotel Lutetia		391,20	[illegible]
Hotels Deauville	◆	738	[illegible]
Immeubl.Lyon (Ly)	◆	547	[illegible]
L.Boullet (Ly)		290	[illegible]
Lloyd Continental	◆	9060	[illegible]
Matussiere Forest		56,80	[illegible]

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 12 MARS

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		50	48,75
AFE #		701	715
Aigle #		447	448,80
Albert S.A (Ns)	◆	153	153
Altran Techno. #		2912	2877
Arkopharma#		412	408,30
Montaignes P.Gest.	◆	1996	1996
Assystem #		280	286
Bque Picardie (Li)	◆	800	800
Bque Tarneaud(B)#		403	404
Bque Vernes	◆	160	160
Beneteau CB#		1875	1882
B I M P	◆	114	114
Boiron#(Ly)		410	407
Boisset (Ly) #		347	350
But S.A.		300	289
C.E.E #		95,30	99
Change Bourse (M)		236	232
CNIM CA#		230,10	235
Codetour #		402	400
Comp.Euro.Tele-CET		315	312,10
Conflandey #		285	285,10
C.A. Hte Normandie		333	333
C.A. Paris IDF		868	869
C.A.Ille & Vilaine		297,10	300
C.A.Loire Atl.Ns #		293	293
C.A.Pas de Calais		557	554
C.A.du Nord#(Li)		515	515
C.A. Oise CCI		318,90	317,80
C.A. Somme CCI		340	345
C.A.Toulouse (B)		415,10	412
Devanlay		664	660
Devernois (Ly)		607	596
Ducros Serv.Rapide	◆	30	30
Emin-Leydier (Ly)#		392,10	383,50
Europ.Extinc.(Ly)		457	455,20
Expand s.a		936	978
Factorem		660	665
Faiveley #		235,10	233
Finacor		64	65
Fininfo		740	745
Assur.Bq.Populaire		659	659
Gautier France		290	289
Gel 2000		40	41,50
GEODIS #		383,90	384
GFI Industries #		1360	1400
Girodet (Ly) #	◆	26	26
GLM S.A.		235	236
Gpe Guillin # Ly		250	250
Kindy #		174	175
Guerbet		214	210,70
Hermes internat.1#		479	479,50
Hurel Dubois		845	834
ICBT Groupe #		188,40	181
I.C.C.#		162	162,10
ICOM Informatique		520	513
Idianova	◆	73	73
Int. Computer #	◆	66	66
IPBM	◆	71,20	71,20
M6-Metropole TV		716	714
Manitou #		856	860
Manutan		540	550
Marie Brizard #		565	570
Maxi-Livres/Profr#		35	35
Mecelec (Ly)		83	84
MGI Coutier #		342	347
Monneret Jouet Ly#		152,70	155,60
Naf-Naf #		95	91,50
Norbert Dentres.#		795	795
NSC Groupe Ny		810	815
Onet #		975	965
Paul Predault		139	135
P.C.W.	19	—	
Petit Boy #		99	[illegible]
Phyto-Lierac #		234,20	[illegible]
Pochet		795	785
Poujoulat Ets (Ns)		224	222,80
Radiall #		692	690
Robertet #		1179	1179
Rouleau-Guichard		250,10	253
Securidev #		98	98
Smoby (Ly)#		568	568
Sofco (Ly)		11	11
Sofibus	◆	365	365
Sopra #		1165	1220
Steph.Kelian #	◆	84,30	84,30
Sylea		687	686
Teisseire-France		199,80	198
TF1		739	739
Thermador Hol. #		380	380
Trouvay Cauvin #		117	118
Unilog		1290	1280
Union Fin.France		803	796
Viel et Cie #		175	178
Vilmorin et Cie #		520	521
Virbac		555	550

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 12 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	36,70	[illegible]
Belvedere	950	950
BVRP	280	280
Coil	170	170
Electronique D2	549	549
FDM Pharma n.	164	170
Genset	505	[illegible]
Guyanor action B	9,85	10
High Co.	226,80	220
Infonie	99,50	99
Joliez-Regol	90	92
Mille Amis	44,10	46
Naturex	89	90
Olitec	1081	1098
Picogiga	260	251
Proxidis	20,60	20,80
R21 Santé	440	449
Stelax	5,75	6

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 12 MARS

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin Cl.	◆	885	[illegible]
Générale Occidentale	◆	160	[illegible]
Sté lecteurs du Monde	◆	188	[illegible]
Via Crédit (Banque)	◆	25,30	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

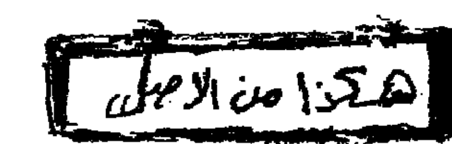
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 11 mars

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		158,64	151,09
Agipi Actions (Axa)		142,75	135,95
BNP — 3615 BNP			
Natio Court Terme		14488	14488
Natio Epargne		2277,40	2254,85
Natio Oblig. M.T. C/D		890,09	881,28
Natio Ep. Croissance		3869,57	3793,70
Natio Ep. Patrimoine		163,03	159,83
Natio Epargne Retraite		188,43	184,74
Natio Epargne Trésor		11580,25	11557,14
Natio Euro Valeurs		1288,19	1262,93
Natio Euro Oblig.		1066,89	1056,33
Natio Euro Opport.		1318,50	1292,65
Natio Inter		1156,25	1133,58
Natio Opportunités		227,83	223,36
Natio Revenus		1130,75	1119,55
Natio Sécurité		11371,57	11371,57
Natio Valeurs		1651,22	1618,84
BRED BANQUE POPULAIRE			
Monédien		94359,59	94359,59
Oblig. ttes caté.		289,24	284,97
CDC-GESTION			
Livret Bourse Inv. D PEA		1020,68	990,95
Nord Sud Dévelop. C	◆	2705,30	2699,90
Nord Sud Dévelop. D		2564,56	2539,44
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
Patrimoine Retraite C		321,01	314,72
Patrimoine Retraite D		311,30	305,20
Sicav Associations C		2461,38	2461,38
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)			
Fonsicav C		20068,90	20068,90
Mutual. dépôts Sicav C		19714,94	19695,24
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
Écur. Act. Futur D PEA		346,76	339,96
Écur. Capitalisation C		266,21	266,21
Écur. Expansion C		84836,09	84836,09
Écur. Géovaleurs C		4141,48	4060,27
Écur. Investis. D PEA		275,12	269,73
Écur. Monépremière		11564,51	11564,51
Écur. Monétaire C		13255,66	13255,66
Écur. Monétaire D		12286,99	12286,99
Écur. Trésorerie C		325,29	325,29
Écur. Trésorerie D		305	305
Écur. Trimestriel D		2082	2082
Eparcourt-Sicav D		198,39	198,39
Géoptim C		13567,05	13366,55
Géoptim D		12461,89	12277,72
Horizon C		2673,05	2620,64
Prévoyance Ecur. D		109,61	109,61
Sensipremière C		14145,84	14110,56
Fonds communs de placements			
Écur. Capipremière C		12448,92	12424,07
Écur. Sécuripremière C		12273,63	12261,37
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM			
Amplia	◆	122048,55	122048,55
Atout Amérique		217,31	212,01
Atout Asie		90,90	88,68
Atout France Europe		1051,62	1015,71
Atout France Monde		258,92	252,60
Atout Futur C		1005,62	981,09
Atout Futur D		936,76	913,91
Coexis		2030,94	1996,99
Dièze		2494,63	2452,93
Elicash	◆	967793,22	967793,22
Eurodyn		3241,60	3162,54
Indicia	◆	2177,95	2129,79
Indocam Convert. C	◆	14960,82	14525,07
Indocam Convert. D	◆	14074,89	13664,94
Indocam Europe Nouv.	◆	15811,21	15350,69
Indocam Hor. Eur. C	◆	1225,08	1189,40
Indocam Hor. Eur. D	◆	1225,08	1189,40
Indocam Multi Oblig.	◆	1003,27	974,05
Indocam Orient C	◆	219,42	208,47
Indocam Orient D	◆	201,15	192,03
Indocam Unijapon	◆	964,75	921
Moné.J C	◆	12160,49	12160,49
Moné.J D	◆	11519,91	11519,91
Oblifutur C		579,26	569,58
Oblifutur D		555,06	545,78
Oraction		1563,61	1525,47
Revenu-Vert		1207,43	1187,25
Sévéa	◆	119,32	116,41
Synthésis		19577	19230,84
Uni Associations	◆	120,06	120,06
Uni-Foncier		1691,09	1640,03
Uni-Garantie C		1989,83	1956,57
Uni-Garantie D		1423,51	1398,71
Uni-Régions		1903,73	1857,30
Univar C	◆	315,16	315,16
Univar D	◆	302,03	302,03
Univers Actions		288,35	281,32
Univers-Obligations		263,89	259,46
Fonds communs de placements			
Indocam Dollar 3 m.	◆	—	—
Indocam Val. Restr.	◆	—	—
Optalis Dynamiq. C	◆	116,80	114,51
Optalis Dynamiq. D	◆	116,80	114,51
Optalis Équilib. C	◆	113,62	111,39
Optalis Équilib. D	◆	113,62	111,39
Optalis Expansion C	◆	107,07	104,97
Optalis Expansion D	◆	107,07	104,97
Optalis Sérénité C	◆	107,58	105,47
Optalis Sérénité D	◆	107,58	105,47
Pacte Sol. Logem.	◆	512,50	507,43
Pacte Vert T. Monde	◆	542,01	530,27
CIC BANQUES			
Francic		183,94	178,58
Francic Pierre		162,20	157,48
Europe Régions		282,74	274,50
CIC PARIS			
Associc		1097,55	1097,55
Cicamonde		1797,47	1278,91
Converticic		452,58	445,89
Ecocic		1949,28	1892,50
Mensuelcic		10126,33	10026,07
Oblicic Mondial		4177,50	4115,76
Oblicic Régions		1239,15	1220,84
Rentacic		166,34	163,88
CRÉDIT LYONNAIS			
Euro Solidarité		1405,83	1381,91
Lion 20000 C		17450,60	17450,60
Lion 20000 D		16326,58	16326,58
Lion-Associations C		11321,90	11321,90
Lion-Associations D		10729,81	10729,81
Lion Court Terme C		26955,82	26955,82
Lion Court Terme D		23748,36	23748,36
LionPlus C		1650,59	1618,23
LionPlus D		1574,49	1543,62
Lion Trésor		2597,02	2571,31
Oblilion		2330,13	2307,06
Sicav 5000		892,21	874,72
Slivafrance		1510,77	1481,15
Slivam		662,77	649,77
Slivarente		263,10	257,94
Slivinter		943,45	924,95
Trilion		5221,19	5154,19
CRÉDIT MUTUEL			
Avenir Alizes		2608,68	2557,53
CM Option Dynamique		160,32	156,03
CM Option Equilibre		293,02	285,57
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		184,95	180
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		946,74	946,74
Créd.Mut.Ep.Ind. C		178,64	173,86
Créd.Mut.Ep.J		23354,86	23354,86
Créd.Mut.Ep.Monde		1971,82	1919,05
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1956,55	1916,89
Créd.Mut.Ep.Quatre		1106,46	1084,36
Fonds communs de placements			
CM Option Modération		109,19	108,05
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		578,29	563,39
Saint-Honoré Capital		21020,01	20487,79
St-Honoré March. Emer.		724,45	685,25
St-Honoré Pacifique		655,93	627,68
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1861,65	1861,65
Stratégie Actions		1259,20	1210,77
Stratégie Rendement		2107,39	2041,06
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
Amplitude Amérique C		135,78	132,47
Amplitude Europe C		206,33	201,30
Amplitude Europe D		202,88	197,93
Amplitude Monde C		1185,17	1156,26
Amplitude Monde D		1130,67	1103,09
Amplitude Pacifique C		94,20	91,90
Elanciel D PEA		229,70	224,10
Émergence Poste D PEA		177,31	172,99
Géobilys C		699,39	689,05
Géobilys D		661,71	651,93
Kaléis Dynamisme C		1249,61	1225,11
Kaléis Équilibre C		1161,15	1138,38
Kaléis Sérénité C		1094,94	1084,10
Latitude C		151,16	151,16
Latitude D		137,71	137,71
Oblitys D		658,57	648,84
Plénitude D PEA		247,38	241,35
Poste Gestion C		15169,72	15169,72
Revenus Trimestr. D		5283,47	5251,16
Solstice D		2389,24	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT			
Actimonétaire C		38699,61	[illegible]
Actimonétaire D		30660,19	[illegible]
Cadence 1 D		1075,70	[illegible]
Cadence 2 D		1064,04	[illegible]
Cadence 3 D		1053,33	[illegible]
Capimonétaire C		417,77	[illegible]
Capimonétaire D		376,95	[illegible]
Sogeoblig C/D		9664,43	[illegible]
Interoblig C		7916,21	[illegible]
Intersélection France D		862,33	[illegible]
S.G. France opport. C		2506,86	[illegible]
S.G. France opport. D		2373,03	[illegible]
Sogenfrance C		2437,43	[illegible]
Sogenfrance D		2212,89	[illegible]
Sogépargne D		306,24	[illegible]
Soginter C		2718,94	[illegible]
Sogéliance D		1765,05	[illegible]
Sogenfrance Tempo D		298,93	[illegible]

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.



هكذا من الاعلى

(Publicité)

HORS-COTE

DISPARITIONS

■ **ARKADI CHEVTCHENKO** est mort le 28 février à Bethesda, près de Washington, à l'âge de soixante-sept ans. Il restera dans l'Histoire comme le plus haut responsable soviétique qui soit jamais passé à l'Ouest, à l'exception des haut gradés en provenance du KGB. Né en Ukraine, diplômé du prestigieux Institut des relations internationales de Moscou, il avait fait carrière dans la diplomatie jusqu'à devenir secrétaire personnel d'Andreï Gromyko, ministre des affaires étrangères, puis, en 1973, secrétaire général adjoint de l'ONU, l'un des adjoints de Kurt Waldheim. En avril 1978, en raison de *« graves divergences politiques »* avec son gouvernement, il quitta son poste et demanda asile aux Etats-Unis, ce qui créa un sérieux incident diplomatique et une bataille des services secrets. Moscou parla d'abord d'une provocation de la CIA, puis discrédita le transfuge en diffusant toutes sortes de rumeurs sur sa vie privée. Son épouse, qui avait regagné Moscou au moment de sa défection, s'était suicidée un mois plus tard. Dans son livre *Rupture avec Moscou*, publié en 1985, Arkadi Chevtchenko dénonçait l'infiltration de l'appareil de l'ONU par trois cents agents du KGB. Entre autres révélations sur le fonctionnement du gouvernement soviétique, il affirmait que le maréchal Gretchko, alors ministre de la défense, voulait en 1969 attaquer la Chine à l'arme nucléaire.

■ **GENIA GEMÄHLING**, qui participa à la Résistance en France pendant la dernière guerre, est morte le 6 mars dans sa quatre-vingt-deuxième année. Née en 1916 dans une famille russe qui s'était installée en France, elle avait, dès 1940, rejoint le mouvement Défense de la France que Philippe Viannay avait créé dans le Paris occupé de l'automne 1940. Elle y déploya une activité débordante, ravitaillant ici l'atelier de faux papiers, donnant là un coup de main aux imprimeurs qui tiraient un journal dépassant 400 000 exemplaires en 1944, rejoignant le maquis de Seine-et-Oise en avril 1944. Elle se dépensa sans compter pour Défense de la France, et, après la guerre, tout en menant sa vie professionnelle, elle fit bénévolement fonctionner un véritable service social au service des membres du mouvement. Grâce aux contacts maintenus, elle put recueillir les données qui permirent de transmettre aux historiens des archives complètes sur plus de trois mille membres du mouvement.

■ ***ULRICH SCHAMONI***, un des pionniers du « nouveau cinéma » allemand des années 60-70, est mort lundi 9 mars à Berlin, à l'âge de cinquante-huit ans. Il avait notamment été distingué par un Ours d'argent à la Berlinale pour *Alle Jahre wieder* (*Tous les ans de nouveau*), en 1967. Né en 1939, il était le fils du cinéaste Victor Schamoni et de la scénariste Maria Vormann, le frère cadet du réalisateur Peter Schamoni. En 1962, son premier roman, *Dein Sohn laesst gruessen* (*Quand ton fils se rappelle à toi*), avait été mis à l'index parce qu'il mêlait catholicisme, Eglise, corruption et passé nazi, dans un lieu fictif situé en Westphalie. Ulrich Schamoni tourna en 1965 son premier film, *Es* (*Cela*), sur les amours adolescentes. Vint ensuite *Quartett im Bett* (*Quartet au lit*) en 1969, qui lui valut le Prix Ernst-Lubitsch, puis *Eins* (*Un*) en 1971 et *Chapeau-claque* en 1974. A partir de 1978, il tourna aussi quelques téléfilms, notamment une série en quatre épisodes sur les années fondatrices de la RFA, *Was waren wir ohne uns* (*Qu'étions-nous sans nous ?*).

■ **JEAN-MARIE PÉRÈS**, spécialiste français d'océanographie et de zoologie marine, est mort lundi 9 mars à Marseille. Né le 8 octobre 1915 à Montpellier, ce zoologue de formation consacra l'essentiel de ses travaux aux espèces vivant dans les fonds marins, ce qui l'entraîna à effectuer, en Méditerranée et dans les océans Atlantique et Pacifique, une vingtaine de plongées à bord de bathyscaphes français d'où il rapporta de solides connaissances du plancton et de l'écosystème marin. Directeur de la station marine d'Endoume (Marseille) de 1948 à 1982, membre de commissions du CNRS, Jean-Marie Pérès fut un actif participant, dans les années 60, du Comité pour l'exploitation des océans. Puis il s'était tourné vers la protection de l'environnement. Il avait été élu membre de l'Académie des sciences en 1973.

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Ses filles, Florence, Martine,
et leurs familles,
Sa sœur, Sarika,
Ses neveux,
Mme Jacqueline Harlong,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marko ALBAHARI.

Les obsèques auront lieu le jeudi 12 mars 1998, à 14 heures, au cimetière parisien de Pantin.

– L'école hôtelière Jean-Drouant, Paris-17e,
a la douleur de faire part du décès de

Mme Bernadette ALEXANDRE,
professeur,

survenu le 11 mars 1998.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Pierre de Charenton à 15 h 30.

– Mme Suzanne Allombert,
son épouse,
M. Patrick Allombert,
Mme Monique Bidault,
Mme Sylvie Allombert,
M. Philippe Gasiorek,
ses enfants,
Antoine, Mathilde, Pierre, Elsa,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy ALLOMBERT,
officier des Arts et des Lettres,
journaliste,

survenu le 4 mars 1998, à l'âge de soixante-neuf ans.

L'incinération aura lieu le 16 mars, à 10 h 45, au crématorium du Père-Lachaise, 16, rue du Repos, Paris-20e.

16, hameau des Tamaris,
77410 Claye-Souilly.

– M. et Mme Gilbert Anthouard,
M. et Mme François Anthouard,
Mme Geneviève Anthouard-Wagner,
ses enfants,
Laurence, Lionel, Virginie, Aude
et Charlotte,
ses petits-enfants,
M. et Mme Georges Pirou,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles de Farals, Heran
et Nourrit,
ses cousins et cousines,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georgette ANTHOUARD,
née PIROU,

survenu le lundi 9 mars 1998, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques seront célébrées en l'église de Savianges (Saône-et-Loire), le samedi 14 mars, à 10 heures.

Le Château,
71460 Savianges.
92330 Sceaux.

– Francine et Michel Londez,
Lise Bloch-Morhange,
Gérard et Jeanne Bloch-Morhange,
ses enfants,
Anne, Sophie, Vincent et Gilles,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Liliane
BLOCH-MORHANGE,

survenu le 10 mars 1998, à la suite d'un accident,

et rappellent le souvenir de son mari,

Jacques
BLOCH-MORHANGE,
économiste et écrivain,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaillé de la Résistance,

décédé le 15 août 1989.

L'inhumation aura lieu le lundi 16 mars, à 10 h 30, au cimetière du Montparnasse, entrée principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, rue Pigache,
92210 Saint-Cloud.

– Les familles Clochez, Lacroix,
Economos
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Claude CLOCHEZ,

survenu le 2 mars 1998.

Une cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Notre-Dame-de-l'Annonciation dans l'intimité, à Paris.

Priez pour lui.

Cet avis tient lieu de faire-part.

99 *bis*, rue de Bellevue,
Résidence Bellevue,
92100 Boulogne.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Éric de DAMPIERRE,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,
professeur à l'université Paris-X,

survenu le 9 mars 1998, en sa résidence de Ville-d'Avray.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise, le 10 mars, dans la plus stricte intimité, selon les volontés du défunt.

Un service religieux sera célébré le mardi 17 mars, à 11 heures, en la nouvelle église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré.

De la part de
Ses cousins, cousines, neveux, nièces,
Et de tous ceux qui l'ont aimé.

– Alain Dourille
et Evelyne Dourille-Feer,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edmond DOURILLE,
dit **Capitaine LUCIEN**,
ingénieur civil des Mines,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
croix de guerre,

survenu le 9 mars 1998, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques auront lieu dans la stricte *intimité familiale*.

– Lyon.

Mme Taeko Dumoulin,
son épouse,
Marianne Dumoulin,
sa belle-fille,
Yves, Thierry, René et André,
ses petits-fils,
Laure, Elisa, Thibault et Claire,
ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René DUMOULIN,

survenu le 28 décembre 1997, à Lyon, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 31 décembre.

L'urne funéraire a été déposée dans le caveau de famille aux Salles (Loire).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Geneviève Fradelizi,
son épouse,
Didier et Laurence Fradelizi,
Mathieu et Julie Fradelizi,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Fradelizi
et leurs enfants,
Mme Georges Busigny
et ses enfants,
Son frère, sa sœur, ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René FRADELIZI,

le 8 mars 1998, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Sainte-Marie des Batignolles, et l'inhumation au cimetière des Batignolles dans l'intimité familiale, le 11 mars.

– A tous les amis qui l'ont côtoyée et appréciée, de par le monde.

Jean Claude Gabbero,
Nadège et Teiva, Aurélie,
Famille et proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Arlette GABBERO,
née ARMAND,

survenu le 9 mars 1998.

– En son Poitou natal, est décédé le 9 mars 1998, dans sa quatre-vingt-onzième année,

Pierre-Henri GABIRAULT,
administrateur de la France
d'outre-mer,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier des Palmes académiques.

Les obsèques ont eu lieu le 11 mars, à Saint-Pierre-les-Eglises, à Chauvigny.

De la part de
Son épouse,
Toute la famille,
Et de ses nombreux amis,

30, avenue Aristide-Briand,
86300 Chauvigny.

– Son épouse,
Ses enfants,
Sa petite-fille,
font part du décès de

Christian GUILLEVIC,
professeur à l'INSA de Toulouse,

le 11 mars 1998.

35 *bis*, chemin du Loup,
31100 Toulouse.

– Jacques Henry,
Nicole Berger,
ses enfants
et Irène Blanchard-Henry,
leur mère,
Pierre Berger,
son gendre,
Elisa, Philippe, Guillaume,
ses petits-enfants,
Christophe, Olivier,
ses petits-enfants et leurs épouses,
ont la douleur de faire part du décès de

Paul-Marc HENRY,
ambassadeur de France,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
grand officier du grand ordre
du Cèdre,

survenu, le 9 mars 1998, dans sa maison de Séguret (Vaucluse).

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Une messe sera célébrée à sa mémoire le vendredi 20 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, 129, rue de Grenelle, Paris-7e.

53, rue Saint-Denis,
75001 Paris.
10, rue de l'Amiral-de-Joinville,
92000 Neuilly.

Edith HESNARD-FÉLIX,
docteur en philosophie,

est décédée le 10 mars 1998.

Jean Félix,
son époux,
Daniel, Jean-Pierre, Catherine,
Jean-Marie,
ses enfants,
Annick Bernard,
sa sœur,
Odette Félix,
sa belle-sœur,
Paul Long,
son beau-frère,
Et toute sa famille,
vous demandent de vous associer à leur profonde douleur.

Les obsèques ont été célébrées, dans l'intimité familiale, au cimetière de Cagnes-sur-Mer, ce jeudi 12 mars.

– M. et Mme Raymond Krakovitch,
ses enfants,
M. et Mme Laurent Krakovitch,
Mlle Sophie Krakovitch,
M. et Mme Alain Krakovitch,
Mlle Cécile Krakovitch,
ses petits-enfants,
Léa et Nicolas,
ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Anna KRAKOVITCH,

le 9 mars 1998, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.

4, allée des Haras,
92380 Garches.

– Le docteur Jean Le Duc,
son époux,
M. et Mme Jean-Yves Le Duc,
Le professeur et Mme Alain Le Duc,
M. et Mme Bernard Le Duc,
ses enfants,
Yvonne Louise Pétrement,
sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean LE DUC,
née Marie-Louise PÉTREMENT,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,

survenu à Paris, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 13 mars 1998, à 16 heures, en l'église de Carantec (Finistère).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les familles Lichtlé et Laurent
ont la douleur de faire part de la disparition de

Vincent LICHTLÉ,
ensemblier-décorateur,

décédé, à trente-sept ans, dans un accident de la route, le 7 mars 1998, à Caylus (Tarn-et-Garonne).

Cette annonce tient lieu de faire-part.

– Les doyens honoraires de philosophie,
Le doyen,
Les inspecteurs généraux et régionaux de philosophie,
ont le regret d'annoncer le décès de

M. Jacques MOUTAUX,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure
de Saint-Cloud,
inspecteur général honoraire
de l'éducation nationale,

survenu, le 3 mars 1998, à Saint-Cloud.

– Le président,
Le vice-président,
Et les secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur confrère

Jean-Marie PÉRÈS,

survenu le 9 mars 1998.

On doit à Jean-Marie Pérès une contribution essentielle au développement en France de la zoologie marine et de l'océanographie biologique. Son œuvre personnelle a été consacrée à des études intégrées des assemblages d'espèces marines, de leur protection, de leurs capacités de régénération, de la surface à 7 500 mètres de profondeur. Cette œuvre a été reconnue par son élection à l'Académie royale de Belgique et par plusieurs doctorats *honoris causa*. Mais Jean-Marie Pérès a en outre joué un rôle éminent dans le développement des moyens nationaux de recherche en océanographie, soit au sol soit en mer, par la direction et l'organisation de plusieurs de nos stations marines, et surtout de l'Ifremer, héritier du Cnexo et du Comexo.

Il était commandeur de la Légion d'honneur et des Palmes académiques.

Ses obsèques ont eu lieu le mercredi 11 mars, à Marseille, à l'église Saint-Barthélemy.

(Lire ci-contre.)

– Mme Rabotoson, née Anne-Marie Batoto,
Nelly, Sonia, Eric, Sandrina,
ses enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François de Paul
RABOTOSON,
ancien ambassadeur de Madagascar,

survenu le 9 mars 1998, à Paris.

Une cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 13 mars, à 11 heures, au funérarium des Batignolles, 10, rue Pierre-Rebière, Paris-17e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Georges Saine,
M. et Mme Marc Saine
et leurs filles,
Mme Catherine Saine,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges SAINE,

leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère et parent,

survenu le 10 mars 1998, dans sa soixante-quinzième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 13 mars 1998.

On se réunira à 10 h 45, à la porte principale du cimetière parisien de Pantin, avenue Jean-Jaurès, par la porte de La Villette.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Etablissements Saine,
1, chemin d'Accès-aux-Abbesses,
93220 Gagny.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– M. François Santini,
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petit-fils,
Sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès, le 27 février 1998, dans sa quatre-vingt-sixième année, de

Mme Marguerite SANTINI,
née CRISTOFARI,
professeur agrégé d'italien.

21, rue Ferdinand-Jamin,
92340 Bourg-la-Reine.

Marc SAUTET

nous a quittés le 2 mars 1998.

Les enfants philosophes
font part de leur tristesse.

Aldée, Amélie, Anne, Charles, Chloé, Leslie, Morgane, Pauline, Romain, Timothée, Ulysse.

(*Le Monde* du 4 mars.)

– Les élèves de l'Institut régional d'administration de Metz, promotion Léon-Blum (1997-1998),
ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue et amie

Evelyne SEUE,

survenu *le 9 mars 1998*, à *Metz*.

En s'associant à la douleur de ses proches.

Anniversaires de décès

Ariel CORONE,

12 mars 1981.

Nous ne t'oublions pas.

– Il y a trois ans disparaissait

Malka PRESBURGER.

Que ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pour elle.

Débats

– **« L'An 2000 et le sens du millénaire »** avec d'éminents professeurs des sept universités d'Israël. Dimanche 22 mars, à 15 h 30, à la Sorbonne. Inscriptions : 01-47-55-43-23 - 01-42-88-48-49.

Association pour le judaïsme humaniste et laïque (AJHL)
11, rue de Clamart,
92100 Boulogne.
Tél./Fax : 01-46-08-45-40

Table ronde sur le thème **« Pluralisme** *dans le judaïsme : un enjeu majeur* **»**, le lundi 16 mars 1998, à 20 h 30, à la mairie du 3e arrondissement, 2, rue Eugène-Spuller, Paris.

Avec Théo Klein, ancien président du Crif, président de l'Agence juive ; Daniel Farhi, rabbin du Mouvement juif libéral de France ; Philippe Haddad, rabbin du Consistoire, animateur du Centre Edmond-Fleg ; Albert Memmi, écrivain, président fondateur de l'AJHL.

Les auteurs invités signeront leurs livres autour d'un verre de l'amitié.

Venez en débattre avec eux.
Réservez SVP.
Nombre de places limité.

Communications diverses

LE CENTRE D'ART
ET DE CULTURE
ESPACE RACHI
L'APPEL UNIFIÉ
JUIF DE FRANCE
LES AMIS
DE L'UNIVERSITÉ DE TEL-AVIV
sont heureux de vous présenter en
avant-première mondiale
MAHAL
« Les volontaires de l'étranger »,
un film de Didier Martiny,
scénario de Victor Cohen Hadria
et Didier Martiny
produit par Jean-Philippe Reza.
Dimanche 15 mars, à 20 h 30,
Centre d'art et de culture
Espace Rachi,
39, rue Broca, Paris-5e
Réservations : tél. : 01-42-17-10-38.
PAF : 100 francs, étudiants 50 francs.

– **Etre heureux, c'est dissiper les doutes** (*Talmud*). *Consultations en* psychothérapie du professeur Jacques Benaudis : **01-47-97-30-22.**

– Symposium du Collège des études juives (AIU), **« Psychanalyse et judaïsme »**, avec Janine Chasseguet-Smirgel, Emeric Deutsch, Alain Didier-Weill, Georges Gachnochi, Gérard Haddad, Jacques Hassoun, Charles Melman, Tobie Nathan, le dimanche 15 mars 1998.

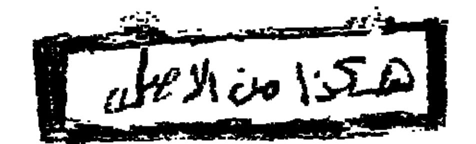
Renseignements et inscriptions à l'Alliance israélite universelle, 45, rue La Bruyère, Paris-9e, tél. : 01-53-32-88-55.

CARNET DU MONDE - TARIFS 98
TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS	109 F HT
TARIF ABONNÉS	95 F HT
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES	500 F TTC Forfait 10 lignes
Toute ligne suppl. : 60 F TTC	
THÈSES - ÉTUDIANTS : 67 F HT	
COLLOQUES - CONFÉRENCES : *Nous consulter*	

☎ 01.42.17.39.80 - Fax : 01.42.17.21.36
01.42.17.29.96





LOISIRS Samedi 14 mars, plusieurs milliers d'amateurs vont se lever très tôt pour aller parcourir « leur » rivière. L'ouverture de la pêche à la truite dans l'ensemble des cours d'eau de 1re catégorie, à l'exception de seize départements du Nord, mobilise les amoureux du lancer. ● ILS ÉTAIENT un peu plus de deux millions à posséder un permis pour pratiquer ce loisir en 1997. Des pêcheurs qui souhaitent de plus en plus ne pas rentrer bredouille. ● POUR RÉPONDRE à cette nouvelle exigence, les responsables d'associations consacrent des moyens financiers croissants au rempoissonnement des rivières et plans d'eau. Au risque d'offrir aux premiers pêcheurs des poissons trop faciles à capturer, des truites d'élevage peu méfiantes. La vraie fario, aux célèbres points rouges, qui peuple encore les rivières du pays demande plus de patience.

Les pêcheurs retrouvent leurs cuissardes et leur moulinet

Les nouveaux pratiquants, parmi lesquels figurent de nombreux jeunes, estiment souvent trop rigides les cartes traditionnelles et plébiscitent les formules souples qui répondent mieux à leur envie de lancer l'hameçon à leur gré

CETTE ANNÉE ENCORE, l'ouverture de la pêche à la truite est une fête. Mais cet événement attendu par plus de deux millions d'amateurs qui ont déjà préparé leurs lignes, huilé leur moulinet, affûté leurs montages et repéré leur poste, est aussi une rencontre entre une offre et une demande. La noble incertitude halieutique ne fait plus autant partie du jeu. *« Un pêcheur ne conçoit plus guère d'aller au bord de l'eau et d'en revenir les mains vides. S'il n'y a pas de poisson dans sa bourriche, il râle, surtout le jour de l'ouverture. Parfois, on considère que la carte de pêche ouvre un droit à capturer du poisson »*, assure Guy Charberet, président de la fédération départementale de la pêche du Doubs. Les responsables d'associations sont unanimes : aujourd'hui, un pêcheur bredouille est un consommateur mécontent.

Petit à petit, cette activité réputée contemplative, voire « pépère », se transforme en un loisir moderne, avec les contraintes de rapport prix-prestations qui s'y rattachent. Les nouveaux pratiquants perturbent l'organisation traditionnelle de la pêche. Ils jugent trop rigide – non sans raison – la formule de la classique carte annuelle, qui assure aux fédérations piscicoles une sécurité de revenus. En conséquence, les associations doivent inventer des formules plus souples, telle la carte valable quinze jours pendant les mois d'été, disponible dans la plupart des régions.


PASCAL DOLÉMIEUX/MÉTIS

REMPOISSONNEMENTS MASSIFS

En 1998, la grande nouveauté est l'essor pris par la carte journalière (autour de 50 francs). Introduite l'an passé à titre expérimental (plus de dix mille unités ont été placées), on pourra l'obtenir cette année dans cinquante-cinq départements, à la grande satisfaction des offices du tourisme. *« La pêche est en concurrence avec d'autres types de loisirs, c'est pourquoi elle doit s'adapter*, constate Gérard Tendron, directeur du Conseil supérieur de la pêche (CSP). *Ceux qui y viennent – des citadins et des jeunes, pour l'essentiel – cherchent une activité qui les rapproche de l'environnement. Avec la satisfaction de savoir que l'on ne tue pas forcément le poisson, qui peut être remis à l'eau vivant. »* Aussi les responsables de la pêche associative consacrent-ils des moyens financiers croissants au rempoissonnement des rivières et plans d'eau. D'après les évaluations du CSP, on déverse chaque année l'équivalent de 1 kilo de poisson pour chacun des 2,1 millions de pêcheurs officiellement recensés.

Ces « surnuméraires » issus de piscicultures sont, généralement, repris par des prédateurs ou des pêcheurs dans les quelques jours qui suivent leur mise en liberté. Ces lâchers massifs de truites qui font les rivières bien fréquentées exigent des associations qu'elles veillent à l'équilibre des cours d'eau – c'est l'objectif des plans de gestion et des « carnets de prises », à remplir obligatoirement – mais aussi aux caractéristiques des poissons déversés.

Car l'amateur, s'il apprécie de ferrer une grosse truite arc-en-ciel, entend aussi qu'une fario, espèce autochtone des ruisseaux français, puisse mordre à son leurre. *« Dans le passé, la profession rassemblait plus de grossistes que d'éleveurs. Il faut tourner la page »*, admet Yves Chauvey, président du Club de la charte des salmonidés de repeuplement qui regroupe des élevages engagés dans une politique de qualité. Dans les bassins de Guillon-les-Bains (Doubs), les femelles fario d'élevage sont fécondées par des mâles sauvages capturés lors d'opérations de pêche électrique.

Les alevins conservent ainsi une partie du code génétique et des aspects caractéristiques d'une « vraie » truite sauvage. Ce même souci qualitatif incite le CSP à réduire ses subventions accordées aux rempoissonnements. Ceux-ci doivent devenir moins systématiques, et les fédérations piscicoles sont appelées à s'intéresser de plus près à l'amélioration du milieu naturel, en particulier à la qualité de l'eau.

Plus discrets que les pêcheurs occasionnels, sorte de zappeurs des rivières, les pêcheurs spécialistes sont tout aussi exigeants. Ils sont de plus en plus nombreux à ne déployer leur lancer que dans un but exclusif : « faire » de la carpe, du silure, de la truite de lac, du brochet ou du sandre.

LA MOUCHE, TECHNIQUE ÉLITISTE

Bénédiction pour les fabricants d'articles de pêche, ces spécialisations toujours plus pointues renouvellent le sport halieutique, comme en témoigne la renaissance de la mouche, pratiquée par quelque 10 % des amateurs de salmonidés, selon le CSP. Cette technique élitiste qui se pratique souvent en réservoir exige un geste élégant et précis (le leurre doit toucher l'eau en douceur près du poisson venu gober des insectes à la surface) en même temps qu'une réelle connaissance de la nature, et, le cas échéant, des doigts de fée. Il suffit pour s'en convaincre de regarder les étonnantes réalisations des lauréats du concours de montage de mouches artificielles (utilisant les plumes des « coqs de pêche » de Corrèze) organisé par *Plaisirs de la pêche* et publiées dans le numéro de mars-avril de ce magazine.

Plus modestement, les autres grands titres de la presse halieutique se proposent de guider et d'encourager le simple amateur. *Le Pêcheur de France* le conseille sur la façon de choisir le meilleur emplacement. *Le Chasseur français* lui explique *« comment piéger de vraies truites sauvages »* alors que *La Pêche et les Poissons* avance d'assez optimistes *« pronostics pour l'ouverture »* région par région. Malgré la sécheresse du début d'hiver, il se pourrait bien que le salmonidé frétille dans l'eau claire.

Jean-Michel Normand

Deux dates pour l'ouverture

Cette année, la date d'ouverture de la pêche à la truite dans les rivières de 1re catégorie (peuplées essentiellement de salmonidés) n'est plus unique. Si la majorité des départements restent fidèles au deuxième samedi de mars (fermeture le troisième dimanche de septembre), dans seize départements – en Ile-de-France, mais aussi dans l'Aisne, l'Eure, la Marne, le Nord, l'Oise, le Pas-de-Calais, la Seine-Maritime et la Somme –, la pêche sera ouverte du 28 mars au 4 octobre, afin de tenir compte des conditions locales et de la maturation du poisson.

En 1997, on recensait 2,1 millions de titulaires d'une carte de pêche (sans compter leurs ayants droit et les exonérés). Si la formule classique de la carte annuelle est en recul, on note une forte progression de la carte vacances (110 000 titulaires) valable quinze jours entre le 1er juin et le 30 septembre et de la carte jeunes (10 300 titulaires de moins de seize ans).

La « truite de bassine », indispensable produit d'appel

C'EST BIEN CONNU, le deuxième samedi de mars, la plupart des esthètes de la cuiller tournante, artistes du moulinet et autres représentants de l'aristocratie halieutique s'abstiennent ostensiblement. L'ouverture de la truite ? Trop tôt dans la saison (surtout pour la mouche), trop de monde autour de l'eau et, vont même jusqu'à affirmer certains, trop de poisson facile à capturer.

Car les jours qui précèdent le coup d'envoi de la saison sont traditionnellement marqués par des lâchers très importants de truites d'élevage. Exemple parmi tant d'autres, la fédération de pêche de Haute-Savoie déverse environ trois tonnes de poisson « pêchable » juste avant le jour « J ». Soit approximativement vingt mille truites pour 25 000 possesseurs de la carte réglementaire dans le département.

Celles que l'on appelle, avec une pointe de dédain, *« truites de cirque »*, *« truites de bassine »*, *« surnuméraires »* ou *« surdensitaires »* sont pourtant indispensables. Sans ces efficaces produits d'appel, l'ouverture laisserait probablement beaucoup moins de bons souvenirs aux amateurs moyennement doués, tant il est vrai que, à la mi-mars, les poissons de souche sauvage n'ont généralement pas grand appétit ; leur métabolisme fonctionne encore au ralenti. Ils ne seront vraiment *« mordeurs »* que plus tard, en avril-mai.

PEU REGARDANTES

Or, les truites d'élevage ayant passé deux étés en pisciculture sont moins regardantes. Perdues dans les courants alors qu'elles ont toujours vécu au calme, peu méfiantes – pourquoi le seraient-elles après avoir été nourries par l'homme et avoir évolué à l'abri des hérons et des cormorans ? –, elles alimentent les pêches miraculeuses. Dans une pisciculture, il suffit de s'approcher d'un bassin de truites arc-en-ciel, d'origine américaine, pour qu'elles viennent s'agglutiner à vos pieds, dans l'espoir d'une distribution inopinée de granulés.

Même élevées en bassin, les jeunes fario, espèce sauvage autochtone, sont plus craintives et se réfugient dans les zones ombragées, mais elles finissent par perdre un peu de leur instinct. Passée une certaine période, elles s'habituent à l'homme et deviennent moins craintives, observent les pisciculteurs.

Des recherches menées en 1997 dans le Doubs par les autorités halieutiques françaises et suisses, en liaison avec l'INRA, ont livré des enseignements dignes d'intérêt. *« Marqués »* grâce à un procédé chimique, les poissons introduits dans le cadre d'un repeuplement de fond ont pu être identifiés. Ils représentaient ainsi 39 % des captures réalisés par les pêcheurs mais une proportion bien moindre de la population globale du Doubs, comme l'ont révélé des opérations de pêche électrique. Conclusion : les truites d'élevage se capturent plus facilement que les espèces sauvages.

LE PRIX DU POISSON SAUVAGE

D'après d'autres études menées dans plusieurs départements, 10 % environ des *« surnuméraires »* finissent au bout de la ligne d'un pêcheur. Dans ces conditions, estime le Conseil supérieur de la pêche (CSP), *« le prix du poisson dans le panier du pêcheur est de 40 francs »*. En revanche, le coût d'un poisson sauvage destiné à satisfaire les adeptes de la pêche sportive est beaucoup plus élevé. Selon le CSP, *« une truite d'un été effectivement capturée peut revenir à 700 francs »*.

Tous les distingués spécialistes de l'art halieutique ne font pas toujours la fine bouche sur la *« truite de bassine »* naïve et vorace. Certains la capturent en fixant un granulé sur l'hameçon (ce qui, il faut l'admettre, n'est pas très « sport »). Dans les réservoirs aménagés pour la pêche à la mouche, personne ne néglige les grosses truites d'élevage qui offrent, en outre, une belle défense. Et puis, ces poissons de pisciculture ont l'immense mérite de protéger les espèces de souche locale. Sans leur sacrifice, les populations de truites sauvages ne tarderaient pas à se trouver menacées.

J. M. N.

Un poisson énigmatique

La truite fario, qui suscite tant de passions, reste un poisson énigmatique. La famille des salmonidés, à laquelle elle apppartient, est apparue très tard. Des chercheurs britanniques assurent que certaines espèces étaient présentes en Europe avant les perturbations glaciaires du quaternaire (– 20 000 ans). Des truites, apparues alors dans la Baltique et autour des îles Britanniques (*Le Monde* du 26 avril), auraient peu à peu colonisé le continent européen. L'influence des glaciations a isolé parmi les truites de mer (*Salmo trutta*) des variétés sédentaires, dont la *Salmo trutta fario*. Ne migrant plus qu'en eau douce et dans un seul bassin, ces truites fario se sont adaptées aux régions où elles se trouvaient.

A chaque région son espèce de fario

CHAQUE RÉGION de France possède, ou possédait, sa propre variété de truite fario, dont la morphologie diffère considérablement d'un endroit à l'autre. En Auvergne ou dans les Pyrénées, on rencontre de petites truites à robe presque noire qui arrivent à maturité sexuelle alors qu'elles mesurent 16 à 18 centimètres, tandis que dans la rivière Huisne, en Normandie, la nature a sélectionné des géantes blondes dont certaines femelles de 30 centimètres sont encore trop jeunes pour frayer.

Les premières pèsent moins de cent grammes, les secondes peuvent atteindre 5 à 7 kilos ! D'autres encore se singularisent par leur robe, comme la variété macrostigma (à grosses taches) qui ne peuple que la Corse...

Il existe des sous-espèces de la fario, comme la truite lacustre, qui peut atteindre 20 kilos, et même une truite spécifique aux grands lochs écossais et loughs irlandais, la ferox, parsemée de taches et non de points, uniquement piscivore à l'âge adulte et bien connue pour sa combativité, d'où son nom.

UNE CHARTE DES SALMONIDÉS

Toutes ces truites devenues sédentaires ont un point commun : leur aptitude à peupler la partie supérieure des cours d'eau et les lacs d'altitude. Ces eaux fraîches à froides sont très pauvres en nourriture (les truites pratiquent le cannibalisme avec entrain), mais pures et riches en oxygène.

Quant à la truite arc-en-ciel, elle est originaire d'Amérique, où l'on en connaît sept variétés ou sous-espèces. Essentiellement produite pour l'alimentation, elle permet aussi de peupler de poissons certains parcours de pêche courus et très accessibles. Au grand bonheur des pêcheurs peu expérimentés, ou qui ne veulent pas parcourir des kilomètres au bord des torrents de montagne.


CSP/A. RICHARD

Le long et lent travail de restauration des races autochtones, entrepris au cours des années 70 et qui s'intensifie depuis, commence à porter ses fruits, comme en témoigne la signature d'une charte des salmonidés de repeuplement, issue d'une démarche commune de l'Union nationale de la pêche en France et de la Fédération française d'aquaculture.

Toutefois, il reste bien du chemin à faire avant que chaque région, des Ardennes aux Alpes et aux Pyrénées, ait retrouvé sa truite caractéristique. Et avec elle ses effectifs de pêcheurs, qui suivent toujours fidèlement, en quantité comme en qualité, les effectifs des poissons !

Marcel Donzenac

A Bercy, la Fédération française d'athlétisme invente le cross-country pour public frileux

La première épreuve en salle du genre s'est déroulée à Paris devant quelque 5 000 spectateurs

Emmenés par l'Ethiopien Haile Gebreselassie, *émérite coureur de 10 000 m, quarante* spécialistes internationaux de cross-country se sont retrouvés au Palais omnisports de Paris-Bercy (POPB), *mercredi 11 mars,* pour participer à la première épreuve en salle du genre. Une manifestation qui n'a toutefois pas rencontré, auprès du public, le succès escompté, ne rassemblant que 5 000 personnes, dont 3 000 scolaires.

QUAND Haile Gebreselassie a surgi seul en tête pour le dernier tour, les 3 000 collégiens et lycéens présents dans les tribunes du Palais *omnisports de Paris-Bercy* (POPB) ont hurlé encore plus fort. Au coude à coude avec *le* Marocain Khalid Skah (champion du monde de cross en 1990 et 1991 et champion olympique du 10 000 m en 1992), le petit Ethiopien *(1,63 m) slalomait depuis un quart* d'heure entre amanites tue-mouche géantes et souches d'arbres énormes jusque dans les coursives du Palais omnisports de Paris-Bercy (POPB).

Ce cross international en salle organisé par la Fédération française d'athlétisme (FFA) était une première quasi mondiale. Un karaoké géant, le podium et la séance d'autographes de la course *féminine gagnée par la Marocaine* Zahra Ouaziz avaient échauffé à souhait les esprits des scolaires de banlieue. Surexcités par leur propre course disputée un peu plus tôt, ils n'attendaient plus, ravis, que la victoire du « seigneur de l'athlétisme » que leur avait vanté toute la soirée une sono braillarde. Tout en courant, Haile Gebreselassie souriait aux auteurs de ce joyeux chambard.

« C'était comme au meeting de Zurich », a assuré l'endurant Ethiopien. Pourtant, si quelque 20 000 spectateurs s'entassent chaque été pour un soir au bord *de la piste suisse, célèbre pour ses* records du monde en cascade, ils n'étaient que 5 000, mercredi 11 mars, sous les poutrelles métalliques d'un POPB qui aurait pu en *accueillir trois fois plus.* Mais la jeune assistance penchée par-dessus la rembarde dégageait une chaleur digne des meilleures soirées zurichoises.

Pour retrouver un public pour l'athlétisme tout en suscitant des voctions, la FFA – emmenée par son président, Philippe Lamblin – s'est mise en devoir de réhabiliter la discipline de base de son sport. Réunissant des scolaires, des amateurs et des athlètes d'élite, elle lui a proposé d'oublier, mercredi, la rude tradition d'une discipline de plein air pour la faire « monter sur scène ». *En créant un événement* de sport spectaculaire en plein cœur de la capitale, la FFA balayait d'avance les réticences de la télévision. Au diable les câbles tirés sur de longs parcours champêtres et boueux boudés par les *spectateurs... Vive les caméras* fixes !

« Quand je lui ai parlé du projet l'été dernier, affirme M. Lamblin, *Charles Biétry m'a dit banco. »* Mercredi soir, Canal Plus a diffusé l'épreuve en différé. Durant ses quatre années de contrat avec la FFA (il a pris fin en 1995), la chaîne cryptée n'avait retransmis qu'une fois les championnats de France de cross en direct (1993). France Télévision, *qui a pris* la relève, ne s'y est pas risquée pour l'édition 1998, courue à Chartres, samedi 7 mars. Quant aux radios, elles ont tardé à communiquer les résultats du « national » alors qu'elles se pressaient à Bercy, où s'alignaient également les meilleurs Français sélectionnés, à Chartres, pour le Mondial de Marrakech (Maroc) les 21 et 22 mars.

C'est que la soirée s'annonçait « fun ». Vingt fondeuses et vingt fondeurs de niveau international opposés dans une course « à l'américaine » (4 400 m et 6 600 m). Elimination des derniers au fil des tours *« pour encourager l'engagement »* et ne laisser que huit concurrents, primes pour trois « sprints » dans les premiers tours pour assurer un rythme soutenu *: tout y était. Dans cette opération à « moins de 2 millions de francs dont 250 000 francs pour la salle »*, la FFA était soutenue par la Caisse d'épargne, avec qui elle pourrait conclure un partenariat en avril.

TRACÉ CONTESTÉ

Haile Gebreselassie, qui abhorre le cross, *« car c'est très mouillé et il fait très froid »*, est venu d'Addis Abeba pour lui prêter main-forte. Comme les autres concurrents conviés à cette opération de promotion, il n'a pas reçu de prime de départ. Mais, en sa qualité de champion olympique du 10 000 m et de double champion du monde sur la distance (en 1993 et 1995), il s'est rattrapé sur l'utilisation qu'ont fait les concepteurs de ce cross indoor de son image pour promouvoir l'événement. *« Pas moins de 150 000 francs »*, estime un organisateur de cross international.

Le cross de mercredi soir rappelait d'ailleurs les épreuves sur piste en salle. *« Difficile de respirer, virages serrés et dangereux »*, ont dit les femmes, qui ont ouvert la démonstration. Même débarrassé du sable et du crottin du Jumping international bouclé le 8 mars et remodelé en terre par les Jardins d'Ile-de-France, le parcours du POPB n'a pas fait l'unanimité. Le responsable national du demi-fond, José Marajo, qui devait encadrer dès le lendemain un stage *de préparation dans les Landes de* l'avant-garde de sa sélection pour le Mondial, n'est pas venu. Il réprouvait l'initiative, craignant des blessures. *« Nous avons volontairement limité le nombre de participants de la course élite à vingt femmes et vingt hommes pour diminuer les risques*, a plaidé Philippe Lamblin. *Si on recommence l'an prochain, on choisira une meilleure date. Certainement en novembre. »*

La Fédération internationale d'athlétisme amateur (IAAF), elle, aura sûrement apprécié le concept. Promotteur forcené de l'athlétisme, son président, Primo Nebiolo, avait déjà *« amené le cross en ville »* l'an passé en organisant le Mondial dans un parc en plein centre de Turin (Italie). On y avait déroulé du revêtement pour *piste pour recouvrir l'asphalte des* allées. Comme dans les coursives du POPB, Marie-Céline Brizet, première éliminée chez les dames, mercredi, a tout de même empoché 3 000 francs à l'issue de la course. Avant d'immortaliser le reste de la soirée avec son petit appareil photo. *« C'est une sorte de gala, valable pour relancer l'intérêt*, a dit la fondeuse du Dijon université club, *mais il ne faudrait pas en faire trop souvent. »* Philippe Lamblin a promis de rester raisonnable.

Patricia Jolly

Des scolaires aux professionnels rémunérés

● **Courses scolaires** de l'Union nationale du sport scolaire *(UNSS) dans le parc de Bercy avec* arrivée dans le Palais omnisports de Paris-Bercy : 1 385 participants au total, des catégories benjamins à juniors, sélectionnés dans les *lycées de Paris et de la grande* couronne.

● **Course populaire :** 182 concurrents (hommes et femmes) arrivés, ayant acquitté *un droit d'inscription de* 100 francs (dont 50 francs représentant le prix du billet d'entrée spectateur).

● **Classement « Elite » Dames :** 1. Zahra Ouaziz (Mar.) 13 min 7 s 2 ; 2. Marguerita Marousova (Rus.)13 min 31 s 1 ; 3. Rodica Nagel (Fra.) *13 min 31 s 9.*

● **Classement « Elite » Messieurs :** 1. Haile Gebreselassie (Eth.) 17 min 19 s 5 ; 2. Khalid Skah (Mar.) 17 min 21 s 8 ; 3. Abdellah Behar (Fra.)*17 min 48 s 2.*

● **Tous les participants des** courses « Elite » ont reçu des primes, allant de 25 000 francs aux vainqueurs à 3 000 francs aux *derniers. Les trois premières* femmes des premier et deuxième tours ainsi que les trois premiers hommes des troisième, quatrième et cinquième tours ont également *reçu des primes, de 5 000, 4 000 et* 2 500 francs.

Snowboard : troisième Coupe du monde pour Karine Ruby

UN MOIS APRÈS SON TITRE OLYMPIQUE, Karine Ruby a gagné, mercredi 11 mars, à l'âge de *vingt ans*, la Coupe du monde de slalom géant de surf des neiges. Elle a fini à la deuxième place de la finale de l'épreuve, disputée à Tandadalen (Suède). La Française *a emporté* le *trophée avec une impressionnante* avance de 3 660 points sur sa dauphine et compatriote Isabelle Blanc, âgée de vingt-deux ans. C'est la troisième année d'affilée que *la Chamoniarde remporte* la Coupe du monde de la spécialité. Cette victoire a été complétée par celle de Nicolas Conte, âgé de vingt-quatre ans, qui, victime d'une chute lors de *la course olympique, s'est imposé* chez les hommes devant l'Autrichien Peter Pechhacker. Un autre Français, Matthieu Bozzetto, lui aussi âgé de vingt-quatre ans, *a pris la quatrième place.* Il avait terminé cinquième à Nagano. – (*Reuter*).

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : les joueurs de Cholet,** malgré un retard de *32 points au match aller, auront* tout tenté pour décrocher leur billet pour la finale de la Coupe Korac de basket-ball face à l'Etoile rouge de Belgrade, mercredi 11 mars, sur *leur parquet de la Meilleraie*. Vainqueurs 96 à 74, les Vendéens ont finalement échoué à dix points des Yougoslaves sur l'ensemble des deux rencontres.

■ **CYCLISME : le vainqueur du Tour de France 1997, Jan Ullrich,** a quitté prématurément sa première course de la saison, la Tirreno-Adriatico, *trente-huit kilomètres après le départ de* la première étape, mercredi 11 mars.

■ **Le Belge Tom Steels (Mapei),** déjà vainqueur la veille, a gagné au sprint la 4e étape de la course Paris-Nice, disputée, mercredi 11 mars, sur 194,5 kilomètres entre Nevers (Nièvre) et Vichy (Allier). Il a devancé *son compatriote* Andrei Tchmil (Lotto), l'Australien Stuart O'Grady (GAN) et le Français Frédéric Moncassin (GAN), au terme d'une journée marquée par des conditions climatiques difficiles (neige, pluie et vent). Le Belge Frank Vandenbroucke (Mapei) conserve le maillot blanc de leader.

■ **FOOTBALL : le club anglais de Manchester United,** qui doit affronter, mercredi 18 mars, l'AS Monaco en quarts de finale retour de *la Ligue des champions (0-0 à l'aller) sur sa pelouse d'Old Trafford*, a fait match nul (1-1), mercredi 11 mars, en championnat d'Angleterre avec West Ham, où le gardien de but Bernard Lama s'est une nouvelle distingué par la qualité de sa prestation.

■ **La Lazio de Rome,** adversaire de l'AJ Auxerre en quarts de finale *de la Coupe de l'UEFA (1-0 pour les Italiens à l'aller), mardi 17 mars*, sur la pelouse du stade de l'Abbé-Deschamps, s'est qualifiée, mercredi 11 mars, pour la finale de la Coupe d'Italie en obtenant le nul (2-2) face à la Juventus. A l'aller, les Romains étaient allés s'imposer 1-0 sur le terrain des Turinois. En finale, les Romains affronteront Parme ou le Milan AC, *qui devaient se rencontrer* jeudi 12 mars après leur match nul (0-0) de l'aller.

■ **Le FC Barcelone,** éliminé de la Ligue des champions, a sauvé sa saison européenne en gagnant la Supercoupe, mercredi 11 mars, au détriment du Borussia Dortmund. Après la victoire (2-0) de l'aller, un *match nul (1-1) a suffi au dernier vainqueur de la Coupe des coupes* pour s'imposer face au champion d'Europe des clubs en titre.

LOTO

■ **Les tirages n° 20 du Loto national,** effectués mercredi 11 mars, ont *donné les résultats suivants.* ***Premier tirage*** : 13, 21, 23, 28, 29, 30, numéro complémentaire le 41. Rapports pour 6 bons numéros : 1 750 365 F ; pour 5 bons numéros plus le complémentaire : 347 525 F ; pour 5 bons numéros : 4 575 F ; pour 4 bons numéros plus le complémentaire : 264 F ; pour 4 bons numéros : 132 F ; pour 3 bons *numéros plus le complémentaire* : 28 F ; pour 3 bons numéros : 14 F. **Second tirage :** 5, 16, 20, 21, 38, 43, numéro complémentaire le 2. Rapports pour 6 bons numéros : 14 899 935 F ; pour 5 bons numéros plus le complémentaire : 60 465 F ; pour 5 bons numéros : 6 880 F ; pour 4 bons numéros plus le complémentaire : 310 F ; pour 4 bons numéros : 155 F ; pour 3 *bons numéros plus le complémentaire* : 32 F ; pour 3 bons numéros : 16 F.

Les nouveaux rendez-vous de Pascal Olmeta

PORTRAIT

Toujours gardien de but, nouveau patron de bar, le footballeur corse est aussi tenté par le cinéma

PASCAL OLMETA reçoit à une table de son restaurant parisien, une plante verte chatouillant son crâne rasé. L'endroit s'appelle Le Keeper, en anglais, le gardien : on comprend mieux maintenant le changement de nom de l'endroit. L'établissement, *installé entre le 5e et le 13e arrondissement*, a un nouveau propriétaire. Au comptoir, en ce début d'après-midi, Patrick sert quelques clients. *« C'est mon associé*, dit Pascal Olmeta. *Un ami d'enfance. Vingt ans qu'il fait ça. Parce que, moi, je suis plus doué pour le football que pour la brasserie. »*

Reviennent des images pas si vieilles de cette boule à zéro excitant la foule de la voix et du geste. Pascal Olmeta a marqué le football, à sa manière, par son talent et *ce quelque chose en plus. Sa personnalité* a débordé le cadre des pages sportives. Lors de l'inauguration du Keeper, le 29 janvier, Jean-Paul Belmondo et d'autres célébrités étaient là, aux côtés d'Eric Cantona, faisant de ce lieu sans prétention, le temps d'une soirée, le repaire le plus mondain de Paris. Le surlendemain, en débitant ses souvenirs, Pascal Olmeta découvre dans son courrier un mot d'excuse manuscrit signé de Jacques Chirac. *« Bien sûr que j'avais invité le président. Pourquoi pas ? »* Rien n'arrête cet homme, surtout pas les *conventions.*

Dans sa vie de joueur, Pascal Olmeta n'aura malheureusement pas fait tout ce qu'il avait promis. Il n'est jamais entré sur la pelouse du Parc des Princes à cheval, un *soir de finale de Coupe de France. Il* n'est pas allé embrasser le pape après une victoire contre un club romain. Il n'a pas arrêté sa carrière aussi souvent qu'il a juré de le faire. Mais, finalement, son seul regret, *après quinze ans au plus haut niveau*, restera de n'avoir jamais gardé les buts de l'équipe de France. Suppléer n'est pas jouer. Tant de fois remplaçant de la sélection nationale, la première à vingt-quatre ans, le prétendant n'aura jamais eu l'occasion de rentrer une seule fois sur la pelouse *glaner une cape avec les Bleus.*

Depuis ses débuts professionnels, à Bastia, en 1981, l'homme a *« pris des gifles »*. Il en a rendu aussi. Il a suscité la fascination d'une partie du public, la désapprobation d'une autre. Mais c'est finalement cette indifférence des sélectionneurs qui l'a le plus touché. Reste aujourd'hui l'envie de réussir honorablement sa sortie. En 1996, il était parti sur un coup de poing. Un partenaire de l'Olympique lyonnais un peu trop prévenant envers sa dulcinée avait reçu au visage son gant et les phalanges qu'il contenait. *L'affaire* fit *jaser*. Licencié de l'effectif lyonnais, Pascal Olmeta était allé faire banquette à l'Espanyol Barcelone.

Au début de la saison, il a réapparu au Gazelec d'Ajaccio, en National, l'ancienne *troisième* division, où le club pointe actuellement à la quatrième place du classement général dont l'AC Ajaccio occupe la tête. Non point pour boucler la boucle au pays, mais pour tenter de rebondir. *« J'avais besoin de souffler, de reprendre mes marques dans la vie. »* Il apprécie son escale insulaire, même si l'évolution de la Corse le dépasse. *« Je ne n'y comprends plus rien*, affirme-t-il. *Alors j'évite de me mêler de politique. Je sais qu'à tout moment je peux être amené à repartir. »* En 1995, la maison qu'il avait fait construire sur l'île avait sauté.

A bientôt trente-sept ans, le baroudeur se reconnaît dans ses jeunes équipiers corses : *« Je retrouve chez eux ce que j'ai été. Comme eux, je voyais le football sain avec seulement de bonnes choses et des gens qui sourient. »* Ses illusions se sont effilochées entre Toulon, le Matra Racing, l'OM, Lyon et Barcelone. Dans ce voyage initiatique, Olmeta a rencontré Bernard Tapie : *« Encore plus grande gueule que moi, celui-là. »* Il a touché au captagon, une amphétamine : *« Vous pouvez l'écrire, je ne m'en cache plus. »* Il a également vu les limites de la solidarité quand une fracture de la jambe faillit mettre un terme à sa carrière, à Marseille.

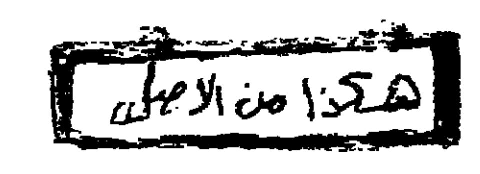
LE BALLON OU LE VOL

Alors, tout en passant ses diplômes d'entraîneur, il joue aujourd'hui au grand frère protecteur avec ses coéquipiers. *« Ils sont nés avec un ballon dans les pieds. Mais, s'ils veulent réussir, ils devront s'exiler. Sinon, ils louperont l'équipe de France, comme moi. Combien de joueurs corses ont été en sélection ? Il y a la France et il y a une île. On est loin. »* Toujours cette blessure, lancinante. Pascal Olmeta parle longuement de son ami Canto. Ce dernier est parti tourner au Mexique avec Jacques Villeret et un chimpanzé. Il prépare également son propre film, où Alexandra, la fiancée de Pascal, devrait y jouer la femme d'Eric. Le cinéma tente également notre homme. Il se souvient de la caméra de François Reichenbach qui l'avait suivi un an.

« Un grand monsieur. Il m'a dit : "Je voudrais faire un film sur vous." *Il m'avait emmené au Mexique, justement, dans un village indien où je devais retrouver Marlon Brando. Malheureusement, la rencontre n'a pas pu se faire. »* Aujourd'hui, Pascal Olmeta rêve d'une virée au Cambodge, comme un voyage au bout des ténèbres, un remake d'*Apocalypse Now* : *« Les Khmers rouges, ce n'est même pas une vérité, c'est au-delà de ça. »*

En attendant, l'homme vit toujours pour ce football que son père, lui-même gardien de but, lui a fait découvrir dès l'âge de cinq ans. Le ballon lui a offert dans la vie *« une autre solution que de voler »*. Il le vénère pour ça, même si sa carriere n'a jamais reçu son achèvement : *« Même quand on est bon, on n'est rien pour ceux qui vous dirigent. Moi, je n'ai jamais réussi à atteindre ce plus haut niveau où tu es enfin intouchable. Là seulement, tu obtiens le respect. »*

Benoît Hopquin



Quand la mode tourne le dos au puritanisme officiel

A l'Ouest comme à l'Est, Alexander McQueen (Givenchy) et Rei Kawakubo (Comme des garçons) défendent d'une manière obsessionnelle la rigueur des lignes et s'exposent à travers leur métier

TABLETTE DE CHOCOLAT dépassant de leur sac Calvin Klein bourré de cartons d'invitation, les rédactrices de mode françaises ont retrouvé leur manteau-doudoune, tandis que les Américaines s'affichent toujours pieds nus dans leurs sandales Prada. Insultes, coups de poings, coups d'échelle entre photographes, tampons sur *la main* en guise de laissez-passer, chiens de garde sur le parvis mouillé, la mode ressemble parfois à un étrange *marathon*.

« Margiela? Dans le terrier là-bas. Faites attention, il y a des loups », lancent en riant deux membres du personnel déguisés ce soir-là en internes en blouses blanches, comme tout le personnel d'accueil... Le mérite de Martin Margiela est sans doute de pousser le malaise jusqu'au paroxysme. Convoquant son public à 22 heures sous l'arche de la Défense, il réduit son happening à une distribution de petits livrets signés Sidney Picasso, de rubans de poignet pour nourrissons, à un défilé de marionnettes.

Il est un peu tard peut-être. L'attente piétine dans le froid et la fumée. *« Les mots sont vides quand il ne sont pas reliés. La voix off du monde bourdonne dans notre sono »*, lit-on entre deux gobelets de gros rouge. La sono, comme une boîte à rythmes sur une autoroute, troue les tympans. Si c'était un cauchemar?

« Au final, évitez de couper les lignes. Ne sortez pas comme un troupeau. » Dans les coulisses de Dries Van Noten, la voix dans le haut-parleur interpelle les mannequins blêmes de fatigue. Maquillages-griffures, bottes militaires, l'attirail du défilé sert parfois de bouclier à l'amour des étoffes dont le styliste anversois a fait un rite : lui qui cherche, attentif, à poser des broderies de toreros sur une veste de drap, à multiplier les jeux d'illusions, de superpositions, de photo-impressions, semble devoir blinder toute la poésie de cet univers du voyage derrière le rideau de fer de l'art officiel : morosité.

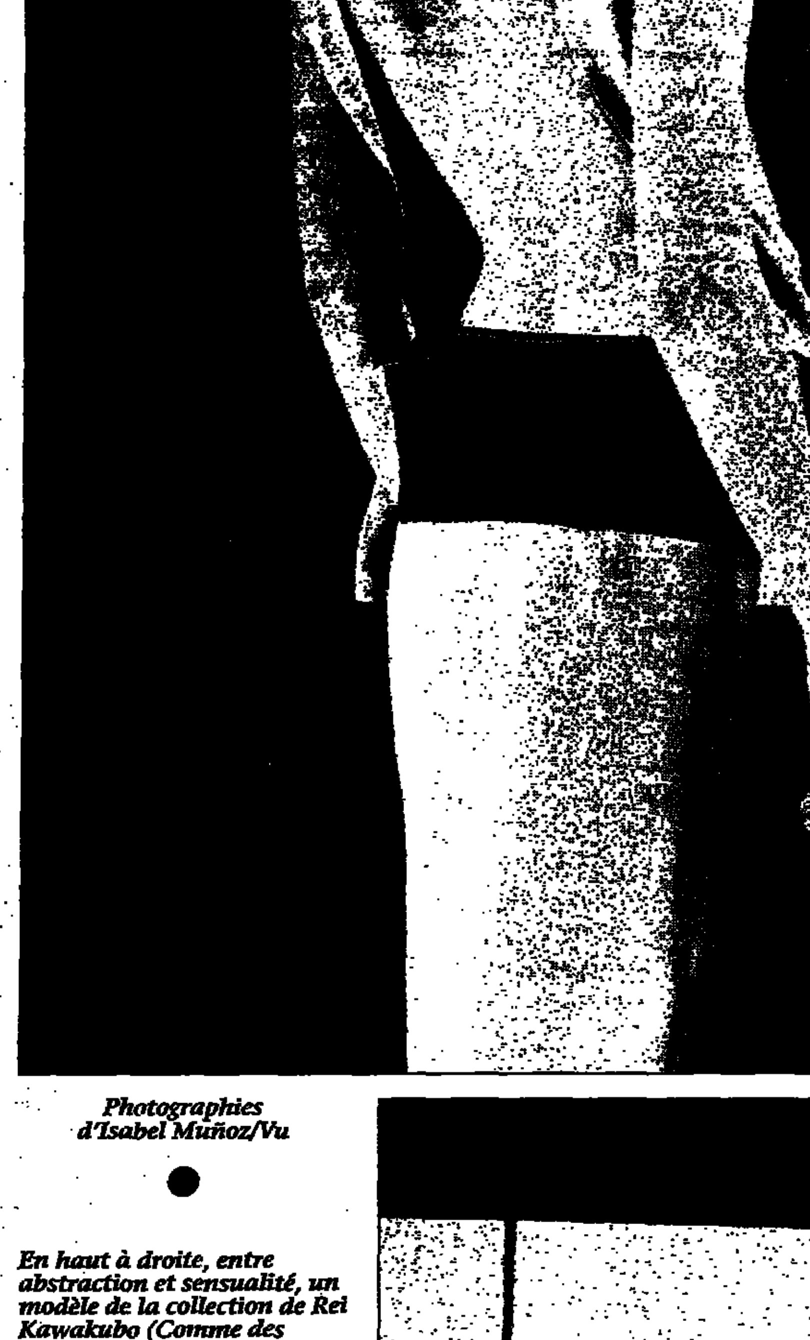
La surprise est venue de Rei Kawakubo (Comme des garçons). *Grunge* avant les autres, c'est en 1981 qu'elle présentait à Paris sa première collection, où ses pulls déchiquetés clôturèrent une décennie de paillettes. Ses « trous » d'aujourd'hui sont, dans l'espace laissé entre le corps et le vêtement, une promesse de renaissance. Là où tous défilent à plat, pour faire « rue », elle installe un ring. Très haut, très blanc.

Pliages, collages constructivistes sur tissus militaires ou de matelas, mardis boutonnés à mercredi, c'est *dans le décalage qu'elle avance*, créant peut-être dans ce loden à manche déboîtée un voyage au *pays de la quatrième dimension de* Pawlowski, *« cet inconnu sans lequel le connu ne pourrait pas exister »*.

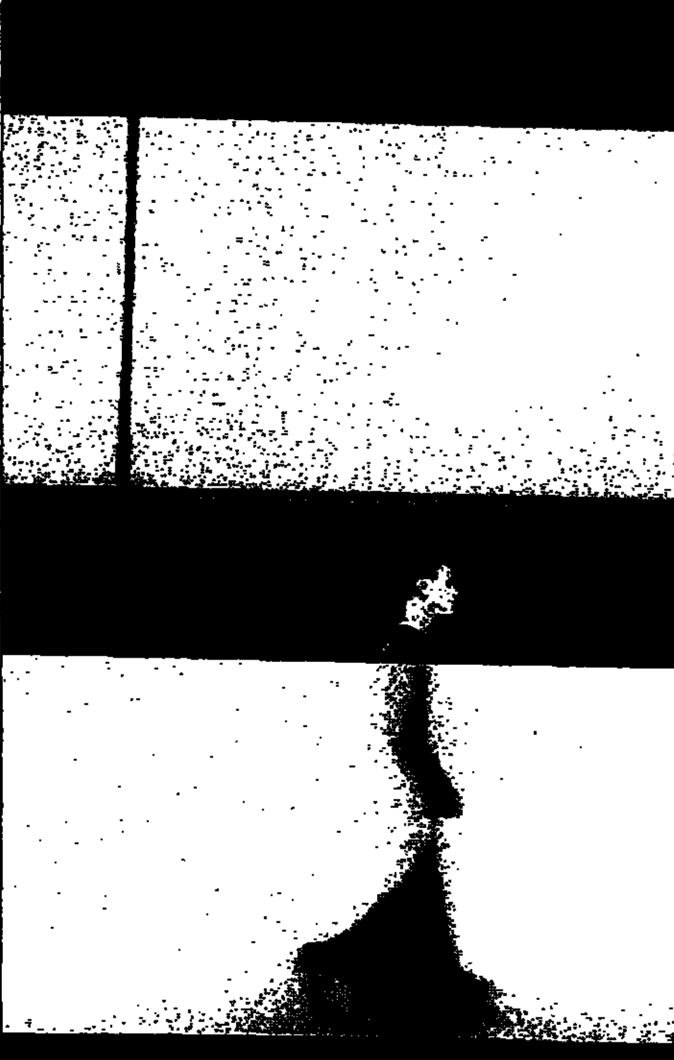
Chez Givenchy, Alexander McQueen plante ses talons (les premiers de la saison depuis Saint Laurent) dans le derrière de la démode. A coup d'épaulettes, de lignes vives, de références à Mugler, Alaïa, ou plus vulgairement à Jean-Claude Jitrois, il retrouve dans la couture orthopédique les lignes contraignantes d'un métier dont il fait un défi à l'ordre moral. Pas de fausses compassions. Mais une exigence populaire, quelque chose d'autobiographique, dans la manière de respecter un certain sens de la construction apprise à Saville Row.

C'est *Mars Attacks* en rouge lipstick et bleu roi, les Cruella des cabines de téléphone de Soho de passage au *Studio 54* th revisité. *Dans* l'artifice, il parle de vie, de luttes, de pouvoir, de sexe, renvoyant de *ses yeux aux lentilles-miroirs*, l'image d'un public blasé, figé par ses interdits.

Laurence Benaïm







Photographies d'Isabel Muñoz/Vu

En haut à droite, entre abstraction et sensualité, un modèle de la collection de Rei Kawakubo (Comme des Garçons) présentée au Musée des arts africains et océaniens.

A gauche et ci-contre, les silhouettes très graphiques d'Alexander McQueen défilent sur le podium d'un nouveau « Saturday Night Fever ».

Le premier défilé d'Olivier Theyskens

Comme décor pour son premier défilé, Olivier Theyskens a choisi à Paris un hôtel particulier désaffecté du 16e arrondissement. Comme musique, du clavecin, des bruits de scie et des cris d'effroi. Le styliste belge de vingt et un ans – qui a écourté sa formation à la Cambre de Bruxelles pour lancer sa marque – a fait déambuler ses héroïnes sadiennes en corset de vinyle, jupe en vieux draps chinés et bottes fétichistes coordonnées. Fiancées de Dracula en robe à traîne, loup-garou en combinaison de fourrure noire et chapeau main-coupée surréaliste, ses visions *gore* dégagent une vraie énergie. Un regard anatomique posé sur le vêtement avec des veines gorgées de sang qui s'échappent d'un cœur de dentelle. A l'issue du défilé, il exulte devant l'accueil de la salle. En coulisse, la photographe Inez Van Lamsweerde lui montre le numéro d'avril du magazine américain *Spin* : En couverture, Madonna habillée d'une robe Olivier Theyskens.

Le défilé d'Armani a eu lieu... mais sans journalistes

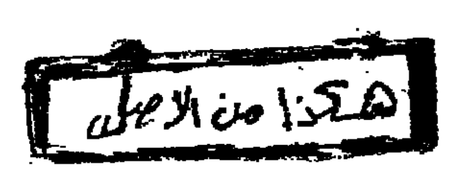
LA RUMEUR, justifiant un étrange calme, est devenue réalité. Le défilé prévu mercredi 11 mars place Saint-Sulpice, où Giorgio Armani avait planté deux chapiteaux de mille huit cents mètres *carrés*, a *eu lieu*, *mais* sans les mille deux cents invités prévus. Les journalistes sont restés dehors, empêchés par des policiers un peu nerveux de rencontrer les responsables de presse venus lire un communiqué. *« La préfecture de police de Paris a refusé l'autorisation pour le défilé d'Emporio Armani, sans attendre les résultats de la révision des modifications de sécurité demandées. Malgré cette révision portée à la connaissance des services en temps et en heure, celle-ci a maintenu son interdiction. »*

Selon la maison Armani, qui avait déposé le dossier de demande le 24 février et rencontré des responsables de la préfecture le 6 mars, tous les « problèmes » avaient été réglés (issues de secours, pose de cheminée en Siporex sous un soupirail d'aspiration servant au parking Saint-Sulpice...). Mais la commission de sécurité n'a renvoyé personne vérifier ces modifications. *« C'est l'heure du déjeuner »*, s'est entendu dire l'équipe d'Armani, avant d'apprendre la nouvelle dans l'après-midi, par une dépêche. Résultat, seules une cinquantaine de personnes ont pu suivre le défilé, journalistes et photographes exclus.

« C'est mauvais. J'ai peur que tout cela n'ait rien à voir avec des raisons de sécurité », nous a déclaré Giorgio Armani, dans cette tente noire transformée en camp retranché, avec interdiction de sortir pour les membres du staff et de rentrer pour les personnes extérieures. Coût de l'opération : un million de dollars partis en fumée, selon Pino Brusone, directeur général de l'empire italien.

Cet événement risque de faire date, à Paris comme à Milan, où des créateurs français comme Jean-Paul Gaultier ont choisi de présenter depuis deux saisons leur ligne masculine. Cette humiliante annulation-express peut perturber l'image d'une capitale de mode qui, ayant perdu sa force de frappe économique, a fait de la vitrine médiatique et de la variété des styles de toutes nationalités présentés son image de marque.

L. B.


هكذا من الأصل

La fraîcheur persiste

L'ANTICYCLONE centré à l'ouest de l'Irlande dirigera, vendredi, un flux de nord-ouest frais sur notre pays. Les masses nuageuses qui contournent ces hautes pressions donneront temporairement un ciel chargé sur le nord-ouest du pays. Ailleurs, les éclaircies seront présentes, sauf en Corse.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – La grisaille dominera. Elle s'accompagnera de faibles pluies éparses. En soirée, quelques trouées pourront apparaître en bord de Manche. Il fera 10 degrés environ.

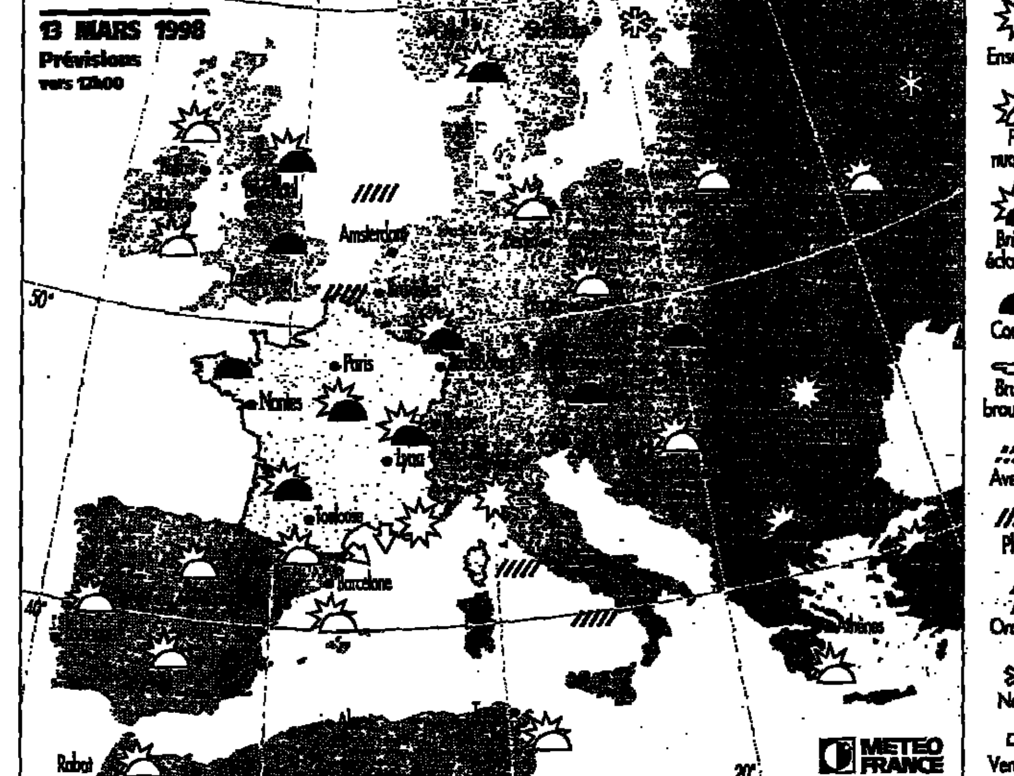
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les éclaircies présentes en début de journée dans les Ardennes, et de la Sologne au Berry, ne dureront pas. Rapidement, les nuages donneront de la pluie. Température aux alentours des 10 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les éclaircies seront présentes à un moment ou à un autre de la journée, plutôt vers l'ouest en matinée, vers l'est l'après-midi. Il fera de 7 à 9 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – La matinée offrira de belles éclaircies malgré quelques nuages résiduels au pied des Pyrénées. A la mi-journée, le ciel deviendra nuageux du Poitou à l'Aunis, puis le Médoc l'après-midi, le soleil restant assuré plus au sud. Il ne fera pas plus de 7 à 10 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le ciel, encore encombré de nuages le matin, s'éclaircira l'après-midi. Les températures ne dépasseront pas 6 à 8 degrés. Le mistral soufflera à 70 km/h dans la région de Montélimar.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil, accompagné d'un vent soutenu, dominera du Languedoc à la Provence. En Corse, des averses à caractère orageux se produiront en matinée, puis le ciel s'éclaircira par le nord. Il fera de 11 à 14 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 13 MARS 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	
AJACCIO	4/13 N
BIARRITZ	1/9 N
BORDEAUX	0/9 N
BOURGES	-1/8 N
BREST	5/10 P
CAEN	4/10 C
CHERBOURG	4/12 P
CLERMONT-F.	-3/7 N
DIJON	-2/7 N
GRENOBLE	-2/8 N
LILLE	2/9 P
LIMOGES	-2/8 N
LYON	-1/8 N
MARSEILLE	3/13 S
NANCY	-2/7 C
NANTES	1/9 C
NICE	5/13 S
PARIS	0/10 C
PAU	-1/9 N
PERPIGNAN	3/12 S
RENNES	2/10 C
ST-ETIENNE	-3/7 N
STRASBOURG	-2/7 N
TOULOUSE	-1/9 N
TOURS	-1/9 N
FRANCE outre-mer	
CAYENNE	25/29 P
FORT-DE-FR.	24/30 N
NOUMEA	24/28 N
PAPEETE	27/30 N
POINTE-A-PIT.	23/30 N
ST-DENIS-RÉ.	23/29 S
EUROPE	
AMSTERDAM	3/9 P
ATHENES	10/15 S
BARCELONE	3/13 N
BELFAST	7/11 S
BELGRADE	-2/9 N
BERLIN	-2/6 S
BERNE	-2/6 N
BRUXELLES	2/10 P
BUCAREST	-5/4 S
BUDAPEST	-2/7 C
COPENHAGUE	-2/5 P
DUBLIN	7/11 S
FRANCFORT	-1/9 S
GENEVE	1/6 N
HELSINKI	-15/-7 N
ISTANBUL	2/6 N
KIEV	-5/-3 S
LISBONNE	7/18 N
LIVERPOOL	7/10 N
LONDRES	8/12 C
LUXEMBOURG	-1/7 C
MADRID	-4/13 S
MILAN	2/15 S
MOSCOU	-2/2 *
MUNICH	-2/6 C
NAPLES	8/14 P
OSLO	-9/-1 N
PALMA DE M.	5/11 S
PRAGUE	-3/3 S
ROME	7/13 P
SEVILLE	2/18 S
SOFIA	-4/4 N
ST-PETERSB.	-12/-8 *
STOCKHOLM	-7/-1 *
TENERIFE	13/20 N
VARSOVIE	-7/2 N
VENISE	3/12 N
VIENNE	1/4 C
AMÉRIQUES	
BRASILIA	20/31 S
BUENOS AIR.	15/25 N
CARACAS	22/29 S
CHICAGO	-8/1 C
LIMA	25/29 C
LOS ANGELES	13/17 P
MEXICO	11/22 N
MONTREAL	-16/-6 N
NEW YORK	-4/2 C
SAN FRANCIS.	11/14 P
SANTIAGO/CHI	9/26 N
TORONTO	-7/-1 C
WASHINGTON	-7/3 N
AFRIQUE	
ALGER	8/13 P
DAKAR	21/26 C
KINSHASA	24/31 C
LE CAIRE	12/20 S
MARRAKECH	7/17 S
NAIROBI	14/24 S
PRETORIA	18/22 P
RABAT	6/18 S
TUNIS	10/15 S
ASIE-OCÉANIE	
BANGKOK	25/36 S
BOMBAY	19/28 S
DJAKARTA	26/30 C
DUBAI	16/24 S
HANOI	16/23 C
HONGKONG	11/17 N
JERUSALEM	11/20 N
NEW DEHLI	13/23 S
PEKIN	0/9 S
SEOUL	6/14 S
SINGAPOUR	28/31 P
SYDNEY	20/32 S
TOKYO	6/14 C

Situation le 12 mars à 0 heure TU

Prévisions pour le 14 mars à 0 heure TU

METEO FRANCE

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CHINE.** Air France annonce l'ouverture d'une ligne Paris-Shanghai, lundi 11 mai, à raison de deux vols hebdomadaires en Airbus A340-300, sans escale, les lundis et samedis (départs 13 h 40 de Charles-de-Gaulle, arrivée à 6 h 50). Au retour, les avions décolleront à 11 h 10 de la capitale économique chinoise pour atterrir à Paris le même jour à 17 h 20. Un troisième vol viendra, le 1er septembre, compléter cette desserte (le mercredi). La liaison Paris-Pékin se voit renforcée par un cinquième vol chaque semaine.

■ **HONGRIE.** Une TVA de 16 % est rétrocédée aux touristes pour un montant minimum d'achats de 25 000 florins (780 F) tant que la Hongrie n'est pas intégrée à l'Union européenne. Il suffit de remplir un imprimé chez les commerçants et de le présenter lors du passage à la frontière ou à l'aéroport. Le remboursement est immédiat.

VENTES

Des autographes d'Arthur Rimbaud dispersés à Drouot

« UN LONG, immense et raisonné dérèglement » incitera sûrement les amateurs d'autographes littéraires à se livrer des batailles d'enchères autour d'une dizaine de lettres d'Arthur Rimbaud. Présentées vendredi 20 mars à Drouot, elles proviennent d'une collection constituée par son premier biographe, Rodolphe Darzens, qui les recueillit directement auprès de leurs destinataires. Elles datent de ces cinq précieuses années, de 1870 à 1875, où Rimbaud écrit tout son œuvre avant de choisir le silence, à l'âge de dix-neuf ans.

Un des textes les plus anciens remonte à 1870. En classe de rhétorique à Charleville, il rend à son professeur, Georges Izambard, un devoir intitulé « Lettre de Charles d'Orléans pour solliciter la grâce de Villon menacé par la potence ». Cette narration, qui manifeste déjà le génie précoce de Rimbaud, a été conservée par Georges Izambard et publiée en 1891 (200 000 à 300 000 F).

Egalement écrit en 1870, *Un cœur sous une soutane* est un manuscrit de vingt-trois pages, irrespectueux et anticlérical à souhait, édité seulement en 1924 par les surréalistes, qui désiraient *« faire chavirer la légende de Rimbaud catholique »* (500 000 à 600 000 F).

La très célèbre *Lettre du voyant*, adressée à son ami Paul Demeny en 1871, est un des fondements de la poésie moderne. Elle commence par le « Chant de guerre parisien », qui en huit quatrains chante la Commune et dénonce les Versaillais. En marge, Rimbaud s'exclame verticalement tout au long du poème : *« Quelles rimes ! Ô quelles rimes ! »* Il passe ensuite à « De la prose sur la poésie » : *« ... Car Je est un autre... Je dis qu'il faut être voyant, se faire voyant. Le Poète se fait voyant par un long, immense et raisonné dérèglement de tous les sens... »*

Il s'interrompt et intercale *« un second psaume, hors du texte »*. C'est le cruel « Mes petites amoureuses », encore annoté *« Quelles rimes ! Ô quelles rimes ! »*. Il retourne ensuite à la poésie, critique Hugo, éreinte Musset et reconnaît Baudelaire comme *« le premier voyant »*.

La lettre de onze pages finit sur un « chant pieux », le poème *Accroupissements*, où il célèbre l'indigestion du curé Milotus, avec en marge *« Quelles rimes ! Ô quelles rimes ! »* (1 million à 1,5 million). Une deuxième lettre à Paul Demeny contient *Les Poètes de sept ans, Les Pauvres à l'église, Le Cœur du pitre* (600 000 à 700 000 F), une autre à Ernest Delahaye est illustrée de dessins à la plume, dont un autoportrait (400 000 à 500 000 F). *Toujours à Ernest Delahaye*, Rimbaud envoie en octobre 1875 le poème *Rêve*, son testament poétique et spirituel d'après André Breton (300 000 à 400 000 F).

Son ami Paul Verlaine est également présent dans cette vente, avec plus de cent lettres datées de 1862 à 1895 (2 000 à 30 000 F). Un catalogue à part est consacré à René Char, dont on propose des manuscrits et des éditions originales estimées entre 12 000 et 300 000 F.

Catherine Bedel

Drouot-Richelieu, vendredi 20 mars, exposition la veille de 11 à 18 heures, étude Renaud, 6, rue de la Grange-Batelière, 75009 Paris, tél. : 01-47-70-48-95. Expert Thierry Bodin, 45, rue de l'Abbé-Grégoire, 75006 Paris, tél. : 01-45-48-25-31.

Calendrier

ANTIQUITÉS

● **Charleville-Mézières** (Ardennes), Porte de Flandres, avenue Guilly, du vendredi 13 au dimanche 15 mars, le vendredi de 17 à 21 heures, samedi et dimanche de 10 à 19 heures, 40 exposants, entrée 20 francs.

● **Vertou** (Loire-Atlantique), salle Sèvre-et-Maine, du vendredi 13 au lundi 16 mars, de 10 heures à 19 h 30. Nocturne le vendredi jusqu'à 22 heures, 40 exposants et 14 restaurateurs d'art, entrée 25 francs.

● **Bourg-en-Bresse** (Ain), Parc-Expo, samedi 14 et dimanche 15 mars, samedi de 9 à 22 heures, dimanche de 9 à 19 heures, 80 exposants, entrée 20 francs.

● **Périgueux** (Dordogne), salle des sports du Toulon, samedi 14 et dimanche 15 mars, de 9 à 19 heures, 50 exposants, entrée 20 francs.

● **Autun** (Saône-et-Loire), salle de l'Hexagone, samedi 14 et dimanche 15 mars, de 10 à 19 heures, entrée 25 francs.

● **Le-Puy-en-Velay** (Haute-Loire), Palais des congrès, du vendredi 13 au dimanche 15 mars, de 10 à 19 heures, entrée 25 francs.

BROCANTES

● **Marseille** (Bouches-du-Rhône), Parc-Expo, du vendredi 13 au dimanche 15 mars.

● **Dijon** (Côte-d'Or), Espace Grévin, samedi 14 et dimanche 15 mars, 70 exposants, entrée 10 francs.

● **Bar-le-Duc** (Meuse), foire à la brocante et aux vieux papiers, Hall des brasseries, samedi 14 et dimanche 15 mars, 60 exposants, 15 francs.

● **Paris**, Parc des Princes, samedi 14 et dimanche 15 mars, 400 exposants.

COLLECTIONS

● **Rennes** (Ille-et-Vilaine), minéraux et fossiles, samedi 14 et dimanche 15 mars, 45 exposants, entrée 20 francs.

● **Toury** (Loiret), multicollections, Salle des fêtes, samedi 14 et dimanche 15 mars, 50 exposants, entrée 5 francs.

● **Grigny** (Rhône), minéraux, centre Edouard-Brenot, samedi 14 et dimanche 15 mars, 20 exposants, entrée 15 francs.

DÉPÊCHES

■ **Foire.** Pour la vingt-huitième année dans l'île de Chatou, la Foire à la brocante et aux jambons accueille, du 12 au 22 mars, huit cents brocanteurs venus de toute la France. Deux fois par an, elle attire plus de 100 000 visiteurs, dont beaucoup de professionnels européens et américains. Ile de Chatou, du jeudi 12 au dimanche 22 mars, tous les jours de 10 à 18 heures. Entrée 20 francs.

■ ***Style néo-russe.*** Un samovar en argent de Fabergé, figurant une tête de guerrier, a été adjugé 2,4 millions au Crédit municipal de Paris, jeudi 5 mars. Sorti des ateliers moscovites de Fabergé entre 1896 et 1908, il est représentatif du style néo-russe. Crédit municipal de Paris, 55, rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris, tél. : 01-44-61-65-00.

■ **Photographies.** Un ensemble de photographies des XIXe et XXe siècles, qui seront vendues à New York le 8 avril et à Londres le 8 mai, sont exposées jusqu'au vendredi 13 mars chez Christie's. Du 17 au 19 mars sont présentés des objets d'art de Chine et du Japon créés pour l'exportation au XIXe siècle. Christie's, 6, rue Paul-Baudry, 75008 Paris, tél. : 01-40-76-85-85.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98062

▸ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II								■			
III											■
IV				■		■					
V										■	
VI				■							
VII			■				■				
VIII					■						
IX		■								■	
X					■			■			
XI											

HORIZONTALEMENT

I. Impossibe de lui résister. – II. Ceux de l'Etat sont pompés sur les nôtres. A rendre. – III. Registres pour éviter l'oubli. – IV. Passe en bande. Œuf qui dérange le chef. – V. Se retrouvèrent en assemblée. – VI. Baie nippone. Des petits grains pour les *Ave*, des gros pour les *Pater*. – VII. Personnel. Bonne disposition. Entre les mains de Nicole. – VIII. Lieu commun pour Brassens et Valéry. Fit parler. – IX. On lui a pris le meilleur. – X. Parfois salée en fin de repas. Petit paresseux. Prêt à prendre siège. – XI. Stocker sans intérêt.

VERTICALEMENT

1. De l'effet pour un verre. – 2. A peut-être retrouvé ses charmes d'antan. Interjection. – 3. Les verres ont fait leur effet. Ses coups sont imprévisibles mais peuvent atteindre le but. – 4. Couvre. Fin de parcours. – 5. Que l'on retrouve à l'intérieur. – 6. Descendit. Petite musique sur un petit poème. – 7. Ils se ravitaillent en plein vol. Prince arabe. – 8. A du mal à se mettre à l'ouvrage. – 9. Reconnues. – 10. S'emploie pour chasser. A rejoint sa grande sœur en 1990. Article. – 11. Bien arrivé. Envoie sur la bonne longueur.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98061

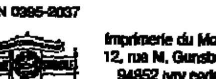
HORIZONTALEMENT

I. Révélations. – II. Econome. Lia. – III. Volt. Blutai. – IV. Oléicole. Is. – V. Loterie. Psi. – VI. Eros. Clés. – VII. Receleurs. – VIII. Ib. Su. Envia. – IX. Ors. Soutien. – X. Niés. Erre. – XI. Sonoriseras.

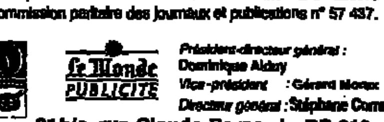
VERTICALEMENT

1. Révolutions. – 2. Ecolo. Brio. – 3. Voleter. Sen. – 4. Entières. SO. – 5. Lô. Crocus. – 6. Amboise. Oei. – 7. Telle. Leurs. – 8. Ue. Centre. – 9. Olt. Pluvier. – 10. Niaiserie. – 11. Saisissants.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex



Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

L'ART EN QUESTION N° 57

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Les deux âges de la vie

RIEN, dans ce tableau, ne peut s'opposer à la tendresse de l'enfant blotti dans les bras de celui qui est probablement son grand-père. Atteint de *rhinophyma*, que le peintre florentin Domenico Ghirlandaio décrit avec une extrême précision, le vieil homme, déformé par la maladie, contemple avec attendrissement la beauté et la candeur de son petit-fils, l'enfant aux boucles blondes. Dans cet espace qui s'ouvre sur le monde extérieur par un paysage irréel, la vieillesse et la jeunesse se rencontrent en un silencieux dialogue, où seule compte l'intensité des regards.

Domenico Ghirlandaio donnait aux personnages de l'histoire sainte les visages de ses clients, les bourgeois de Florence. Le portrait a été acquis par le Louvre en 1880. Il comportait à cette époque de mystérieuses griffures sur le front, l'oeil gauche et le nez du vieillard. Le tableau a été restauré en 1995, les égratignures ont été réintégrées dans le ton de la peau afin de ne plus gêner le regard.

Ce portrait est celui d'un noble florentin du XVe siècle. Même si son attribution n'est pas certaine, on pense qu'il s'agit de :

■ Frederigo de Medicis, second fils de Laurent le Magnifique ?
■ Francesco Sasseti, directeur de la banque Medicis ?



RMN - H.LEWANDOWSKI

Domenico Ghirlandaio (1449-1494). « Portrait de vieillard et de jeune garçon », vers 1490, huile sur toile, 63 × 46 cm. Paris, Musée du Louvre.

Réponse dans *Le Monde* du 20 mars

● Solution du jeu n° 56 publié dans *Le Monde* du 6 mars :

- Le petit bois situé près de Pont-Aven et que Gauguin et ses amis ont contribué à rendre célèbre porte le nom de la rivière qui le traverse : il s'agit du Bois d'Amour.

هكذا من الاصل

CINÉMA Grand rendez-vous annuel du documentaire, le Festival international de films ethnographiques et sociologiques – ou Cinéma du réel – fête ses vingt ans hors les murs du Centre Georges-Pompidou, à Paris. ● LA FERMETURE pour travaux du musée oblige la manifestation prévue du vendredi 13 mars au dimanche 22 à se déplacer au Cinéma des cinéastes, dans le 17ᵉ *arrondissement à Paris.* ● LA DÉLÉGUÉE générale du festival, Suzette Glenadel, revient, dans l'entretien accordé au *Monde*, sur l'histoire de ces rencontres ardentes. ● AU PROGRAMME, outre les compétitions internationale et française, une grande rétrospective japonaise de vingt-neuf films qui couvrent une période allant de 1956 à 1997. Parmi eux, *Nous sommes vivants !*, de Fumio Kamei, un film sur les rescapés d'Hiroshima et de Nagasaki dont il est impossible de sortir indemne.

Les vingt ans d'exigence et de succès de Cinéma du réel

Dès sa création, cette manifestation a valorisé le point de vue d'auteur et l'écriture cinématographique dans le documentaire. Suzette Glenadel, déléguée générale, revient sur le fonctionnement du festival et dresse un panorama des principales évolutions esthétiques et thématiques du genre

« Comment est né le Cinéma du réel ?

– Il faut remonter à la création du Centre Georges-Pompidou, en 1977, et à la Bibliothèque publique d'information, la première à proposer des documents audiovisuels et à développer une politique d'achat. En 1978, la BPI a co-organisé une manifestation qui existait déjà, intitulée « L'homme regarde l'homme », avec des films majoritairement ethnographiques. L'intérêt qu'elle a suscité, la possibilité qu'elle a donnée d'acquérir des films étrangers nous a incités à recommencer seuls, en 1979.

– D'où vient cette appellation ?

– C'est Philippe Pilard, qui faisait partie du comité de sélection, qui l'a trouvée. L'idée était simple : il s'agissait de rappeler que notre domaine de prédilection était bien le « réel », tout en affirmant une volonté et une exigence de cinéma, à l'opposé du reportage style télévision. Il faut croire que le titre n'était pas mauvais, puisqu'il est devenu quasiment un nom commun pour désigner le documentaire.

– Comment s'est mis en place le festival ?

– C'était une émanation de la BPI et il disposait d'un tout petit budget. Jean Rouch et le CNRS audiovisuel l'ont soutenu d'emblée. Marie-Christine de Navacelle, responsable de l'audiovisuel à la BPI, en a pris la direction jusqu'en novembre 1987. Les projections étaient gratuites et le contenu beaucoup plus ethnographique qu'aujourd'hui. Le festival était plutôt réservé à des spécialistes : la programmation a été tout de suite internationale. Petit à petit, la manifestation s'est élargie, le public aussi : en 1983 tout cela commençait à nous dépasser. Nous avons créé l'association des Amis du Cinéma du réel, pour récupérer de l'argent et pour bénéficier du soutien de diverses institutions, comme le Centre national du cinéma ou le ministère des affaires étrangères.

– Au début, il n'y avait pas de panorama de la production française...

– On a commencé avec une compétition internationale pour valoriser les écritures cinématographiques et une section « information » qui, elle, privilégiait le contenu. Parallèlement, on organisait soit un hommage à un auteur (James Blue, Nagisa Oshima, Pierre Perrault, Jean Eustache, Henri Storck), soit une rétrospective autour d'un thème, comme le « free cinéma » ou la télévision et les paysans (avec l'INA).

– Quelle était la situation du documentaire français quand le festival a démarré ?

– Elle se caractérisait par une grande faiblesse de la production. Nous vivions en fait essentiellement sur un cinéma militant déclinant et nous avions un mal fou à trouver des films inédits de valeur. La situation a commencé de se renverser avec la naissance de La Sept (la future Arte), qui a contribué, à partir de 1987, à la reprise de la production. D'autant qu'un certain nombre de réalisateurs s'étaient mobilisés, dès 1985, en créant, sous la présidence de Joris Ivens, l'association La Bande à Lumière, afin de promouvoir le documentaire d'auteur. En 1988, nous avons pu proposer un premier Panorama de la production française (aujourd'hui c'est une compétition), en même temps que nous lancions la première rétrospective sur la filmographie documentaire d'un pays.

– Comment faites-vous votre sélection ?

– Nous avions constitué un formulaire d'inscription qu'on a envoyé dans le monde entier. La réputation du festival grandissant – notamment grâce au ministère des affaires étrangères, qui a commencé d'acheter un certain nombre de « nos » films pour les montrer dans les centres culturels français –, l'offre a considérablement augmenté. Des cinéastes envoyaient directement leurs documentaires, d'autres le faisaient par l'intermédiaire d'institutions culturelles, et nous-mêmes prospections à l'étranger. Avec ce système, il nous faudrait visionner près de trois mille cassettes par an ! On a dû se faire plus dissuasifs.

» On demande maintenant un texte préalable écrit. Ça nous permet d'éliminer les œuvres qui n'entrent pas dans le cadre de notre sélection, les films scientifiques ou animaliers par exemple. On reçoit environ six cents cassettes par an, et, avec ce qu'on repère dans les festivals, disons qu'on voit un peu plus de huit cents films. Reste à faire le choix ; on en garde environ vingt-cinq pour la compétition internationale et autant pour la compétition française.

– Quels sont vos critères ? Que rejetez-vous impitoyablement ?

– Un premier tri se fait en septembre avec l'équipe chargée d'acquérir des films pour la bibliothèque. On se réunit, on discute, on élimine ce qui ne répond pas à nos critères. La vidéo a fait naître depuis quelques années des vocations de cinéastes chez des tas de gens qui ne sont pas des artistes : il y a des images, il n'y a pas de point de vue. La sélection finale est plus difficile. Disons qu'on continue, comme au début, de privilégier le point de vue d'auteur, l'écriture cinématographique.

– Quels sont, selon vous, les principales évolutions esthétiques et thématiques du genre depuis vingt ans ?

– Le phénomène le plus frappant est l'apparition d'une écriture qui se rapproche de la fiction. Avec, comme corollaire, une reprise en salles, ainsi récemment les films de Claire Simon, Nicolas Philibert ou Hervé Leroux. Sur le plan thématique, alors que, dans les années 80, les réalisateurs français allaient plutôt voir ailleurs si on y était, et tournaient beaucoup hors des frontières, la tendance s'est inversée dans les années 90. Ils filment la France sous tous ses aspects.

– Depardon, Wiseman, Van Der Keuken... Il n'y a pratiquement pas d'édition du Réel sans ces grands noms du documentaire. Pourquoi cet attachement à quelques-uns ?

– On est fidèles à ces gens-là, et eux aussi nous sont fidèles. Mais la première fois qu'on a montré Johan Van Der Keuken, il était totalement inconnu du public. Comme Frederick Wiseman. On constate le même phénomène aujourd'hui avec des auteurs moins connus, tels Tsipi Reibenbach (Israël) ou Heddy Honigmann (Pays-Bas).

– Quels sont les enjeux d'un festival documentaire par rapport à un festival de fiction ?

– Au début des années 80, le premier objectif était de faire acheter les films par la télévision, qui n'en diffusait plus. Je crois que s'il n'y avait pas eu le Cinéma du réel, et des manifestations comme Vues sur les doc, à Marseille, Périphérie, à Saint-Denis, ou Nyon, en Suisse, on ne produirait plus de documentaires. Les choses ont radicalement changé, dans la mesure où la télévision est devenue un des principaux producteurs de documentaires et que ceux-ci sont largement diffusés sur les chaînes. Nous sommes donc un maillon indispensable dans le processus de production et surtout un lieu de rencontre avec le public. Je pense que le festival actuellement joue plutôt le rôle d'un « rempart culturel », en permettant à des œuvres originales et hors normes d'être vues en dépit de la loi du marché et du formatage télévisuel. »

Propos recueillis par Catherine Humblot et Jacques Mandelbaum

★ **Cinéma des cinéastes, 7, avenue de Clichy, Paris 17ᵉ. Mº Place-de-Clichy. Du vendredi 13 au dimanche 22 mars. Renseignements, tarifs et horaires au 01-53-42-40-20.**



D. R.

« Moment of Impact », un film de Julia Loktev.

Les œuvres fortes d'une compétition très ouverte

LA FAMILLE fait partie des thèmes récurrents au Réel. Depuis 1994, les films sur les parents des cinéastes se multiplient, comme s'il était plus facile de se replier sur l'album familial que de se confronter aux dures réalités de la fin du siècle. Il y en a encore beaucoup cette année. Parmi eux, *Moment of Impact* (Etats-Unis) émerge par l'indépendance du regard. Première œuvre de Julia Loktev, ce long métrage en noir et blanc de 117 minutes raconte la vie basculée de la famille Loktev après l'accident du père, renversé par une voiture en 1969. Depuis, le brillant informaticien russe immigré dans le Colorado vit, hébété, sur une chaise roulante. Julia tente de pénétrer son univers opaque.

Le récit se construit autour des gestes répétitifs de la mère, qui assure les besoins élémentaires du mari et lutte pour tenir bon. La réalisatrice décrit le quotidien, le puits sans fond où parfois sa mère s'enlise, ses moments de révolte, entre deux coups de patins à roulettes. Comment assume-t-elle ? Les questions sont directes, les réponses ne fuient pas. Le film brûle de tendresse quand les deux femmes, couchées côte à côte sous un drap blanc, se confient, rient. Car il y a de l'humour dans cette chronique qui est tout sauf sentimentale. *Moment of Impact* parle du désir de vivre avec une franchise radicale. Reste la question : peut-on montrer l'image dégradée d'un homme, même si l'amour s'en mêle ? Il n'y a pas d'interdit en art (même s'il y a une morale). Il y a des œuvres fortes ou médiocres. Celle-là est forte. Jusque dans la réponse du père à sa fille. Julia lui demande ce qu'il souhaite. Attente interminable. Puis une phrase, un borborygme, répété deux fois. Qu'elle s'en aille.

Autre document important, *L'Année après Dayton*, de Nikolaus Geyrhalter (Autriche). Suite de tableaux, sur quatre saisons, écrits en longs plans-séquence. Le réalisateur a filmé au bord des routes, au haut des montagnes, des Serbes, des Croates, des Musulmans de Bosnie, qui disent, hors des discours habituels, ce qu'ils pensent de cette première année de paix incertaine. Très rigoureux aussi, un autre film autrichien, *Kisangani Diary*, de Hubert Sauper. Journal de bord aux images insoutenables sur les milliers de réfugiés hutus en train de mourir au printemps 1997 au sud de Kisangani (ex-Zaïre).

On verra d'intéressants retours de mémoire sur l'extrême gauche, celle des années 1968-1970. L'idée de génie de *Connu de nos services*, de Jean-Stéphane Bron (Suisse), est d'avoir croisé les témoignages des militants avec ceux des policiers qui ont tenu des fiches sur eux pendant treize ans. Va et vient des discours et des idéologies... Par comparaison *Do you Rembember Revolution ?*, de Loredana Bianconi (Belgique), sur le trajet terroriste de plusieurs militantes italiennes pendant les années de plomb, semble plus complaisant.

A voir aussi *Le Choix des villageois* et *L'Epouse du dernier seigneur*, qui confirment la montée du genre en Chine.

C. H.

Le témoignage passionnant des mutations de la société japonaise

LONGTEMPS cantonnées à quelques grands noms, la connaissance et la renommée du cinéma japonais en France auront eu au cours de l'année 1997 plus d'une occasion d'être élargies. Rappelons pour mémoire la Palme d'or à Cannes décernée à *L'Anguille*, de Shohei Imamura, le Lion d'or à Venise pour *Hana-bi*, de Takeshi Kitano, les sorties remarquées de jeunes auteurs en salle (Ryosuke Hashigush, Makoto Shinozak, Naomi Kawase...) ou la rétrospective du cinéma de fiction organisée par le Centre Georges-Pompidou de mars à octobre 1997. La rétrospective présentée par le Cinéma du réel permet à présent de découvrir, avec le genre documentaire, un pan plus méconnu encore de ce cinéma.

Les vingt-neuf films sélectionnés couvrent une période allant de 1956 à 1997. A quelques notables exceptions près – *Le Journal de Yunbogi* (1965), de Nagisa Oshima, *L'Evaporation d'un homme* (1967), de Shohei Imamura, deux œuvres de cinéastes –, ils valent moins par leur originalité d'écriture que par le témoignage qu'ils fournissent sur les mutations de la société japonaise d'après-guerre. Pour désigner en quelques mots les principaux reliefs de cette sélection, on mentionnera deux thèmes majeurs : les séquelles de la guerre et les mouvements de contestation sociale ; une problématique : le rapport à la loi ; et un sentiment : l'âpreté.

Le sentiment découle de la nature des thèmes, à commencer par celui des séquelles de la bombe atomique sur les populations d'Hiroshima et de Nagasaki. Fumio Kamei réalise en 1956 *Nous sommes vivants !*

On peut être tenté de prendre ce film pour ce qu'il paraît : un document didactique destiné à mettre en garde contre les armes atomiques, et qui célèbre *in extremis*, en filmant les habitants des deux villes dix ans après le bombardement, l'espoir de la vie contre les effets différés de la mort. Il est impossible de sortir indemne de ces plans qui, mêlant les images d'archives de l'après-bombardement et le traitement médical des survivants, exposent l'épouvantable physionomie des dévastations humaines. Images dépourvues de pathos et d'effets, comme si toute la dramaturgie résidait désormais dans ces corps suppliciés. De la même manière qu'on recule d'horreur devant celles de la libération des camps, les rescapés d'Hiroshima et de Nagasaki *témoignent* qu'au sortir de cette guerre c'est bien l'humanité qui est en lambeaux, irradiée, gauchie, déformée, irrémédiablement, dans son esprit et dans sa chair.

FORCENÉ DE L'HONNEUR

Passant des stigmates du corps aux séquelles de l'histoire, de nombreux films s'attaquent aux tabous de la mémoire nationale, exhumant les exactions de l'armée impériale durant cette période. L'œuvre la plus marquante à cet égard est celle de Kazua Hara, *L'armée de l'empereur s'avance*, qui a obtenu le Grand Prix du Cinéma du réel en 1988. Le réalisateur y suit l'un des rares survivants de l'armée impériale à être revenu du front meurtrier de Nouvelle-Guinée. Kenzo Okuzaki, incapable d'oublier l'exécution de deux de ses compagnons pour désertion alors que la reddition était déjà signée, retrouve, quarante ans après les faits, les responsables de cet acte et ne les lâche qu'après leur avoir fait rendre gorge, par la ruse, l'insulte, et en dernière extrémité les coups.

Okuzaki, ce forcené de l'honneur qui vomit en public l'empereur, finira en prison, non sans avoir exemplairement posé le problème du rapport à la loi, et de la nécessité de la transgresser quand elle s'exerce à mauvais escient, quitte à recourir à une violence aussi froidement mûrie que celle dont on s'estime victime. Ce thème court tout au long des films militants qui apparaissent à la fin des années 60, et qui mettent en scène une stratégie délibérément spectaculaire d'affrontement avec les forces de l'ordre. *L'été à Narita* (1968), de Shinsuke Ogawa, en est un bon exemple, où étudiants et paysans mènent une action violente et concertée contre la construction d'un aéroport et l'expropriation des terres.

Envolés les rêves d'organisation et de prise de parole collectives, que reste-t-il ? Le repli sur la petite forme, l'ego, le brouillage des frontières. Avec le désir parfois de recoller à la réalité sociale par le prisme de l'intimité. *Ma femme est philippine* (1993), de Yasunori Terada, est ainsi, avec pas mal de talent, le journal conjugal du réalisateur ainsi qu'une pierre dans le jardin de la suprématie japonaise.

J. M.

Le dialogue d'une vie entre un musicien et son art

Le percussionniste indien Trilok Gurtu participe au festival Banlieues bleues

DANS un café-concert du quartier de la Bastille, une équipe de la chaîne musicale MCM est venue filmer Trilok Gurtu pour une émission où l'on voit généralement des guitaristes ou des bassistes donner pour conseil aux apprentis musiciens : *« Tu règles le potard comme ça, un bon accord saignant, et en route pour la gloire... »* Plus rarement un percussionniste indien dont le leitmotiv est : *« Travaillez, faites des efforts, soyez éduqués et peut-être arriverez-vous à être, après des années et des années, un musicien... Peut-être. »* Trilok Gurtu a accordé ses tablas ; silence. *« Tha, tha-bè-dhin, takita dom »*, chaque note de cet instrument de percussion mélodique, chaque rythme a un nom, une onomatopée, que l'écrit parvient mal à retranscrire ; il faut connaître par cœur toutes les combinaisons, vivre avec, en inventer de nouvelles. C'est le travail d'une vie.

Né à Bombay, en 1951, dans une famille musicienne (sa mère, Shobha Gurtu, est une chanteuse réputée, son grand-père était un sitariste tenu en grande estime), Trilok Gurtu a appris cela dès l'enfance. Sa mère lui montre des bases aux tablas, il a pour maître Ustad Abdul Karim Khan Saheb – qui a repéré en lui un artiste –, et rencontrera d'autres grands noms de la musique indienne. Logiquement, son tour viendra. Mais autour de lui, dans les années 60 et 70, l'Inde moderne écoute autant ses racines que les Beatles, Hendrix ou la soul music. Gurtu, dont la curiosité à l'égard du monde qui l'entoure n'a pas de limites, va opérer, bien avant que les termes de « musiques du monde » ou de « village global » ne servent à emballer toute musique supposée un peu exotique, un rapprochement entre les premières connaissances de la percussion indienne qu'il est en train d'acquérir et le jazz, le funk, d'autres mondes.

« FLOT MUSICAL »

Au début des années 70, il quitte l'Inde pour l'Europe et les Etats-Unis. Il rejoint des musiciens de jazz : Charlie Mariano, Barre Phillips, Don Cherry, Nana Vasconcelos, Jan Garbarek... *« Avec Don Cherry, en 1974, 1975, dans le groupe Multikulti, on a essayé plein de choses pour que le jazz et d'autres musiques se rencontrent. J'ai fait des choses pour Ornette Coleman aussi. Et avant nous, John Coltrane ou Pharoah Sanders avaient emprunté à la musique indienne. Moi, j'ai fait le chemin inverse. avec un morceau qui s'appelait* Indian Monk, *d'après Monk, j'ai mis l'Inde dans le jazz de Monk. Dans les années 70, il y avait beaucoup d'expérience, un environnement musical très frais, plein de gens musicalement éduqués. Aujourd'hui, tu connais l'ordinateur, quelques accords, tu vas sur scène, t'as une belle gueule, mais pourquoi ?* Les seuls échanges que tu as, c'est : "Combien as-tu d'argent ? qui est ton manager ? combien-as-tu de disques ?" *Rien sur la musique ou ton attitude à l'égard de la musique. »*

C'est d'abord sur scène qu'il faut voir Trilok Gurtu, assis en tailleur, entouré d'un ensemble de tablas et de cymbales de toutes tailles, de clochettes, de percussions en bois, d'éléments de batterie qu'il a organisés pour pouvoir rester dans la position du tablaïste. Sur le côté, dans de grandes bassines, flottent de mystérieuses sphères d'où il tire des sons qu'aucune machine n'aurait l'idée d'inventer. Là, il pense chaque geste avant de le chanter et de le jouer, vif, avec des rebonds de danseur. A partir de 1987, Gurtu se met à diriger ses propres formations. Il mêle l'électricité à l'acoustique, des chants indiens à l'improvisation. Il continue de parcourir le monde avec le groupe Oregon, John McLaughlin, Michel Portal, Pat Metheny, Joe Zawinul... Tout ce que le jazz compte de stars le sollicite.

« J'essaie d'exprimer la sensation d'un flot musical. Que les choses paraissent évidentes tout de suite, le plus simple possible, alors qu'elles sont complexes. J'ai appris cela de mes maîtres. » Dans son dernier groupe, Gurtu pense être arrivé à un idéal – provisoire quand même – des combinaisons qu'il cherche à développer. Notamment lorsqu'il va voir dans la tradition de l'Afrique noire ce qui peut la lier à la musique classique indienne. Sa formation actuelle, avec laquelle il vient d'enregistrer et tourne en Europe, comprend un joueur d'harmonium et de sitar, Ravi Chary, le bassiste Kai Eckhardt – qui participait au trio monté avec McLaughlin – et Jaya Deva, qui joue du ganawa, une sorte de guitare marocaine. Au quartette se joint la danseuse Anurehka Gosh. De cette formation apparemment très acoustique et dans une couleur traditionnelle, Gurtu a fait un orchestre aventureux aux timbres électriques.


CHRISTIAN ROSE

Trilok Gurtu, entouré de ses tablas, cymbales et percussions.

Ce passage permanent dans la modernité musicale a attiré sur lui un nouveau public. *« En Grande-Bretagne, il y a tous ces gosses qui viennent me voir et qui écoutent de la jungle, du trip-hop, de la techno. Dans des revues, des gens comme Talvin Singh ou Asian Dub Foundation ont parlé de moi, ils mixent et samplent ma musique. Ces gars-là sont mille fois plus connus que moi et, maintenant, ils sont les ambassadeurs de ma musique. Je veux faire des choses avec des DJ. Je me dis qu'on peut s'éduquer mutuellement ; je peux leur montrer d'où je viens. qu'il y a plein de rythmes à créer entre deux boum-boum, et eux m'expliqueront pourquoi ils jouent si fort. ça vous attrape à l'estomac. Il doit y avoir une raison. »*

Sylvain Siclier

★ Concert à l'Espace Michel-Simon, 36, rue de la République, Noisy-le Grand (93). A 20 h 30, le 13. Tél. : 01-42-43-56-66. De 90 F à 110 F.

★ Nouvel enregistrement de The Glimpse, *Kathak*, 1 CD Cream Records JMS18698-2, distribué par Sony Music. En vente le 17 mars.

La foire d'art de Maastricht, un melting-pot aux critères fous

MAASTRICHT
de notre envoyé spécial

Maastricht, extrémité sud de la Hollande, 140 000 habitants. Sauf entre le 7 et le 15 mars, dates entre lesquelles la population s'accroît d'environ 50 000 personnes. Ces dernières laissent les commerçants de la ville un peu plus riches : en 1997, les restaurants, hôtels et autres boutiques de Maastricht ont engrangé 17 millions de florins (50 millions de francs) en un peu plus d'une semaine. On ignore combien elles dépensent pour le seul Salon, mais il faut ajouter quelques zéros. Car les visiteurs comptent parmi les plus fortunés de la planète : cette année passèrent l'Aga Khan, un cheikh non identifié, Mme Lauder (des parfums du même nom), une demi-douzaine de conservateurs de musées américains, et quelques autres. Tous convergent vers un entrepôt immense et moche, qui abrite les stands de 175 antiquaires et marchands de tableaux. C'est le Tefaf (The European Art Fair), de l'avis général la meilleure foire du monde dans cette spécialité, qui est précisément de ne pas en avoir.

On y trouve tout, des antiquités égyptiennes et classiques à l'art moderne ou sagement contemporain, en passant par la joaillerie, les objets d'art, ou la peinture ancienne. Ce qui explique une liste d'attente d'environ 80 galeries qui souhaitent profiter de la manne. La foire, cette année, pourrait être symbolisée par une allégorique tapisserie, exposée par la galerie parisienne Chevalier. Elle a été tissée à Bruxelles, vers 1700, et représente l'Europe, opulente, dispensatrice de paix et protectrice des arts. Les marchands sont regroupés par genre, le long de couloirs labyrinthiques sur la moquette desquels les employés de l'organisation se déplacent en mini-vélos, Hollande oblige. La circulation est si compliquée que l'emplacement du stand est primordial, tous les visiteurs étant contraints de passer et de repasser par l'allée centrale, donc devant les antiquaires installés sur cette voie royale.

Royaux aussi, certains prix : pour décrocher le *Portrait de Francesco Duodo*, peint par Titien, des murs de la galerie new-yorkaise French & Company, il faut débourser 6 millions de dollars (environ 36 millions de francs). L'Anglo-Néerlandais Noortman propose un tableau de Pieter de Hooch à 5 millions de florins, soit une quinzaine de millions de francs. Un petit mais superbe Miro de 1931 à 950 000 dollars (5,7 millions de francs), un autre, mais énorme et en bronze, à 1,5 million de dollars (9,1 millions de francs), chez Gmurzinska ; un *Hippocrate et Démocrite* de Pieter Lastman, qui eut pour élève Rembrandt, à 850 000 dollars (5,1 millions de francs), chez Bernheimer ; un secrétaire de Roentgen à 3,25 millions de deutschemarks (10,8 millions de francs) chez Frank Möller : les occasions de shopping ne manquent pas...

La déception vient des galeries d'art du XXe siècle, sélectionnées par le marchand britannique Leslie Waddington, ordinairement mieux inspiré. A l'exception notable de Gmurzinska et de Leonard Hutton, beaucoup ont sacrifié à la mode de la bimbeloterie, du petit bronze pour dessus de cheminée ou du dessin torché, mais signé « Picasso ».

Certes, on trouve également des œuvres importantes. Mais rien d'exceptionnel. C'est peut-être une des raisons qui ont poussé le grand marchand genevois Jan Krugier à ne pas participer cette année à cette foire pourtant si lucrative. Et c'est ce qui risque à terme de détourner d'elle bien d'autres vrais amateurs. Car ils sont nombreux dans les allées, où il n'est pas incongru de croiser une dame affublée d'une loupe énorme, penchée sur un vase chinois pour l'examiner en détail. La précaution n'est pas inutile.

En témoigne cet incident, survenu le soir du vernissage : un marchand parisien s'intéressait à un rare dessin de Julio Gonzalez exposé dans une galerie hollandaise. Après avoir négocié le prix, il obtint une réduction substantielle. Beaucoup trop. Pris d'un doute, il demanda que l'on décadre l'œuvre. Au revers, le papier était trop neuf, de celui utilisé pour un portfolio réalisé en Espagne dans les années 60, bien après la mort de l'artiste. Il avait failli acquérir une reproduction sans valeur. Le cas est trop isolé pour entacher l'excellente réputation de Maastricht. Il montre cependant que même l'une des meilleures foires du monde peut encore progresser.

Harry Bellet

★ The European Art Fair, MECC (Maastricht Exhibition and Congress Center), Maastricht, Pays-Bas. Tél. : (00-31)73-614-51-65. Ouvert du lundi au vendredi, de 11 heures à 20 heures, samedi et dimanche, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 mars. Entrée 150 francs environ, incluant le catalogue.

DÉPÊCHES

■ *INDUSTRIES CULTURELLES* : **la motion demandant la dissolution du conseil d'administration de l'Adami**, afin de remédier à la crise traversée par cette société de répartition des droits des interprètes, a été rejetée par 920 voix contre 814. L'actuel conseil d'administration est donc encore en fonction pour deux ans, mais plusieurs de ses membres, dont le président Jean-Claude Petit, ont annoncé leur intention de démissionner. L'Adami, fondée en 1955, a perçu quelque 210 MF en 1996 au titre de la loi Lang de 1985 sur les droits voisins (copie privée notamment), somme à répartir entre environ 100 000 artistes interprètes.

■ VARIÉTÉS : **le 22e Printemps de Bourges se tiendra du 15 au 19 avril.** 78 manifestations présentées dans 11 salles programmeront toutes les musiques actuelles. Outre MC Solaar, Véronique Sanson, Julien Clerc et Marc Lavoine (le 15), Claude Nougaro et Liz McComb (le 16), Stéphane Eicher (le 17), Etienne Daho (le 18) et Maxime Le Forestier (le 19), le Printemps a invité cette année trois pianistes classiques (Mirella Giardelli, Alexandre Tharaud et Bruno Fontaine). La cathédrale accueillera le Chœur d'hommes de Sartène (Corse), et la nuit du 18 sera consacrée à la traditionnelle rave (la soirée est baptisée « Electronic Dance Festival »).

■ **DANSE : l'étoile du Ballet de l'Opéra de Paris, Marie-Claude Pietragalla**, est l'invitée à Mexico du Festival du centre historique de la ville, du 22 au 25 mars. Elle dansera un solo de l'Américaine Carolyn Carlson, *Don't look back*, et sera accompagnée par le danseur du Béjart ballet Lausanne, Gil Roman, avec lequel elle interprétera un duo *Juan y Teresa*, imaginé pour eux en 1997 par Maurice Béjart. – *(AFP.)*

■ **BANDE DESSINÉE : François Boucq, François Bourgeon, Régis Loisel, Albert Uderzo et Hermann**, seul Belge de cette sélection, sont les cinq auteurs nominés pour le Grand Prix 1998 de la ville d'Angoulême, qui sera officiellement décerné le 19 mars à Paris par Catherine Trautmann, ministre de la culture.

Josef Nadj s'ouvre à l'érotisme et à la crudité des corps

Danseurs sans dessus-dessous, déjections et imprécations, le chorégraphe découvre les vertus de la chair

La nouvelle œuvre de Josef Nadj, *Le Vent dans le sac*, présentée jusqu'au 14 mars au Théâtre des Abbesses, baigne dans le *merveilleux trivial*. Imbriquant des fonctions excrémentielles, mêlées à différents éléments relevant du sacré, le chorégraphe, naguère *pudique* et fasciné par la complexité mentale, ose désormais dire l'érotisme, la crudité du corps qui s'emplit, qui se vide. A quarante ans, il laisse émerger sa part d'homme mûr.

LE VENT DANS LE SAC, de Josef Nadj. Avec Istan Bickei, Denes Debrei, Peter Gemza, Laurence Levasseur, Josef Nadj, Gyork Szakonyi, *Henrietta Varga, Valery Volf. Stevan Kovacs Tickmayer* (musique). Goury (scénographie). Rémi Nicolas (lumières). Bjanka Ursulov (costumes). Théâtre des Abbesses, 31, rue des Abbesses, Paris 18e. *Jusqu'au 14 mars, 20 h 30. De 95 F à 140 F. Tél. : 01-42-74-22-77.*

Un homme, haut perché, est assis sur un seau hygiénique. Il tire le rouleau de papier dont il a besoin du journal qu'est en train de lire, au dessous de *lui*, son comparse. L'un *ânonne* sa lecture, l'*autre se nettoie*. La vie comme elle va, en somme. Il pleut sur un homme en chapeau. Est-ce l'urine qui s'égoutte ? Une corde tombe d'un postérieur, puis se rétracte. Là, il n'y a pas d'ambiguïté, on est dans la merde. Mais ce n'est pas grossier. *On est dans l'humain*. Dans la fonction et la *nécessité*. Un homme – stupéfiant Istan Bickei – envoie des jets de salive, macule ses semblables de ses crachats, hurle une langue charabia. Feu de la parole qui meut les objets et les êtres. Colère divine.

Voici venir le Nadj nouveau. Cette *imbrication des fonctions* excrémentielles mêlées à différents éléments relevant du sacré est une des réussites du *Vent dans le sac*, présenté comme un hommage à Samuel Beckett et à Dante. Références qui habitent l'œuvre depuis le début, depuis ce fameux *Canard pékinois* qu'il présentait en France, en 1987, *au Théâtre de la Bastille*. On sait le *chorégraphe acharné* lecteur, fondateur d'une bibliothèque à la Borges, une partie à Paris, une partie à Orléans où il dirige le centre chorégraphique, une autre à Kanjiza, sa ville natale située en ex-*Yougoslavie, à la frontière hongroise. Une pièce qui montre à quel* point depuis *Les Commentaires d'Habacuc*, créé au Festival d'Avignon en 1996, Josef Nadj tente d'ouvrir son univers, d'échapper à sa compulsion de l'enfermement. Du labyrinthe.

MERVEILLEUX TRIVIAL

Nadj filtre le monde à travers des yeux de médium. Chacun avait vu dans *La Mort de l'Empereur* une pièce prémonitoire annonçant la chute du Mur de Berlin. Il fallait *peut-être que l'Est s'ouvre à l'Ouest* pour que son travail accepte de perdre sa mécanique de l'inexorable. *Le Vent dans le sac* est fondé sur la réversibilité des choses, le double langage. Tout ce qui se passe en scène n'est rien d'autre que ce qui se passe dans le ciboulot *de ses six interprètes. Quasiment en temps réel. Et ça travaille drôlement* du chapeau ! Au sens propre et figuré. On connaît l'importance des couvre-chefs chez Beckett. Il en est de même chez Josef Nadj. Les galurins, enfoncés jusqu'au yeux, sont les protecteurs du précieux cerveau. Mais qu'on en découpe la calotte, et seule de la poussière s'en échappe, *formant de merveilleux nuages*.

Des feuilles tombent. Deux hommes les glissent avec précaution dans leur poche intérieure, dite poche portefeuille, la bien nommée. Nadj tire sur les cordes du langage avec *ce jusqu'au-boutisme qui le caractérise. On nage dans le merveilleux trivial*. Dans un jeu où tout est sérieux. Donc dérisoire. Les protagonistes ont d'ailleurs les yeux en forme de billes de loto. Curieux et effrayés de tout, ils avancent dans la vie les *genoux fléchis*, le dos tendu, le pas *traînant*. Des hommes. Et des animaux.

On sait à quel point le chorégraphe aime à extraire l'animal emblématique que chaque homme porte en lui. Son bestiaire se nourrit de rhinocéros, de canards, de caméléons, *d'oiseaux, de griffes. Dans Le Vent dans le sac*, un loup empaillé danse un duo d'amour avec Laurence Levasseur, une des danseuses les plus séduisantes de la danse contemporaine. Goût pour tout ce qui est poil, plume, fourrure. Femme sans visage à la chevelure *de Méduse. Bosses, protubérances*. Danseurs *glissés* dans les robes des femmes qu'ils portent renversées sur leurs dos. Figures de proue inversées, poitrines dénudées. Difficile de démêler l'envers et l'endroit des corps. C'est parce qu'il ose dorénavant dire l'érotisme que Nadj a trouvé le courage de dire la crudité du corps qui s'emplit, du corps qui *se vide. Il était normal que les mé*caniques de l'érotisme et de la digestion, qui suivent toutes deux des trajets invariables, s'intègrent à son automatisme, voire son autisme, de gestes, de constructions. Nadj le pudique est fasciné par le détour, la *complexité mentale dont on tire plus d'excitation* que de la chose elle-même. Dans *Le Vent dans le sac*, c'est l'infini de son imaginaire d'enfant qu'il capture, ne craignant plus de laisser émerger sa part d'homme mûr. Il a quarante ans. Enfin.

Le chorégraphe a souhaité la scène du Théâtre des Abbesses, plus intime que l'immensité du Théâtre de la Ville dont il est pourtant un habitué. Il a eu raison. Le scabreux peut devenir comique troupier quand *il* prend trop ses aises. *Les lumières dorées, frissonnantes*, de Rémi Nicolas accompagnent l'évolution de l'œuvre. Goury, avec trois planches et deux trappes, apporte la démonstration que la scénographie la plus simple peut cacher plus d'un piège ! L'image finale, concrétion *à la Archimboldo, accumulation* de fragments indéterminés, scelle le mystère.

Dominique Frétard

Les élèves des Beaux-Arts s'exposent

Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 13, quai Malaquais, Paris 6e. Mº Pont-Neuf. Tél. : 01-47-03-50-00. Tous les jours sauf lundi de 13 heures à 19 heures. *Entrée : 20 F. Jusqu'au 19 avril.*

Le titre de l'exposition est assez rébarbatif : « Diplômés 97 avec les félicitations du jury ». Chaque année, les Beaux-Arts, comme toute école, décerne des diplômes à ses élèves au terme de leurs études. Le jury se compose de professeurs de *l'école et d'artistes invités*. Il examine les travaux, fait comparaître devant lui les candidats et se prononce. En 1997, il a accordé à 67 d'entre eux le diplôme. De ceux-ci, 13 l'ont obtenu avec félicitations, mention honorifique qui leur permet de bénéficier d'une présentation en groupe, dans les salles de l'école. Nouveaux noms, nouvelles œuvres proposées à la curiosité.

Première observation, plutôt satisfaisante : tout est possible dans *tous les genres, selon tous les moyens et toutes les méthodes*. Dans un aimable désordre se côtoient des installations, des photos, des dessins, des peintures, de la vidéo, de la sculpture. Aucune pratique ne l'emporte sur ses rivales. Deuxième remarque : la peinture est vraiment un art très *difficile, avec ses souvenirs, ses ré*férences, ses questions d'exécution et la tendance à la citation qu'elle semble invinciblement déterminer. Delphine Courtillot cherche à y échapper par l'élision, l'ellipse, des jeux de montré-caché habilement imaginés, habilement exécutés. Hervé Ingrand veut s'en sortir par la dérision appuyée, le pastiche blagueur et une mise en scène passablement compliquée – mais plutôt drôle – avec ours en peluche *animé de mouvements spasmodiques et vrais poulets en* cage, simulacre de bidonville et faux graffitis.

DESTRUCTIONS ANNONCÉES

Il n'est pas plus aisé de renouveler la sculpture. Martin Rauschenbach en fait l'expérience avec une *résolution qui force l'intérêt*. Il ne peut ignorer que ses constructions mécaniques font immanquablement songer aux premiers Tinguely, à Baquié, à la tradition du ready-made loufoque. Souder deux vélos ensemble, bricoler des machines probablement célibataires et forcément inutiles, c'est s'inscrire dans une histoire largement fournie en exemples. Là encore, comme dans les cas précédents, la plus élémentaire prudence *conseille d'attendre les œuvres à venir*.

Il n'en est pas de même d'Alex Claude, de François Durif et de Muriel Toulemonde, dont les pièces démontrent une maîtrise plus libre. Claude use de la photographie et de la sérigraphie pour vaporiser des images de modèles *au point de n'en conserver que* des spectres incertains, juste assez incertains pour déconcerter le regard et le retenir. François Durif réalise une installation où collaborent des formes de plâtre, des textes et une suite de dessins, collection de motifs organiques et végétaux *relevés avec une minutie* qui agace d'abord, puis, systématique, finit par susciter le malaise – bien plus que les quelques artifices superflus dont il environne ce mur inquiétant.

Muriel Toulemonde, en une vidéo, quelques photographies et deux *affiches, affirme son sujet – le corps humain, là encore – et* l'acuité de sa réflexion. Passage du temps, modifications des apparences, sauvetages, destructions annoncées, embellissements éphémères : le noir et les gris denses des tirages, les rougeoie*ments chimiques* des affiches obtiennent l'effet *recherché*. Dans le brouhaha de l'exposition collective, ces œuvres créent une zone de silence.

Philippe Dagen

INSTANTANÉ

L'HOMME FORT DE GILDAS BOURDET

Jacques Frantz est ce *qu'on appelle un homme fort. Taille et carrure*, gueule et pointure fortes. Leur déploiement requiert un espace scénique supérieur à la moyenne. Lorsqu'il n'en dispose pas, il contient sa force, ce qui lui en donne, paradoxalement, plus *encore et l'aide à ne pas trop écraser les répliques*, les décors et ses partenaires. En cinq saynettes, le *Petit Théâtre sans importance*, de Gildas Bourdet, lui permet de s'imposer dans ces deux directions, extérieure et intérieure, comme en cinq exercices gymniques *parfaitement* adaptés à sa force. Complexé, flic, concierge, divorcé, père : il ne fait qu'une bouchée de cinq monstres comme les aimait Dino Risi, surgis d'une feuille de chou au quotidien, dont *la consistance réside essentiellement dans le travestissement de* l'acteur.

La virtuosité de Jacques Frantz, sa capacité à passer sans souffler d'un travestissement à l'autre est inquiétante. Très vite, le comédien apparaît comme une sorte de *monstre de foire, un mouton à cinq pattes, drôle autant* que le texte l'y autorise. Vient le moment où les personnages commencent à ne plus s'additionner les uns aux autres, mais à se soustraire, et où l'acteur manque disparaître sous sa propre réussite. Il est des spectateurs que cette perspective de disparition de l'acteur en scène peut effrayer. C'est légitime. Il est d'ailleurs des comédiens qui ont suffisamment conscience du danger pour se re*fuser à l'exercice, publiquement s'entend. Jacques Frantz, lui, choisit le passage en force et retombe* sur ses pieds.

J.-L. P.

★ *Petit Théâtre sans importance*, de et par Gildas Bourdet. Avec Marianne Epin et Jacques Frantz. Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, Aubervilliers. Tél. : 01-48-34-67-67. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; samedi, à 17 heures ; dimanche, à 15 heures. Jusqu'au 14 mars.

SORTIR

PARIS

Orchestre national de France
Strauss : *Vier Letzte Lieder*.
Bruckner : *Symphonie nº 6*. Luba Orgonasova (soprano), Myung Whun Chung (direction).
La coqueluche du chant russe dans les *Quatre Derniers Lieder* de Strauss ? Qui sait ! Une chose est certaine, c'est qu'avec Chung, l'Orchestre national sera à son meilleur. Ce chef est tellement opiniâtre dans le travail qu'il a déjà changé l'Orchestre de l'académie Sainte-Cécile de Rome. Argerich, qui vient d'y rejouer, l'a déclaré : *« Chung en a fait un orchestre. »*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 heures, le 12. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 190 F.

Elektra
de Strauss : *version de concert*. Hildegard Behrens (Elektra), Reinhild Runkel (Clytemnestre), Elisabeth Meyer-Topsoe (Chrysothemis), Klaus König (Egisthe), Franz Grundheber (Oreste). Chœur et Orchestre de Paris, Semyon Bychkov (direction).
Espérons que pour les derniers concerts donnés par Bychkov avec l'Orchestre de Paris, les musiciens mettront au fond de leurs poches leur mésentente avec celui qui les aura dirigés pendant dix ans et sous la houlette duquel l'Orchestre de Paris n'aura pas baissé qualitativement. C'est le moins que l'on puisse dire.
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 heures, le 12 ; 15 heures, le 15. Tél. : 01-45-61-65-89. De 90 F à 320 F.

Yann Tiersen
Multi-instrumentiste, Yann Tiersen paraît tomber d'une autre planète. Excellent mélodiste, il compose et joue, au violon, au piano, au piano-jouet, à la mandoline, etc., des petits airs à la grâce sombre, crée des atmosphères en rondeurs océanes. Son dernier album, *Le Phare*, est superbe. Le chanteur Dominique A est venu lui prêter main-forte. En scène, avec ses allures de Glenn Gould brouillon, Yann Tiersen offre une heure et demie de félicité.
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mº Bastille. Le 12, à 19 h 30. Tél. : 01-49-87-53-53. 69 F.

« Dangereuses visions »
Art Zoyd, Dumb Type
et l'Orchestre national de Lille
Ça débute avec *Feu toujours vivant*, de Gérard Pape puis *Tautologos IV* de Luc Ferrari. Entracte. Suivent *Foreshadow*, de Thierry de Mey et *Glissements progressifs du plaisir*, de Gérard Hourbette. Sur scène, le groupe Art Zoyd, claviers et percussions digitales, des sons venus d'ailleurs ; l'Orchestre national de Lille dirigé par Jean-Claude Casadesus ; des images créées par les Japonais du collectif Dumb Type. Présenté à Lille, le 9 mars, qui en est encore tout ébloui, puis à Maubeuge le 11, ce spectacle ouvrira Exit 98. *Cela s'appelle* « Dangereuses visions », c'est puissant, intrigant, impossible à situer et donc éminemment vivant.
Créteil (94). Maison des arts et de la culture, place Salvador-Allende. Mº Créteil-Préfecture. Le 13, 20 heures. Tél. : 01-45-13-19-19. De 55 F à 100 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Cartoon 14
Dessin animé français de Bela Weisz, Jacques-Rémy Girerd, Jacques Houdin, Matthias Bruhn, Mark Baker, Alain Gagnol, Jean-Loup Felicioli, Laurent Pouvaret et Michaël Dudok de Wit (1 h 05).
Le Défi
Film franco-néo-zélandais de Bob Swaim (1 h 37).
L'Enjeu
Film américain de Barbet Schroeder (1 h 40).
Everest
Film américain de David Breashears (45 minutes).
Fantômes de Tanger
Film franco-marocain d'Edgardo Cozarinsky (1 h 27).
L'homme est une femme comme les autres
Film français de Jean-Jacques Zilber*mann (1 h 40).*
Ice Storm
Film américain d'Ang Lee (1 h 52).
Minuit dans le jardin du bien et du mal
Film américain de Clint Eastwood (2 h 35).
Petits désordres amoureux
Film français d'Olivier Péray (1 h 35).
Une vraie blonde
Film américain de Tom DiCillo (1 h 45).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

VERNISSAGES

***Exit 98 : Les Nouveaux Mondes-PS1* Arts Center, Gregory Barsamian**
Maison des arts de Créteil, place Salvador-Allende, 94 Créteil. Tél. : 01-45-13-19-19. De 9 heures à 0 heure ; lundi et jeudi de 9 heures à 18 h 30 ; dimanche de 9 heures à 20 heures. Du 13 mars au 21 mars. 30 F ; 300 F passeport pour l'ensemble des manifestations. 20 F.
Jean-Michel Gasquet
Galerie Lahumière, 17, rue du Parc-Royal, Paris 3e. Mº Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 01-42-77-27-74. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 13 mars au 25 avril.
Sebastiao Salgado
Les Laboratoires d'Aubervilliers, 41, rue Lécuyer, 93 Aubervilliers. Tél. : 01-48-33-88-24. De 15 heures à 20 heures ; samedi de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 17 mars au 11 avril. Entrée libre.

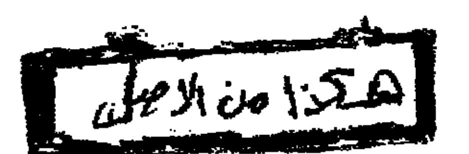
ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Cabaret contemporain
Jean-Claude Pennetier (direction), Mireille Larroche (mise en scène), Anne-Marie Gros (chorégraphie).
Péniche Opéra, 200, quai de Jemmapes (canal Saint-Martin), Paris 10e. Mº Jaurès, Louis-Blanc. 21 heures, les 12, 13, 14, 19, 20 et 21, jusqu'au 4 avril. Tél. : 01-42-45-18-20. 150 F.
Steve Grossman Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 12, 13 et 14. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.
Dog's Eye View
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Saint-Augustin. 23 h 30, les 12, 13 et 14. Tél. : 01-42-25-18-06. Entrée libre.
Casse-pipe, la Grande Sophie
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 20 heures, les 12, 13 et 14. Tél. : 01-42-36-37-27. 90 F.
L'annonce faite à Marie
de Paul Claudel, mise en scène de Frédéric Fisbach, avec Christian Montoux, Claire Aveline, Valérie Blanchon, Bertrand Bossard, Jean-Charles Dumay, Stéphanie Schwarzbrod et un chœur de comédiens amateurs.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. A partir du 10 mars. Du mardi au samedi, à 20 heures. Tél. : 01-48-13-70-00. Durée : 2 h 40. 50 F.
Germania III, les Spectres du mort-homme
de Heiner Müller, mise en scène de Jean-Louis Martinelli, avec Gérard Barreaux, Jean-Claude Bolle-Reddat, Jean-Marc Bory, Laurent Dorey, Alain Fromager, Pierre Hiessler, Laurent Manzoni, Charlotte Maury-Sentier, Sylvie Milhaud, Jean-François Perrier, Véronique Ros de La Grange, Agathe Rouillier, Jean-Yves Ruf, Roland Sassi et Daniel Tarrare.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mº Gambetta. A partir du 11 mars. Du mercredi au samedi, à 21 heures. Tél. : 01-44-62-52-52. Durée : 1 h 50. De 110 F à 160 F.

DERNIERS JOURS

14 mars :
Picasso, Hrdlicka, Music
Galerie Lambert Rouland, 62, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Saint-Augustin. Tél. : 01-45-63-51-52. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Entrée libre.





« Mensonges, journal vendu, journalistes vendus »

La « Niezavissimaïa Gazeta » publie un entretien où le vice-premier ministre russe, Anatoli Tchoubaïs, couvre d'injures le quotidien fondé en 1990, premier titre indépendant

ANATOLI Tchoubaïs, le « *rouquin* » *qui oriente* depuis six ans, contre vents et marées, le lent mouvement des réformes russes, contre-attaque. Depuis six mois, il subit des accusations féroces sur sa probité dans les puissants médias de ses nouveaux ennemis déclarés, certains des oligarques russes. Mais, la semaine dernière, il a rompu le silence en donnant une série d'entretiens, notamment au quotidien qui l'a le plus dénigré, la *Niezavissimaïa Gazeta* (la « Gazette indépendante »).

Fondée en 1990, elle fut en effet le premier titre indépendant du pays. Cependant, son fondateur, Vitali Tretiakov, après être passé à l'opposition en 1993, fit faillite et se résigna, comme la plupart de ses collègues, à être racheté en 1994 par un clan politico-financier. Dans son cas, ce fut le sulfureux banquier Boris Berezovski, dont il doit désormais épouser les causes. C'est-à-dire affirmer que Tchoubaïs, sous couvert de croisade contre le « *capitalisme des copains* », favorise en réalité ses copains à lui (le groupe Onexim), qui seraient « *vendus aux Américains* ».

« *Mensonges, rien que des mensonges. Journal vendu, journalistes vendus, rédacteur en chef vendu... Quand les intérêts de Berezovski changent, les opinions du journal aussi... On ne peut le toucher sans contrevenir aux règles d'hygiène.* » Cette tirade de M. Tchoubaïs est l'entrée en matière de son entretien à la *Niezavissimaïa*, accordé à la condition que le quotidien fasse état des gracieusetés proférées à son égard. L'interviewé se moque ensuite de certains titres du journal (par exemple « Les jeunes réformateurs sont les fossoyeurs des réformes »), et prédit que l'ère Berezovski touche à sa fin. Et avec elle l'ère des journalistes qu'il emploie : « *Vous aurez honte alors de regarder vos collègues dans les yeux, vous ne serez pas traités en êtres humains.* »

De fait, beaucoup de journalistes ont quitté la *Niezavissimaïa* au fil des ans, cherchant ailleurs un peu plus de liberté relative. Dans un commentaire accompagnant l'interview de M. Tchoubaïs, le rédacteur en chef Tretiakov, sans nier qu'il reflète les vues de Berezovski, rappelle un acte qu'il estime apparemment être une preuve d'indépendance : avoir publié, avant la présidentielle de 1996, un morceau d'agit-prop anticommuniste sur injonction... de M. Tchoubaïs. Mais le journal, qui affirme tirer à 47 700 exemplaires (ce dont M. Tchoubaïs doute), a gardé un intérêt en tant que receptacle pour opposants divers. Même s'il n'a pas hésité à diffuser la revue franco-russe *Nouvelles de Russie*, une publication pourtant centrée sur le « *positif* » de la nouvelle Russie, à contre-courant de l'image « *déformée* » qu'en donneraient les médias français.

Le Tout-Moscou s'interroge maintenant sur les tenants et aboutissants de la vigueur retrouvée du « rouquin ». Est-ce parce que Berezovski, dont on dit qu'il a eu un accident à moto-ski, se cache depuis deux semaines dans une clinique suisse ? A son retour, s'il a lieu, ne reprendra-t-il pas son ascendant sur la famille Eltsine, dont dépend le sort de chacun ? Elle est en effet supposée être entretenue financièrement par M. Berezovski, comme l'affirme l'ancien garde du corps Alexandre Korjakov. Anatoli Tchoubaïs, lui, soutient simplement qu'il se prépare à contrer une nouvelle vague de *compromats* (matériaux compromettants dont sont nourris les médias russes) orchestrée par Boris Berezovski, la première vague n'ayant, à son avis, pas eu l'effet escompté.

Sophie Shihab

DANS LA PRESSE

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ Candidats locaux et ténors nationaux auront parlé de tout durant cette campagne régionale hormis peut-être de l'essentiel, c'est-à-dire de l'avenir des régions elles-mêmes. Et c'est fort dommage, au regard de la montée en puissance des régions dans les autres pays de la Communauté européenne. Gauche et droite, en effet, se sont affrontées depuis plusieurs semaines autour d'un simple enjeu de pouvoir. La première espère tirer profit d'un climat politique qui lui est favorable pour rééquilibrer à son profit la répartition des présidences de région quasi monopolisées par ses adversaires en 1992. La seconde voudrait bien tempérer cet inéluctable rééquilibrage et éviter qu'il ne se transforme en Bérézina électorale. Mais, durant cette campagne, ni la gauche ni la droite n'ont dit l'usage qu'elles comptaient faire de ce pouvoir régional. Jamais n'a été sérieusement débattu le sujet de la décentralisation. Jamais n'a été abordé le problème de la dimension des régions. Jamais n'a été posée la question tabou de la trop grande complexité administrative française.

Libération
Gérard Dupuy

■ Le lourd appareil des pratiques médicales raffinées, qui prolongent notre espérance de vie, nous attend aussi au dernier virage. A charge pour ceux qui en tiennent les manettes de prendre parfois une décision de vie ou de mort qui dépasse de très loin leur fonction thérapeutique proprement dite. Longtemps, une hypocrisie de bon ton a contribué à escamoter ce problème. Les choses changent, et pour le mieux, aussi bien pour les patients que pour les praticiens. (...) En réalité, le débat public a pris du retard sur les pratiques. Nous avons la chance de pouvoir terminer la plupart de nos existences sans agonie spectaculaire ni souffrances inutiles. Nous ne devons pas ignorer que cela se fait aussi au prix de décisions difficiles qu'il faut avoir le courage de regarder en face.

RFI
Jacques Rozenblum

■ Reparler de Diana ? Bien obligé, puisqu'on n'arrête pas d'en parler. C'est bien cela le phénomène. Les universitaires britanniques se sont penchés sur la question et deux thèses s'affrontent. Pour les uns, le deuil collectif de tout un peuple peut être compris comme le retour en force des valeurs de compassion et de solidarité au sein d'une communauté des exclus. Pour les autres, Lady Di n'a rien d'une madone des exclus. Son culte et ses manifestations idolâtres auraient plutôt des accents profondément conservateurs et ne seraient liés qu'à des valeurs traditionalistes. Pour trancher provisoirement ce débat, une fois n'est pas coutume, laissons la parole à un chanteur de rock, celui du groupe Oasis. « *La moitié des ménagères anglaises*, dit-il, *ne vont sans doute jamais sur la tombe de leur grand-mère, mais elles se précipitent pour jeter des fleurs sur le cercueil d'une nana* [je cite] *qu'elle n'ont jamais rencontrée, sous prétexte qu'elle a fait un peu de bénévolat.* »

EN VUE

■ L'actrice et chanteuse **Doris Day**, présidente d'un groupe de défense en faveur de la castration des animaux folâtres pour lutter contre la surpopulation et éviter le scandale des bêtes abandonnées, a convaincu **Bill Clinton** de faire « couper » sans attendre son jeune labrador, appelé **Buddy** en souvenir d'un grand oncle.

■ Le 28 février, **Christiane Dameme**, quarante-six ans, qui ne supporte plus son berger allemand, prend un couteau de cuisine, l'emmène dans un bois à Villeneuve-Saint-Georges, l'éventre, lui coupe les oreilles pour empêcher son identification, l'*abandonne encore palpitant*. Dans la nuit, les voisins préviennent la police : le chien ensanglanté sur le palier gratte et gémit à la porte de sa maîtresse qui n'ouvre pas.

■ *Le 10 mars*, une biche tombant sur un soldat d'élite américain camouflé sur une pente boisée du canton des Grisons, apeurée, renverse l'imprudent et l'envoie à l'hôpital de Poschiavo. Cinq jours plus tôt, après avoir, sans succès, tiré à trois reprises sur une vache échappée des abattoirs de *Holtzheim, en Alsace, les policiers*, se sentant menacés, avaient judicieusement fait appel à un chasseur de Lingolsheim pour achever la revêche.

■ Le 10 mars, deux retraités avaient eu l'idée d'aller rendre visite à l'improviste à un bûcheron en train de couper un hêtre au coin d'un bois du Résinand, à Aranc, dans l'Ain. Ils s'avancent vers leur ami quand l'arbre, en s'abattant, les tue sur le coup.

■ Le 8 mars, Eugen Veres, directeur adjoint du service de voirie de Cluj, en Roumanie, informait : « *Les centaines d'administrés qui ont volé les poubelles municipales pour les transformer en cuves à saumure et stocker leurs tomates et leurs choux, devront désormais apporter eux-mêmes leurs ordures au dépôt de la mairie.* » Le 11, dans les rues de la ville, des centaines d'administrés hurlaient « *Nous avons faim !* » en frappant avec des couteaux et des fourchettes sur des casseroles vides.

■ La saleté et la cherté de la vie choquent bien plus que la violence les touristes étrangers de passage à Rio de Janeiro, comme il ressort d'un sondage de l'Association brésilienne des agences de voyages (ABAV), rendu public, mardi 3 mars, effectué pendant le carnaval, où cent meurtres ont été commis.

■ Au moment où une igname *géante*, racine farineuse et comestible, de 39 kilos – dix fois le poids normal –, attire des centaines de curieux dans un village non loin de Huong Song au Vietnam, une citrouille de 150 kilos mûrit, sans bruit, près d'Abou *Dhabi*, dans une *région* semi-désertique qui plus est.

Christian Colombani

SUR LA TOILE

LA CHINE S'ÉQUIPE

■ Selon un rapport du ministère chinois des télécommunications, la Chine populaire compte aujourd'hui 300 000 ordinateurs connectés à Internet. D'ici à l'an 2000, près de 2 millions de personnes auront accès au réseau mondial en Chine. – *(AFP)*

ENCHÈRES EN LIGNE

■ La vente aux enchères de billets d'avion organisée, dimanche 8 mars, sur Internet par la compagnie aérienne SAS a attiré plus de 26 000 clients, qui ont placé près de 101 000 offres pour 817 voyages proposés. Pour cette vente exceptionnelle de places invendues, la SAS a pratiqué des rabais de 30 % à 90 %. – *(AFP)*

L'AUSTRALIE CONTRE LE PROJET AMÉRICAIN

■ Après l'Union européenne, l'Australie proteste à son tour contre le projet de réforme du système de dénomination de sites Internet, proposée par les Etats-Unis en février. Selon le ministre australien des communications Richard Alston, le projet de Washington vise surtout à renforcer le contrôle exercé par les Etats-Unis sur les dépôts de marques et la résolution des litiges internationaux. – *(AP)*

www.glr.com/stalk.html

Un informaticien américain alerte les internautes sur les violations de la vie privée sur le réseau

« *COMMENT espionner n'importe qui, sans se faire prendre* » : dès qu'il arrive sur le site de « Stalker » (« Le poursuivant », ou « Celui qui harcèle »), le visiteur est à la fois captivé et un peu gêné. C'est le but recherché : « Stalker » s'appelle en réalité Glen Roberts, il est informaticien, mais sa vraie passion, dit-il, est de se battre pour restaurer la protection de la vie privée des citoyens américains, mise à mal par Internet.

Son constat est simple : par souci de transparence, ou cédant à un effet de mode, des milliers d'administrations, associations et institutions diverses ont connecté à Internet leurs fichiers contenant des renseignements plus ou moins confidentiels sur des dizaines de millions de personnes privées. Un bouleversement profond s'est opéré à l'insu de tous, car Internet abolit les distances, supprime les délais et les démarches qui constituaient des protections *de facto*, et permet tous les recoupements et duplications.

Glen Roberts a choisi la provocation. Il affiche sur son site des renseignements personnels glanés sur le Web en toute légalité, tels que l'adresse, le prix et la superficie des propriétés immobilières d'Arnold Schwarzenegger, la liste des dons effectués par Bill Gates à des hommes politiques, le numéro de sécurité sociale d'un sénateur de Californie ou les prises de participation du maire de Los Angeles dans différentes sociétés. Glen Roberts a aussi téléchargé et affiché des informations confidentielles concernant 2 700 employés de l'université de l'Indiana : « *J'ai reçu des centaines de messages de protestation. L'université a appelé le FBI pour m'obliger à retirer les fichiers de mon site. Mais on ne m'a pas demandé de les détruire. Dès que le problème n'est plus visible, on croit qu'il n'existe plus.* »

Au risque d'en faire trop, il a constitué un répertoire donnant un accès direct à des dizaines de bases de données en ligne : annuaires croisés, cadastres, listes électorales, registres d'état civil, fichiers de la Commission des opérations en Bourse, registres d'immatriculation des automobiles et avions privés, archives de l'armée... Il indique aussi que, dans certains Etats, la police et les tribunaux publient sur Internet des informations précises *sur les justiciables*.

Glen Roberts songe à présent à recenser les « Netdetectives », ces nouveaux aventuriers qui, pour un prix raisonnable, se chargent d'effectuer n'importe quelle recherche, en utilisant des outils informatiques puissants et des méthodes à la limite de la légalité.

Yves Eudes

NOUS VOUDRIONS SAVOIR POURQUOI SYSTÉMATIQUEMENT VOUS NE LAISSEZ JAMAIS VOS COORDONNÉES NULLE PART.

PESSIN

La nouvelle coqueluche

par Alain Rollat

LA REINE a de beaux restes. Qui la disait déchue ? Qui la débinait depuis l'entrée de son mari au gouvernement ? Que tous ses détracteurs fassent amende honorable ! Elle a réussi là où tout le monde avait échoué. Elle a déniché l'oiseau rare. Le candidat idéal. Celui qui fait l'unanimité. Il est jeune, il est beau, il est intelligent, il est bien coiffé, il est bien habillé, il sourit toutes les quinze secondes, il a réponse à tout, il parle sans notes, il boit de l'eau, on boit ses paroles, il crève l'écran. Et, quand il quitte un plateau de télévision, au milieu d'une émission, il pousse la courtoisie jusqu'à tendre la main à chacun de ses contradicteurs. Quel acteur !

Invités à témoigner de cette miraculeuse apparition au-delà des clivages, mercredi, sur France 3, le ministre socialiste délégué aux affaires européennes, la secrétaire générale de la CFDT et le maire RPR de Dammarie-les-Lys n'en sont pas revenus. Ils se sont tous plus ou moins reconnus en lui, en son programme ou en ses premières œuvres. Elle-même, qui en a pourtant vu d'autres, est tombée sous le charme. Sacrée Christine Ockrent ! Grâce à la présence de cet homme providentiel, que personne n'attendait à quatre jours des élections régionales, elle est parvenue à faire de son copieux « *France-Europe-Express* », en première partie de soirée, un magazine grand public.

Il y aura des grincheux pour soutenir qu'il s'agissait d'une soirée promotionnelle en faveur d'un nouveau type de produit politique. Ils seront de mauvaise foi. Si la fascination exercée par cet élu œcuménique a quelque peu gelé l'esprit critique de ses interlocuteurs, les reportages qui illustraient les conséquences sociales de sa politique n'étaient pas de complaisance. Mais comment être plus royaliste que le roi ? Faut-il regretter que les jeunes chômeurs de chez lui trouvent normal de ne plus être indemnisés lorsqu'ils persistent à refuser les emplois qui leur sont proposés ? Faut-il déplorer que les bien-pensants de chez lui ne soient pas choqués à l'idée que la délinquance juvénile puisse être traitée dans des gymnases aménagés en maisons de correction ? Faut-il manifester parce que les gamins de chez lui ne peuvent même plus dire « *Va te faire foutre !* » à un flic sans se faire tirer les oreilles en public ? Faudrait-il faire tout un fromage sous prétexte que ce prophète du réalisme ne fait plus l'unanimité parmi les rêveurs ?

S'il vous plaît, n'ayez pas l'inélégance de rappeler que, en politique comme en médiatique, « *l'étiquette ne doit pas être plus grosse que le sac* » (Lucien, *Eloge de Démosthène*). *Please*, votez Tony Blair !

JEUDI 12 MARS

FILMS DE LA SOIRÉE

20.00 Camille Claudel ■ ■ B. Nuytten (Fr., 1988, 175 min). TV 5
20.30 Lune de miel mouvementée ■ ■ Leo McCarey (Etats-Unis, 1942, N., 115 min). Ciné Cinéfil
20.35 Viva Maria ■ ■ Louis Malle (France - Italie, 1965, 120 min). Canal Jimmy
20.35 Au fil de la vie ■ ■ G. Marshall (EU, 1988, 125 min). TMC
21.00 La Furie du désir ■ ■ ■ King Vidor (Etats-Unis, 1953, v.o., 85 min). Paris Première
22.40 Le Porteur de serviette ■ ■ Daniele Luchetti (France - Italie, 1991, v.o., 95 min). Canal Jimmy
23.30 Les Chiens ■ ■ A. Jessua (Fr., 1978, 105 min). TV 5
23.40 The Snapper ■ ■ Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1992, v.o., 95 min). Cinéstar 1
0.05 ▶ La Femme et le Pantin ■ ■ ■ Jacques de Baroncelli (France, 1928, N., muet, 110 min). Arte
0.25 ▶ La Femme et le Pantin ■ Julien Duvivier (France, 1958, 100 min). Cinétoile
0.50 Verräter ■ ■ Karl Ritter (Allemagne, 1936, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.30 et 22.15, 23.15, 0.00 Soirée thématique : Peur sur la ville. Avec Roland Ries, Wolfhard Hoffmann, Sophie Body-Gendrot. Arte

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Avec Albert Elbaz, Orlando Poleo. Canal +
19.00 Rive droite, rive gauche. Paris Première
19.00 De l'actualité à l'Histoire. Histoire
20.05 Temps présent. TSR
20.55 Envoyé spécial. Le cerveau des animaux. Les virtuoses de la régie. Banqueroute à Bangkok. P-s : Souvenirs d'enfer. France 2
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Histoire secrète de la conquête spatiale. Histoire
23.30 Le Club. Invité : Barbet Schroeder. Ciné Cinéfil
23.40 Cap'tain Café. France Supervision
23.45 Saga-Cités. Au Gai Logis. France 3
0.25 ▶ La 25e Heure. Winnie Mandela et le témoin manquant. France 2

DOCUMENTAIRES

18.15 Une terre, des hommes. [2/3]. Des bras pour les usines. Planète
18.30 Les îles aux 200 000 pingouins. La Cinquième
18.45 Délits flagrants. Planète
19.15 Un portrait au nom de Ramsès II. France Supervision
19.40 Voyage à Saqqarah. France Supervision
20.00 Vermeer. Lumière, amour, intimité. Arte
20.35 ▶ La Mode, passion, sexe et rébellion. Canal +
20.35 ▶ La Machine mode. Planète
20.40 Soirée thématique. Peur dans les villes. Arte
22.05 Nappe blanche sur misère noire. Planète
22.45 La Cathédrale Saint-Julien. France Supervision
23.10 Vingt ans… à Liverpool. France 2
23.50 La République des maires. Planète
0.00 Maryflo. Histoire
0.35 Spermatozoïdes en danger. Téva

SPORTS EN DIRECT

20.40 Football. Coupe de la Ligue. Demi-finale : Paris-SG - Lens. France 3
21.00 Tennis. Tournoi messieurs d'Indian Wells. Eurosport
1.35 Hockey sur glace NHL. Canadiens de Montréal - New York Rangers. Canal +

DANSE

20.45 Ulysse. Ballet. France Supervision

MUSIQUE

18.00 Count Basie and His Orchestra. Muzzik
20.00 Marianne Faithfull et Paul Trueblood. Muzzik
23.20 Georg Solti dirige Tchaïkovski. Paris Première
23.40 The Michel Camilo Quintet. Muzzik
0.35 CharlElie Couture. France Supervision

VARIÉTÉS

0.15 Souvenir. Show Bardot. Canal Jimmy

TÉLÉFILMS

20.30 La Femme du pêcheur. Dominique Cheminal. Festival
21.00 Théroigne de Méricourt. Miguel Courtois. Histoire
21.30 Les Nouveaux Robinson. Troy Miller. Disney Channel
22.05 Les hommes et les femmes sont faits pour vivre heureux… Philippe de Broca. Festival
22.35 Un étrange visiteur. △ Rodney Gibbons. TF 1
23.30 L'Immeuble. De Gilles Béhat. Festival

SÉRIES

20.35 Les Envahisseurs. La vallée des ombres. Disney Channel
20.35 Les Cordier, juge et flic. Un si joli témoin. RTBF 1
20.45 Los Angeles Heat. Pris au mot. Les bouledogues. Série Club
20.55 Julie Lescaut. Double rousse. TF 1
21.30 Navarro. En suivant la cuillera. TSR
23.00 Code Quantum. Retour vers un futur. Série Club
23.00 Nos meilleures années. A la recherche d'Alice. Téva
23.20 Le Juge de la nuit. L'anniversaire. TSR
23.50 Les Champions. Le survivant. Série Club
0.40 Médecins de nuit. Six braves petits indiens. Série Club

NOTRE CHOIX

● 18.45 Planète
Délits flagrants
C'est un des meilleurs films de Depardon. *Le cinéaste a attendu dix* ans l'autorisation de tourner au Palais de justice de Paris. En 1994, pendant cinq semaines, il filme tout ce qui se passe dans le bureau du substitut du procureur de la *République*, sans bouger sa caméra. Petits voleurs, drogués et embrouillés de la vie pris sur le fait. Face-à-face de quelques minutes. Le substitut rappelle au prévenu les faits qui lui sont reprochés, enregistre sa déposition. Des moments de société terribles et fascinants. – *C. H.*
★ Rediff. : vendredi 13, 23.50 ; samedi 14, 7.40 ; dimanche 15, 22.00.

● 23.15 France 3
« Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? »
Ce sont *« les seuls compagnons qui m'ont gardé du fanatisme »*, dit René Depestre des 2 000 livres de sa bibliothèque, dont il raconte l'odyssée. Pour le romancier haïtien (prix Renaudot 1987), c'est une façon de résumer sa vie, de malle en port, d'une rive à l'autre de l'Océan, de l'hémisphère Nord à l'hémisphère Sud. Quand ce n'est pas la prison, c'est l'exil. Militant politique, il s'est retrouvé tantôt à Cuba, tantôt en Tchécoslovaquie (qui ne l'a guère apprécié), toujours suspect d'être un peu trop rouge ou pas assez. Séduit par Che Guevara, mais aussi par Castro, dont il devient pour ainsi dire l'écrivain officiel, plus cubain qu'un Cubain, il est effrayé par la dérive des années 70 et reprend le chemin de l'exil. Un portrait d'humaniste nomade, ami des surréalistes, mais aussi un tableau de la guerre froide. Avec quelques touches de sensualité et le beau paysage des Corbières, où ce défenseur des libertés a trouvé refuge. – *R. de C.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Le Bigdil.
19.50 et 20.50 Météo.
20.00 Journal, Le Résultat des courses.
20.55 Julie Lescaut. Double rousse.
22.35 Made in America. Un étrange visiteur. Téléfilm △. Rodney Gibbons.
0.15 Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.45 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 et 1.30 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.40 A cheval, Point route.
20.55 Envoyé spécial. Le cerveau des animaux. Les virtuoses de la régie. Banqueroute à Bangkok. P-s : Souvenirs d'enfer.
23.10 Vingt ans… à Liverpool.
0.10 Journal, Météo.
0.25 ▶ La 25e Heure. Winnie Mandela et le témoin manquant.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 Météo, Météo des neiges.
20.05 Fa si la chanter.
20.30 Tout le sport.
20.40 Football. En direct. Coupe de la ligue : PSG – Lens.
22.40 Météo, Soir 3.
23.15 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? Les bibliothèques de René Depestre.
23.45 Saga-Cités. Au Gai Logis.
0.10 Espace francophone. Zachary Richard, le réveil cajun.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 ▶ La Mode, passion, sexe et rébellion.
22.00 Flash infos, Art.
22.05 La Jurée. Film. Brian Gibson (v.o.).
0.00 Zone franche. Film. Paul Vecchiali.

ARTE

19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. Régionales 3 : La bataille d'Ile de France.
20.00 Vermeer. Lumière, amour, intimité.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. Peur dans les villes. 20.45 Menace sur la ville. 21.30 et 22.15, 23.15, 0.00 Débat. 21.50 Aux armes citadins. 22.30 New York, la sécurité retrouvée. 23.30 Sécurité made in Europe.
0.05 ▶ La Femme et le Pantin ■ ■ ■ Film. Jacques de Baroncelli (muet).

M 6

18.55 Lois et Clark.
19.50 Les Mots d'Eric et Ramzy.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.00 ▶ Mode 6. Armani ; Miyake.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Passé simple.
20.55 C'est pas parce qu'on a rien à dire qu'il faut fermer sa gueule. Film. Jacques Besnard.
22.35 Time Bomb ■ Film △. Avi Nesher.
0.20 Techno Max, Techno Mix.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Yvon Bequivin (L'Allemagne de l'Est, roman).
21.00 Lieux de mémoire. Les grands boulevards.
22.10 For intérieur. Ysé Tardan-Masquelier, ethnologue.
23.00 Nuits magnétiques. La vie à l'envers.
0.05 Du jour au lendemain. Marcel Cohen (Assassinat d'un garde).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. Œuvres de Brahms, Roussel, R. Strauss.
22.30 Musique pluriel.
23.07 En musique dans le texte.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Ludwig Van Beethoven en 1806. Œuvres de Beethoven.
22.30 Les Soirées… (suite). Œuvres de Beethoven.

VENDREDI 13 MARS

FILMS DU JOUR

13.00 La Femme du boulanger ■ ■ ■ Marcel Pagnol (France, 1938, N., 120 min). TV 5
13.10 L'Auberge du sixième bonheur ■ ■ Mark Robson (Etats-Unis, 1958, 150 min). Ciné Cinémas
13.20 The Snapper ■ ■ Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1992, 95 min). Cinéstar 1
15.40 L'Armée des ombres ■ ■ Jean-Pierre Melville (France, 1969, 145 min). Ciné Cinémas
17.25 Monsieur Smith au Sénat ■ ■ ■ Frank Capra (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 125 min). Cinétoile
17.30 Le Vampire de Düsseldorf ■ ■ Robert Hossein (France, 1965, N., 90 min). Ciné Cinéfil
19.00 Verräter ■ ■ Karl Ritter (Allemagne, 1936, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
19.30 La Peur ■ ■ Roberto Rossellini (Allemagne - Italie, 1954, N., v.o., 75 min). Cinétoile
22.45 L'Amour l'après-midi ■ ■ Eric Rohmer (France, 1972, 95 min). Cinétoile
23.15 Ladyhawke, la femme de la nuit ■ ■ Richard Donner (Etats-Unis, 1984, 115 min). TSR
23.35 Les Maudits ■ ■ René Clément (France, 1946, N., 100 min). Festival
23.45 Brylcream Boulevard ■ ■ Robbe De Hert (Belgique, 1995, 90 min). Arte
0.20 Poltergeist ■ ■ Tobe Hooper (Etats-Unis, 1982, 110 min). Ciné Cinémas
0.30 L'Armoire volante ■ ■ Carlo Rim (Fr., 1948, N., 95 min). RTL 9
1.00 Les Cent Cavaliers ■ ■ Vittorio Cottafavi (Italie, 1964, v.o., 115 min). Canal +
4.50 Capitaine Conan ■ ■ Bertrand Tavernier (France, 1996, 129 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.35 Parole d'Expert. Invité : François Feldman. France 3
14.00 et 20.00 ▶ Paris modes. A Paris. Paris Première
14.40 Ecran savoir multimédia. Construire un temple. Multimédia. RTBF 1
15.00 Temps présent. Album de famille. TV 5
15.00 De l'actualité à l'Histoire. Histoire
15.00 Le Club. Invité : Barbet Schroeder. Ciné Cinéfil
17.00 Les Dossiers de l'Histoire. Histoire secrète de la conquête spatiale. Histoire
18.00 Stars en stock. Grace Kelly. Tony Curtis. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Jacques Weber, Denis Tillinac, Sonia et Nathalie Rykiel, Chezère. Canal +
19.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Alexandre Farnoux, Irene Frain, Roger Dupuy, Pierre Joxe. Histoire
20.05 C'est la vie ! Vivre en assisté. TSR
20.50 Thalassa. Bateau vanille. France 3
21.00 De l'actualité à l'Histoire. Le poids des régions. Le Guide Michelin. Histoire
21.55 Faut pas rêver. Mexique : Le sang des dieux. France : Les cadets du 18. Népal : La famille en papier. Invité : Dick Annegarn. France 3
22.45 Bouillon de culture. Au nom du père. Invités : Raphaëlle Billetdoux, Michel Del Castillo, Jérôme Garcin, Jean-Noël Pancrazi, Guillemette de Sairigné. France 2
23.10 Sans aucun doute. Les petits boulots. Invité : Gérard Rinaldi. TF 1
23.15 Top bab. Invité : Louis Bertignac. Canal Jimmy
23.20 Les Dossiers de l'Histoire. Le Gel du printemps, Prague 1968. France 3
0.30 Cap'tain Café. Invités : Eric Lareine, Red Cardell. France 3

DOCUMENTAIRES

18.00 Les Métros du monde. Toronto. La Cinquième
18.10 La Guerre secrète de Russie. Odyssée
18.30 La Faune inconnue d'Australie. La Cinquième
19.00 Toros de Camargue. Odyssée
19.15 World Music. Salif Keita, citoyen ambassadeur. France Supervision
19.20 Enquêtes médico-légales. [2/13]. La balle magique. Planète
19.45 10 secondes qui ébranlèrent le monde. Planète
19.55 La trouble séduction d'Adolf Hitler. [1/2]. Odyssée
20.00 Cités et merveilles. Bangkok. Téva
20.35 Entracte au château de Prague. Planète
20.45 Des plantes et des hommes. [3/6]. Les diaboliques. Odyssée
21.30 Colorado, la fin d'un paradis sauvage. Planète
22.10 Peter Lindbergh. Paris Première
22.15 Grand format. Delfina, une immigrée aux Philippines. Arte
22.25 Les Nouveaux Explorateurs. Cerveau pour en finir avec les tumeurs. Planète
23.30 De la marmite du sorcier kanak aux médicaments. Odyssée
23.50 Délits flagrants. Planète

SPORTS EN DIRECT

14.00 Snowboard. Coupe du monde FIS. Eurosport
18.00 Ski acrobatique. Coupe du monde FIS. Eurosport
19.00 Tennis. Tournoi messieurs d'Indian Wells. Quarts de finale. Eurosport

MUSIQUE

18.00 The Rake's Progress. Dir. Bernard Haitink. Muzzik
20.25 Cathy Berberian. Muzzik
21.00 La Nuit des musiciens. Muzzik
22.05 Récital Felicity Lott. France Supervision
23.05 A Child of Our Time. Dir. Colin Davis. Muzzik
23.15 Jessye Norman. Paris Première
0.45 Henze dirige Henze. Muzzik

VARIÉTÉS

20.20 Finale nationale du Concours Eurovision de la Chanson 1998. En direct du studio 6 de la RTBF, à Bruxelles. RTBF 1

TÉLÉFILMS

18.55 Baptême du feu. Bernard Toublanc-Michel. Festival
20.30 Parfum de bébé. Serge Meynard. Festival
20.45 Jeu de massacre. Jean-Teddy Filippe. Arte
20.50 Le Réveil du volcan. Graham Campbell. TSR
22.05 Le Monde de Ludovic. Jean-Pierre De Decker. Festival
23.30 L'Engrenage. △ Michael Kennedy. M 6

SÉRIES

17.35 Magnum. Folie tropicale. RTBF 1
17.40 Les Repentis. Tout un poème. Canal +
17.40 Super Jaimie. Pour la vie d'Oscar. 13e Rue
17.50 Hartley, cœurs à vif. France 2
19.10 Bonanza. Vendetta. Série Club
19.20 Deux flics à Miami. Pardonnez-nous nos offenses. 13e Rue
20.13 L'Incroyable Hulk. Episode pilote (v.o.). 13e Rue
20.30 Cracker. Fraternellement vôtre. RTL 9
20.55 Maigret. Maigret et la tête d'un homme. France 2
20.55 Cybill. La fille de la steppe. Téva
21.00 Stargate SG-1. Emancipation. Série Club
21.20 Dharma & Greg. The Ex-Files (v.o.). Téva
22.10 Au cœur du temps. The Last Patrol. Disney Channel
22.10 Murphy Brown. Ouragan sur Murphy. Les démarches nuptiales. Téva
22.20 Dream On. La seconde chance (v.o.). Canal Jimmy
22.30 Twin Peaks. Episode n° 23 (v.o.). Série Club
22.50 Seinfeld. Le touriste (v.o.). Canal Jimmy
23.15 The Visitor. Teufelsnacht (v.o.). Série Club
0.10 Brooklyn South. McMurder One (v.o.). Série Club
0.15 Spicy City. Love Is Downland (v.o.). Canal Jimmy
0.40 Star Trek, la nouvelle génération. Tin Man (v.o.). Canal Jimmy
1.10 Chapeau melon et bottes de cuir. Warlock (v.o.). 13e Rue
1.30 New York Police Blues. Le ver est dans le fruit (v.o.). Canal Jimmy
3.35 Spin City. L'adieu (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 15.00 Ciné Cinéfil
« Le Club »

Barbet Schroeder, actualité rétrospective

PRÉSENCE MULTIPLE de Barbet Schroeder sur le petit écran cinéphile, ce Français de Hollywood que l'on dit magnifiquement intégré, c'est-à-dire en toute indépendance du politiquement correct de la *machine cinématographique* américaine, alors que son dernier long métrage, *L'Enjeu*, sort dans les salles parisiennes (*Le Monde* du 12 mars). Ciné Cinéma vient de diffuser l'inquiétant et puissant *Kiss of Death* (1994) ; il est l'invité du « Club » de la chaîne des cinéphiles ; enfin, Canal Jimmy lui consacre, à partir du 19 mars, un cycle de quatre films dont le mythique *More* (1969), tourné sur la musique des Pink Floyd, à peine connus alors.

Denis Parent et ses acolytes du « Club de Ciné Cinéfil » servent l'actualité de leur hôte avec un bel enthousiasme. Barbet Schroeder – présence modeste et sereine tout au long de ce rendez-vous avec lui-même – reçoit le compliment très simplement, *comme* l'élogieux petit portrait brossé par Christine Haas. Remarque appuyée sur l'insoucieuse liberté d'un citoyen de partout et de nulle part, né en août 1941, à Téhéran, d'une mère suisse et d'un père allemand. Itinéraire d'un enfant gâté en intuition et en persévérance ; entre autres amateur de corridas, collaborateur aux *Cahiers du cinéma*, reporter photographe, assistant de Jean-Luc Godard sur *Les Carabiniers*, et surtout fondateur avec Eric Rohmer, en 1964, des Films du losange, société de production de l'esthétique nouvelle vague.

Le reste, autrement dit l'œil du réalisateur, passe par une vocation sécrétée dans l'adolescence, un souci documentaire prononcé (voir l'excellent *Général Idi Amin Dada*, 1974) et un goût particulier pour les marges. Scénarios longuement concoctés, le plus souvent, ce n'est pas anodin, à l'appui d'une complicité d'écrivain.

Valérie Cadet

★ Autres diffusions : samedi 14, 20.45 ; dimanche 15, 19.10.
★ Cycle Barbet Schroeder sur Canal Jimmy (premières diffusions). *La Vallée* : jeudi 19, 20.30 ; *Maîtresse* : lundi 23, 20.30 ; *Tricheurs* : jeudi 26, 20.30 ; *More* : lundi 30, 22.30.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.45 Les Feux de l'amour.
14.40 Arabesque.
15.35 Côte Ouest.
16.30 Sunset Beach.
17.25 Sydney Police.
18.20 Touché, gagné !
19.00 Le Bigdil.
19.50 et 20.50 Météo.
20.00 Journal, Le Résultat des courses.
20.55 Et si ça vous arrivait ?
23.10 Sans aucun doute. Les petits boulots.
1.00 Formule foot.

FRANCE 2

13.50 Le Renard.
14.55 L'Enquêteur.
15.50 Tiercé. En direct.
16.05 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.20 et 22.40 Un livre, des livres.
17.25 Sauvés par le gong.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ?
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.35 A cheval, Point route.
20.50 Tirage du Loto.
20.55 Maigret. Maigret et la tête d'un homme.
22.45 Bouillon de culture. Au nom du père.
0.00 Journal, Météo.
0.15 Présentation du Ciné-club.
0.20 Lucifer Rising. Court métrage O. Kenneth Anger (v.o.).
0.50 Hairspray ■ Film. John Waters (v.o.).

FRANCE 3

13.35 Parole d'Expert.
14.35 Triangle noir. Téléfilm. Jerry London [2/2].
16.05 Côté jardins.
16.40 Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 Météo, Météo des neiges.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport, Consomag.
20.50 Thalassa. Bateau vanille.
21.55 Faut pas rêver.
22.55 Météo, Soir 3.
23.20 Les Dossiers de l'Histoire. Le Gel du printemps, Prague 1968.
0.15 Libre court.
0.30 Cap'tain Café.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 13.35
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Girl 6 ■ Film. Spike Lee.
15.45 La Jurée. Film. Brian Gibson.
17.40 Les Repentis. Tout un poème.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Allons au cinéma.
21.00 Hercule et Sherlock. Film. Jeannot Szwarc.
22.25 Flash infos.
22.30 Jour de foot.
23.15 Les Hommes de l'ombre ■ Film. Lee Tamahori.
1.00 Les Cent Cavaliers ■ ■ Film. Vittorio Cottafavi (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 et 17.30 100 % question.
14.00 Villes rêvées, villes réelles. Alexandrie.
14.25 La Cinquième rencontre… Travail et économie. 14.30 L'Age de la performance. 15.25 Entretien avec Christophe Dejours, psychiatre.
16.00 Correspondance pour l'Europe. Lorsque l'enfant paraît.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
18.00 Les Métros du monde. Toronto.
18.30 La Faune inconnue d'Australie.
19.00 Tracks. Planète Hambourg. Portishead.
19.30 7 1/2. Ciel ! Le péril aérien russe.
20.00 Brut.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Jeu de massacre. Téléfilm. Jean-Teddy Filippe.
22.15 Grand format. Delfina, une immigrée aux Philippines.
23.45 Brylcream Boulevard ■ ■ Film. Robbe De Hert.
1.15 Le Dessous des cartes.
1.25 Music Planet, Classic Albums. The Grateful Dead : American Beauty.

M 6

13.35 Mannequin sous haute protection. Téléfilm. Neal Israel.
15.20 et 1.15 Boulevard des clips.
16.40 Hit machine.
17.55 Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois.
18.55 Lois et Clark.
19.50 Les Mots d'Eric et Ramzy.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.00 ▶ Mode 6. John Galliano ; Chanel.
20.10 Mister Biz.
20.40 Décrochage info, Les Produits stars.
20.55 Désir défendu. Téléfilm O. Felix Enriquez Alcala.
22.35 Burning Zone, menace imminente. O.
23.30 L'Engrenage. Téléfilm △ Michael Kennedy.

RADIO

FRANCE-CULTURE

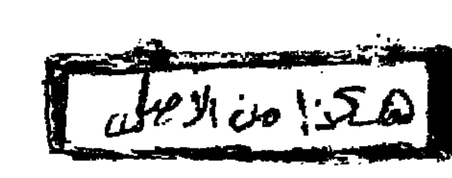
20.00 Les Chemins de la musique. Histoire du rock II. 5. Distribuer.
20.30 Agora. Bernard Pivot (Remontrance à la ménagère de cinquante ans).
21.00 Black and blue.
22.10 Fiction. Kalavrita des mille Antigone, de Charlotte Delbo.
23.00 Nuits magnétiques. Entre violence et sacré, passions de femmes.
0.05 Du jour au lendemain.

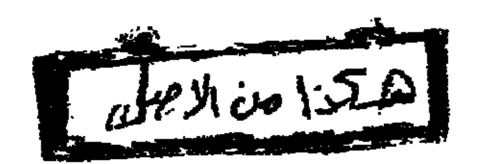
FRANCE-MUSIQUE

19.35 Prélude.
20.00 Concert. Quatre derniers Lieder, de R. Strauss, Luba Orgonasova, soprano ; Symphonie n° 6, de Bruckner.
22.30 Musique pluriel. Fragments d'un journal intime pour piano, de Ferrari, Christine Lagniel, piano ; Andromeda Heights, pour voix et ensemble rock (extraits), de Mac Aloon, par l'Ensemble Prefab Sprout.
23.07 Jazz-club. James Spaulding, Olivier Hutman, Gildas Scouarnec, John Betsch.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Seiji Ozawa en public. Œuvres de R. Strauss, Brahms.
22.10 Les Soirées… (suite). Œuvres de Mozart, Schubert, Liszt.





Le Monde

VENDREDI 13 MARS 1998

Brésil : des incendies ont ravagé un quart de l'Etat de Roraima

RIO DE JANEIRO
correspondance

Plusieurs incendies d'une ampleur exceptionnelle ravagent, depuis trois semaines, l'Etat de Roraima, dans l'extrême nord de l'Amazonie brésilienne. Selon la dernière estimation officielle, 56 000 kilomètres carrés de forêt et de savane (près de 25 % de la superficie de l'Etat) ont déjà été la proie des flammes. Conséquence du phénomène climatique dénommé *El Niño*, la sécheresse prolongée, qui accable la région, favorise la *propagation incontrôlable du* fléau dont tout porte à croire qu'il a pris naissance à partir des brûlis traditionnellement pratiqués dans les *lavrados*, des savanes propices à l'agriculture.

Dès la mi-janvier, le gouverneur de Roraima, Neudo Campos, avait décrété l'état de *« calamité publique »*. Pour l'heure, les dégâts sont évalués à 40 millions de reals (226 millions de francs). Quelque 12 000 têtes de bétail sont mortes de soif. Avant le retour des pluies, espérées pour le mois d'avril par le *ministère de l'agriculture*, 40 000 bêtes, soit 10 % du cheptel de l'Etat, devraient connaître le même sort.

LES YANOMAMIS EN PÉRIL

Le rio Branco, l'un des principaux affluents de l'Amazone, est franchissable à gué à certains endroits. Dans les bourgades proches de la frontière vénézuélienne, l'approvisionnement en eau est encore précairement assuré par des camions-citernes. D'autre part, l'incendie qui s'est récemment déclaré dans le massif forestier de Serra Grande risque de représenter, d'ici peu, une sérieuse menace pour les 80 000 habitants de Boa Vista, la capitale de l'Etat. *« La situation est d'autant plus grave que diverses études laissent penser que c'est l'eau d'Amazonie qui régule les cycles hydrologiques de toute l'Amérique du Sud et d'une partie de l'océan Atlantique »*, souligne Reinaldo Barbosa, de l'Institut national de recherches d'Amazonie.

Dernier peuple amérindien confronté, dans les années 70, à l'avancée du front de colonisation en Amazonie brésilienne, les huit mille Yanomamis de Roraima sont particulièrement vulnérables face à la catastrophe écologique qui ne cesse de s'aggraver. Walter Blos, l'un des représentants dans le Roraima de la Fondation nationale de l'Indien (organe de tutelle des populations indigènes), a confirmé, lundi 9 mars, qu'un foyer s'était étendu, la veille, à l'une de leurs réserves en y détruisant 15 kilomètres carrés de forêt.

Associée à la raréfaction du gibier décimé par la sécheresse, la destruction éventuelle des jardins potagers rudimentaires dont les Indiens tirent l'essentiel de leur nourriture entraînerait une disette qui serait fatalement synonyme d'hécatombe : encore peu acculturés dans leur écrasante majorité, les Yanomanis sont affaiblis par les maladies contagieuses disséminées par les *garimpeiros* (chercheurs d'or et de diamant).

« Nous affrontons une tragédie, mais j'ai l'impression que les gens ne s'en rendent pas compte », a déclaré Carlos Zacquini, directeur d'une organisation non gouvernementale, en faisant allusion à l'inertie du pouvoir fédéral.

Jean-Jacques Sevilla

La Suisse justifie son refus d'extrader l'ancien président d'Elf International

Alfred Sirven est en fuite à Genève depuis deux ans

CONSIDÉRÉ comme le personnage-clef de l'affaire Elf, Alfred Sirven, ancien président d'Elf Aquitaine International, actuellement réfugié en Suisse, n'a toujours pas été inquiété. Bien qu'il soit l'objet d'un mandat d'arrêt international, délivré par la juge d'instruction Eva Joly en mai 1997, la Suisse ne l'a pas interpellé. Les autorités hélvétiques, qui viennent d'accorder le statut de résident à cet ancien directeur des « affaires générales » d'Elf en fuite depuis deux ans, ont récemment clarifié leur position sur ce dossier. Répondant à l'interpellation de 24 députés suisses, elles estiment avoir besoin d'un *« complément d'informations »* pour *« déterminer si les conditions* [leur] *permettant de délivrer un mandat d'arrêt aux fins d'extradition sont réalisées »*.

Le 11 décembre 1997, s'inquiétant de l'absence de réponse de la police de leur pays au mandat d'arrêt international visant Alfred Sirven, vingt-quatre députés suisses, dont Jean Ziegler, interpellaient leurs autorités devant le Conseil fédéral. *« Alfred Sirven (...) est accusé par la justice française d'avoir détourné plusieurs dizaines de millions de francs,* indique leur texte. *Il est recherché (...) par un mandat d'arrêt international diffusé par Interpol. Or, le délinquant recherché vient de recevoir à Genève, un permis C. Le gouvernement peut-il nous dire pourquoi la police n'exécute pas les mandats d'arrêts internationaux alors que la Suisse fait partie d'Interpol ? »*

Dans sa réponse aux députés, le Conseil fédéral précise que *« l'état de fait mis à la charge de la personne réclamée ne* [remplit] *pas la condition de la double incrimination »*. L'entraide judiciaire entre certains pays est, en effet, soumise à une obligation : il faut que les faits reprochés dans le pays requérant concordent avec les infractions existantes dans le pays dépositaire de la demande. Dans le cas présent, la Suisse estime ne pas être en mesure d'apprécier si les faits reprochés par la justice française à Alfred Sirven remplissent bien cette condition.

« COMPLÉMENT D'INFORMATIONS »

C'est pourquoi, poursuit le Conseil fédéral, *« en date du 13 janvier 1998, l'Office fédéral de la police a demandé à l'Etat requérant* [la France] *de lui faire parvenir un complément d'informations. Dès réception de celui-ci, un nouvel examen approfondi des circonstances sera effectué par cet office, dans le but de déterminer si les conditions lui permettant de délivrer un mandat d'arrêt aux fins d'extradition sont réalisées »*. En attendant, les autorités helvétiques confirment, qu'*« ayant séjourné en Suisse pendant cinq ans, Alfred Sirven a obtenu régulièrement une autorisation d'établissement en vertu de l'Accord d'établissement avec la France. Toutefois, son statut actuel n'a pas d'incidence sur la possibilité d'extrader »*.

Ainsi que le dénonçait l'Appel de Genève lancé par plusieurs magistrats européens, la législation helvétique comprend de multiples recours, susceptibles de retarder efficacement les demandes d'entraide judiciaire.

Cécile Prieur

L'interrogatoire de M. Dumas devrait être reporté

Le président du Conseil constitutionnel, Roland Dumas, opéré mardi 10 mars à la clinique du Tondu, à Bordeaux, devra rester hospitalisé une dizaine de jours, sur décision des médecins de cet établissement privé. L'ancien ministre des affaires étrangères ne pourra donc se rendre, le 18 mars, à la convocation des juges d'instruction Eva Joly et Laurence Vichnievsky, chargées du dossier Elf. Sur le plan juridique, le procureur général de la cour d'appel de Paris, Alexandre Benmakhlouf, a accusé réception de la demande adressée par les avocats de M. Dumas de saisir la Cour de justice de la République, juridiction compétente pour juger un ancien ministre. Le parquet général a, cependant, indiqué qu'il est *« en l'état impossible de se prononcer sur ce point, puisque les faits précis qu'entendent notifier les juges à M. Dumas ne sont pas encore connus »*. M. Benmakhlouf a adressé copie au parquet de Paris, *« seul habilité à apprécier les suites à donner à cette demande »*.

L'ancien ministre de l'intérieur Charles Pasqua (RPR) a estimé, jeudi 12 mars sur France 2, qu'*« on a assisté à un pré-procès médiatique, une sorte de lynchage »* à l'occasion de la mise en cause de Roland Dumas. Observant que la garde des sceaux, Elisabeth Guigou, avait déploré le non-respect de la présomption d'innocence, M. Pasqua a déclaré : *« Qu'attend-elle pour intervenir ? Il y a un Conseil supérieur de la magistrature, il y a des mesures à prendre. »*

Lugubre

par Pierre Georges

REQUIESCAT in pace. Et ils filèrent comme des voleurs de gènes au Père-Lachaise. Déterrèrent le corps au soir tombant. L'emportèrent à l'Institut médicolégal. Prélevèrent ce qu'ils avaient à prélever pour chercher ce qu'ils avaient à chercher. Refermèrent le cercueil. Et retournèrent au Père-Lachaise, par nuit noire, pour un cérémonial lunaire, et *qu'on imagine lugubre comme un* clip de Michael Jackson.

Quand la justice organise ainsi ses transports, nuitamment, dans les grands cimetières sous la lune, quand on entend ainsi imposer au mort ce que le vivant avait refusé, quand on ordonne ainsi que science sans trop de conscience jette à bas le dernier et le plus partagé des tabous, le respect dû aux défunts, comment ne pas frémir ?

Cette danse macabre et génétique, cette exhumation ordonnée par la loi au nom de la loi font absolument horreur. Une obscène quête de la vérité au fond du tombeau. On le dit d'autant plus tranquillement que lorsque la décision de justice fut prise, il y a quelques mois, d'une exhumation, ici même, sur le plan théorique, *on avait été plus* nuancé. Ou plus troublé par cette autre quête, celle du père manifestée par la jeune Aurore qui veut tant savoir si Yves Montand fut ou non...

Cela, c'était la théorie, le cas d'école, loin de toute considération vulgaire sur une bataille d'héritage. Et puis est venu le temps de la réalité, de la réalisation, de l'expertise, du passage à l'acte. Et tout indique, y compris cette exhumation comme honteuse, qu'il ne fallait tout simplement pas faire cela. Que si c'était judiciairement correct, scientifiquement possible, cela restait moralement intenable.

Les restes d'Yves Montand parleront ou ne parleront pas, génétiquement, à celle qui veut tant savoir. A supposer que les tests ADN soient valables scientifiquement, ils diront ou infirmeront cette paternité. Et il ne restera à cette jeune femme, dans un cas, que le tourment constant de s'être trouvé un père malgré lui, arraché à la tombe. Et dans l'autre que cette honte durable d'une profanation à découvrir que ce père n'était qu'imaginaire.

Changeons de sujet. L'actualité offre, *ce jour, un autre possible* retour sur chronique, à propos des pitbulls et molosses divers. On avait dit ici, et on n'en démord pas, quel danger représentent ces bêtes, ces possibles armes à pattes, à crocs et avec quelle urgence il fallait traiter du sujet. A l'époque, ils n'étaient que quelques milliers. Aujourd'hui, ils sont des dizaines de milliers.

Et voici qu'une loi, dure, répressive, visant à totalement réglementer la détention, le dressage, la circulation en public de ces animaux et même, concernant les pitbulls, visant à l'extinction de la race par stérilisation obligatoire, voici donc qu'une loi *est édictée. Ou va l'être. On ne* pleurera pas sur cette atteinte aux libertés de nos amies les bêtes féroces.

Bien sûr, le pitbull sert de molosse émissaire. Bien sûr, il est d'autres races dangereuses si mal éduquées. Mais il n'empêche. Entendant, ce matin, certains vétérinaires plaindre les pauvres bêtes, au motif que c'était l'homme qui rendait féroces ces bêtes si naturellement bonnes, on s'est pris à sursauter. Sont-ils si mal placés, eux, les hommes de l'art, pour savoir que ces molossoïdes sont génétiquement croisés pour être d'abord de parfaits chiens de combat ?

Divergences patronales sur la réforme des cotisations sociales

LA RÉFORME des cotisations patronales de Sécurité sociale envisagée par le gouvernement (*Le Monde* du 12 mars) va-t-elle raviver la fracture entre les *« petits »* et les *« grands »* au sein du patronat ? Quand le CNPF, par la voix de son président, Ernest-Antoine Seillière, dénonce *« un élément de déstabilisation profonde »*, l'Union professionnelle artisanale (UPA) se déclare *« satisfaite »* d'une modification de l'assiette des prélèvements. L'organisation artisanale, dont la réforme des cotisations est une vieille revendication, reconnaît notamment qu'*« une cotisation sur la valeur ajoutée peut présenter un certain nombre d'avantages par rapport à l'assiette actuelle »*, en prenant quelques précautions.

Pour l'UPA, les petites entreprises pourraient globalement être gagnantes au changement d'assiette, les grands groupes contribuant davantage. Une récente étude réalisée par Gilbert Cette et Elisabeth Kremp pour le ministère du travail conclut en ce sens. Pour les auteurs, qui avertissent toutefois que leurs travaux ne sont qu'*« un éclairage partiel et limité »*, ce sont les petites entreprises de 20 à 49 salariés qui *« gagneraient le plus »* au changement d'assiette. Les très grandes sociétés – plus de 2 000 salariés – s'en sortiraient également favorablement. L'effet serait plus pénalisant pour les entreprises *« grosses-moyennes »* de 200 à 500 salariés.

Le sujet est d'autant plus délicat à gérer pour le CNPF qu'Ernest-Antoine Seillière, à la faveur de sa campagne contre les 35 heures, a affiché son souci de défendre l'entreprise petite et moyenne, dont les dirigeants, a-t-il insisté à plusieurs reprises, sont les *« vrais entrepreneurs »*. Comment parvenir à cet objectif en dénonçant d'emblée la réforme des cotisations patronales, si pour un grand nombre d'entre eux cette modification s'avère plutôt bénéfique ?

La tâche se complique encore lorsque l'on sait que, lors des auditions menées sur ce thème en 1997, les deux grandes commissions du CNPF – l'économique d'une part, la sociale de l'autre – avaient fait entendre des avis sensiblement différents. La première était hostile au principe, quand la seconde l'acceptait plus volontiers. Visiblement soucieuse de ne pas trancher trop hâtivement, la Confédération générale des PME n'a pas encore émis d'avis catégorique sur le changement de l'assiette des cotisations.

Caroline Monnot

Bill Clinton félicite le secrétaire général de l'ONU

LE PRÉSIDENT américain Bill Clinton a donné, mercredi 11 mars, un satisfecit au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, qui a désamorcé la crise irakienne sur les inspections, mais il a aussi averti que les Etats-Unis resteront vigilants face à Saddam Hussein.

Kofi Annan *« mérite beaucoup de gratitude de la part des Etats-Unis et des Américains pour le travail qui a été fait »*, a déclaré à la presse le président Clinton, au début d'un entretien de plus d'une heure à la Maison Blanche avec le secrétaire général de l'ONU. Se disant *« satisfait de l'accord »* conclu par M. Annan avec le président irakien Saddam Hussein, pour permettre l'inspection, selon des modalités spéciales, de huit sites présidentiels par des experts en désarmement de l'ONU, M. Clinton a ajouté : *« Tout ça est encourageant. »* Si Bagdad respecte ses engagements, *« nous serons capables de faire ce que les Etats-Unis ont toujours voulu faire, à savoir achever le processus d'inspection »*.

M. Clinton a aussi réaffirmé que les résolutions de l'ONU donnaient déjà aux Etats-Unis *« l'autorité de prendre les actions nécessaires »* si l'Irak violait ses engagements. Mais il a aussitôt concédé que Washington consulterait *« bien sûr »* à ce sujet ses partenaires au sein du Conseil de sécurité. La majorité des membres du Conseil sont opposés à toute frappe automatique.

M. Annan et M. Clinton ont évoqué la tournée que le premier effectuera au Proche-Orient, du 19 au 26 mars, et qui le conduira en Egypte, en Israël, au Liban, en Syrie et dans les territoires palestiniens. M. Clinton et la secrétaire d'Etat Madeleine Albright, qui assistait à l'entrevue, ont souligné la nécessité de progrès dans le processus de paix israélo-palestinien. Ils ont estimé *« qu'il incombe aux dirigeants d'Israël et de l'Autorité palestinienne de prendre les décisions difficiles nécessaires pour faire avancer »* ce processus, a affirmé le porte-parole de la Maison Blanche, Michael McCurry.

LA DETTE AUX NATIONS UNIES

D'autre part, M. Clinton a eu l'occasion d'appeler le Congrès à autoriser le paiement des arriérés à l'ONU. *« Si les Etats-Unis veulent continuer à exercer un rôle dirigeant au XXI[e] siècle pour le bénéfice de leur peuple, nous devons payer nos arriérés à l'ONU et assumer nos responsabilités »*, a-t-il dit. Les Etats-Unis doivent 1,7 milliard de dollars (environ 10 milliards de francs) à l'ONU.

Plus tard, après une rencontre avec des dirigeants du Congrès, notamment l'influent sénateur républicain Jesse Helms, M. Annan s'est déclaré *« raisonnablement confiant »*. Selon lui, les Etats-Unis sont désormais déterminés à payer leur dette aux Nations unies. – *(AFP.)*

La qualité de l'air s'est légèrement améliorée de 1990 à 1996

LE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT a rendu public, mercredi 11 mars, un rapport sur la qualité de l'air en France, de 1991 à 1996, qui conclut à une légère amélioration. La situation est cependant contrastée selon le polluant étudié. Le rapport constate une baisse significative de 20 % des émissions de dioxyde de soufre (SO_2) d'origine industrielle et une forte réduction des concentrations en plomb, consécutives au renforcement de la réglementation sur les installations industrielles et à la généralisation progressive de l'essence sans plomb depuis 1993.

En revanche, la situation est moins brillante pour le dioxyde de carbone (CO_2), gaz à effet de serre, et le dioxyde d'azote (NO_2), l'un des composants de la pollution à l'ozone (O_3) en été. Le premier enregistre une hausse de 2 %. La progression des émissions de dioxyde d'azote est due, pour sa part, à l'augmentation continue du trafic automobile en ville.

DÉPÊCHES

■ **GRÈVE : les arrêts de travail des pompiers à Aéroports de Paris** ont pris fin. La direction et tous les syndicats – sauf la CFE-CGC – ont signé, jeudi 12 mars au matin, un accord mettant un terme au conflit. Les syndicats ont obtenu des *« réajustements catégoriels »* facilitant leur progression de carrière.

■ **JUSTICE : le corps d'Yves Montand a été exhumé**, mercredi 11 mars en début de soirée, du cimetière du Père-Lachaise, à Paris, où il reposait depuis plus de six ans, et transporté à l'Institut médicolégal aux fins de prélevements pour une expertise génétique de recherche de paternité. Cet examen, décidé en novembre 1997 par la cour d'appel de Paris, doit permettre de déterminer si Yves Montand est le père d'Aurore Drossard. Les experts ont jusqu'au 30 juin pour communiquer les résultats de leurs analyses à la justice. Le corps du comédien a été réinhumé dans la nuit.

■ **ASTRONOMIE : le 26 octobre 2028, la Terre sera frôlée par un astéroïde de 2 kilomètres de diamètre, a annoncé, mercredi 11 mars, l'Union astronomique internationale. 1997 XF11 devrait passer assez** *loin de notre planète (entre 60 000 et 1 million de kilomètres), mais le* **risque d'une collision n'est pas entièrement exclu.**

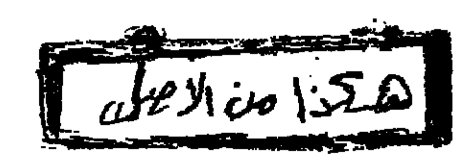
« Le Monde de l'éducation » de mars

J.M.G. LE CLÉZIO a accepté d'être, pour un mois, le rédacteur en chef invité du *Monde de l'éducation* pour son édition de mars, dont le dossier central est consacré à la littérature. Sous sa direction, Philippe Delerm, Michel Tournier, Philippe Roger, Nicolas Truong, Salman Rushdie, Micheline Sommant, Danièle Sallenave, en débat avec Jean Bessière, Pascale Casanova, Patrick Kechichian, Jean-Luc Douin, Jacques Meunier traitent le sujet. Cinq écrivains (François Bon, Jean Echenoz, Jean Grosjean, Paul Nizon et Zoé Valdés) répondent aux *questions : pourquoi écrit-on, pourquoi lit-on ?*

Egalement au sommaire : un entretien avec Marcelino Oreja sur la culture en Europe, un débat autour de la techno entre Jacques Denis, Patrick Mignon et Jean-Christophe Servant. Et les chroniques de Jean-Michel Gaillard, Hervé Hamon et Michel Serres.

★ **En vente chez votre marchand de journaux, 30 francs.**

Tirage du *Monde* daté jeudi 12 mars : 493 303 exemplaires 1



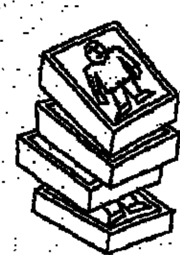
LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
« Pour vos cadeaux » de Jean Rouaud
page II

ANTOINE VOLODINE
page III

Le Monde des LIVRES
VENDREDI 13 MARS 1998

HISTOIRE
Débat entre Roger Chartier et Gérard Noiriel
pages VI et VII

LA CHRONIQUE
de Roger-Pol Droit
page VIII



Du quatrième millénaire avant notre ère à aujourd'hui, du rouleau de papyrus à l'écran d'ordinateur, Alberto Manguel, qui fut le lecteur de Borges aveugle, raconte magnifiquement l'histoire d'un tête-à-tête intime et essentiel



HULTON-GETTY

Londres, octobre 1940, bibliothèque « Holland House »

L'homme-livre

Hector Bianciotti

Voici un livre d'une érudition stupéfiante, et cependant amicale – le contraire de ces ouvrages de spécialistes qui bien souvent n'arpentent que des terrains vagues. En prenant congé de son lecteur, l'auteur le convie à collaborer à son *Histoire de la lecture*, qu'il considère inachevée : *« je l'aperçois, là, à l'endroit précis où finit la lumière de cette section de la bibliothèque et où commence l'obscurité de la suivante. »* C'est que, comme il arrive avec les livres longuement mûris et vraiment nécessaires, le temps et les vicissitudes qui ont mené l'écrivain de pays en pays et d'une langue à l'autre ont contribué grandement à son entreprise.

Né en 1948 à Buenos Aires, de parents argentins, Alberto Manguel allait passer sa petite enfance en Israël : son père venait d'y être nommé ambassadeur plénipotentiaire par Péron, lequel tenait à éloigner du pays ce brillant avocat juif, trop curieux de l'affaire des passeports délivrés aux nazis par le gouvernement. Une nurse tchèque apprit à l'enfant l'allemand et l'anglais. Il avait quatre ans lorsque le destin lui fit signe : il découvrit qu'il pouvait lire. Dès son retour en Argentine, en 1955, il ajouta à son bagage linguistique l'espagnol, qui aurait dû être sa langue maternelle. Il assure qu'il pourrait vivre sans écrire, mais non sans lire : *« Les livres rangés dans mes étagères ne me connaissent pas avant que je les ouvre, et pourtant je suis certain qu'ils s'adressent à moi en m'appelant par mon nom ; ils attendent mes commentaires et mes opinions. Je suis pressenti dans Platon comme je le suis dans tous les livres, même dans ceux que je ne lirai jamais. »*

Si Manguel a eu un maître, c'est Borges, à qui, pendant deux ans, il fit la lecture. Borges l'interrompait si souvent pour commenter les livres que, dit-il, *« j'ai l'impression d'être l'unique possesseur d'une édition annotée avec soin, compilée exclusivement pour moi »*. Un aveu glissé dans un recoin de son ouvrage donne la mesure de la curiosité insatiable de Manguel : *« J'adorerais savoir quel livre Hamlet tient à la main quand il élude la question de Polonius : "Que lisez-vous, mon seigneur ?", en répondant : "Des mots, des mots, des mots." »* (George Steiner suggère qu'il s'agit des *Essais* de Montaigne.)

Une histoire de la lecture va forcément de pair avec celle du livre. Le champ qu'embrasse l'érudition de Manguel est une *« forêt de variantes multiples »*, d'une étendue dont on se bornera à évoquer quelques aspects. Voilà l'auteur qui remonte au quatrième millénaire avant notre ère, pour nous montrer deux modestes tablettes trouvées il y a une quinzaine d'années en Syrie, qui, décryptées, nous disent : *« Il y avait ici dix chèvres. »* Et voici le rouleau de papyrus ou de parchemin, le peu commode rouleau n'offrant qu'une surface limitée au lecteur – *« désavantage auquel nous sommes très sensibles aujourd'hui que nous sommes retournés à cette antique forme livresque sur les écrans de nos ordinateurs, qui ne révèlent qu'une partie du texte à la fois, tandis que nous le "déroulons" vers le haut, vers le bas »*, sans avoir droit à cet irremplaçable privilège du lecteur, qui est de griffonner dans les marges.

Ironie, méfiance des nouvelles techniques ? Parfois optimiste, Manguel observe que *« bien souvent une découverte technologique – comme celle de Gutenberg – fait progresser et non disparaître des vertus anciennes que nous aurions pu, sinon, négliger ou écarter comme de peu d'importance »*. Ainsi de la prodigieuse invention de l'imprimerie – ou de celle, secondaire, certes, occasionnelle, de M. Allan Lane, en 1935, qui, après un week-end passé chez Agatha Christie, ne trouvant rien qui pût lui tenir compagnie durant le voyage de retour à Londres, conçut l'idée d'un livre bon marché pouvant tenir dans la poche...

Le culte du livre (rouleau, papier ou écran) est l'un des dogmes d'une société alphabétisée. Or, les Anciens ne le partageaient pas ; ils y voyaient un succédané de la parole, les grands maîtres de l'humanité dispensant un enseignement oral : Pythagore choisit délibérément de ne pas écrire ; Platon dit que les livres sont comme des effigies qu'on croit vivantes, mais que, si on les interroge, elles ne répondent pas. Le Christ, lui, n'écrivit qu'une seule fois : du doigt, sur le parvis du temple. Les Pharisiens l'interrompirent pour l'interroger. Il se redressa pour leur répondre, puis, se baissant de nouveau, il continua d'écrire. Personne n'y prêta attention ; les pas de ceux qu'il enseignait se chargèrent d'effacer son message.

Avec la Bible naissait le livre sacré : lorsque les Hébreux assemblent des œuvres littéraires de diverses époques, le recueil est considéré comme étant dicté par l'Esprit. Vers 630 après J.-C., le Coran, dicté à Mahomet par Dieu, est jugé antérieur à la Création : le Coran n'est pas l'œuvre de Dieu, mais l'un de ses attributs, comme l'omniscience ou la justice.

Lire la suite page V

UNE HISTOIRE DE LA LECTURE (History of Reading)
d'Alberto Manguel.
Traduit de l'anglais par Christine Le Bœuf.
Actes Sud, 428 p., 148 F.

Régis Debray, la lucidité négative

Passionnant, exaspérant, un autoportrait de l'intellectuel en « grognon »

PAR AMOUR DE L'ART
Une éducation intellectuelle
de Régis Debray.
Gallimard, 476 p., 130 F.

Josyane Savigneau

Lecteur, accroche-toi, et prends une bonne inspiration. La meilleure manière de lire Régis Debray, c'est sans doute « en plongée ». Il faut s'engloutir dans ce récit, approuver, détester, s'énerver, corner les pages pour y revenir, en arriver à manquer d'air pour tenter de comprendre comment fonctionne cette magnifique machine d'intelligence tournée contre elle-même, cette mégalomaniaque haine de soi, cette radicale lucidité négative. Une volonté folle d'atteindre à la vérité. Le désir d'appartenir : dans *« la foulée de Mai 68 »*, *« on privilégiait la dissidence ; je recherchais les opérateurs d'adhésion »*. Peut-être une obsession souterraine de Rimbaud. Et, toujours, le regret : *« S'il était à refaire, je ne referais pas mon chemin. »*

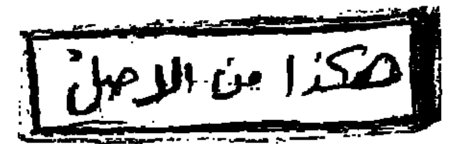
C'est le sous-titre, *Une éducation intellectuelle*, qui désigne le propos du livre. Le titre, *Par amour de l'art*, est ironique, probablement. Car il est dans ces pages peu question d'art et guère de son amour. Ce qui s'écrit, se peint, se joue dans la seconde moitié du XXe siècle (et même dans la première) est presque totalement absent. Artaud, Pollock, Henry Miller, Ornette Coleman, Allen Ginsberg et William Burroughs sont rassemblés en une page où Debray explique que « Le Discours de la méthode *rend peu disponible* » pour eux. Est-ce tellement certain ? Si l'enseignement de Descartes *« immunise » « contre ce dandysme un peu vantard qui est la pente naturelle des littéraires »*, en quoi préviendrait-il contre la curiosité et le désir ? « Désir » est un mot qu'évite Régis Debray. Discipline et éducation, voilà la grande affaire. Pourquoi pas ? Ce sont en général des personnes moins « bien nées » qui paient leur dette à l'école républicaine, sans laquelle le nom même de Descartes leur serait étranger. Les bourgeois ont les moyens d'être plus désinvoltes – encore un terme qui ne fait pas partie du vocabulaire de Debray.

Les enfants de l'école républicaine, justement, se retrouveront sans doute dans l'hommage qu'il rend à l'institution, répétant que l'école n'est pas faite pour la société, bien au contraire, puisqu'elle doit préparer à sa critique. Ceux qui ont contesté les trois « p » – père, patron, prof – ont oublié que *« le prof serait plutôt un contre-père et un antipatron »*. La démonstration est convaincante, mais on préférerait qu'elle ne s'accompagne pas d'une curieuse nostalgie pour les temps où les demi-pensionnaires se tenaient en rang par deux devant le réfectoire... Ces considérations figurent dans le premier chapitre, « Un maître à l'ancienne », mais elles sont emblématiques de la démarche de Debray, et l'on gardera pendant toute la lecture des sentiments mêlés, d'admiration pour le savoir, la réflexion, l'écriture – rapide, précise –, et d'exaspération pour ce *« grognon »* qui fait ainsi son portrait (au milieu d'une série de « caractères » allègrement croqués, derrière lesquels on pourra s'amuser à reconnaître telle ou telle personnalité) : *« Je me coulerais bien volontiers dans la défroque du* Grognon *(...). Il prospère à l'enseigne du tout-est-foutu (...). Sentencieux, il bat le rappel des valeurs perdues – ravi, en son for intérieur, que rien ni personne ne lui réponde (...). Il est républicain comme d'autres sont royalistes : pour ne pas faire démocrate, comme tout le monde (...). Il rabâche, il s'aigrit. Il lasse, le public et lui-même. »*

Quand « le grognon » s'oublie et parle de ses années à l'Ecole normale supérieure, de *« l'ombre d'Althusser »*, l'hommage est magnifique et délicat. On se croit sauvé : l'amour de l'art, du singulier, de l'inimitable, va balayer toutes les négativités. Illusion. Non content de taper lourdement sur la tête de Lacan, Debray plonge dans une caricaturale « détestation française » – trop de finesses, pas assez de sauvagerie ou de truculence, trop de clavecin et pas assez de gouffres wagnériens – donnant de lui non l'image d'un Français lucide, mais précisément celle qui rend les Français détestables : ces ronchons qui dénigrent constamment leur pays en se plaignant d'être mal considérés au-delà des frontières...

Mais on n'a encore rien vu tant qu'on n'a pas médité les « Conseils pratiques à un jeune talent ». Quatre-vingts pages et huit recommandations pour vous décourager de vivre. Impeccablement menées. Passionnantes à lire, surtout lorsqu'on n'a plus vingt ans et qu'on ne croit pas à ce qui est proposé – le choix serait entre notoriété et postérité, entre Maxime du Camp et Flaubert, comme si le comportement social du XIXe siècle déterminait le génie...

Lire la suite page IX



Le feuilleton

de Pierre Lepape

De la mort à la naissance

POUR VOS CADEAUX
de Jean Rouaud.
Ed. de Minuit, 188 p., 85 F.

Pour Rouaud, peindre sa famille, ses lieux d'enfance, les histoires qui s'y racontent, les passions qui s'y brûlent, c'est essayer d'approcher au plus près le mystère de sa propre identité : ce qui l'a fait être ce qu'il est. On ne fait pas plus personnel – ni plus universel

Papa, maman et moi. Depuis quelque temps, nombre d'écrivains français – et parmi les meilleurs – se plaisent à tisser leurs fictions *avec l'écheveau du roman familial*. Et le chœur des chagrins d'entonner sa ritournelle de lamentations : voilà bien la preuve que notre littérature nationale s'étiole. Le monde va cul par-dessus tête, l'horreur économique aligne son hécatombe de victimes, *nos goulags de banlieue sont* au bord de l'explosion, l'individualisme mondialisé et technologisé est en passe de détruire les derniers pouvoirs du sujet pensant (« je surfe, donc je suis ») et nos braves romanciers se perdent dans la contemplation éperdue de leur cordon ombilical et de ses proches provinces. Notre vieux monde est décidément exténué.

A ces pleureurs patentés, il suffirait de répondre que Cézanne a inventé la peinture moderne en peignant trois pommes dans un compotier. Ou que les marquis et les duchesses de Proust sont autrement révolutionnaires que les prolétaires de Barbusse. Mais mieux vaut encore lire Jean Rouaud et *Pour vos cadeaux*. Rouaud pousse le paradoxe jusqu'à la provocation. Il écrit exclusivement sur le passé, sur son passé. Pire encore : ce passé est accroché à l'évocation d'un coin de France historiquement marqué par son attachement aux traditions, le pays nantais, « *ces terres de l'Ouest labourées par la Contre-Réforme, encore sous le choc des prônes menaçants de Louis-Marie Grignon de Montfort lequel, s'il lutta férocement contre le jansénisme, n'encourageait pas pour autant à goûter aux plaisirs de la vie, et des régimes d'austérité du terrible abbé Rance* ». C'est dans ces quelques arpents de Loire qu'on disait alors inférieure, entre Riaillé, Campbon et Nantes, que se déroule tout le roman. Et autour d'un seul personnage, la mère de l'auteur, Annick – qui passait sous le prénom d'Anne dans les précédents romans de Rouaud, mais sans jamais s'arrêter.

C'est qu'elle vivait alors et qu'elle lisait les livres qu'écrivait son fils. Pour parler d'elle, pour en faire un personnage de roman, il fallait qu'elle ne soit plus, qu'elle soit sortie de la vie, l'écriture est funéraire : « *Elle ne lira pas ces lignes, bien sûr. Vous l'imaginez découvrant ces commentaires sur sa vie amoureuse ? C'est que vous ne l'avez pas connue.* » Ce retour vers la source, cette exploration des mystères de l'origine que sont les textes de Jean Rouaud ne sont possibles qu'à partir du moment où la source s'est tue. C'est son silence que donne à entendre l'écriture ; la disparition que dessine le travail de la fiction.

Quand on dit des romans de Rouaud qu'ils sont autobiographiques, on ne risque pas de se tromper. Pour celui-là moins que jamais. Il ne s'est même pas donné la peine de changer les noms et les prénoms. Tout est soigneusement daté et situé comme sur un registre d'état civil. Mais l'autobiographie n'a pas en soi d'intérêt. Elle n'en acquiert un que si autre chose s'y mêle, d'intérieur ou d'extérieur. Ici l'on se confesse, là on plaide pour sa mémoire, ou l'on parle d'histoire, ou l'on témoigne, ou l'on déploie le paysage de ses états d'âme. Pour Rouaud, peindre sa famille, ses lieux d'enfance, les histoires qui s'y racontent, les passions qui s'y brûlent, c'est, livre après livre, essayer d'approcher au plus près le mystère de sa propre identité : ce qui l'a fait être ce qu'il est. On ne fait pas plus personnel – ni plus universel.

Lorsqu'elle était encore une jeune fille, Annick, rompant pour une fois dans sa vie – la seule peut-être – avec les rigueurs de la discipline, a fait l'école buissonnière. Elle est entrée dans un cinéma de Nantes pour les beaux yeux de Pierre-Richard Wilm dans *Le Comte de Monte-Cristo*. C'était un jour de 1943 où les forteresses volantes américaines déposèrent un tapis de bombes sur la ville et notamment sur le cinéma Le Katorza dont la salle fut pulvérisée. Annick ne dut la vie qu'à un cousin qui l'entraîna dans l'abri d'une cave. C'est de ce jour, neuf ans avant sa naissance, que Rouaud fait commencer sa vie et celle de ses frères et sœurs. Mais « *comment penser qu'on aurait pu ne pas être ?* ». Le penser, probablement pas. Mais la fiction permet précisément de raconter l'impensable : que votre mère aurait pu mourir, avec trois mille autres personnes, ce jour lointain qui précéda votre naissance.

Tant que la mère est là, on peut encore jouer sans trop de risques avec les mystères de l'identité. On est un enfant, son enfant. On tient le fil, on lui appartient, elle vous appartient, elle lit par-dessus votre épaule. Elle marque les limites que vous ne dépasserez pas, par égard pour elle. « *Une mère qui meurt (...), c'est le moule qui soudain se brise, et du coup on perd tout espoir de se voir offrir une seconde chance, on devient à ce moment véritablement une œuvre unique, numérotée, signée, et on découvre enfin que c'est sa vie que l'on joue, que toutes les ratures, les repentirs, les errata s'y inscrivent comme des balafres, qu'il n'y aura pas de mise au propre dans une vie future, pas de refonte, parce que la matrice n'est plus et qu'on devient soi-même l'original.* » L'original marchant à rebours vers l'originel, c'est tout ce roman.

Il faut expliquer le titre : *Pour vos cadeaux*. Il est tiré d'un slogan que le père, l'imaginatif, l'entreprenant, si tôt disparu, avait fait inscrire sur des cendriers publicitaires vantant les mérites de sa boutique de vaisselle et d'arts ménagers – cette boutique qui devint après la mort prématurée du père la seule raison de vivre de la mère, son inscription dans le monde : *Pour vos cadeaux/Maison Rouaud*. C'est dire comment Annick, après s'être consumée des années durant, incapable de survivre à la mort de son mari, repliée dans le silence et la tentation du suicide – « *ce chagrin sacré, c'est notre source noire* » –, est parvenue à trouver un nouveau souffle dans une sorte de religion du commerce. Moins dans le sens moderne d'acheter et de vendre que dans l'acception ancienne de sociabilité, de fréquentation chaleureuse du monde qu'employait Montaigne : « *Le commerce des hommes est merveilleusement propre à former le jugement pour frotter et limer notre cervelle contre celle d'autrui.* » Mais le cendrier, c'est aussi le rappel discret et prosaïque de la cendre et de l'urne des hommes illustres.

Naissance et mort, mort et naissance, les deux événements, les seuls qui comptent, paraissent s'engendrer naturellement plutôt que s'opposer, comme une année nouvelle, pleine d'avenir et d'espérance, naît à l'instant où meurt l'ancienne. Les vagissements du nouveau-né et les râles de l'agonisant se confondent. Jusque-là tout entière absorbée par l'amour du père, la mère ne se met à vivre une existence propre qu'à partir du moment où, frappant désespérément au mur de sa chambre, elle hurle à ses voisins que son mari est en train de mourir, « *comme si par ce faire-part de décès imminent qui résonne comme un tam-tam tragique elle signait en quelque sorte son acte de naissance. Du coup on se dit que le deuil avait bon dos, c'est-à-dire qu'on lui en faisait trop porter, que tout le chagrin ne revenait pas forcément au disparu, qu'il fallait rendre à cette naissance les pleurs du nouveau-né, faire le tri des larmes, séparer le formulé de l'effroi de l'informulé du cri de la vie. Car elle crie, notre maman lâchée brutalement dans la nuit de décembre, tout comme celui-là, le sorti des eaux, qu'on plonge sans ménagement dans le grand bain d'azote et d'oxygène. Comment fait-on pour vivre ?* »

La même remarque s'applique aux enfants lorsque meurt la mère. Là encore les pleurs se confondent sans qu'on puisse vraiment *faire le tri* entre la douleur des regrets et les vagissements. Un manque, une béance : ouvrent-ils sur le passé ou sur l'avenir ? La grande force du roman de Rouaud est de conjuguer dans un même élan narratif, sans rupture, sans hiatus les deux mouvements contraires. Dans un sens, celui de la chronologie, la vie d'Annick Bregeau, épouse puis veuve Rouaud, promise à l'effacement, à l'existence pieuse et transparente des filles de gros boutiquiers de l'Ouest – « *Quand on naît Annick Brégeau, un cinq juillet mille neuf cent vingt deux à Riaillé Loire-Inférieure, ça permet certaines choses et pas d'autres.* » Son éducation austère et fruste, ses amours chastes sans doute, son mariage, les enfants dont l'un meurt de choléra dans une clinique de Nantes. Et c'est déjà la vie à l'envers puisqu'après l'enfant, c'est le mari qui meurt, puis le père. Après quoi la jeune femme peut enfin comme on dit « faire sa vie », c'est-à-dire se livrer tout entière, infatigable, perfectionniste, rayonnante, à son magasin de porcelaines et à ses listes de mariage, immobilisant le temps dans la répétition et la routine. Jusqu'au bout, jusqu'à l'usure complète, jusqu'à ce que le monde s'efface. Des pages brillantes, drôles, émouvantes, ironiques, coléreuses. Secouées par un grand rire moqueur, hérité de la mère justement.

Dans l'autre sens s'enroule un autre récit, plus secret, plus anxieux. Il part de la mort de la mère, du vide qu'elle creuse pour remonter vers d'autres nuits, vers ces ombres improbables des années et des jours qui ont précédé la naissance de l'auteur. C'est la vie comme si l'on passait son film à l'envers ; ou plutôt comme si on la regardait la tête en bas. Comme lorsqu'on naît. C'est neuf et très beau.

Bonjour les choses d'ici-bas

En 1931 et 1932, Valery Larbaud voyage en Italie, et rencontre quelques rayons de lumière et d'enfance... Le Journal de ces deux années-là, restitué dans son intégralité, est un trésor de notations brèves. La biographie de Béatrice Mousli, elle, explore avec bonheur les jours et les nuits de l'écrivain

D'ANNECY À CORFOU
Journal 1931-1932
de Valery Larbaud.
Edition établie et annotée
par Patrick Fréchet
et Claire Paulhan.
Ed. Claire Paulhan
(85, rue de Reuilly, 75012 Paris).
Ed. du Limon (230, rue
Saint-Charles, 75015 Paris).
372 p., 200 F.

VALERY LARBAUD
de Béatrice Mousli.
Flammarion, 542 p., 155 F.

« *Un signe certain de la bonne administration et de la prospérité d'un Etat est donné par la facilité avec laquelle les timbres-poste adherent au papier des enveloppes. A présent, sous le régime fasciste, ils peuvent rivaliser, en fait d'adhérence, avec les pays les mieux organisés.* »

Nous sommes en 1932, Mussolini est au pouvoir depuis dix ans, et c'est le timbre-poste italien qui, dans le *Journal* de Valery Larbaud, a droit à ces éloges !

Larbaud n'a pas oublié qu'en 1893, quand il a voulu (il avait douze ans) envoyer, de San Remo, des cartes postales à ses copains de quatrième du collège de Fontenay-aux-Roses, pour les épater, les timbres-poste collaient mal. Un mordu de l'Italie, Larbaud. Il y retourna souvent, et il lui fallut, chaque fois, supporter « *les trains en retard, les routes mal entretenues, et les gouvernements débiles ou corrompus* ». Mais à présent, grâce au Duce, c'est enfin la Rome de ses rêves. Tout le ravit. « *Beaux types de jeunes garçons et de jeunes hommes, à Pozzuoli et dans le train, presque tous appartenant aux diverses organisations fascistes.* » « *Le gars de dix-sept ans, Piazza Plebiscito, avec sa chemise noire... ses bottes, ses gants blancs – quelle allure !* » Sur sa lancée, il fait une razzia de soldats de plomb : figurines de fascistes, de jeunes fascistes. Lorsqu'à Paris ses amis s'en étonnent, il gronde : « *Personne ne sait ce qu'est le fascisme ! Le mot sert d'épouvantail !* »

Et Gide de lui rappeler les opposants jetés en prison, par Mussolini, pour distribution de tracts... « *Indéfendable !* s'écrie Larbaud, *mais cela facilite le triage : d'un côté ceux qui acceptent, et, de l'autre, les mauvaises têtes, celles qui prendront le pouvoir, qui ne se laissent pas mener. Elles se dérobent, par un* "je veux bien mais je ne peux pas" *qui finit par triompher de tout. C'est ainsi que je me conduirais si j'étais un jeune italien.* »

Mais n'est-ce pas emmener le lecteur sur une fausse piste ? Parce que Larbaud et la politique, tout de même, cela fait deux ! Il l'a dit, il va jusqu'à oser prétendre : « *Je n'ai jamais su ni n'ai jamais voulu savoir ce que pouvait bien être ce qu'on appelait, quand j'avais dix-huit ans, l'affaire Dreyfus.* » Forfanterie ! Il n'était question que de ça dans tous les foyers de France, comme dans nombre de familles juives, hors de France !

Voici ce qui s'est passé : les Editions Claire Paulhan ont la bonne idée de publier, pour la première fois, l'édition intégrale des années 1931 et 1932 du *Journal* de Valery Larbaud. Evénement de première grandeur ! Or voici que, dans nos mains, le livre, juste lancé par le facteur (c'est un Martiniquais, un vif), s'ouvre, *en vol*, page 282. Sur les lignes, pas ordinaires, qui célèbrent les timbres-poste. Vous avez vu. Lesquelles lignes s'enchaînent, en bas de page, sur quelques paragraphes d'*Amour et Monarchie*.

Coup de chance ! *Amour et Monarchie*, c'est le mystère n° 1 de l'œuvre de Valery Larbaud. Le trou noir, le très grand absent. Larbaud s'est attelé à ce livre des années durant. Et il l'a détruit. Il ne reste que dix feuillets. C'eût été un texte capital, suggéré à Larbaud par une œuvre de Dante, *De Monarchia*. Dante y jetait les bases d'une unité nationale italienne. Larbaud, lorsqu'il travaille à son *Amour et Monarchie*, écrit à Jean Paulhan : « *Vivre ainsi dans la pensée constante de l'Empire et de l'Eglise est un plaisir vraiment paradisiaque.* »

Ne pas s'étonner de cette référence à l'Eglise : Larbaud, baptisé tout enfant sur décision de sa mère, protestante, s'est, à vingt-neuf ans, converti au catholicisme. Son père, catholique, est mort quand Larbaud n'avait que neuf ans. En 1910, Larbaud fut très gravement malade, et, le soir de Noël, « *en l'église Notre-Dame-de-Grâce, ayant reconnu que hors de la véritable Eglise il n'y a point de salut, il a fait profession de la Religion Catholique, Apostolique et Romaine, et abjuré l'hérésie de Calvin* », comme il est écrit dans l'acte d'abjuration.

Michel Cournot

Larbaud appelait sa conversion « *The going over to Rome* ». L'Italie, c'est vrai, y fut pour beaucoup. Combien de fois n'est-il pas entré, dans telle ou telle église de Rome, allumer des cierges, et prier ? Et comment ne pas voir un lien entre cette flambée de foi et l'enfance ? Celle de Larbaud, bien sûr, et celle des autres, surtout des fillettes, qu'à la messe il voit agenouillées, ou faisant la quête, ou lui ouvrant le livre à la bonne page des cantiques ?

« *De plus en plus je suis las de la sottise et de l'inutilité de ce qui n'est pas l'innocence. C'est pourquoi je me tourne vers vous... C'était vous que je cherchais parmi ces enfants. Je sais que les plus doux visages d'enfants sont à peine une confuse image de votre face rayonnante.* » Cette prière vient aux dernières pages d'un récit de toute beauté, *Gwenny toute seule*. Larbaud est à Londres, sa table de travail est devant la fenêtre, et surprise : il voit voler et rebondir, sur la pelouse de son jardin, une balle. Coup de sonnette. Une petite fille vient lui demander sa balle.

Elle va revenir, bien sûr. Larbaud a écrit qu'à la vue d'une enfant il lui arrive d'« *éprouver des transports de passion délirante* », et d'être « *ravi de flirter gentiment* ». « *Jusqu'à un certain point elles se plairaient, ne serait-ce que par jeu, à se laisser faire ou dire une imprudence* (...), *mais je reste plus maître de moi qu'on pourrait le supposer.* »

Plusieurs grands écrits de Larbaud, cette *Gwenny toute seule*, et *Dolly*, *Pour une muse de douze ans*, *Rose Lourdin*, sont des rêves d'enfant. Si *Fermina Marquez* est un si beau livre, c'est que Fermina est le pseudonyme de la première petite fille de qui Valery tomba amoureux, Germaine Grille. Elle avait neuf ans, Larbaud avait neuf ans aussi, c'était à Brides-les-Bains, en 1890. Larbaud était fou d'amour, la mère de la petite fille avait été assassinée en Algérie, c'était une émotion de plus. Il n'osait même pas lui dire la moindre chose, il avait pourtant une phrase toute prête, car elle relevait sans cesse, sur sa tempe, une mèche : « *Puisque la douche mouille toujours vos cheveux, vous devriez demander, après, à la baigneuse, un séchoir.* » Il se répétait cela, des nuits entières, sur le balcon. Devant elle, il resta muet. Fermina était le prénom de la tante de cette petite fille.

Le *Journal* n'est pas qu'un défilé d'enfants, loin de là ! C'est un trésor de notations brèves. « *Beaucoup de muguet dans les rues, vendu par des chômeurs, et surtout des femmes, filles et fils de chômeurs.* » « *Douane de Milan : je vois* peser *des tableaux, comme s'ils les estimaient au poids.* » « *Je remarque que, en Suisse française, beaucoup de magasins de jouets ont pour propriétaires des veuves.* » « *Vésuve : la fumée du volcan qui monte toute droite et blanche s'étale, très haut, en un vaste anneau plat, légèrement argenté. Hier, quand elle s'est relevée après cinq heures, elle traversait une couche de nuées roses.* » « *Paris, près des pensions où se tiennent beaucoup d'Asiatiques et de Noirs, graffitis à la craie :* "LIBERTÉ POUR LES COLONIES" ». Et, aussi, des remarques *intimes* : « *Rester célibataire : il ne s'agit que de se priver d'un peu de superflu.* »

Larbaud avait une dent contre les journaux intimes. Il voulait qu'ils soient seulement des aide-mémoire, une documentation topographique, sans plus, des points de repère.

Il se trompait. La lecture de cette nouvelle édition du *Journal* est un bonheur. Claire Paulhan et Patrick Fréchet ont su la rendre, même physiquement, voluptueuse, le papier est ensoleillé, les notes sont juste là, dans la marge, les illustrations – des cartes postales du temps – sont nombreuses (Larbaud utilisait volontiers les cartes postales lorsqu'il écrivait aux fillettes, c'était moins alarmant que des lettres, on entend d'ici la maman qui dit : « Regarde, Louise, le monsieur du salon de thé, l'autre jour, qui t'envoie une belle image, comme il est bien élevé ! »).

La biographie non plus ne plaisait pas à Larbaud. Il disait que le biographe étouffe sa pauvre victime « *sous un poids de matière verbale* ». Il demandait des « *tableaux synoptiques* », sans plus. Béatrice Mousli le fait mentir : explorant d'un œil sûr toutes les sources originales, lettres, manuscrits, documents, elle sait nous promener, à pied, nous conduisant par la main, dans les jours et les nuits de Larbaud.

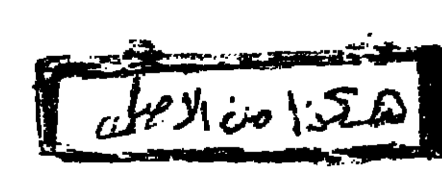
Un jour de décembre 1927, le ciel était peut-être trop sombre, Larbaud écrit : « *Si ma mémoire s'éteint, si je dois assister à l'émiettement progressif de mes facultés... mon Dieu, que votre volonté soit faite !* » C'est ce qui lui arrive, en 1935 : une attaque, d'où hémiplégie accompagnée d'aphasie. « *Stéréotypie verbale permanente* », pendant plusieurs mois. Valery Larbaud ne peut que répéter, sans intonation affective, de façon rapide et tout à fait involontaire, quelques mots. D'habitude, les sons émis par les malades n'ont aucun sens. C'est souvent une seule syllabe. Ou deux : Baudelaire, atteint du même mal, répétait juste : « *Crénom.* » Larbaud, lui, répétait mécaniquement plusieurs mots : « *Bonsoir les choses d'ici-bas.* » Fait rarissime, selon le docteur Alajouanine, qui le soignait. Leitmotiv très émouvant : « *ici-bas* » est une formule courante sur les lèvres des croyants, et « *bonsoir* » sonne un peu comme « *Bonsignor* », le nom du protagoniste d'un des plus beaux récits de Larbaud, *Le Vaisseau de Thésée*.

Presque unique aussi, disait le docteur Alajouanine, l'effort de volonté de Larbaud pour « casser » ce stéréotype : jour après jour, il en changea peu à peu le rythme, l'intensité, les silences, puis le ton, retrouvant enfin, en quelques mois, une part de ses facultés. Il ne pouvait plus créer, mais il savait accepter, ou refuser, ce que proposaient ses éditeurs.

Peu de temps avant l'accident, il écrivait : « *Et encore déranger les gens, et les embêter, avec nos obsèques... Pour les survivants, démarches hâtives, compliquées, pleines de soins contradictoires, des proches survivant ; ces corvées. Ne pas pouvoir leur alléger ces tâches absurdes.* ». Valery Larbaud est mort le 2 février 1957. Durant les vingt-deux ans de sa paralysie, Jean Paulhan, Paul Valéry, Jules Supervielle, vinrent régulièrement lui tenir compagnie.

Comment le quitter sans se redire dix lignes de lui :

« *L'après-midi passe comme une belle traversée d'une mer calme, et la vie du poète est si belle qu'il renonce à la dire jamais... Souvenez-vous, comme on pense à quelqu'un, de ce rayon rouge qui passait, les après-midi d'été... Sans doute il y est encore, à cette heure. Vous aimiez ce prisonnier, cet enfant qui ne joue pas, ce calme solitaire qui semblait être, par nature, un rayon du soir.* »



Les rêves dans la prison imaginaire

Tout est clos dans les romans du « claustrologique » Antoine Volodine : ses intermondes peuplés de morts survivants, et son système littéraire extrêmement sophistiqué. Mais tout est onirique. Démonstration, avec son dernier « roman(ce) » entre « récitat », « entrevoûte » et « féerie »

VUE SUR L'OSSUAIRE
d'Antoine Volodine.
Gallimard, 112 p. 75 F

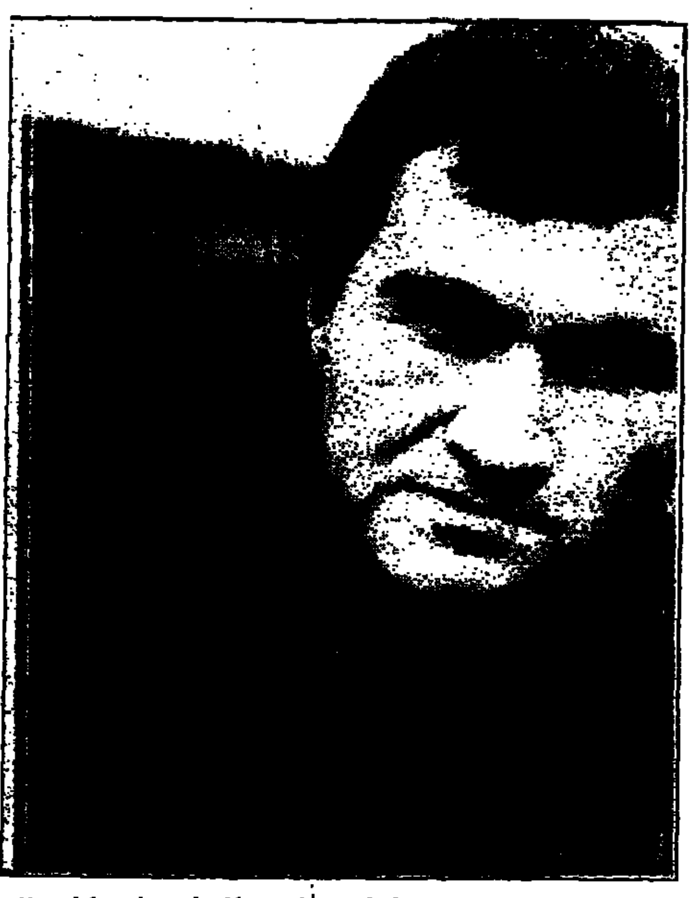
LE POST-EXOTISME EN DIX LEÇONS, LEÇON ONZE
d'Antoine Volodine.
Gallimard, 110 p., 70 F.

Lorsqu'il délaissa la science-fiction pour une littérature non identifiée, Antoine Volodine fit ses débuts chez Minuit. Il ouvrait le feu avec un roman extrêmement ambitieux, labyrinthique, dont il donnait capricieusement les clés, ouvrant comme bon lui semblait telle ou telle porte. *Lisbonne, dernière marge*, publié en 1990, frappa les lecteurs qui ne connaissaient pas encore les quatre premiers livres parus chez Denoël, entre 1985 et 1988. On n'était guère habitué à une hardiesse narrative assumée avec autant d'aisance, autant de simplicité, autant de franchise. Le récit s'arrêtait, reprenait, mêlait noms de personnages, titres d'œuvres imaginaires, langues farfelues et théories de rhétorique. Les genres étaient aussitôt désignés par l'auteur, sans grande précision. Mais peu importait. Un lecteur accepte tant de conventions pour pénétrer dans l'imagination d'un écrivain, qu'il n'y avait aucune raison qu'il n'admette pas dans la foulée quelques fantaisies de classifications littéraires. Ainsi apparaissaient, outre des noms qui deviendront des habitués des romans suivants, la « Shagga » – *« longueur identique de sept séquences et faible progression dramatique »* – et le « romance », qui sera précisé plus tard.

La plupart des personnages de Volodine ont des noms alambiqués, empruntés à plusieurs cultures plus ou moins contradictoires. Ecrivains, artistes plutôt qu'aventuriers, ils se retrouvent emprisonnés, dans un pays rarement nommé où règne une terreur concentrationnaire, avec supplices, surveillances maniaques, viols, interrogatoires sous torture.

La « Shagga » a pour mission de transcrire l'état onirique que provoque une telle situation ou, si l'on renverse le point de vue, de créer chez le lecteur un état onirique qui permet d'accéder, par les moyens de la lecture, à la perception de cette situation. *« A ce corps dépourvu de progression dramatique (on substituait à celle-ci un système de balayages successifs, associés à des glissements oniriques) se greffait un commentaire, destiné à orienter la réflexion du lecteur, peut-être décontenancé par un texte où abondaient symboles, légendes subverties et paraboles non décryptables. »*

Car si le monde que décrit Volodine est un monde totalement clos (comme le sont ceux du Japonais Kôbô Abé et de l'Italien Giorgio Manganelli et, bien entendu, ceux de Poe, de Kafka ou de Melville), le style qu'il met en œuvre est délibérément tout aussi fermé. Volodine invente le joli mot de *« claustrologie »* pour définir ce système littéraire. Il ne permet pas l'interprétation, sauf sous contrôle de l'auteur lui-même. C'est habile. Cela signifie que le lecteur est dépourvu, au moment de la lecture, de ses moyens habituels de raisonnement qui lui permettraient de sortir de l'imaginaire de l'écrivain. Toute réduction de la fiction mise en place par l'auteur est frappée de nullité. Dans son précédent roman, *Nuit blanche en Balkhyrie* (1), Volodine avait continué à développer certains de ses personnages du *Port intérieur* (2). Mais il avait, en quelque sorte, durci ses positions. On était en pleine apocalypse. Les caractères se dédoublaient. Il devenait de plus en plus difficile de discerner le bien du mal, les bons des méchants. C'était le but recherché. La littérature offre également cette possibilité de créer chez le lecteur non seulement un malaise moral, mais aussi une sorte d'égarement dans le réalisme. Disséminant quelques indices de réalisme (dans les lieux, les fonctions, les temps), Volodine voilait aussitôt les repères.


LUC QUÉLIN POUR « LE MONDE »

« Une thématique du désespoir extrémiste ».

Lire, ce n'est pas aller au cinéma, ni feuilleter un magazine. Lire, c'est vouloir pénétrer dans un système imaginaire qui, en grande partie, obéit aux mêmes lois que le rêve. Avec déplacements, condensations, substitutions, glissements temporels et spatiaux, sautes, raccourcis, brouillards, caricatures, interférences de sons et de noms, accélérations et ralentissements. De tous ses romans, le premier publié chez Minuit était, curieusement, le plus réflexif, le plus conscient. Les trois qui ont suivi étaient, autant que faire se pouvait dans son cas, plus linéaires.

Or Volodine revient, à présent, à une sorte de destructuration très déterminée. Il accompagne d'un essai son dernier roman, lui-même très troublant, parce que doté de deux narrateurs, Maria et Jean, qui vont se décrire mutuellement, tout en étant incarcérés pour avoir écrit des livres ambigus. *« J'aime écrire,* dit la première, *j'ai façonné des romances, des livres de fiction onirique dont aucun n'a vu le jour (...). Certains textes sont le fruit d'une complicité inextricable avec Jean Vlassenko. J'y ai raconté notre vie et notre mort. Je m'appelle Maria Samarkande et je suis morte. J'ignore à quelle date remonte le décès. »* De son côté, le second déclare : *« Je ne t'ai jamais quittée ni trahie, quelle qu'ait pu être l'horreur de ce monde. »*

L'intermonde que tente de mettre en scène Antoine Volodine fait survivre les morts et projette les vivants dans une sarabande de fantômes. Les personnages qui défilent apparaissent comme des hétéronymes d'un écrivain unique et démultiplié. Les fragments biographiques sont comme des bris de miroir qui font exploser le réel, au rythme du *Livre des morts tibétain*...

CHAMANISME

Les dix leçons du manuel fantaisiste qui guide la lecture de ce « romance » consistent à diversifier, non sans une vague ironie déconcertante, les biais qui permettent d'accéder à cet univers. Et la leçon onze est le livre lui-même, comme leur application. Qu'est-ce que le *« post-exotisme »* ? Cela tient du chamanisme, auquel il est fait souvent référence dans les précédents ouvrages de Volodine. *« C'était une construction intérieure, une base de repli, une secrète terre d'accueil, mais aussi quelque chose d'offensif, qui participait au complot à mains nues de quelques individus contre l'univers capitaliste et contre ses ignominies sans nombre. »* Que le choix de ce terme saugrenu se réfère à des éléments biographiques secrets ou non de l'auteur importe peu. Quant aux dimensions formalistes cryptées que contiennent les « romances », elles se rapprochent moins des travaux de l'Oulipo que de Raymond Roussel et du fameux *Cercle amoureux* d'Henry Legrand (3), que publia Michel Foucault dans sa collection « Les vies parallèles ».

Il est amusant de noter que Marguerite Duras, dans sa pièce qui fut créée en janvier 1968 (4), inventa le même mot de « shaga » (dans une orthographe légèrement différente) pour désigner une langue incompréhensible et comique. C'est l'une des rares comédies de la romancière, qui faisait baragouiner un de ses personnages dans un sabir assez irrésistible. Antoine Volodine, lui, prend un ton beaucoup plus sérieux, mais dans un esprit de dérision évident. Le petit manuel se présente, du reste, comme un entretien parfois totalement disjoncté... *« La Shagga, le romance, les entrevoûtes, la féerie, continua la Niouki en se secouant, et les sous-genres tels que le récitat, la leçon et le narrat, sont présents dès les premières manifestations lyriques des écrivains de la première génération. Et le murmurat ? pensai-je. Voilà qu'elle oublie le murmurat, cette grosse vache. »*

Un peu comme Pasolini, dans son poème *Une vitalité désespérée*, tout en faisant parler une journaliste stupide sur son œuvre poétique, finissait par écrire quelques vérités essentielles, Volodine ne craint pas d'autoanalyser ses propres livres, sa thématique, son délire angoissant : *« une thématique du désespoir extrémiste, un principe agressif lié à l'extrême, à des hypothèses de non-retour, tout cela étant soutenu par des visions, des ruminations et une mémoire dont la noirceur n'aurait pas pu se cristalliser ailleurs qu'ici, dans le quartier de haute sécurité... »* Car même dans l'essai théorique, on est en prison. Et c'est même la prison qui, réduisant l'ennemi extérieur à l'état d'ombre, rend, comme pour Sade dans sa cellule de Vincennes, toute sa liberté à l'imaginaire.

René de Ceccatty

(1) Gallimard, 1997.
(2) Minuit, 1995.
(3) Gallimard, 1979.
(4) Théâtre II, Gallimard, 1968.

Orsenna ou l'ardeur

L'adultère avec la légèreté du papillon : malicieux, délicieux, dans la lignée de Nabokov...

LONGTEMPS
d'Erik Orsenna.
Fayard, 464 p, 139 F.

Ce roman malicieux, espiègle, gaillard, et porté par une allégresse littéraire rare, un bonheur plein d'entrain de raconter, est pour ceux qui aiment les gourmandises de la vie, les gémissements radieux, ceux qui aimèrent *L'Exposition coloniale* du même auteur, sa manière polissonne de mêler des folies intimes au maelström de l'Histoire, avec clins d'oeil à l'air du temps, une époque, un climat culturel. *Longtemps*, saga incorrecte brassant (et embrassant) *« quarante années d'un amour fou »*, portrait d'un *« animal indomptable et démodé : un sentiment »*, est d'ailleurs la suite avouée du roman qui valut le Goncourt à Orsenna, et celui de ses livres où il parvient à flirter avec l'un de ses maîtres avoués : Vladimir Nabokov.

Homme tranquille, marié, acharné à demeurer normal, ayant choisi un métier de paix et de racines (les jardins), Gabriel est emporté un jour de janvier 1965 par une tourmente. Lors d'une visite au Muséum du Jardin des plantes, il rencontre une femme, mariée elle aussi, la frôle, l'étreint, et sait qu'il est perdu. Elle a dit : *« C'est fini »*, et s'est enfuie. Il n'aura de cesse de déployer des stratégies parjures pour connaître à nouveau cet éblouissement. La dame est haut fonctionnaire, combattante sur les fronts du commerce international, en mission à Buenos Aires. Pour la retrouver, il devient correcteur, et annote à distance les devoirs de français de ses deux chérubins. La mère lui écrit : *« Je tiens à vous remercier pour la qualité de l'attention que vous portez à mes fils »* ; ils entament une correspondance qui, peu à peu, dépasse le seul terrain éducatif ; Gabriel s'attarde de moins en moins sur les copies et s'entretient de plus en plus avec celle qu'il poursuit. Il se donnent rendez-vous... près du Jardin des plantes. L'histoire recommence, dans une serre, avec la même censure : *« C'est fini ! »*. Mais *« quand une femme prend la peine de revenir vous dire "C'est fini", c'est que tout commence »*.

Encouragé par trois *« comploteurs émoustillés »* (son père avec ses deux anciennes maîtresses anglaises, Clara et Ann, qui lui donnent des cours de séduction), Gabriel s'embarque dans une longue croisière, semée d'attentes et d'exaltations, visite les paysages de sa passion, donne des cours de botanique à faire frémir les papillons (pistils et ovaires, spermaphytes et gymnospermes), rime ses vertiges avec l'histoire et la géographie au gré des urgences de la politique étrangère (de Paris à Pékin, en passant par Séville, Sissinghurst et Gand, et en alertant de Gaulle au passage). Il butine Elisabeth (ainsi soit-elle) en rendant hommage à Charles Quint, Victor Hugo, André Malraux, Sacha Guitry (*« Madame est en retard. C'est donc qu'elle va venir ! »*). Le rituel de ses escapades libertines avec la femme lilienne se bruisse dans des jardins de paradis, où le héros devient expert en topiaire intime, et les ébats puisent quelques inspirations dans le manuel coquin du cheikh Muhammad al-Nafzâwî. L'épopée fourmille de moments mémorables : l'art d'être coiffée en Andalousie, la mort du philosophe Kojève, et tant d'émois visant à rivaliser avec les plantes, qui ont des rapports placés sous le signe de l'effleurement, de la légèreté. Elle impose un art de vivre l'adultère : Gabriel et Elisabeth se construisent une légende mémorable, anoblie par le temps, qu'un fils illégitime né sous le signe de Cervantès devra magnifier par un génie narratif cultivé à genoux. Les amours interdites comptent avec la lignée Orsenna une dévotion héréditaire.

Jean-Luc Douin

Fin de party

PIQUE-NIQUE CHEZ TIFFANY WARTON
de Frédérick Tristan.
Fayard, 224 p., 110 F.

Multipliant les clins d'oeil à Truman Capote, Edith Wharton et Agatha Christie, ce roman de Frédérick Tristan a des airs de récréation mondaine. Propriété de Lord Philip Warton, Broad Castle est un château champêtre où une fois l'an, pour fêter le solstice, une vingtaine d'invités triés sur le volet se retrouvent pour trois jours dans le parc enchanté où l'on dresse les tables en plein air, comme pour y convier les esprits des comédies d'été shakespeariennes. Jane Curtney, qui ne vit que dans les livres, bénéficie de l'ambigu statut de jeune protégée dont le sort « intéresse » des hôtes d'une esquisse urbanité. Aussi, parmi les célébrités de l'année, c'est sur le jeune tennisman John Furney que les Warton ont jeté leur dévolu, projetant un mariage qu'on pressent harmonieux.

Découverte, connivence, dispute, doute, ce parcours du tendre sur *fond de ballet séraphique* se retourne finalement en drame, pied de nez du romancier au lénifiant *ronron des bienséances*, comme si la littérature restait le piège souverain des conventions. *« Fée des livres d'images »*, Tiffany, qui *« inventait son monde avec la grâce d'une danseuse de corde »*, découvre que la chute existe. Alice perdue au pays des mensonges, elle est vaincue par la dissipation du mirage heureux qu'elle a rêvé pour les siens, par le charme empoisonné d'une héroïne de roman, séduction du malheur qui détruit les magies les plus souveraines. La morale de Tristan est amère (la liberté et l'évidence crâne vaincues par le préjugé et la convention), mais son écriture assure le triomphe secret de la fée de Broad Castle.

Ph.-J. C.

Ma mère, cette femme

Peggy l'Italienne, son humour, sa rogne, par son fils Jean-Marc Roberts, juste et émouvant comme jamais

UNE PETITE FEMME
de Jean-Marc Roberts.
Grasset, 174 p., 98 F.

Voici un récit qu'on voudrait faire lire à tout le monde. A tous les hommes. Aux femmes aussi. Jean-Marc Roberts n'a jamais été aussi libre, aussi juste, aussi allègrement tendre et joyeusement émouvant. Pourtant, a priori, le sujet... Un romancier consacre un livre entier à sa mère... Fuyons ! Mais non. Ici, un homme parle de sa mère comme d'une femme, libre, folle, trop mère et pas assez. Possessive et éruptive, abusive et inattentive. Séduisante. *« Elle ne sera jamais exactement ma mère, toujours cette petite femme d'un mètre cinquante-cinq et demi qui me reproche de l'avoir quittée, de la négliger. »* Peggy. Comment devenir son fils quand on ne l'a jamais appelée maman ? En écrivant le roman de son personnage, en faisant d'elle l'actrice d'une pièce qu'elle n'a malheureusement pas jouée en public et qui l'aurait transformée en star : sa vie. Peggy est comédienne. Elle était faite pour les grands rôles comiques, pour les excès. Elle a couru le petit rôle et le cachet dans les cabarets. Elle dit encore aujourd'hui, avec sérieux, que « La Maillan » a détruit sa carrière. Quant à la carrière littéraire de son fils Jean-Marc – qu'elle n'appelle que « Marco », « le petit », « le gros », le « petit gros » – elle irait beaucoup mieux s'il n'y avait... Modiano. *« Peggy me plaint, nous plaint tous les deux sans mesurer le talent de Patrick ni celui de Jacqueline Maillan. »* Pas sûr. Le talent, elle sait ce que c'est. Mais son fils, lui au moins, doit être en haut de l'affiche. Pour faire oublier l'attente près d'un téléphone qui ne sonne pas, ou les cinq boîtes par soirée. Cinq fois le numéro comique. Cinq fois au moins, sinon ça ne paierait même pas le taxi.

Heureusement Peggy n'est pas portée à l'amertume. Plutôt l'humour, la rogne, le rire. L'effort, le chagrin, on les voit aujourd'hui dans cette ride au coin de l'œil, peut-être, ou ce pli près de la bouche. Peggy l'Italienne, qui parle cinq langues, imite qui l'on veut, n'a pas pris la nationalité française, bien qu'elle se soit installée à Paris à la fin des années 50, avec *« trois étrangers, ses parents macaronis et son fils amerloque »*. Le fils est devenu citoyen français et écrivain français. Il a quitté sa mère, il a eu lui-même des enfants, il a détruit ce drôle de couple, Peggy et Marco, qui s'était *« formé tout seul. Par défaut. On réunit bien sur une piste deux danseurs esseulés »*. Il n'a rien détruit, « le petit », il l'appelle tous les matins. Ce n'est pas assez, elle voudrait « empiéter » – elle l'a déjà fait. Elle ne le fera plus, puisqu'il est libre désormais, capable de tout dire – même ce moment troublant, unique, qu'elle a oublié –, de raconter à des inconnus ce qu'au fond personne ne peut comprendre : leur histoire à tous deux.

Jo. S

L i v r a i s o n s

● **MISTER ALTO,** de David Nahmias
Le mal d'amour a chez David Nahmias des symptômes obsessionnels. Dans *La Correctrice,* son précédent roman (trépidant, prometteur, dans la lignée de Patrick Besson et Dan Frank), le narrateur-écrivain était pilonné par une chirurgienne de textes en quête d'accords parfaits. Le voici cette fois employé de ministère pendant la guerre du Golfe, drogué à la messagerie rose, guettant l'âme sœur sur le réseau des solitaires en détresse et nymphomanes ronronnantes, s'enivrant du mystère des voix dans l'attente de rencontres improbables. Il se persuade bientôt qu'il a raté la femme idéale : celle-là même qu'a débauchée l'un de ses collègues sur le même Minitel. Et sombre dans de pitoyables machinations avant de se rendre compte qu'il a perdu sa vie à n'être qu'un prête-voix, une silhouette vocale. Prisonnier de son masque, victime d'une liaison faussée, tronquée, truquée, il n'a plus qu'à rêver à l'amour fou dont son combiné lui a censuré le message. On peut se brancher sur Nahmias : il refera parler de lui. (Mercure de France, 156 p., 85 F.) **J.-L. D.**

● **STILO LE HÉROS,** de Daniel Stilinovic
Le père, c'est « *Le Paternel* », la belle-mère, la « *Marie-Litron* ». L'un ne doit rien à l'autre pour ce qui est de la bouteille. Cela suffit à dire l'ambiance dans laquelle vit Stilo, quinze ans, et combien l'absence de sa mère et de sa sœur lui pèse. Heureusement, à la paroisse et au commissariat, bedeau, curé et commissaire apportent des notes amicales dans la vie de ce poulbot qui traîne cahin-caha son adolescence chaotique, malheureuse, non dépourvue de violence familiale, et de laquelle, malgré tout, une certaine gaieté n'est *jamais absente. Stilo, en effet, est un* optimiste. Il a le don d'aimer la vie malgré ses heures les plus sombres, comme celles où il doit lutter contre le viol que son père tente sur lui. L'humour est la pièce maîtresse de ce premier roman très autobiographique. L'écriture, qui ne manque pas de qualités, aurait sans doute gagné à se vouloir moins célinienne dans le rythme et les entorses à la syntaxe, qui se font trop répétitives. (Belfond, 377 p., 119 F.) **P.-R. L.**

● **JOURNÉE D'ANNIVERSAIRE,** de Françoise Henry
Bagnuls quitte la ferme où il vit heureux et part acheter au bourg les fleurs qu'il offrira à sa femme, Pergise, pour son anniversaire, *et la brioche chaude qu'ils partageront avec leurs jumeaux de* quatre ans. Mais en une journée, l'intimité quotidienne risque de basculer. Le mari rencontre une autre femme, l'épouse est assaillie par les souvenirs et le désir des autres hommes. Tous deux trébuchent, angoissés de savoir que le bonheur n'est plus le bonheur quand il est définitivement acquis. Le beau projet du premier roman de Françoise Henry est altéré par la linéarité quelque peu naïve de l'intrigue et les maladresses de l'écriture. Rien de plus difficile que de raconter une histoire édifiante. (Calmann-Lévy, 146 p., 85 F.) **H. Ma.**

● **SILENCE D'UN AMOUR,** de Jean-Philippe Domecq
Daniel ne parle plus ou ne veut plus parler. On ne sait rien de son passé. Isolé en montagne, dans une maison de repos, et barricadé dans son mutisme, il rencontre Marianne, avec qui il partage une passion sexuelle de haute intensité. Jean-Philippe Domecq a choisi d'exploiter le fantasme impossible d'un amour qui n'aurait que la jouissance des corps pour éternel langage. Les scènes physiques *sont belles et précises. Répétées mais chaque fois différentes,* inscrites dans un paysage de nuit et de pluie, elles sont le meilleur d'un roman dont l'intrigue est artificielle et inutile. *Silence d'un amour* est avant tout une brève illustration du pacte érotique et une tentative de réflexion sur la solitude. Tout ce qui distrait de ce temps immobile et insolite est un habillage maladroit. (Zulma, 238 p., 110 F.) **H. Ma.**

● **BALLE AU CŒUR,** de Michel Doane
Michel Doane raconte un incident fictif, contemporain de l'insurrection de Wounded Knee en 1973. On a trouvé des ossements sous le terrain de golf, non loin de la réserve des Oglaglas. Partout les esprits s'enflamment, les Sioux se rassemblent, bien décidés à en découdre au nom de leurs ancêtres. Des antagonismes violents les divisent : il y a tant de manières d'être indien ! La communauté blanche n'est pas plus homogène. Doane, jeune romancier de bonne race, ne cède jamais ni à la vaine glorification du natif, ni au facile racisme anti-blanc. Il informe, il plaide, mais surtout il trouble par son étrange puissance romanesque. (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Béatrice Vierne, Ed. du Rocher, 480 p., 160 F.) **J. Sn.**

● **DES OBJETS QUI PENSENT POUR NOUS LE CŒUR DES CHOSES,** d'Alain Leblanc
Toine est agacé par le énième récit que fait Bardaï. Il est vrai qu'il a *connu un dangereux voyage dans un train allemand et s'est retrou*vé dans une Kommandantur. Il s'étonne d'être encore vivant. Ainsi commence ce roman dont on pourrait penser qu'il n'a rien d'extraordinaire, si ce n'est que Bardaï est un tableau représentant le port de La Rochelle et Toine un vase de Limoges. Et il y a aussi, entre autres personnages, Mme Ming, la lampe chinoise, Jaz, le réveil, Clara, la danseuse de boîte à musique, dont Toine est amoureux, Gus, le frère perdu et retrouvé. « *Objets inanimés, avez-vous donc une âme ?* » On pense à Lamartine, mais en se disant que cette fantaisie aura bien du mal à tenir la distance d'un roman. Or, non seulement elle la tient, mais le résultat est des plus heureux. (Ed. Anne Carrière, 275 p., 110 F.) **P-R. L.**

Le lyrisme, lieu vif de la poésie moderne

Démodée, la poésie lyrique ? Jean-Michel Maulpoix démontre au contraire, dans un essai posé et subtil, qu'elle est une « parole d'incertitude » au cœur de l'insécurité contemporaine...

LA POÉSIE COMME L'AMOUR
Essai sur la relation lyrique
de Jean-Michel Maulpoix.
Mercure de France, 166 p., 89 F.

Quoi que l'on dise ici ou là, ce n'est pas l'existence de la poésie qui est fragile ou menacée : de remarquables poètes ont annoncé sa disparition, d'autres ont modulé une plainte crépusculaire ou jubilante devant l'idée de sa ruine... Elle ne s'en porte pas plus mal. Car elle n'a rien à craindre, la poésie, et peut même avoir beaucoup à apprendre de ceux qui dénoncent ses prestiges souvent ridicules, ses *égarements parfois pendables* : on peut ainsi, en de jolis poèmes, l'outrager avec panache. Non, le besoin de réflexion, de discours parallèles que l'on ressent, a d'autres motifs. Ils regardent le sens même du statut de la poésie, la valeur moderne, actuelle, d'une démarche qui se doit de chercher, depuis Rimbaud et Mallarmé, à ne pas resservir toujours la même *vieille soupe poétique.*

Jean-Michel Maulpoix n'est pas le seul aujourd'hui en France à tenir un tel discours réflexif (1). Mais il est assurément celui qui s'attache avec le plus de constance, librement, loin de tout esprit batailleur et polémique – cela est assez rare dans ce domaine pour être salué – à envisager la poésie moderne dans son lieu vif : le lyrisme. Reconnaissons-lui aussi deux autres mérites, qui ne sont pas accessoires : une parfaite information et un style limpide, intelligemment pédagogique. Enfin, le fait d'avoir rassemblé dans ce volume des articles ou communications ne nuit pas à l'unité de son propos.

« *La poésie comme l'amour risque tout sur des signes.* » Placée en titre et exergue du livre, cette phrase indiscutable de Michel Deguy en résume le propos. A partir de cette définition, la question à la fois intemporelle et moderne de la poésie peut être posée. Elle n'est pas – et de fait n'a jamais été –, de récuser ou même de relativiser le lyrisme, d'en faire une donnée évitable, un symptôme de sénescence, une faiblesse, une survivance. Comme le montre Deguy, le lyrisme occupe dans la poésie le rôle que joue l'amour dans la vie. L'amoureux éconduit, le fort en gueule, celui qui a fui les tentations d'ici bas ou qui repose dans le pur esprit de la langue ou encore dont le corps seul, débarrassé des miasmes du sentiment, s'exprime, peuvent bien se méfier de l'amour et faire le procès du lyrisme : ils ne feront que dénier cela qui les rattrape toujours. Mais cette chose énorme, une fois dite, il faut encore l'expliquer.

Parlant de « *l'identité flottante du sujet lyrique* » qui « *se défait et se reconstitue, se défigure et se reconfigure au gré de ses trajectoires, ses rencontres, ses humeurs* », qui est essentiellement « *aléatoire, circonstancielle, suspendue à...* », Maulpoix montre que le poète n'est pas assignable à un rôle, serait-il orphique, à une place, serait-elle celle du Maudit, que la lyre est un bizarre et mouvant instrument dont on ne tire pas toujours des notes justes. Hors des idéologies littéraires et des refuges de la rhétorique – où peuvent se courir d'autres risques, ainsi que Ponge l'a prouvé – le poète moderne constate l'« *insécurité* » qui est la sienne. Son dire n'est, selon Merleau-Ponty auquel Maulpoix rend hommage, « *que l'excès de ce que nous vivons sur ce qui a déjà été dit* » ; par sa parole, « *une vie tissée de hasards se retourne sur elle-même, se ressaisit et s'exprime* ».

Paul Valéry, à l'intersection du siècle passé et du nôtre, est une sorte de contre-exemple, auquel Jean-Michel Maulpoix consacre des pages remarquables. Aux flottements de l'identité lyrique, l'auteur de *Charmes* oppose « *l'entitée idéale et chimérique* » d'un poème qui exprimerait le « *sentiment d'un degré dont la vie ne peut jamais approcher* ». Artiste « *sans croyance et sans échappatoire* » selon l'essayiste, Valéry cherche, à la suite de Mallarmé mais selon un chemin oblique, à capter la voix pure qui « *reste lorsque le sujet comme tel fait silence, puis se réveille dans l'écriture où il prend vie virtuellement* ».

J. SASSIER

« *J'appelle "muse" la musique du jour* », écrit Jean-Michel Maulpoix dans le livre de poèmes, *Domaine public,* qu'il publie en même temps que *La Poésie comme l'amour.* Ce qu'il rend ainsi « *public* » est en fait une part intime, lyrique, de lui-même, mais mélangée au monde, jamais vierge, de cette fin du siècle. Et cette phrase, qui répond ironiquement à sa défense du lyrisme : « *La poésie, ah si je pouvais, quelles obsèques je lui ferais, avec calèche rouge et chevaux à pompons...* » (Mercure de France, 100 p., 75 F.)

La modernité poétique a emprunté des voies différentes, défrichées notamment par Baudelaire et Rimbaud. Dans le travail de sape de Michaux par exemple, ou dans l'homme « *malade du langage* », rêvant d'une « *voix venue d'ailleurs* » soustraite aux limites et échos de la sienne, qu'inventa Louis-René des Forêts avec les *Poèmes de Samuel Wood,* Maulpoix repère les cassures, les rythmes brisés, le moi insituable et pluriel, la conscience malheureuse du lyrisme contemporain... Il analyse justement ce qu'il nomme un « *lyrisme critique* », un lyrisme qui ne se laisserait pas enfermer, tel Narcisse, dans un monde à sa seule image. « *Dans le poème la question est devenue et s'est enveloppée dans un ordre sans cesser d'être posée* », écrit Philippe Jaccottet ; et Lorand Gaspar : « *Le poème n'est pas une réponse à une interrogation de l'homme ou du monde. Il ne fait que creuser, aggraver le questionnement...* »

A ce moment critique du lyrisme correspond, d'une manière moins paradoxale qu'il n'y paraît, le retour d'une forme ancienne dont les pouvoirs ne sont pas épuisés : l'élégie. « *Passionnément élégiaque, la poésie française contemporaine est "élégie" de la poésie même, tombeau du poète, dépouillement de ses oripeaux et mise à nu de sa précarité* », souligne Jean-Michel Maulpoix. Jusque dans « *l'élégie inverse* » (Emmanuel Hocquard), jusqu'au deuil, le poème ouvre « *l'espace d'une éthique* ». « *Parole d'incertitude, elle adhère à l'incertain.* » Pour Maulpoix, la figure du poète s'est incarnée dans celle de Paul Eluard, qui souda ces deux mots, « *l'amour, la poésie* » (2). On peut penser à d'autres visages, à des incarnations plus surprenantes... Il n'empêche : critique, endeuillé, le lyrisme n'est pas encore prêt de dire son dernier mot.

Patrick Kéchichian

(1) On peut citer, parmi d'autres, Michel Collot, Jean-Marie Gleize, Christian Doumet, Christian Prigent, Michel Deguy, Jean-Claude Pinson, ou encore, bien sûr, Jacques Roubaud qui vient de faire paraître une anthologie sur deux formes poétiques médiévales, *La Ballade et le Chant royal* (Les Belles Lettres, 400 p., 175 F).
(2) La revue *Le Nouveau Recueil,* que dirige Jean-Michel Maulpoix consacre dans son dernier numéro un dossier aux « Figures du poète » (Champ Vallon, n° 46, mars-mai, 90 F).

Le chant de la dépossession

« L'objet n'est rien, mais le désir est tout », écrit Pierre Jean Jouve. Trois études récentes interrogent cette tension constitutive de la modernité poétique

L'AMOUR DU NOM
Essai sur le lyrisme et la lyrique amoureuse
de Martine Broda.
Ed. José Corti, 262 p., 110 F.

LA POÉSIE PRÉCAIRE
de Jérôme Thélot.
PUF, 150 p., 98 F.

LA POÉSIE ET SON AUTRE
Essais sur la modernité
de John E. Jackson.
Ed. José Corti, 181 p., 120F.

Le XXe siècle littéraire s'ouvre avec la condamnation surréaliste des « pohètes » (mais déjà Nietzsche – les « *poètes mentent trop* » –, déjà Lautréamont – « *tics, tics et tics* »)... Il passe ensuite par la « haine de la poésie » (« *niaiserie poétique* », « *fadeur du lyrisme* », selon Bataille), puis par le rejet critique de la parole dite pleine. Il semble enfin vouloir s'achever par une sorte de réhabilitation. Ceux qui se disaient ses ennemis reviennent à elle, des livres paraissent, qui la défendent et l'illustrent.

« *Le lyrisme est-il le genre (ou sinon le mode) subjectif, celui de l'expression du "moi et de ses états"* ? » Martine Broda, poète, traductrice de Paul Celan, pose la question. Il s'agit, dit-elle, de « *dissoudre un malentendu* ». « *Ce n'est pas la question du moi que pose le lyrisme, mais celle du désir.* » Et le changement de regard est possible aujourd'hui, en particulier grâce aux avancées de la psychanalyse depuis Lacan.

La poésie lyrique est, on le sait, essentiellement poésie amoureuse, et les épigraphes de Robert Juarroz et de Pierre Jean Jouve, dans ce livre, retrouvent, de façon frappante, par le rapport qu'ils établissent entre poésie et amour, l'ancienne équivalence entre « chanter » et « aimer » qui était celle du « grand chant courtois » selon Zumthor. La poésie amoureuse est volontiers vue comme l'émanation de ce que la subjectivité aurait de plus complaisant, de plus mièvre et attendri. Mais le haut lyrisme n'est ni mièvre, ni attendri. Il est, au contraire, « terrible », comme les « *Anges* » de Rilke. Il surgit d'une perte avec laquelle il se tient dans un rapport abrupt, dans un rapport d'horreur et de joie. Les troubadours ont inventé « le joy » : joie affirmatrice, extase du désir permanent. Et les plus grands lyriques, on l'a souvent montré, « *sont aussi des mystiques, qu'ils nomment ou non un dieu* ». Walter Benjamin a défini, à propos des surréalistes, une « illumination profane », à valeur épiphanique, dans l'expérience amoureuse. L'objet d'amour est instrument de connaissance.

Jacqueline Risset

Dessinant un « amour intransitif » qui dépasse et traverse l'objet – « *N'est-il pas temps que nous nous libérions, en l'aimant, de l'aimé ?* » – Rilke construit un mythe des « amantes délaissées » : « *Elles se jettent à la poursuite de celui qu'elles ont perdu, mais dès les premiers pas elles l'ont dépassé et il n'y a plus devant elles que Dieu. Leur légende est celle de Byblis qui poursuivit Caunos jusqu'en Lycie, la poussée de son cœur lui fit parcourir des pays innombrables sur les traces de celui qu'elle aimait, et finalement elle fut à bout de forces mais si forte était la mobilité de son être que lorsqu'elle s'abandonna, par-delà sa mort, elle reparut, rapide, changée en source, en source rapide.* »

Il faut entendre, dans les lettres des grandes délaissées, « *la jubilation secrète qui perce à travers leurs plaintes chaque fois qu'elles prennent conscience que leur sentiment n'a plus devant soi l'aimé, mais seulement sa propre orbite vertigineuse, bienheureuse...* »

Le lyrisme n'est pas enflure du moi, il est « *invocation tutoyante* » à l'autre, « *qui fait attendre la plénitude et l'affirme comme impossible* ». Tout désir procède du manque, et révèle, à quelque degré, « *la passion de l'impossible* ». On peut parler d'un amour sans objet, ou plutôt – et c'est ce qui élimine la « question du moi » – d'un sujet aux limites elles-mêmes abolies. De cette notion autre de la poésie lyrique, Martine Broda trouve des vérifications chez Dante, Pétrarque, Scève (« *tension extrême* », « *amour d'un nom* », universel anagramme), chez Nerval, chez Nietzsche même.

« *L'objet n'est rien, mais le désir est tout* », écrit Jouve. Il s'agit de faire perdurer le désir comme désir de désir. Marina Tsvetaïeva affirme un « *impossible féminin* » proche de l'« *amour intransitif* » de Rilke – « *l'amour sans la réponse, l'amour pris sur soi seul* » –, proche aussi de la passivité totale, pure jouissance, des grandes mystiques. En définitive « *épiphanie de la Chose* », le lyrisme est « *le chant qui advient au sujet de sa propre dépossession* ».

Autre « défense et illustration », *La Poésie précaire,* réflexion de Jérôme Thélot sur poésie et prière, sur la poésie comme « *espèce de prière* ». Les chœurs, aux Enfers, sont indifférents aux prières humaines ; mais si Orphée chante, voici qu'ils se laissent émouvoir. Le poème est-il donc une prière efficace, une « *invocation tutoyante* » réussie ?

Désormais moderne, c'est-à-dire sans les dieux, la poésie est précaire encore dans l'acception courante qui est aussi le sens étymologique : ce qui est « précaire » – obtenu par la prière – est de ce fait révocable, et donc fragile et pauvre. Précaire est la poésie moderne en ce qu'elle tient à la prière « impriable » (« *prière proscrite* », écrit Mallarmé). Au temps de la sécularisation et du désenchantement modernes, certaines œuvres poétiques contiennent – contesté, fragile, contradictoire – un moment précatif. Tels Vigny (prière trouble – toute première parole d'immanence), Baudelaire (dont les poèmes s'achèvent en prières, en invocations impossibles, « *déjà passées* »), Rimbaud (qui établit entre poésie et prière un rapport tragique : « *dans la contrée du dénuement il haït la prière au point de haïr la poésie* »), Jouve (« *il conduit la langue à l'hymne reconduisant la langue* »), Bonnefoy (« *Dieu qui n'est pas mais qui sauve le don* »), Jaccottet (qui compose un « *Requiem de la faiblesse* »).

John E. Jackson, dans *La Poésie et son autre,* défend et illustre lui aussi la poésie moderne à travers ce qu'il appelle précisément « *le phénomène de l'autre* ». Par la formule de la Lettre à Demeny, « *Je est un autre* », Rimbaud affirmait une structure devenue par la suite « *constitutive de la modernité poétique* ». Brisant à la fois l'unité identificatoire du sujet lyrique et l'unité de l'être du monde, ce geste ouvrait une fracture suscitatrice de métamorphoses. « *Seul, presque avec le langage humain contre soi* », cette phrase de Kierkegaard désigne la situation du poète contemporain qui perçoit le lieu de la diction poétique comme « *celui d'une forclusion intérieure consubstantielle à l'acte de parler* ». Précaire poésie moderne et haut lyrisme ancien se rencontrent dans ce manque...

Dans la maison de Barbe-Bleue

Sonbre histoire d'asservissement et de mort, le troublant récit de Kirsty Gunn, imprégné de références aux contes de fées, est aussi celui d'une émancipation par l'écriture

HISTOIRE AUX YEUX PÂLES
(The Keepsake)
de Kirsty Gunn.
Traduit de l'anglais (Nouvelle-Zélande) par Anouk Neuhoff.
Ed Christian Bourgois, 259 p., 120 F.

Histoire aux yeux pâles s'ouvre sur la vision d'un vitrail de couleur où joue la lumière. Enerveillée, une enfant regarde le reflet qu'il projette sur les visages. Puis ce vitrail est nettoyé, savonné, récuré, lavé et rincé à grande eau. Le ton est donné en même temps que certains des thèmes essentiels de l'histoire (*« ma propre histoire aux yeux pâles »*, annonce l'auteur dans sa dédicace) : il sera souvent question de souillure et de pureté, du sang couleur rubis et du blanc d'un *poirier en fleurs*, de la lumière rouge foncé d'une ambulance qui fonce dans la nuit : *« Allumé-éteint », « Allumé-éteint »*. Détruite par la drogue, l'abandon et la dépression, la mère est morte. Sa fille devra suivre le même chemin, vivre le même calvaire pour que commence sa propre histoire et se découvre son identité.



MIRIAM BERKLEY

Kirsty Gunn, « ma propre histoire aux yeux pâles »

Fait de souvenirs et d'impressions fugaces, *Pluie* (1), le premier roman de Kirsty Gunn, tragique histoire d'un frère et d'une sœur, avait été remarqué de la critique ; on avait évoqué à son propos un autre écrivain néo-zélandais, Katherine Mansfield. Il reste bien, ici, le poirier blanc de « Félicité», symbole d'un bonheur illusoire, mais, autour de lui, se déroule une sombre histoire d'asservissement et de mort qui s'inspire moins de l'univers sensible de Katherine Mansfield que de l'érotisme funèbre emprunté par Angela Carter à toute une fin de siècle. Dans *La Compagnie des loups* (2), dix nouvelles sanglantes qui reprenaient, dans l'intention de les subvertir, les contes de Perrault, Angela Carter utilisait des images de persécution et de mort pour traduire les fantasmes multiples de la cruauté dans la relation amoureuse.

Certes, *Histoire aux yeux pâles* se situe fort loin du chef-d'œuvre d'Angela Carter ; il s'en rapproche néanmoins par le thème central (la relation sado-masochiste entre un homme et une femme) et par les nombreuses références qu'il se donne – à commencer par le conte de fées où le mal, souvent, est incarné par l'homme : l'ogre dévorateur, le grand méchant loup aux yeux de braise, le terrifiant Barbe-Bleue inventeur des pires supplices... En face de lui, pâle et éplorée comme il se doit, la victime frêle au long cou, faite pour être humiliée, violée, meurtrie. Dans l'histoire de Kirsty Gunn, la mère et la fille, fondues l'une en l'autre, subissent le même destin : la mère, avec ses os si minces, la longueur de son cou, la blancheur de ses bras et sa belle chevelure rousse, une victime désignée et consentante, déjà violentée par son père ; la fille, une enfant encore, aux yeux trop pâles et à l'air maladif, amaigrie par les privations, agenouillée sur le sol dur dans l'attente du bon plaisir de son bourreau qui la tient enfermée. *« Il y avait la pression de l'obscurité qui prenait le pas sur la lumière. il y avait la même odeur de renfermé. »*

Dans la maison de Barbe-Bleue, où se sont installées la décrépitude, la poussière et la mort, elle attend. Etrangère à elle-même, jour après jour, elle attend un plaisir dont elle est devenue l'esclave. Enfreignant l'interdiction, elle erre de chambre en chambre, découvre les gravures qui lui promettent des supplices plus effrayants que la mort. L'homme, l'amant, le père – figures dont les contours se mêlent – est *« miné par la vieillesse qui le dévore »* ; des bandelettes maintiennent ses chairs, il a les cheveux noircis par la teinture, les lèvres sanglantes, le teint cireux, l'*« haleine aigre et moisie »*, une odeur suave de décomposition imprègne les lieux... Les fantasmes s'enchaînent, comme le sang coule et les viscères se répandent, jusqu'à la scène finale qui met fin à l'enchantement dont ces femmes sont victimes : celle où un grand étalon noir, tout frémissant de vie et d'ardeur, est découpé vivant, à coups de hache.

Kirsty Gunn ne craint pas l'excès ni la surcharge. Dans ce récit d'une double émancipation – une femme quitte son père pour suivre un premier amant, comme elle quitte sa mère pour se trouver elle-même –, elle utilise un langage poétique (bien traduit par Anouk Neuhoff), incantatoire, marqué par les répétitions et les leitmotive, et donne à son récit une forme circulaire. Les fragments du passé se mêlent et reviennent comme, dit-elle dans sa dédicace, *« les phrases s'incurvent, changent de cours et rebroussent chemin pour me faire face sur la page »*. L'écriture fut en effet le moyen de surmonter le passé et la souffrance ; le mythe, celui de donner une forme à l'histoire répétitive de deux vies.

Christine Jordis

(1) Bourgois, 1995.
(2) Seuil, 1985, Points Seuil, 1997.

La vie de la mort

LE NAGEUR DANS LA MER SECRÈTE
(Swimmer in the Secret Sea)
de William Kotzwinkle.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean-Paul Gratias.
Actes Sud, 104 p., 58 F.

En quelque cent pages, William Kotzwinkle a réussi ce tour de force, regarder la mort en face, sans sentimentalité, sans apitoiement imbécile, sans commentaires indécents sur son absurdité, son injustice, son manque de discernement. Il la donne à voir, il lui restitue la place qu'elle devrait avoir dans nos vies, il lui redonne une consistance, une présence, il la sort de l'ombre et de l'oubli où l'on tente de la maintenir. La mort est toujours celle de l'autre, d'un autre, et ce petit roman est un livre de vie, d'affrontement, d'amour et de souffrance partagés et mêlés, un livre de guérison et d'apaisement. Cette toute petite histoire est si poignante et si forte qu'il serait impardonnable de la raconter à la place du romancier.

Disons simplement qu'en quelques jours deux jeunes artistes, isolés volontaires du monde qui les entoure, fondus dans la nature, basculent de cette vague appréhension qui entoure toujours la naissance d'un enfant à la douleur de l'avoir perdu sans même avoir eu le temps de l'aimer. Un thème qui fait peur, qui peut rebuter le lecteur ; mais ce serait faire une bien grande injustice à l'auteur comme à son éditeur, qui ont eu le courage et la passion d'écrire et de publier, que de s'arrêter à cette réticence. Il faut savoir parfois se pousser à lire comme il faut aussi se pousser à vivre sans se laisser berner par ces idées qui nous protègent *« de la vérité de la mort »*. Ce roman totalement épuré, presque léger dans sa brièveté qui permet de le lire d'une d'une traite, est de ceux qui vous hantent infiniment.

Martine Silber

L'homme livre

Suite de la page I

Manguel remarque que dans la tradition judéo-chrétienne, *« l'univers est conçu comme un livre fait de chiffres et de lettres : la clé de notre compréhension de l'Univers consiste dans la capacité de lire ceux-ci correctement et de maîtriser leurs combinaisons. »* Francis Bacon et sir Thomas Browne ont illustré l'idée ; Carlyle l'a polie : *« L'histoire universelle*, dit-il, *est une écriture sainte que nous déchiffrons et que nous écrivons d'une manière incertaine, et dans laquelle on nous écrit nous-mêmes. »* (Reflet lointain, mais dépourvu de sentiment religieux explicite, le mot de Mallarmé : *« Tout, au monde, existe pour aboutir à un livre. »*)

Il y a, dans l'histoire de la lecture, un moment capital, et par surcroît sublime, du fait qu'il est recréé par le génie littéraire de saint Augustin dans ses *Confessions* : c'est l'année 383. La lecture à haute voix était la norme depuis les débuts de l'écrit. Augustin se rend chez Ambroise, l'évêque de Milan, et il entre sans se faire annoncer dans son *studiolo*. Ambroise est en train de lire en silence : *« Lisait-il, ses yeux couraient sur les pages dont son esprit perçait le sens, mais sa voix et sa langue se reposaient. »* Une telle façon de lire parut à Augustin si extraordinaire, si étrange, qu'il en fit le récit treize ans plus tard. Des exemples antérieurs, épisodiques, et bien moins certains : Alexandre le Grand lisant en silence une lettre de sa mère, au grand étonnement de ses soldats ; Jules César, debout près de son adversaire Caton, qui lit de la même façon un petit billet doux que lui a envoyé la propre sœur de Caton...

La lecture silencieuse devint bientôt suspecte aux autorités religieuses et civiles, car elle autorisait la rêverie, et, pire encore : en y réfléchissant au fur et à mesure que les yeux découvrent le sens des mots, on échappait à leur sens immédiat, aux ordres, aux dogmes, à la censure. Augustin avait besoin de répéter un texte avant de le lire à haute voix. Selon l'enseignement d'Aristote, il savait que les lettres, *« inventées afin que nous puissions converser même avec les absents »*, étaient *« signes de sons »*, et que ceux-ci, à leur tour, étaient *« signes de ce que nous pensons »*. Le lecteur silencieux, lui, entend les sons ordonnés en rythme.

S'agit-il d'une faculté innée ou d'une technique que la lecture silencieuse nous a apprise ? Le mathématicien et astronome arabe Ibn Al-Haytham (965-1039), auteur, parmi une centaine de titres, du *Trésor de l'optique*, établit une distinction entre la *« sensation pure »*, inconsciente, involontaire, et la *« perception »*, celle-ci exigeant un acte de reconnaissance – la perception devenant lecture, au moyen d'une série d'éléments d'une extraordinaire complexité : le lecteur lit avec ses yeux, ses oreilles, sa mémoire, ses sentiments, son jugement, selon la posture adoptée et le temps qu'il fait... Et tout se passe, à entendre le professeur Roch Lecours, de Montréal, comme si l'information reçue de la page par l'œil voyageait à travers le cerveau en passant par une série de conglomérats de neurones spécialisés, chaque conglomérat occupant une certaine section du cerveau et remplissant une fonction spécifique.

DUMAS ET LES CIGARES

Déjà, à l'aube du siècle, un chercheur américain, E. B. Huey, affirmait qu'une analyse exhaustive de ce que nous faisons en lisant représenterait à peu de chose près, pour un psychologue, le couronnement de son œuvre, car elle reviendrait à décrire un très grand nombre des mécanismes les plus délicats du cerveau humain.

Et Manguel de conclure ainsi ce chapitre : *« La crainte que semblent exprimer les chercheurs est que leur conclusion mette en cause le langage même dans lequel ils la formulent : que le langage puisse être en soi arbitraire »* – le rôle du lecteur étant alors, plus que jamais, *« de rendre visible »*, selon la belle expression d'Al-Haytham, *« ce que l'écriture suggère par des allusions et des ombres »*. En 1937, Valéry note dans ses *Cahiers* : *« On disait autrefois, couramment – c'est un proverbe :* « La vie est faite d'imprévu. » *Mais on ne pensait pas à la profondeur de cette formule banale (...). L'imprévu moderne est presque illimité. L'imagination défaille devant lui. »*

Cet *« imprévu moderne »*, que Valéry craignait, nous a envahis, tel un torrent magnifique et terrible. Pour ce qui, en l'occurrence, nous concerne, on doit constater que le nombre de publications n'a, depuis, cessé d'augmenter, et partant le nombre de lecteurs. C'est que, tête-à-tête avec l'écrit, chacun y reconnait quelque chose d'essentiel, mais aussi de fraternel. Dominique Aury disait : *« Chacun lit pour soi, mais aussi pour les autres ; chaque lecture est pour tous. »* Et cela, depuis des siècles.

A Cuba, vers le milieu du XIX[e] siècle, un cigarier-poète décida de créer, pour les ouvriers de sa manufacture, un journal où l'économie aurait sa part, mais aussi la littérature. Des traductions de Schiller, de Chateaubriand, de Dumas, y virent le jour. Or, à l'époque, le journal fut confié à un *« lecteur public »* dont les ouvriers eux-mêmes assuraient le modeste salaire. *Le Comte de Monte-Cristo* devint si populaire que les employés de certain atelier écrivirent à l'auteur pour lui demander la permission de donner le nom de son héros à l'un de leurs cigares. Dumas y consentit ; les Monte-Cristo sont toujours appréciés par les connaisseurs.

Au XVI[e] siècle, Montaigne dit dans ses *Essais* : *« Ici, nous allons conformément et tout d'un train mon livre et moi (...) : qui touche l'un, touche l'autre »*. Trois siècles s'écoulent, et Walt Whitman retrouve l'idée, ou s'en souvient : *« Camarade ! ceci n'est pas un livre ; /celui qui le touche, touche un homme »*.

Pour définir le rapport intime qui le lie à son ouvrage, Alberto Manguel aurait le droit de paraphraser les aveux illustres de ces grands classiques.

Hector Bianciotti

★ Alberto Manguel est l'invité de « Bouillon de culture » le 20 mars. Il doit donner par ailleurs une conférence au café littéraire d'Extrapole Montmartre (5, boulevard Montmartre, 75002) le 12 mars de 15 à 16 heures.

Pour refonder l'Histoire comme

A l'occasion de la parution de son recueil d'essais, «Au bord de la falaise», Roger Chartier dialogue avec Gérard Noiriel sur le statut et les enjeux du discours historien comme sur la fonction sociale de cette « science en crise »

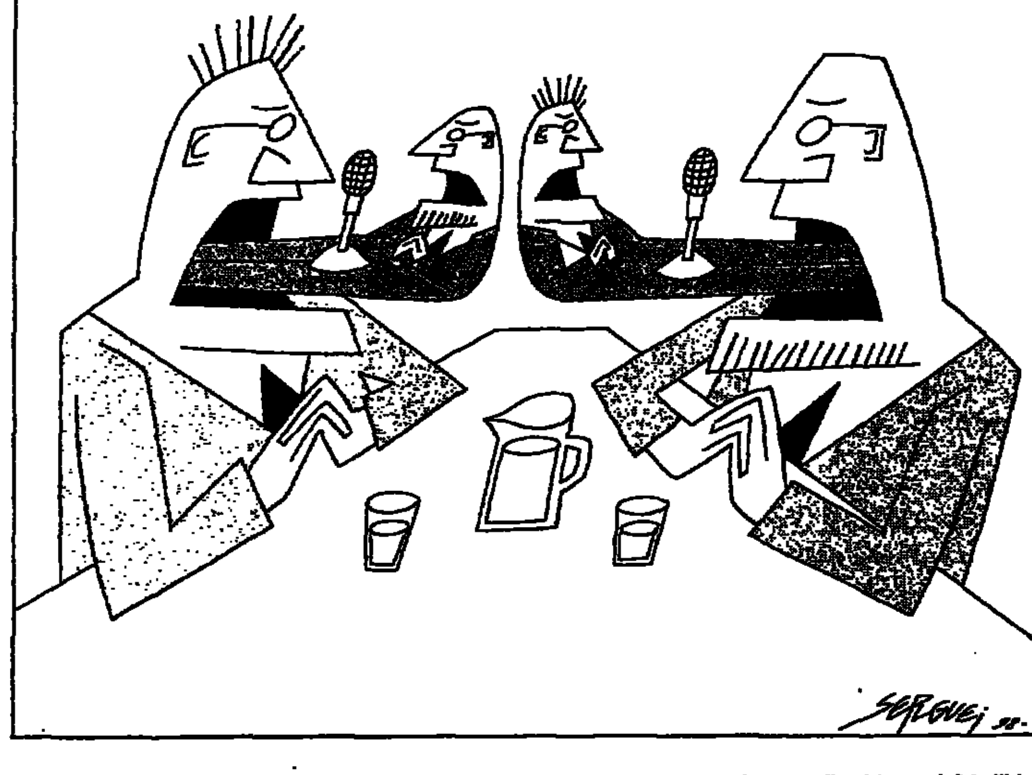
Gérard Noiriel. Ce qui m'a frappé, en lisant votre livre, *Au bord de la falaise,* c'est la différence de statut entre, d'une part, des textes qui proposent de nouveaux outils pour faire progresser l'histoire culturelle de la période moderne et, d'autre part, des textes plus « normatifs » à travers lesquels vous défendez votre conception de l'histoire. C'est à mon sens l'un des privilèges *de l'histoire culturelle de pouvoir* faire ainsi cohabiter, sans grosse rupture apparente, des études empiriques et des prises de parti épistémologiques. Mais ne croyez-vous pas que, pour faciliter notre discussion, il faudrait commencer par établir une nette distinction entre ces deux types de texte, et voir comment ils s'articulent. C'est un point important, car je crois qu'il existe une différence décisive entre les recherches empiriques *que mènent* les *historiens* et les discours qu'ils tiennent sur ces mêmes recherches. En vous lisant, je me suis constamment demandé si, selon vous, les instruments neufs que vous proposez pour renouveler l'histoire culturelle peuvent également servir à la réflexion sur la situation actuelle de l'histoire.

Roger Chartier. Je vois au moins deux points d'accord forts entre *nous. D'une part, vous plaidez* pour la pratique de ce que vous appelez la « socio-histoire ». Le titre de ma direction d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales est « Socio-histoire des pratiques culturelles » : il y a là une façon de désigner un voisinage fructueux entre les deux disciplines. Notre pratique d'historien et la référence à une catégorie comme celle de « socio-histoire » manifestent immédiatement le désir commun de résister au poids dominant de la tradition géographique, c'est-à-dire d'une définition territoriale, monographique *des objets historiques*, et le souci de défendre une lecture sociologique visant à l'établissement de régularités.

Autre point de rencontre : vous observez que les historiens sont très réticents à appliquer à leur propre situation des questionnaires qu'ils emploient volontiers pour les autres domaines ou les autres discours. C'est un point de vue que je partage absolument. Le travail de Bourdieu, qui n'est présent dans mon livre que comme une référence implicite, ne peut que nous conduire à être d'accord sur ce point. J'ai souvent pensé que *l'historiographie, entendue au sens* technique de l'histoire de l'Histoire, continuait à manier volontiers les catégories d'une très ancienne histoire des idées (influences, écoles, etc.). J'ai essayé d'utiliser d'autres modèles de compréhension, mais trop peu, et sans doute parce qu'il est difficile de rendre compte du champ scientifique dont on est soi-même partie prenante. D'où, peut-être, cette impression de ne pas appliquer à *l'Histoire les pratiques d'analyse* mobilisées pour tous les autres énoncés, quel qu'en soit le genre (philosophique, littéraire, scientifique).

On a parfois ironisé sur ce discours des historiens sur l'Histoire qui est souvent infiniment plus pauvre que la pratique qu'ils développent. Il y a dans leurs livres comme une sorte de théorie à l'état pratique qui est souvent plus *dense et plus suggestive* que le genre convenu du discours disant ce qu'est l'Histoire. Mais en le tenant, les historiens, le plus souvent, disent ce qu'ils croient avoir fait (et, souvent, ce qu'ils ont fait n'est pas ce qu'ils en croient) ou bien ils énoncent ce que l'Histoire devrait être (ou n'être plus). Il faut se garder de l'une et l'autre attitudes. Pour le faire, on peut s'appuyer sur un certain nombre de voisinages ou d'héritages. C'est ainsi que *les déplacements à l'intérieur* de l'histoire culturelle ont été le résultat de la distance prise par rapport à des habitudes ou des évidences, *héritées d'une histoire qui* pensait que l'histoire culturelle devait, comme d'autres (économique ou sociale), s'appuyer sur des séries massives, manier la statistique et définir ses objets à partir du découpage social. Ces certitudes ont été ébranlées. Cela peut paraître évident, mais il n'était pas si facile, à la fin des années 70, de dire que ce qui pouvait rendre raison de pratiques culturelles ne se référait pas nécessairement à la hiérarchie sociale, classiquement entendue, que les appropriations et des interprétations ne pouvaient pas être approchées dans leur dimension *anthropologique à partir des seules* séries statistiques et que, du coup, le privilège donné à des sources massives (archives notariales, inventaires après décès, etc.) ne suffisait pas pour définir ou répondre aux questions les plus essentielles.

Réfléchir sur ces déplacements, ces trajectoires, et essayer de les comprendre à la fois intellectuellement et sociologiquement, est peut-être aller dans le sens de ce que vous souhaitez, c'est-à-dire vers une plus grande conscience des historiens par rapport à leur propre position et aux contraintes qui la définissent.



G. N. Je crois aussi que l'une des faiblesses persistantes des sciences sociales tient au fait que les chercheurs qui s'en réclament ne parviennent pas vraiment à éclairer leur propre univers social en mobilisant les instruments qu'ils ont forgés pour étudier les autres milieux. Mais je ne pense pas pour autant qu'il suffirait d'entreprendre une sociologie des historiens pour clarifier tous les problèmes que ceux-ci rencontrent dans l'exercice de leur profession. Comme vous, je plaide pour que notre discipline se tourne davantage *vers la philosophie*. L'un des acquis importants du dialogue qu'ont noué depuis une vingtaine d'années quelques historiens (comme Veyne, Certeau et vous-même) avec des philosophes (comme Foucault ou Ricœur) est d'avoir montré qu'on ne peut tenir des discours sur l'histoire sans avoir acquis un minimum de compétences épistémologiques. Mais je ne pense pas que la philosophie puisse servir de « garde-fou » pour empêcher les historiens pour « *tomber de la falaise* ». Peut-on dire même qu'il y a une falaise ? Pour y voir plus clair, je crois qu'il *faudrait faire un bilan des usages* que les historiens ont fait de la philosophie depuis le début des années 70.

Si on examine la recherche historique telle qu'elle est aujourd'hui et non pas telle qu'on aimerait qu'elle soit, force est de constater que l'immense majorité des historiens sont restés sourds aux appels en faveur d'une histoire plus « conceptuelle » ou plus « philosophique ». Sans nier les « pesanteurs » de la discipline, je pense qu'il serait utile d'évaluer la part de responsabilité que nous avons, nous historiens « interdisciplinaires », dans cette situation. Selon moi, l'idée que les secrets de la connaissance historique devraient être cherchés en dehors du savoir commun des historiens a contribué à nous faire négliger les enjeux pratiques de la recherche historique, pour focaliser la réflexion sur des problèmes philosophiques que les historiens ne peuvent pas résoudre, car ils n'ont pas collectivement les compétences requises pour en discuter sérieusement. Je pense que *cette orientation de la* réflexion sur l'histoire a eu deux conséquences négatives.

D'une part, en privilégiant des questions relevant de la théorie de la connaissance nous avons contribué à enfermer le débat sur l'histoire à l'intérieur d'une petite avant-garde d'« initiés », confortant ainsi l'apathie d'un milieu professionnel qui n'est pas spontanément attiré par la réflexion collective. D'autre part, ces discussions ont eu pour effet de diffuser dans la discipline des mots dont les historiens se servent pour alimenter leurs luttes de concurrence interne (comme « positivisme » ou « essentialisme »). Ces usages contribuent, à mon sens, à renforcer nos divisions internes et à dé*mobiliser la profession par rapport* aux enjeux pratiques auxquels nous sommes confrontés. J'en donnerai deux exemples pris dans l'actualité. Le premier concerne la place exorbitante qu'ont prise, en histoire contemporaine, les « historiens-experts » qui confondent le « métier » d'historien avec celui de policier ou de procureur. Je pense que nous devrions nous mobiliser collectivement contre cette « manie du jugement » que déplorait déjà Marc Bloch dans *l'Apologie pour l'histoire*, en soulignant que ce n'est pas l'archive qui fait l'historien mais la problématique qu'il est capable de mettre en œuvre pour exploiter ses matériaux.

Le deuxième exemple concerne l'enseignement de l'histoire. Mettre à la disposition d'élèves et d'étudiants les connaissances les plus neuves élaborées par les historiens a été longtemps considéré comme un enjeu important par le courant des Annales. Mais aujourd'hui, nous avons tendance à délaisser ce chantier. Par exemple, dans mon domaine de recherche, *l'histoire de l'immigration*, je constate que, en dépit des rapports officiels et des groupes de réflexion mis en place au cours des années 80 pour que cette question ne soit plus complètement refoulée de notre mémoire collective, dans les faits rien n'a changé. Il suffit d'examiner les nouveaux manuels des classes de première pour constater qu'aucun des acquis de la recherche historique dans ce domaine n'a été pris en compte. Mais qui s'en soucie ?

Ce sont ces raisons qui m'ont incité à entrer dans le débat sur la « crise » de l'histoire en appelant *les historiens* à se préoccuper davantage des questions pratiques qu'ils rencontrent dans l'exercice de leur profession. Cette perspective *explique, évidemment, que je* ne sois moins préoccupé que vous par la question du « récit » en histoire. Depuis plus de vingt ans les discussions concernant l'« écriture » de l'histoire ont privilégié le problème des rapports entre la réalité historique et ses représentations discursives. Je pense qu'il serait utile d'envisager cette question de l'« écriture de l'histoire », en repartant des analyses que Marc Bloch a esquissées sur la communication du savoir à l'intérieur de la communauté historienne et aussi entre les historiens et le grand public. Pour avancer dans cette voie, nous pourrions nous tourner vers *des courants de pensée* (comme la philosophie analytique ou le pragmatisme) qui ont consacré une bonne partie de leurs efforts à étudier la dimension communicationnelle du langage.

R. C. Cette question de la réception serait évidemment à développer. Certains ont commencé à le faire avec des enquêtes qui appliquent à la circulation des travaux contemporains des historiens des questionnaires *que l'on a plus volon*tiers appliqués à la littérature ancienne. Les deux dimensions de l'écriture historique dont vous parlez, c'est-à-dire, d'un côté, le statut de représentation par rapport à ce passé qui fut et qu'elle vise et, d'un autre côté, la dimension de la communication et de la transmission d'une connaissance, doivent être liées dans l'analyse des formes propres de l'écriture historienne. Je pense, par exemple, aux réflexions de Michel de Certeau, à son analyse de la manière selon laquelle ce récit de l'histoire s'organise non pas dans la dimension épistémolo*gique de son statut spécifique* de vérité, mais par rapport aux effets qu'il entend produire sur le lecteur. Cette réflexion doit nous alerter, nous rendre conscients d'un certain nombre de formules que l'historien emploie sans peut-être y penser. Certeau insistait sur le statut de la citation (Qu'est-ce, pour un historien, que citer des textes du passé ? Est-ce illustrer une régularité ? Produire un effet de réel ? Désigner un événement irréductible ?) et montrait que le récit d'histoire est comme l'envers de la démarche de recherche. Tandis que la recherche est sans fin, la narra*tion doit conclure. Alors que le tra*vail d'enquête rencontre lacunes et incertitudes, il faut construire un récit complet et cohérent. Et si la recherche, par définition, part du présent de l'historien, il faut en général en dérouler les résultats selon l'enchaînement des événements. On voit que les formules ou les formes données au récit impliquent quelque chose du rapport avec le lecteur. Je crois qu'il serait important de lier ce type d'analyse formelle avec l'analyse plus sociologique des effets, ou des non-effets, produits par la circulation des travaux historiques.

Un autre élément est que notre discussion ne porte pas seulement sur l'Histoire, mais sur l'ensemble des sciences sociales et, même, sur *l'ensemble des savoirs. C'est ce qui* est au fond de la fameuse affaire Sokal. En France, on s'est attaché à un élément presque anecdotique, c'est-à-dire le maniement sauvage et parfois risible de références scientifiques dans des discours de sciences humaines. On a aussi considéré un deuxième élément, proprement lié au contexte du monde intellectuel américain : celui de la constitution d'une référence française envahissante dans les humanités. Mais il y a un troisième élément, qui est central : comment penser – ce que Sokal et beaucoup de physiciens récusent – l'historicité d'un savoir scientifique ? Cette historicité est pourtant présente dans la variation des critères de la preuve, dans les *formes rhétoriques du discours* et les supports de sa transmission, ou dans le déplacement des institutions et des lieux où se construit la science : la cour, l'Université, le grand laboratoire, etc. Penser cette historicité du savoir n'est pas pour

Manifeste pour une redéfinition

AU BORD DE LA FALAISE
L'histoire entre certitudes et inquiétudes
de Roger Chartier.
Albin Michel, « Bibliothèque Histoire », 304 p., 140 F.

Ce n'est pas la nouveauté qui fait le prix de ce *récent opus de Roger* Chartier, puisque la plupart des douze textes de ce recueil ont déjà paru entre 1980 et 1995 : préface, articles de revues scientifiques ou communications de colloque ; un seul essai inédit sur « Histoire et littérature », et la traduction française du texte sur Foucault, « les Lumières et la Révolution » paru dans *Foucault and the Writing of History* (Blackwell, 1994). Mais leur agencement en trois moments – « Parcours », « Lectures », « Voisinages » – transforme *Au bord de la falaise* en véritable manifeste pour une redéfinition vigoureuse de l'Histoire comme discipline critique, ce qu'illustre le travail du chercheur sur les *nouveaux champs* et les nouveaux instruments de compréhension de l'historien.

« Parcours » invite, tant à travers une trajectoire personnelle que collective au sein des communautés historiennes, à reconsidérer la notion d'héritage et la construction même des objets de l'Histoire, rapport entre le monde des discours et les pratiques des *acteurs sociaux que visent ces discours*.

La partie « Lectures » propose une réflexion qui croise les apports de Michel Foucault, Louis Marin et Michel de Certeau. Chacun interrogeant les dispositifs qui font le sens d'un rituel, d'un texte ou d'une image, *menacé par* la pluralité des réceptions – partant des appropriations –, Roger Chartier y lit la construction de la *société par le discours, comme la* détermination sociale qui produit ce discours. « Voisinages », enfin, s'attache à étudier les relations *qu'a entretenues l'Histoire* avec les disciplines voisines : proximité longtemps affichée avec la géographie, visible avec l'option pri*vilégiée des monographies régio*nales, ou distance avec la sociologie, ce qui explique que l'histoire économique et sociale ait opté pour un « *inventaire des différences* » plutôt que tenté d'établir des règles ou des lois plus générales. Choix à la fois « *explicite et inconscient de Vidal de la Blache contre Durkheim* ».

Pour demain, Roger Chartier appelle à établir et à développer des modes d'analyse qui puissent être communs par-delà les clivages sectoriels. Un questionnaire *capable de couvrir tant la nouvelle* histoire des sciences que des champs moins volontiers revisités jusqu'ici par l'historien – littérature, philosophie – *sans faire* l'économie d'un regard réflexif indispensable à la santé de la conscience historienne. Un *combat nécessaire pour conjurer* la tentation annoncée d'une réduction de l'Histoire à une forme de fiction parmi d'autres, où le statut de la *compétence spécifique* se brouille et s'abîme dangereusement. Souhaitons que le débat ne soit pas escamoté.

Philippe-Jean Catinchi

mme discipline critique

autant lui dénier un statut de connaissance « vraie ». Ce statut de connaissance renvoie à des critères comme celui la compatibilité des énoncés nouveaux avec des énoncés déjà là, ou celui de la validation des descriptions du monde naturel par leur efficacité technique.

Cette discussion-là est la discussion centrale dans la querelle parce que l'une des cibles principales de Sokal et des physiciens qui le suivent, c'est justement toute forme de sociologie ou d'histoire des sciences qui met l'accent sur la dimension de construction historique du savoir, de ses critères de certification et de ses formes de transmission. Nombreux sont les scientifiques qui sont radicalement opposés à cette perspective, qu'ils considèrent comme destructrice de la science comme science, de la connaissance comme connaissance. Or beaucoup de ceux qui refusent un tel diagnostic n'ont pas la position de relativisme absolue dans laquelle on veut les enfermer. Chez les meilleurs historiens des sciences, qui sont parfois eux-mêmes des scientifiques reconnus, il y a cette réponse, difficile, instable, *« au bord de la falaise »*, et pourtant possible, où peut, tout à la fois, être désignée l'historicité des énoncés et affirmé leur statut de connaissance. C'est là où, je pense, nous pouvons nous rencontrer.

Lors d'un débat à la Société d'histoire moderne et contemporaine, vous disiez qu'il faut considérer que *« seuls les individus engagés dans des pratiques de connaissance peuvent élaborer ensemble les critères qui définissent leurs propres normes de vérité ou de scientificité »*. Je suis à la fois d'accord et inquiet face à une telle affirmation. Je suis d'accord puisque vous faites ainsi référence aux normes et conventions, historiquement variables, qui définissent pour une communauté savante donnée les critères du vrai. Mais il me semble aussi que l'on ne peut pas pour autant disqualifier la question épistémologique fondamentale qui est celle du rapport entre la connaissance et son objet. Toujours, il y a une résistance du réel. Dans le cas des sciences de la nature, c'est le monde tel qu'il est ; dans le cas de l'Histoire, c'est le passé tel qu'il fut. C'est pourquoi je ne pense pas que les questions que vous appelez « philosophiques » soient inutiles ou dangereuses pour la communauté des historiens. Elles concernent les gestes techniques, les choix méthodologiques, les modèles d'intelligibilité qui sont essentiels dans le « métier ». S'interroger sur les manières de prouver de l'Histoire, ses démarches de recherche ou ses techniques d'écriture est poser la question essentielle du statut propre de la connaissance qu'elle produit et qui n'est pas du même ordre que celle apportée par le mythe, la fable ou le roman. Pour moi, les « enjeux pratiques » de la discipline dont vous parlez justement ne peuvent être séparés d'une réflexion, partagée avec les philosophes et d'autres, sur le paradoxe d'un discours qui est narration et savoir, récit et érudition connaissance du réel et écriture.

G. N. Peut-être que l'une des différences entre nous, c'est que je ne cherche pas à définir ce qu'est l'Histoire. J'ai abordé ces questions-là par rapport à des enjeux pratiques que j'ai rencontrés au cours de mon travail. C'est pourquoi je ne dis pas que les historiens ne doivent plus s'interroger sur l'objet de l'Histoire, le statut du récit, etc. Je dis simplement qu'ils ne sont pas obligés de le faire, qu'il n'y a là aucune nécessité pour faire progresser la recherche historique. Je crois qu'il y a plusieurs façons d'aborder la réflexion sur l'Histoire et je plaide simplement pour l'ouverture d'un nouveau chantier d'études centré sur la dimension sociale de la connaissance historique. Max Weber a fourni aux historiens qui veulent défendre le caractère empirique de leur discipline les arguments suffisants pour ne pas éterniser les discussions épistémologiques. D'une part, Weber admet la pluralité des points de vue possibles sur la connaissance. D'autre part, il estime que les chercheurs n'ont nul besoin de compétences générales en épistémologie pour avancer dans leurs recherches empiriques. Mais il ajoute que celles-ci sont nécessaires pour tout historien qui veut tenir des discours sur l'Histoire, ne serait-ce que pour défendre son travail contre ceux qui contestent sa légitimité. Il est dommage que la réflexion webérienne n'ait pas rencontré plus d'écho chez les historiens français.

Pour dissiper un malentendu concernant la question des « communautés de compétence » que vous évoquiez il y a un instant, je précise que je n'ai jamais affirmé que l'ensemble des historiens constituaient aujourd'hui une seule et même « communauté ». Comme les autres sciences, notre discipline a connu une importante diversification de ses centres d'intérêt. C'est pourquoi il existe aujourd'hui un très grand nombre de domaines de recherche et de réseau, qui ont souvent un caractère interdisciplinaire et international. Mais cela n'invalide pas à mon sens la réflexion sur la question du langage commun propre à chacune de ces diverses communautés de compétences. Je pense que si nous sommes en mesure d'accomplir nos activités professionnelles (de publication mais aussi d'enseignement, d'évaluation ou de recrutement) sans trop de problèmes de conscience, c'est parce que nous sommes convaincus que nous pouvons être compris de ceux qui nous écoutent ou qui nous lisent. En envisageant nos domaines d'activité comme des « communautés de langage », rassemblées autour d'un vocabulaire partagé, je veux attirer l'attention des historiens interdisciplinaires sur les efforts que nous devons accomplir pour que les nouveaux termes, les nouvelles références, que nous avons découverts en fouinant à l'extérieur de notre enclos d'origine, soient intégrés dans le vocabulaire du groupe de compétence auquel nous nous adressons. *Sans cela, nous risquons fort de parler tout seul* (c'est ma définition du « relativisme »). Et pour en revenir à l'affaire Sokal que vous évoquiez tout à l'heure, *je crois qu'il n'est pas surprenant* que ce soit des physiciens qui aient été choqués par l'usage « sauvage » qu'un certain nombre de philosophes ont pu faire des théories *ou des concepts scientifiques*. Pour des raisons pratiques évidentes, l'exigence de vocabulaire partagé est beaucoup plus forte dans les sciences physiques que *dans les sciences humaines. Le problème* pour moi n'est pas qu'on emprunte telle ou telle référence à un autre champ du savoir pour la « dénaturer » en l'intégrant dans un autre contexte *discursif*. Ce qui me gêne, c'est le fait que les philosophes qui ont opéré ce genre de transfert n'ont pas cru bon d'expliciter leurs emprunts, ni de les « traduire » pour que les lecteurs auxquels ils s'adressaient puissent se les approprier, de façon à *« rendre [leur] vocabulaire constamment serviable à tous »*, comme disait Marc Bloch.

R. C. Et en même temps, il faut penser à la dimension critique du savoir, utile à une communauté sociale qui est beaucoup plus vaste que la société des « pairs ». Se trouve là posé le problème de la vulgarisation nécessaire ou de l'utilisation d'une langue savante accessible à tous. Une des manières pour surmonter la difficulté, c'est penser qu'il existe des possibilités de transmission entre ce qui s'élabore à l'intérieur des communautés scientifiques et le monde social. C'est là l'enjeu de la présence, sous une forme ou une autre, des recherches les plus neuves dans la presse et les médias audiovisuels. Or nous savons que, hormis quelques exceptions, la tension est très grande. Je dirais que le problème est double. Il s'agit, d'une part, de faire qu'une des missions reconnues des grands médias soit d'assurer la transmission de la *connaissance. Je dois dire que les* évolutions récentes, à la radio et ailleurs, renforcent l'inquiétude sur ce point. Cela rend d'autant plus précieux les lieux qui maintiennent un tel projet et d'autant plus nécessaires les efforts faits pour redonner un plein rôle intellectuel et culturel aux médias qui s'en sont, hélas, éloignés.

D'autre part, il y a la question de la langue du savoir. Marc Bloch disait que, pour lui, quel que soit le destinataire, il n'y a pas de différences dans la manière d'écrire. Là, on se trouve devant une différence forte avec les sciences exactes. Il y a bien un langage commun à la communauté des physiciens, mais ce langage ne peut pas être transporté tel quel dans les colonnes du *Monde*. Il faut donc forcément des médiateurs et des traductions. En va-t-il de même pour l'Histoire ? Je ne le pense pas. Il n'y a pas de « vulgarisateurs » du savoir historique, sinon sous la forme didactique. Mais dans ce cas, elle est le fait d'auteurs qui appartiennent à la communauté savante elle-même. Le plus souvent, les historiens se trouvent directement confrontés à l'exigence d'écrire pour plusieurs publics. Ils peuvent la comprendre différemment, peut-être en fonction du type d'Histoire qu'ils font. Communiquer, *à un large public*, une Histoire techniquement très aride suppose certainement un effort de traduction. Mais dans d'autres domaines, il y a comme un *continuum entre les travaux destinés* à la communauté des « pairs » et ceux qui visent à toucher un public plus vaste.

Lorsque l'on est dans la position de médiateur (par exemple, en tant qu'auteur d'articles ou de comptes rendus dans un journal), les choix sont difficiles dans la mesure où il ne faut jamais défigurer ou dénaturer les recherches dont on rend compte. Supprimer les difficultés propres à un travail scientifique est, d'une certaine manière, manquer à la tâche de communication – *ce qui ne veut pas dire qu'il ne* faut pas rendre les travaux historiques les plus austères accessibles, compréhensibles par un public qui n'est pas fait de professionnels. Il y a là un très grand enjeu par rapport à ce que vous disiez. L'Histoire, soit par la nature même des thèmes qu'elle traite, soit par celle des instruments de compréhension qu'elle emploie, peut fournir à ses lecteurs un moyen de mieux se *comprendre eux-mêmes* et de mieux comprendre le monde dans lequel ils vivent.

De là, la grande responsabilité de ceux qui sont dans la position de pouvoir décider ce que doit être le contenu d'un grand moyen de communication (journal, chaîne de radio ou de télévision) et de ceux qui contribuent, par leur écriture ou leur parole, à assurer cette communication. Plus qu'une opposition tranchée entre respect du travail scientifique et exigences de la communication, ce qui compte est le point d'équilibre entre les deux. C'est ce que j'ai toujours essayé de faire, au *Monde* ou dans les « Lundis de l'Histoire ». Face à des travaux importants mais difficiles, la solution de facilité est de n'en pas parler, ou d'en parler d'une telle manière qu'on trahit la pratique scientifique qui les porte. Contre les tentations du silence ou *de la simplification outrancière*, il faut rechercher, *« au bord de la falaise »*, le juste équilibre.

G. N. Mais justement. Cela me *conforte dans l'idée que ce type de* questions est aussi légitime dans la réflexion collective que nous devons avoir sur notre discipline. Dans les débats qu'a suscités mon *livre parmi les historiens, l'idée que* nous manquions d'un « espace public » de discussion est revenue très souvent. Si l'on veut favoriser l'émergence de cet espace, il convient à mon sens de respecter scrupuleusement la diversité des points de vue, des approches, des sensibilités qui cohabitent au sein de notre discipline, car on ne peut pas demander à quelqu'un de participer à une discussion si on commence par nier la légitimité de son travail. Je ne veux pas dire, évidemment, que « tout se vaut » en Histoire. Je pense simplement que, pour l'essentiel, l'évaluation du vrai et du faux en Histoire ne peut se faire qu'au niveau des petites communautés qui sont spécialisées dans les problèmes en cause et pas au niveau d'une discussion générale sur l'Histoire. Je pense que si ce genre de discussion collective est aujourd'hui possible en Histoire, cela est dû au fait que notre discipline bénéficie d'une légitimité sociale incontestable. Du coup les historiens peuvent plus facilement s'interroger de manière critique sur eux-mêmes, que les chercheurs des disciplines qui sont moins sûres de leur statut. Mais les problèmes débattus ici se posent pour toutes les sciences sociales.

R. C. Oui, et il y a des signes encourageants, qui éloignent de l'idée d'une fracture profonde de la communauté historienne. Je ne veux sombrer dans un optimisme béat, mais il faut tenir compte des frémissements. J'observe avec intérêt des initiatives comme celles de ces groupes d'étudiants qui fondent des revues, non seulement pour publier des travaux en cours d'élaboration, mais plus encore pour créer des lieux de discussion. Dans les universités, on sent la préoccupation des étudiants, devant l'accumulation des propositions, des travaux, des références, de tout ce qu'il faudrait lire... Ils sont dès le premier cycle en état d'éveil, d'écoute. La difficulté est de passer de cette curiosité, qu'elle soit fondée sur l'inquiétude ou sur une idée de la nécessité de savoir, à des formes organisées de confrontations, nouées autour de revues, de lieux de rencontre, ou de débats comme celui que nous avons maintenant, qui peuvent être amplifiés et démultipliés. Il y a chez les étudiants, peut-être parfois plus que chez certains d'entre nous, une forte volonté d'inscrire les travaux de recherche, qui ont leurs règles, leurs définitions, leurs spécificités, dans un monde intellectuel plus vaste. Il s'agit donc de renouer les liens défaits entre l'Histoire comme pratique scientifique d'une communauté de savoir et l'Histoire comme instrument critique de compréhension du présent. C'est de ce lien retrouvé que naîtra peut-être, à la jonction des intérêts qui nous sont communs, une situation *dans laquelle le diagnostic de « crise »*, fondé ou non, fera place à une plus sûre certitude dans les différents rôles d'une histoire tout ensemble, selon votre formule, *« scientifique, pédagogique et civique »*.



D. R.

Gérard Noiriel. *Membre du comité de rédaction de la revue Genèses* (Belin). Gérard Noiriel est directeur d'études à l'EHESS ; il a récemment signé deux livres aux résonances civiques particulièrement fortes, *Le Creuset national. Histoire de l'immigration* (Seuil) et *La Tyrannie du national. Le Droit d'asile en Europe 1793-1993* (Calmann-Lévy). Avec le très remarqué *Sur la « crise » de l'Histoire* (Belin, 1996), sa réflexion a relancé le débat sur la « fonction sociale » de *l'histoire*.

J. CHOISNEL/SEUIL

Roger Chartier. Directeur d'études depuis 1984 à l'EHESS (« Socio-histoire des pratiques culturelles, XVI[e]-XVIII[e] siècles »), Roger Chartier s'attache, *de livre en livre*, à renouveler l'histoire culturelle en insistant sur l'analyse des pratiques et de la réception sociale des œuvres. Il est producteur délégué à France Culture (« Les Lundis de l'Histoire ») et collabore au « Monde des livres » depuis une dizaine d'années.

BANDE DESSINEE

● *par Yves-Marie Labé*

Collection-panthéon

L'AVENTURE IMMOBILE
et LA MARÉE DE SAINT-JEAN
de Didier Convard et André Juillard.
Ed. Dargaud, coll. « Le Dernier Chapitre », 50 p., 94 F.

Après le clonage, le troisième âge. Depuis la mort d'Edgar P. Jacobs, « père » de Francis Blake et Philip Mortimer, ces deux héros britanniques ont inspiré de nombreux auteurs de BD. Jusqu'à la parfaite imitation formelle que constituait leur dernière aventure, *L'Affaire Francis Blake*, qu'ont cosignée deux émules de Jacobs, Ted Benoit et Jean Van Hamme. En atteignant des cimes en matière de vente (490 000 exemplaires, soit bien plus qu'un prix Goncourt d'aujourd'hui), cette *Affaire* attestait à la fois de l'à-propos de son éditeur, Dargaud, et de l'éternelle jeunesse des héros de BD nés dans les années 50.

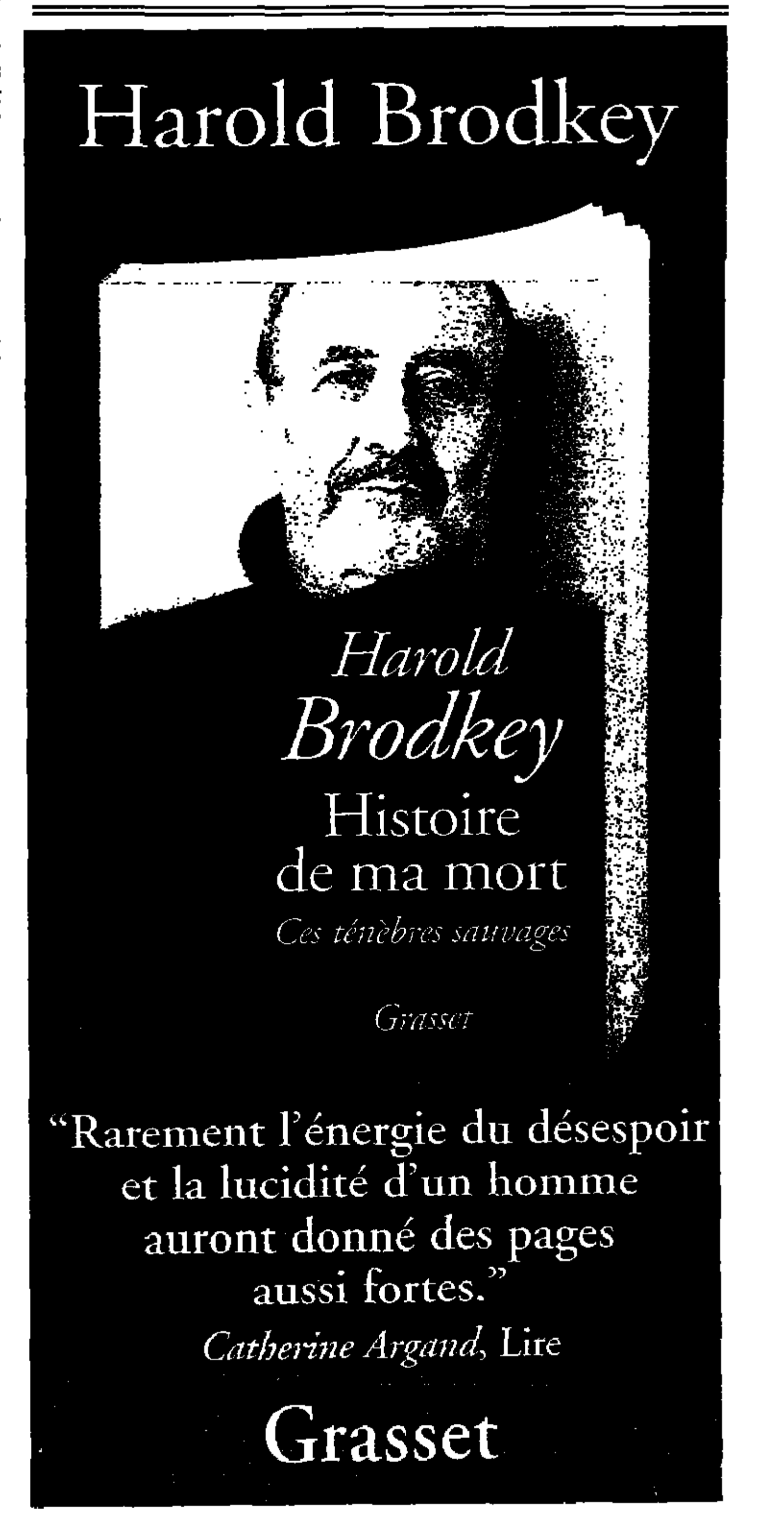
Une jeunesse à laquelle une nouvelle collection tord le cou, et radicalement, toujours sous les auspices de Dargaud. Au fil de cette série baptisée « Le dernier chapitre », deux auteurs attitrés – Didier Convard au scénario, André Juillard au dessin – tournent les pages de la vie des plus classiques de nos héros de BD. Retraités, ils assistent à la révélation de l'énigme de l'une de leurs plus mémorables tribulations. Blake et Mortimer ouvrent le ban de cette collection. A l'occasion d'une réunion de leur club londonien, une étrange missive leur est adressée, prolégomène à des rêves communs que nourrissent les deux amis et qui aboutissent à la découverte de l'identité réelle d'Akhénaton, le pharaon maudit des deux tomes du *Mystère de la grande pyramide*.

Le procédé est un peu convenu : plutôt qu'une véritable bande dessinée, les livrets au format à l'italienne du « Dernier Chapitre » se fondent sur un échange de lettres, en regard d'une illustration. Mais l'amateur sera sous le charme. Didier Convard manie avec subtilité l'art épistolaire et les particularités stylistiques. Quant à André Juillard, dont le prochain album, *Après la pluie, doit paraître en avril, ses illustrations sont imprégnées d'une* tendre fidélité.

Cette célébration nostalgique d'une amitié qui survit aux caprices du temps et à l'éloignement devrait ensuite inscrire à son panthéon Barbe-Rouge et son fils Eric Lerouge, Valérian, Johan et Pirlouit, les Pieds Nickelés, Achille Talon, *Tanguy et Laverdure et enfin Mike Blueberry*.

● **LE RÉCIT GRAPHIQUE, NARRATION ET BD,** de Will Eisner
A plus de 85 ans, Will Eisner, génial créateur du *Spirit*, livre un deuxième ouvrage sur les mécanismes de la BD. Fruit de son enseignement à l'American School of Visual Art et de sa propre pratique, ce *Récit graphique* se fonde sur un postulat – *« le contenu des histoires sera le moteur du futur de cet art »* – et aspire à la poursuite des romans graphiques initiés par la vague underground. Sans jamais tomber dans la pontification ni verser dans la technicité, Will Eisner décrit les liaisons parfois conflictuelles mais toujours riches du dessin et du scénario en s'aidant de multiples exemples graphiques, et affirme la primauté de l'histoire et du récit. (Ed. Vertige Graphic, 168 p., 180 F).

● **RED CAPS : LA MEUTE NOIRE,** de Pierre Dubois et Stéphane Duval
En Ecosse, au XVII[e] siècle, alors que la guérilla fait rage entre les Stuart et l'occupant anglais, le jeune Davey Waverley, dont l'enfance a été bercée par les contes et légendes, est grièvement blessé par un baronnet anglais pour avoir cru en l'amour d'une jeune aristocrate britannique, toute en moues et en perversité. Pourchassé, il rejoint les rangs des jacobites, alliés des Stuarts. Le dessin de Stéphane Duval (couronné par le dernier Festival de BD de Saint-Malo) épouse à merveille ce récit qui plonge dans l'histoire et la légende celtes (Ed. Guy Delcourt, coll. « Terres de légende », 48 p., 78 F).



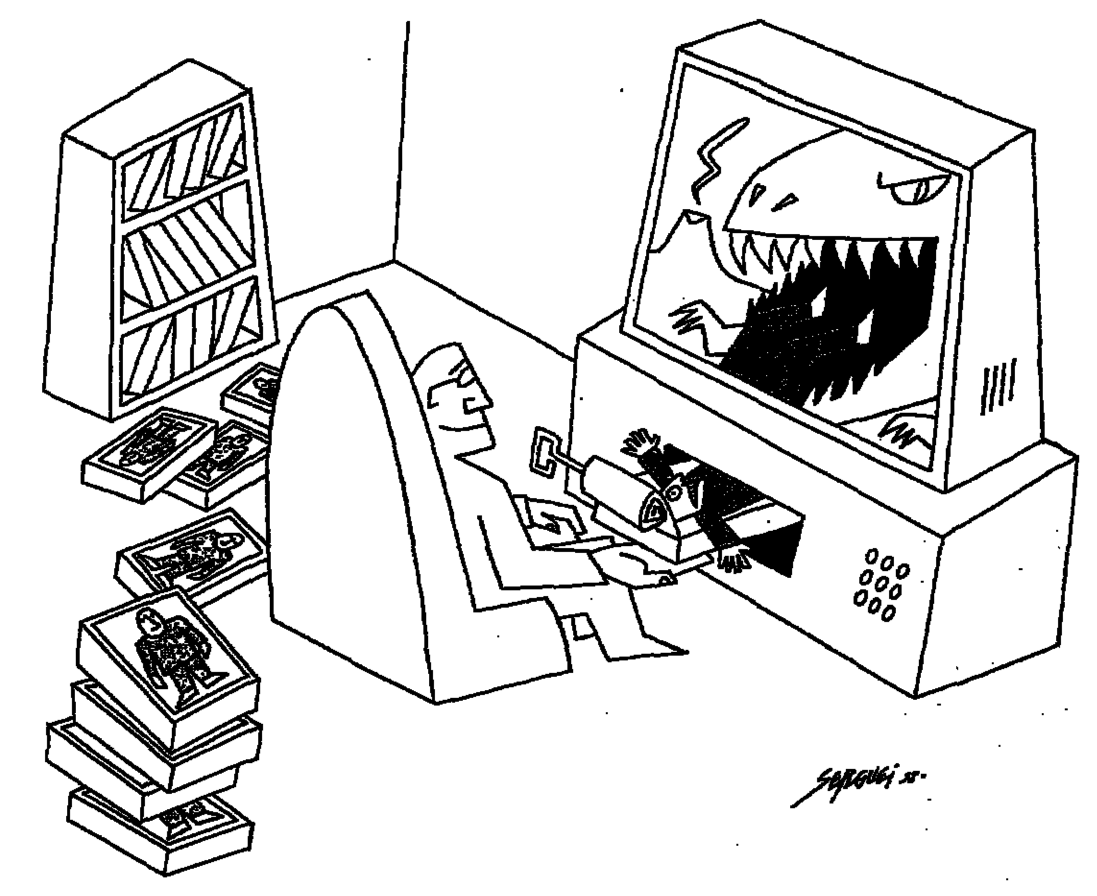
La chronique

De Roger-Pol Droit

Humain, donc barbare?

TRAITÉ DE LA VIOLENCE
(Traktat über die Gewalt)
de Wolfgang Sofsky.
Traduit de l'allemand
par Bernard Lortholary.
Gallimard, « Essais »,
228 p., 110 F.

Le goût du sang traverse les âges. La destruction de leurs semblables réjouit les hommes. La cruauté est sans fin. Ces noirs constats sont-ils toujours exacts ?



Que dit-on, habituellement, *de la violence ?* Un archaïsme, une survivance de nature ancienne. Elle ne serait rien d'autre qu'un vieux mélange d'héritage reptilien et d'emportement barbare. Reliquat de temps obscurs, vestige d'avant la civilisation. La loi, l'éducation, la culture, le raffinement des mœurs et des sensibilités l'auraient défaite et réduite à des signes presque infimes. La grande destruction physique – *broyant les corps, déchirant* les chairs – serait en voie de disparition. Depuis longtemps, cette sauvagerie aurait été transformée et dépassée. La fin de son règne aveugle date du moment où se conjuguent, pour sortir l'humanité du chaos des brutes, le pouvoir de l'Etat, l'instauration de l'ordre et du droit, les progrès de la morale. Voilà ce qu'on croit, et qu'on supporte mal de mettre en cause. Il existe encore des violences ? Elles *sont destinées à s'éteindre*, répond-on, comme autant de régressions temporaires ou de rechutes contingentes. Les guerres ? Des accidents. Les tortures ? Des bavures. Les massacres ? Des moments de folie, de mauvaises circonstances, de fâcheux hasards... Obstinément, nous souhaitons croire que la violence est éteinte. Ou qu'elle s'évanouira bientôt, qu'on joue seulement les dernières scènes. Malgré les amoncellements réguliers de cadavres, *malgré la répétition monotone* des horreurs. Malgré le recommencement imperturbable du pire.

Le livre de Wolfgang Sofsky est un grand exercice de désillusion. De ceux qui s'efforcent avec froideur et talent de faire voir à leurs lecteurs ce qu'ils ne souhaitent pas regarder en face. Ce sociologue soutient en effet que la violence humaine est centrale, constante, éternelle. Que l'ordre social l'intensifie au lieu de la restreindre. Que le pouvoir la manipule et l'aiguise sous prétexte de l'étouffer. Que la barbarie n'a jamais pris fin. Que l'expérience de la violence, *« constamment primordiale »*, est *ce qui* réunit les hommes, les porte à se rapprocher – pour se protéger et se déchirer en même temps. Qu'il n'y a en ce domaine ni progrès ni rémission : la violence change de visage, emprunte des voies nouvelles, mais ne disparaît ni ne diminue. L'espèce humaine s'ingénie à la destruction. Chacun est capable de prendre, un jour ou l'autre, à l'agonie de son semblable un plaisir sans nom. Se raconter autre chose est peut-être confortable mais sûrement trompeur. Tel est le dur enseignement de ce traité. Remarquablement écrit, et traduit superbement, ce n'est pas seulement un ouvrage théorique : la peur, les exécutions, les combats, les chasses à l'homme y sont décrits sur le mode de fictions exemplaires – non pas des documents d'archives ou des dossiers d'experts, mais des scènes de genre, comme les images terribles et crues d'un film qui paraîtrait plus *vrai que nature*.

Au centre de tout, le corps. Capable de blesser, lui-même vulnérable. C'est au corps que frappe le pouvoir pour marquer son emprise. C'est lui qui devient le pire ennemi de la victime : *« L'homme torturé n'éprouve plus son corps comme une source d'énergie propre ou comme un rempart de résistance.* (...) *Le supplice ne se contente pas de porter des blessures externes. Il scinde l'être en deux. Le corps de la victime devient complice de la torture. »* De gibet en potence, de rouet en bûcher, c'est encore et toujours le corps que les fêtes de la mort au fil des siècles exposent, dépècent, martèlent, découpent, grillent, enterrent, noient. L'histoire des peuples, de ce point de vue, n'est qu'une longue succession d'os brisés. Wolfgang Sofsky insiste sur la gratuité de ces souffrances. La cruauté en effet n'a d'autre but qu'elle-même. Elle s'excite de l'agonie d'autrui, jouit de sa destruction prolongée. *« Le massacre stimule ceux qui le perpètrent. Ils sont comme électrisés. L'apparence de froideur et d'insensibilité est trompeuse. Intérieurement, la passion les anime et les pousse. Ils courent fébrilement d'une maison à l'autre pour trouver toutes les cachettes. Ils défoncent les portes, fouillent les chambres, jettent un coup d'œil dans le placard, sous le lit, dans le garde-manger. Au sabre ou à la baïonnette, ils sondent le tas de foin devant l'étable. Ce sont des convoitises de chasse qui les aiguillonnent. »*

Dès qu'ils flairent le sang des autres, les humains commencent à ne plus se tenir. Le spectacle de la mort à l'œuvre les attire. Ils veulent voir de près, ils en redemandent. D'hier à aujourd'hui : jeux du cirque, exécutions publiques, lynchages, pogromes... Toujours des yeux avides surgissent pour ne rien manquer. Complicité dans le meurtre, jubilation anonyme, tressaillement collectif et secret. Les chairs en destruction ont des charmes certains – succès assuré, triomphe universel... Sans doute sommes-nous civilisés : nous avons moins de sang sur les mains, et un peu plus sur nos écrans. Les meurtres se partagent en vidéo, et c'est en jouant – innocent, électronique, attentif – que l'on cogne et poignarde. Conclusion : l'humanité est une espèce nocive, la civilisation une machine à violence, et l'espoir un vain leurre. Comme on voit, Sofsky ne fait pas dans la nuance. Son livre y gagne en puissance d'évocation. Il révèle l'image noire d'une humanité toujours barbare, sans progrès comme sans pitié. C'est aussi sa faiblesse.

Que deviennent en effet les efforts constants, pathétiques mais parfois victorieux, *pour interrompre* le cours de la violence ? Où sont passés le Bouddha et le Christ, celui qui se donne en pâture aux *animaux affamés* et celui qui tend l'autre joue ? Et Socrate, jugeant préférable d'être victime que bourreau ? Et les droits de l'homme, et Gandhi, et Amnesty International, et mille autres, figures multiples et gestes innombrables qui s'opposent à la brutalité régnante, s'attachent à résister au pire, s'acharnent à construire les bribes d'un monde en paix, que va-t-on en faire ? Va-t-on les considérer seulement comme des cache-misère, des trompe-l'*œil de l'âme* ? Allons-nous décréter simplement que les forces de destruction sont seules à mener le monde ? Sans doute doit-on savoir que le combat est incertain, la répartition des forces peu favorable à une vie civilisée. Sûrement faut-il être conscient des désirs tenaces de voir la mort à l'œuvre, de la prolifération permanente des cruautés. Ne pas sous-estimer l'étendue ni la puissance de ce qui détruit, désagrège, anéantit et disperse les quelques constructions où l'humain tente d'être. Savoir que cette destruction est puissamment désirée, *source de connivences et de délectations* anciennes. Mais ne pas oublier qu'on tente aussi sans fin d'endiguer l'horreur et de modifier le cours du fleuve. Et qu'on ne le désire pas de manière moins intense ni moins profonde. Les humains ont, somme toute, inventé deux grandes activités gratuites, recherchées pour elles-mêmes et non pour servir à quelque autre but. On les connaît l'une comme l'autre sous divers noms : la destruction et la construction, la cruauté et la bonté, la mort et l'amour. Les opposer est une banalité, les séparer une erreur.

La liberté, ce mirage qui habite les marges

Spécialiste du XVIIIe siècle, de Sade et autres écrivains libertaires, Chantal Thomas manie délicieusement le paradoxe dans ce petit essai subtil et extrêmement personnel qui est aussi un autoportrait

COMMENT SUPPORTER SA LIBERTÉ
de Chantal Thomas.
Payot, coll. « Manuels »,
150 p., 85 F.

Il est peu d'écrivains qui donnent une idée aussi im*médiate de la liberté que* Chantal Thomas. Spécialiste du XVIIIe siècle, elle est proche de toutes ces épistolières et romancières dont elle publia une petite anthologie en neuf volumes au Mercure de France : de la marquise du Deffand, admirable moraliste qui faisait de la métaphysique en la tournant en dérision (*« Si la raison arrêtait les mouvements de notre âme, elle serait cent fois plus contraire à notre bonheur que les passions peuvent l'être ; ce serait vivre pour sentir le néant, et le néant (dont je fais grand cas) n'est bon que parce qu'on ne le sent pas. »*) à madame de Genlis, en passant par madame Roland. Elle est proche surtout des libertaires, *qui firent de la liberté le risque* même de leur idéal, Sade, Casanova et... Thomas Bernhard, auxquels elle a consacré des monographies. Ce n'est pourtant pas un éloge de la liberté qu'elle nous propose ici, mais son contraire. *« Freud, Kafka, Marx nous l'ont appris : la liberté n'existe pas. Sa notion même, d'après Schopenhauer, répugne à la forme de notre entendement. A essayer de penser le miracle d'un effet sans cause, il se paralyse. La liberté n'est qu'un leurre, un mot propice aux bouffées d'imaginaire, aux élans trompeurs, aux chansons... »*

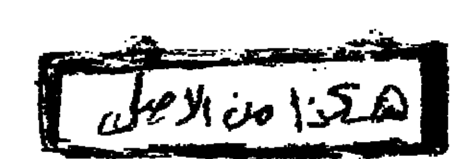
Ecrit sous le signe de Cioran, de Sade, de Fellini et de mille autres complices de lecture, cet essai *fourmille de paradoxes d'autant* plus stimulants qu'ils sont insaisissables. De Proust, de Pavese, d'Aragon, de Michaux, de Rousseau même, Chantal Thomas retient précisément toujours les paradoxes, parce que ses lectures comme le mode de vie qui est le sien et qui filtre à chaque page de cet étonnant essai – à lire comme un autoportrait à peine masqué – sont *« des manières d'habiter les marges, d'inscrire les mirages, de célébrer sa solitude »*.

Marges, mirages et solitude : les trois termes, ici mis sur le même plan, appartiennent à des registres différents. Ce sont précisément les incessantes variations de tonalité qui font tout le charme de ce petit *« manuel », où l'on retrouve l'es*prit des lettres antiques, genre qui se poursuivit jusqu'au XVIIIe siècle précisément, avant d'être englouti sous une nouvelle et pesante conception de l'essai d'éthique. Les confidences autobiographiques alternent avec des analyses plus distantes sur l'amour, l'habitation, le voyage. Ainsi l'auteur rappelle-t-elle qu'on n'écrit jamais qu'avec la matière de sa vie, de sa sensibilité, de ses affects.

S'il devait y avoir un autre parrainage à ce petit livre qu'en italien on appellerait volontiers un *« galateo »*, manuel d'art de vivre, c'est bien sûr à Roland Barthes que l'on penserait. A cause de l'*acuité des choix de lecture*, à cause de l'extrême personnalisation de l'interprétation. Chaque citation est incarnée par la personnalité même de Chantal Thomas. Même quand il s'agit de Chateaubriand, c'est dire...

Un des passages les plus troublants de ce livre, dont le but n'est certes pas de conforter le lecteur dans ses idées reçues, concerne le rapport à la maternité. Chantal Thomas découvre combien le refus d'enfanter déconcerte : ce sont les limites assignées à l'originalité féminine. *« Il me manque un maillon »*, finit-elle par ironiser, agacée par la stupéfaction réitérée de ses interlocuteurs quand elle affirme cette élémentaire liberté. *« Une femme qui ne veut pas d'enfant dit non pour elle-même, et son refus, bien que souvent inaudible et non articulé, est sans appel. Ce n'est qu'une ellipse. Une touche décisive de négativité dans le dessein d'une vie. Un hommage à l'esprit de rupture. »* Cette dernière formule résume parfaitement le livre.

R. de C.



Le langage et le monde

Que faisons-nous quand nous parlons ? La réponse de deux philosophes, Francis Wolff et Barbara Cassin

DIRE LE MONDE
de Francis Wolff.
PUF, 224 p., 128 F.

ARISTOTE ET LE LOGOS
de Barbara Cassin.
PUF, 170 p., 89 F.

Dire le monde : le titre de l'ouvrage de Francis Wolff est également celui de la seconde partie du livre de Barbara Cassin. A cette différence près que, chez Barbara Cassin, *Dire le monde* est suivi d'un point d'interrogation. Petite nuance qui permet de cerner en quoi les visées de ces deux travaux s'apparentent (il s'agit, dans les deux cas, d'une réflexion sur les rapports du langage et du monde), et en quoi elles divergent. Chez Francis Wolff, l'exposé d'un projet métaphysique, au sens systématique du terme. Chez Barbara Cassin, une interrogation sur la validité de la démarche « phénoménologique » – démarche dont, selon elle, Aristote fournirait la première esquisse.

Il faut un certain courage, aujourd'hui, pour se dire métaphysicien, pour reprendre à son compte les grandes questions de la philosophie classique et pour tenter de leur apporter des réponses inédites. De ce point de vue, l'audacieuse entreprise de Francis Wolff force le respect. D'autant qu'il ne se contente pas de se demander (comme l'ont fait, de Russel à Putnam, quelques grands penseurs anglo-saxons contemporains) dans quelle mesure les mots « s'accrochent » aux choses. Il va plus loin, en nous offrant un cadre général à l'intérieur duquel prennent place non seulement une théorie des relations entre « ce que nous disons » et « ce dont nous parlons », mais également un inventaire des conditions auxquelles cette théorie elle-même pourrait devenir la base d'une nouvelle éthique. Wolff n'a, ce faisant, aucune intention de polémiquer avec la philosophie dite « analytique ». Il s'inscrit, au contraire, dans le « tournant linguistique » dont cette philosophie se réclame. Et il assume, avec l'humilité qu'une telle décision requiert, le fait qu'on ne puisse plus, aujourd'hui, parler du langage sans prendre en compte ce que la linguistique nous en apprend. Simplement, il ne croit pas que l'étude du langage s'épuise dans celles des « structures » qui sous-tendent nos phrases, ni des « isomorphismes » qui relient ces structures à celles de la réalité. Il veut aussi comprendre comment les *mots nous aident* à formuler des jugements de valeur, à dire le bien ou le mal – bref, à choisir notre manière de vivre ou d'« habiter » le monde. Sa réponse ? Elle tient dans une syllabe unique : celle du mot *« je »*.

Car si « parler », dans l'usage scientifique ou philosophique du discours, demeure un acte impersonnel, il existe en revanche un autre type de parole, qui suppose que celui qui l'énonce s'y inclue, se nomme – et dise, précisément, de quoi, depuis quel lieu et en quel point du temps il parle. C'est à cela que sert cet *« indicateur »* par excellence qu'est le pronom-sujet de la première personne. Wolff en arrive donc, au terme d'un parcours minutieusement argumenté, à la conclusion qu'*« être capable de dire* je » devrait être considéré comme la *première* (sinon la *seule*) loi de l'éthique.

Il rejoint par là les réflexions les plus profondes de Hannah Arendt sur le « cas » Eichman – cet homme « ordinaire » dont le crime inaugural, source de tous les autres, fut de s'abriter cyniquement derrière les ordres reçus, le « devoir » et la « loi ». Est-il besoin de souligner ce qu'un tel retour au « je » – à une époque (la nôtre) placée sous le signe de l'irresponsabilité générale, du règne collectif des « experts » et de la tyrannie anonyme des « marchés » – peut avoir de salubre, pour ne pas dire d'indispensable ?

Les questions que pose Barbara Cassin couvrent, elles aussi, un vaste spectre. Elles vont de la définition du terme *logos* (terme si courant dans la philosophie grecque qu'il est devenu pratiquement intraduisible en français), à la question de savoir ce qu'est un « homme », un « citoyen », un être à la fois « moral » et « politique ». Mais l'approche se veut plus limitée (ou plus pointue), dans la mesure où elle se limite volontairement au champ de la philosophie aristotélicienne, et où elle tente de redessiner celui-ci à partir de la lecture *« phénoménologique »* qu'en a proposée Heidegger.

Certes, le concept de « phénoménologie » ne date que du XVIIIe siècle. Ne pourrait-on, cependant, en retrouver l'ébauche dans ce passage – au tout début du traité *De l'Interprétation* – où Aristote attribue au *logos* le pouvoir de traduire les affections de l'âme et, à ces dernières, celui d'exprimer les traits les plus généraux du réel ? Mais le passage en question est fort obscur – et son obscurité ne relève pas du hasard. Elle résulte de l'ambiguïté même d'un projet philosophique consistant à vouloir dévoiler l'essence du monde à partir de celle du langage – quand il n'est nullement prouvé que la seconde ne soit qu'un reflet de la première.

En faisant porter le doute sur ce lien mystérieux qui unit le monde aux mots, Barbara Cassin saisit, à sa racine même, l'une des difficultés majeures de la philosophie husserlienne et heideggérienne. Et contribue, du coup, à remettre en question quelques-unes des pseudo-évidences sur lesquelles repose tout un pan de la philosophie contemporaine. Elle y parvient, en outre, avec un joli sens de l'ironie.

Christian Delacampagne

Solidarité à la carte

SOCIOLOGIE DE L'ASSOCIATION
sous la direction
de Jean-Louis Laville
et Renaud Sainsaulieu.
Ed. Desclée de Brouwer,
404 p., 210 F.

Dans le tohu-bohu des associations qui émergent de plus en plus dans un monde complexe où *l'Etat et les entreprises privées* ne peuvent plus répondre aux demandes fines ou trop ciblées des citoyens, il était tentant de proposer un nouveau regard sur ces organisations. Sous la direction de Jean-Louis Laville et Renaud Sainsaulieu paraît une *Sociologie de l'association*. Le titre est ambitieux. Il faut reconnaître que cette fois les chercheurs ont retroussé les manches. Vingt d'entre eux ont participé à cette vaste étude. Surtout, le travail a été mené en compagnie de praticiens. Si bien que la tâche indispensable *de réflexion sur* la transformation des associations au gré du changement social est illustrée par des études de cas. Ces dernières portent sur « Peuple et culture-Isère », l'aide à domicile, l'éducation populaire confrontée à l'insertion en Languedoc-Roussillon ou l'association Emmaüs de l'abbé Pierre.

Les associations débordent aujourd'hui la seule dimension économique. La loi sur la décentralisation est le signal d'un désengagement de *l'Etat à leur égard, puis, dans la décennie* 90, on remet en cause certains quasi-monopoles associatifs. Du fait de l'extension du chômage, il faut trouver des formes de socialisation autres que l'emploi. La solidarité à la carte que procurent les associations, celles de proximité notamment, remédie plus ou moins à des ruptures nées d'une économie de marché à tout-va. Mais il serait inconvenant que l'Etat se décharge trop sur ce système de son devoir de régulation.

Pierre Drouin

Rejet, mode d'emploi

La construction de la différence dans une petite ville anglaise des années 50

LOGIQUES DE L'EXCLUSION
(The Established and the Outsiders)
de Norbert Elias
et John L. Scotson.
Traduit de l'anglais
par Pierre-Emmanuel Dauzat,
avant-propos
de Michel Wieviorka.
Fayard, 280 p., 120 F.

Longtemps ignorée en France, l'importance de l'oeuvre du sociologue Norbert Elias s'est aujourd'hui imposée. Succès oblige, son nom figure en gros caractères au-dessus de celui, nettement plus petit, d'un coauteur inconnu, sur la couverture d'un ouvrage dont le choix du titre souligne l'actualité. A l'intérieur, une note de l'éditeur précise qu'il s'agit d'une étude menée, à la fin des années 50, dans le faubourg d'une ville industrielle d'Angleterre (surnommé Winston Parva), par John L. Scotson, un instituteur s'intéressant à la délinquance juvénile et inscrit en thèse avec Elias. Ce dernier a certes dirigé de près ce travail, conforme à ses orientations, mais, comme le reconnaît Michel Wieviorka, *« il est difficile de dire jusqu'à quel point* [il] *a contribué à la rédaction du texte »*. Il a, en revanche, dix ans après la première édition anglaise de 1965, dicté une longue introduction qui développe la portée théorique de cette monographie.

Dans la fine description, par Scotson, des relations entre les habitants de Winston Parva, ce qui étonne, c'est la manière dont les résidants installés depuis longtemps *(established)*, rejettent comme étrangers et marginaux *(outsiders)* des nouveaux venus qui, pourtant, leur ressemblent énormément. Tous sont des petits-bourgeois ou des ouvriers anglais, ils travaillent dans les mêmes usines, leurs revenus sont équivalents, leurs styles de vie sont proches, ils se côtoient dans leur activité professionnelle, mais, en dehors, ne se mélangent pas. Le groupe dominant des anciens maintient ses privilèges, sa cohésion, son image de respectabilité, en excluant les nouveaux des lieux de décision et des cercles de sociabilité (conseils, églises, clubs), et en diffusant à leur sujet des rumeurs disqualifiantes ou des potins désobligeants.

Une telle situation ne pouvait que mobiliser l'attention et la réflexion de Norbert Elias. Le cas de Winston Parva représente en effet pour lui l'épure de cette *« relation établis-marginaux »* qu'il avait analysée après en avoir éprouvé la pénible réalité en tant que juif allemand (1). Ici, nulle crise économique, nulle différence de classe, de langue, de culture, de religion, d'origine ou de couleur de peau, et, cependant, mépris et ostracisme sont véhéments. Preuve que ce type de phénomène n'est pas fondamentalement lié à des caractéristiques propres aux communautés en présence, mais tient à la configuration de leurs relations. Le groupe installé, soudé autour d'une identité valorisée, perçoit le groupe « intrus » comme menaçant. En le discréditant, il réaffirme son pouvoir, ses valeurs et ses vertus. Ce qui conforte, chez ses membres, l'estime de soi et la soumission aux normes collectives. Mais ce qui suscite aussi, chez certains membres du groupe discrédité, des comportements d'incivilité conformes à l'image négative dont ils font l'objet, comportements venant, en retour, confirmer les préjugés. Ainsi, la différence se creuse et se construit, dans un drame où les deux parties jouent leur rôle *« comme des marionnettes au bout d'un fil »*. Un drame qui, sur d'autres scènes, nous semble malheureusement très familier.

Nicole Lapierre

(1) *Norbert Elias par lui-même*, Fayard, 1991.

Livraisons

● DU BONHEUR D'ÊTRE SUISSE SOUS HITLER,
de Jean-Baptiste Mauroux
Pour avoir été l'un des tout premiers à remettre en question l'attitude ambiguë de la Suisse pendant la seconde guerre mondiale, ce jeune journaliste avait alors été censuré et couvert d'insultes dans son pays. Aucun éditeur helvétique n'ayant eu le courage de publier le résultat de ses investigations, ce fut finalement à Paris, chez Jean-Jacques Pauvert, que devait paraître, en 1968, son ouvrage. Dans ce livre, Jean-Baptiste Mauroux avait déjà levé le voile sur la compromission de certaines autorités avec le régime hitlérien, sur la collaboration économique, le refoulement des réfugiés juifs, le recyclage de l'or nazi et le rôle de la place financière helvétique. Autant de sujets brûlants qui ont refait surface à la faveur du rebondissement du débat sur le comportement de la Confédération pendant cette sombre période de son histoire récente. Trente ans après sa première parution, ce texte précurseur vient d'être enfin réédité dans une nouvelle version complétée par des documents et témoignages inédits. (Ed. d'En Bas, Lausanne, 192 p., 116 F.)
J. C. B.

● PAROLES OUBLIÉES, de Christiane Veauvy et Laura Pisano
Voilà un ouvrage qui envisage franchement les rapports des femmes à la sphère politique. La masse considérable de textes témoigne de l'existence de paroles qui font surgir une expression publique des femmes, largement occultée par l'historiographie. Ces écrits interviennent dans les périodes les plus cruciales de *« la construction de l'Etat-Nation en France et en Italie entre 1789 et 1860 »*. Comme la forme (fragments, articles de journaux, pièces de théâtre), les thèmes abordés sont des plus variés : les femmes se plaignent de leur sujétion, dénoncent de manière unanime la *« prostitution par la loi »* que constitue le mariage, mais surtout la ségrégation scolaire, ce *« grand crime des hommes envers les femmes »*. Une belle étude qui tord le cou aux stéréotypes tenaces sur le retard des femmes dans le champ politique. (Armand Colin, 340 p., 150 F.)
S. De.

● LES CAMÉRAS DES FAVELAS, de Pascal Percq
La télévision détruit-elle la vie locale ? Pas forcément. Une expérience originale, conduite dans l'une des banlieues populaires de Rio de Janeiro, montre au contraire que la vidéo peut permettre aux habitants de s'exprimer, de changer le regard qu'ils portent sur leur environnement, sinon sur eux-mêmes, et d'intervenir efficacement dans la vie de la cité. L'aventure de « TV Maxambomba », commencée il y a dix ans à Rancho Fundo, est racontée d'une plume alerte et chaleureuse. Le plus étonnant est sans doute la manière dont les soignants et les pensionnaires du plus grand hôpital psychiatrique de la ville se servent de cette *« télévision citoyenne »*, à laquelle nombre d'artistes ont apporté leur soutien. (Editions de l'Atelier, 157 p., 80 F.)
R. S.

● TÉO HERNANDEZ, TROIS GOUTTES DE MEZCAL DANS UNE COUPE DE CHAMPAGNE
Né au Mexique, irradié par le *Que viva Mexico* d'Eisenstein, Parisien depuis 1966, Téo Hernandez, cinéaste expérimental mort à cinquante-trois ans, tourna plus de cent films, presque tous en super-huit avec des amis, des journaux intimes évoquant rencontres, promenades, petits faits divers de la vie quotidienne. On y décèle son goût pour la littérature, les voyages, le corps masculin, Oscar Wilde, le baroque, Garbo, Dietrich, la luxuriance et le cérémonial. Ce livre-hommage regroupe des textes de Jean-Michel Bouhours ou Dominique Noguez, ainsi que des carnets du cinéaste présentés par Xochitl Macherel. (Editions du Centre Georges-Pompidou, 144 p., 100 F.)
J.-L. D.

Régis Debray, la lucidité négative

Suite de la page I

Le raisonnement a ses défauts, mais Debray est aigu dans la description. Avec des flèches qui visent juste, même s'il n'est pas évident qu'elles soient lancées avec plus d'humour que n'en ont ceux qui les reçoivent, les gens des médias : *« Qu'est-ce qu'un journaliste ? Celui qui, dans chaque pays, lit tous les journaux. » « Dans nos sociétés dites de communication, le dernier sanctuaire respecté, c'est la conférence de rédaction ; et la dernière fonction au-dessus de tout soupçon, l'humanisme directif. »* Touché ! Bien vu ! Mais pourquoi ne pas en rire ?

Régis Debray se donne tant de mal pour paraître insupportable, pour se dessiner un autoportrait dévastateur – la postérité, la notice nécrologique, la place sur les rayons de la bibliothèque, la fin des intellectuels –, qu'il en devient émouvant. Pourtant, au chapitre « Des humiliations et ressentiments », on a envie de demander grâce. Qu'on nous envoie des narcisses gais, des artistes de la jubilation, des ironiques joyeux, des fous d'autre chose que de leur *« zone de ressentiment »*, des écrivains qui ne croient pas que *« chez les gens d'esprit, le moche s'avère un bon moteur, et souvent du meilleur »* ! Mais Debray a sans doute réussi à « piquer » le lecteur à son masochisme, au point de lui retirer l'envie de s'arrêter en chemin. On ira jusqu'au bout, jusqu'à la maison de Julien Gracq.

On n'est pas obligé de partager l'opinion de Debray sur Gracq. De voir en celui-ci un *« déviant hors classe »*, pas plus que *« notre plus grand écrivain vivant »*. On peut se demander pourquoi il faut avoir recours à Ernst Jünger pour savoir si Gracq *« écrit aujourd'hui la meilleure prose française »*. Et pourquoi on devrait classer les écrivains selon leur longévité biologique. Marguerite Yourcenar – il n'est pas impertinent de la citer, car on a souvent encensé Gracq en la dénigrant – est aussi « vivante » que Gracq et pas plus mauvais écrivain, même s'ils ne sont sans doute ni l'un ni l'autre parmi les « très grands » du siècle. En outre, il est bienvenu de prononcer ici le nom d'une femme. Car chez Régis Debray, il n'y a pas foule, si l'on excepte Duras – qui devrait sa célébrité au cinéma – et Colette – qui, féminisme aidant, serait désormais jugée supérieure à Montherlant. Toutes choses délicieuses à entendre, sur un sexe, qui, pour Debray, n'a toujours pas d'âme, semble-t-il.

Quoi qu'il en soit, après tant de propos « grognons », la visite à Julien Gracq est une bouffée lumineuse, une fenêtre ouverte sur... un artiste. On se prend à aimer Gracq comme autrefois. On n'est pas certain d'avoir envie de relire *Au château d'Argol* (Debray non plus) ni le fameux *Rivage des Syrtes*, mais on sait qu'*Un balcon en forêt* demeurera un grand livre, et aussi cet étrange texte qui inspira au cinéaste André Delvaux le mystérieux *Rendez-vous à Bray*. Régis Debray parle de Gracq avec une révérence sans grandiloquence, une émotion sans pathos, il le décrit *« narquois, incisif, oui. Jamais grincheux. L'allègre l'emporte chez lui sur l'acide, et les parades du grand monde lui donnent plus d'humour que d'humeur »*. Mais son admiration ne peut l'empêcher de revenir à lui-même, à cette espèce d'infirme de la sensation qu'il est, à l'impossibilité de remédier à une vie de bon élève : *« Mon* amour de l'art *durcissait en cours du soir. » « N'avais-je pas été dupe d'une conception par trop pédagogique, et livresque, de l'éducation ? N'avais-je pas trop compté, pour grandir, sur les savoirs et les diplômes ? N'avais-je pas oublié que les vibrations de départ, si elles ne sont pas entièrement intransmissibles, ne se reçoivent pas par les mêmes canaux que nos idées et nos informations ; et que l'acquis n'est pas seulement – oserais-je dire : fondamentalement – ce qui s'engrange sous la lampe ? »*

C'est ainsi qu'on arrive, épuisé, au terme du livre. Un peu accablé aussi. Mais, au fond, on en redemande. Parmi les dizaines de passages cochés, on a souligné ces deux phrases. *« Rien ne peut faire qu'à l'exception de* Tristes Tropiques, *ce récit d'aventures en première personne, mes ouvrages de formation, entre talismans et tremplins, n'aient pas été les " maîtres livres qui ont marqué des générations d'intellectuels "* – Pour Marx, Les Mots et les choses, *les* Ecrits *de Lacan,* Les Héritiers *de Bourdieu –, mais* Les Trois Mousquetaires *et* La Route des Flandres. » *« Mais jusqu'à plus ample informé (...), la littérature (...) me semble, non la mieux transmissible, mais la plus vitaminée, parce qu'à l'état sauvage, des sciences de l'homme. »* On attend donc un *Par amour de l'art* tome 2, qui, cette fois-ci, répondrait à son titre. Parlerait de l'art. Non des écrivains, mais de ce qu'ils ont écrit. Parlerait de peinture aussi. De musique. De la vie, peut-être, enfin.

Josyane Savigneau

ECONOMIE

● *par Philippe Simonnot*

La banque saisie par les maths

MARTINGALES ET MARCHÉS FINANCIERS
de Nicolas Bouleau.
Ed. Odile Jacob, 222 p., 145 F.

Dans les années 70, une révolution s'est emparée du monde de la finance : la banque a été saisie par les maths comme M. Le Trouhadec le fut par la débauche, et, de même que le héros de Jules Romains ne s'est jamais remis de son ivresse ludique, de même les banquiers ne peuvent plus se passer des martingales que leur composent les forts en maths. La France a été atteinte par le virus avec dix années de retard. Depuis 1980, c'est chose faite et, désormais, d'après les calculs de Nicolas Bouleau, lui-même mathématicien courtisé par les banques, 15 % des élèves des grandes écoles scientifiques s'orientent vers la finance. Les salaires qui sont offerts à ces têtes d'œuf sont mirobolants : au bout de cinq ans, entre 350 000 et 650 000 francs bruts annuels, auxquels il faut ajouter toutes sortes de primes qui peuvent atteindre des millions pour les plus doués. Pourquoi en est-il ainsi ? Simplement parce que ces matheux font gagner des fortunes aux banques qui les emploient. Ce n'est pas un hasard : le prix Nobel de l'économie a été attribué en 1997 à un trio de docteurs ès mathématiques financières, F. Black, M. Scholes et R. C. Merton.

Le mérite du livre de Nicolas Bouleau est de nous décrire cette révolution silencieuse par le menu et dans un langage presque compréhensible. Juste hommage est plusieurs fois rendu au père fondateur de l'économie financière, le Français Louis Bachelier, obscur sorbonnard du début du siècle, prophète méconnu dans son propre pays et « redécouvert », pour ne pas dire pillé, par les plus grands noms de la science économique américaine (*Le Monde* du 11 avril 1995). Dans sa thèse de doctorat de mathématiques de soixante-dix pages, qui ne lui valut qu'une mention honorable, Bachelier avait observé que les événements passés, présents et futurs se reflètent dans les cours de Bourse, ce que l'on a appelé ensuite la théorie des marchés efficients, à savoir que toute l'information disponible, publique ou privée, est contenue dans n'importe quel prix. Il s'ensuit que les cours, à tout instant, ont autant de chances de monter que de descendre et que, par conséquent, à chaque minute, un spéculateur a autant de chances de gagner que de perdre. En termes savants, on dira que l'espérance mathématique du spéculateur est nulle.

Le livre de Bouleau confirme que le théorème de Bachelier est toujours valable, et que si les conditions de son application ont été précisées, il reste néanmoins à la base de l'économie financière. Ce qui n'a pas empêché des théories apparemment bizarres de proliférer. Le jeu de miroir de la Bourse est si aveuglant que toute méthode prédictive largement suivie par les opérateurs est bonne à prendre parce qu'elle réduit les risques, car même une doctrine loufoque perd de sa loufoquerie si elle est adoptée par le plus grand nombre. Sur le marché de l'argent comme sur celui des âmes, la sorcellerie est efficace pour peu que l'on soit nombreux à y croire. Les fameux « produits dérivés » sont évidemment une forme flagrante de la révolution financière. D'abord parce qu'ils sont inconcevables sans un appareillage mathématique sophistiqué. Ensuite parce que, comme l'écrit joliment l'auteur, « *ils sont à l'économie ce que les médias sont à l'opinion* ». Ils permettent de faire parler les marchés avec une précision jamais vue jusque-là. Ainsi est-il possible de détailler, par exemple, les anticipations d'une hausse du dollar à trois mois et d'une baisse à six mois. « *Les marchés dérivés*, écrit Bouleau, *qualifient l'activité économique de façon précise, de sorte que les experts du ministère des finances ou les trésoriers des grandes entreprises y trouvent une information sur presque tous les choix qu'ils envisagent et dont ils ne peuvent pas ne pas tenir compte, sauf à prendre des risques supplémentaires.* »

Les fameux « produits dérivés » sont une forme flagrante de la révolution financière. Ils sont inconcevables sans un appareillage mathématique sophistiqué, et permettent de faire parler les marchés avec une précision jamais vue. Mais prendre la parole ou la faire prendre au marché, c'est déjà une prise de pouvoir. Est-elle légitime ?

Nicolas Bouleau nous fait la grâce de ne pas céder au pathos ordinairement attaché au sujet de ladite « sphère financière ». Il nous rappelle que ces mille milliards de dollars qui circulent chaque jour à la vitesse de la lumière, nourrissant nos fantasmes, ne sont en fait disponibles pour personne : « *Pour chaque banque et pour chaque place financière*, observe-t-il, *la majeure partie de ce volume se compense pour ne plus laisser qu'un faible solde.* » Mais ces remarques de bon sens ne l'empêchent pas de poser des problèmes importants. Prendre la parole ou la faire prendre au marché, c'est déjà, remarque-t-il, une prise de pouvoir. Est-elle légitime ?

Les élèves ingénieurs, a-t-il observé, contestent de plus en plus les cours théoriques. Dès qu'ils se rendent compte que ce qui est le plus utile pour eux consiste en ce qu'ils savent ce que les autres ne savent pas – lesquels ne savent pas qu'ils ne le savent pas –, on arrive à une situation où les connaissances « utiles » dispensées par des praticiens ou des spécialistes-conseils sont d'autant plus onéreuses qu'elles peuvent déboucher sur de plus grosses rémunérations. D'où une dérive progressive vers une « *complète privatisation des savoirs* » : les connaissances du domaine public, accessibles et valides pour tous, bref, universelles, sont synonymes de « sans valeur », alors que les savoirs restreints à une communauté, à une classe sociale, à une corporation, payés à prix d'or, ont un certain degré de pertinence, précisément à cause de cela. D'où, aussi, un renversement de la hiérarchie des valeurs : « *La recherche utile est celle qui se fait dans les officines, tandis que la science au sens des Lumières ne recueille que ce que l'on veut bien lui laisser.* »

Deux questions : d'une part, la gémellité du savoir et du pouvoir est-elle aussi nouvelle et propre à la matière financière que l'auteur semble le penser ? ; d'autre part, si les martingales sont d'autant plus efficaces qu'elles sont pratiquées par le plus grand nombre, ce savoir-pouvoir n'est-il pas condamné à être chaque fois diffusé, et donc démocratisé ?

PASSAGE EN REVUE

« Carnets du patrimoine ethnologique »

Le dernier numéro des *Carnets du patrimoine ethnologique* est consacré à l'œil dans tous ses états : œil de l'esprit des visionnaires basques en transe au début des années 30, regard des Gitans sur leur Christ pendant la semaine sainte en Andalousie, croyance au « mauvais œil » dans la culture méditerranéenne, expositions d'art aborigène, œil qui palpe, œil-miroir, regard sourd, rêves d'objectivité du portrait photographique. Avec un texte de Véronique Nahoum-Grappe sur l'échange des regards, qui se clôt par un éloge du sourire comme « *don des yeux* ». (*Terrain* n° 30, mars 1998, ministère de la culture et de la communication, 65, rue de Richelieu, 75002, tél. : 01-40-15-85-27, 180 p., 90 F.) **J.-L. D.**

INTERNATIONAL

● *par Daniel Vernet*

Pour faire parler les pierres

L'ALLEMAGNE ET SA MÉMOIRE
(Politik mit der trimmerung)
de Peter Reichel.
Traduit de l'allemand par Olivier Mannoni.
Odile Jacob, 344 p., 160 F.

« *On grave quelque chose au fer rouge pour que cela reste dans la mémoire : seul ce qui n'arrête pas de* faire mal *reste dans la mémoire.* » Peter Reichel conclut pertinemment par cette citation de Nietzsche son voyage dans la mémoire de l'Allemagne, une mémoire qui « *fait mal* », qu'on la refoule ou qu'on la cultive, qu'on l'interprète ou la falsifie. Ce n'est pas la mémoire ou l'histoire allemandes à l'état brut qu'explore ce professeur de sciences politiques à l'université de Hambourg, c'est la manière dont l'Etat la restitue dans les pierres – celles qui sont conservées et celles qui sont soigneusement détruites –, dans les monuments commémoratifs, les emblèmes et les dates symboliques.

Auteur d'un livre sur la *Fascination du nazisme* (Odile Jacob, 1993), Peter Reichel s'intéresse surtout aux traces laissées, effacées, reconstituées des douze ans de pouvoir hitlérien. Mais ce ne sont pas les seules qui « *fassent mal* » dans la mémoire allemande. Il constate que « *l'art de montrer l'Etat est ici plus compliqué que n'importe où ailleurs* ». Parce que, pendant quarante ans, deux Etats allemands ont utilisé la mémoire, non seulement pour traiter le passé, mais pour se distinguer du rival. A l'Ouest, l'Allemagne fédérale a eu la tâche la moins aisée. Elle se présentait comme l'incarnation de l'Allemagne tout entière, comme un Etat à la fois successeur et liquidateur de l'héritage national-socialiste. De plus, reconnaît Peter Reichel, « *dans une société ouverte et pluraliste* (telle la société ouest-allemande), *les différents groupes sociaux ont des attitudes concurrentes face au passé* ». Il n'était donc pas question d'imposer, comme à l'Est, une idéologie simplificatrice. Les hésitations, les incertitudes, les contradictions dans le traitement du national-socialisme, les « *manquements* » à la dénazification s'expliquent. L'Allemagne fédérale a dû assumer tout le poids de l'horreur, contrairement à l'Autriche qui, à cause de l'Anschluss, s'est présentée comme « *la première victime* » du nazisme, et à la RDA, qui s'est construite sur le mythe fondateur de l'antifascisme.

La réunification n'a rien simplifié, au contraire. Elle a ajouté, au « *passé récent* » – euphémisme pour évoquer les douze ans de national-socialisme –, un « *passé plus récent* », expression qui désigne les quarante ans du communisme est-allemand. Le passé de la RDA a comme recouvert le passé nazi ; de nouvelles controverses sont nées sur la nature commune des différents totalitarismes ; l'ambivalence de l'histoire, masquée en Allemagne de l'Est par l'image libératrice de l'armée soviétique, s'est imposée. Ne pouvant plus s'abriter derrière le prétexte du provisoire et de la division pour échapper aux questions que se pose tout Etat, l'Allemagne réunifiée doit se forger des monuments et des symboles ; elle s'y essaie, suscitant des polémiques à l'intérieur et des interrogations inquiètes à l'étranger. Comme si toutes les références étaient biaisées. Les décennies, écrit Peter Reichel, ont fait subir aux symboles nationaux allemands « *une usure gigantesque. Au gré des époques, l'Allemagne a changé ses drapeaux, ses hymnes et ses journées de fête nationale en fonction des systèmes politiques* ». Il passe en revue les discussions qui, de la République de Weimar à la République de Bonn et, demain, à celle de Berlin, émaillent la recherche de couleurs nationales, la renaissance, en 1950, du *Deutschlandlied*, la fixation d'une fête nationale, qui tomba finalement sur le 3 octobre, jour de la réunification.

Peter Reichel désigne encore une « *topographie de la terreur* », en expliquant ce que sont devenus les lieux du national-socialisme dans les grandes villes symboles du régime, Nuremberg, Munich, Berlin... Il revient sur les discussions autour des mémoriaux des camps de la mort. Toujours et partout surgit le « *double rapport au passé* », la difficulté de se rappeler et l'impossibilité d'oublier, l'hommage à tous les morts et la distinction entre victimes et bourreaux.

Citons simplement deux exemples qui témoignent de cette schizophrénie permanente. Deux intellectuels allemands ont proposé de bâtir chaque fois deux exemplaires de chaque monument commémoratif : le premier pour fixer un état historique donné, l'autre, évolutif, pour suivre l'attitude des générations futures face au passé. La deuxième illustration est apportée par le bâtiment-musée de Buchenwald, qui rappelle les victimes du nazisme et les morts du camp soviétique que ce lieu sinistre abrita de 1945 à 1950. Le bâtiment est accessible de deux côtés, pour « *permettre aux visiteurs de ne visiter que le camp de concentration ou seulement le musée du camp spécial, ou encore les deux* », selon leurs références politiques ou idéologiques...

Malgré toutes les précisions qui alourdissent le récit, malgré les répétitions qui troublent plus qu'elles n'aident le lecteur, le livre de Peter Reicher a le grand mérite de montrer comment les Allemands d'après-guerre se confrontent à la mémoire collective car, comme l'écrit l'auteur, « *les pierres ne parlent pas d'elles-mêmes : c'est la postérité qui leur donne la parole – ou les condamne au silence* ».

POLITIQUE

● *par Gérard Courtois*

Archéologie des sondages

LA FABRIQUE DE L'OPINION
de Loïc Blondiaux.
Seuil, 610 p., 180 F.

Voilà un ouvrage aussi savant que passionnant. Beau titre, tout d'abord, qui provoque d'emblée de multiples résonances. Celle d'une industrie naissante, encore proche de l'artisanat mais déjà mécanisée, celle d'un soupçon d'artifice dans cette machinerie des sondages, celle enfin d'une « opinion » assez générique pour contourner les controverses habituelles sur les travers ou les limites des enquêtes d'opinion et mieux se consacrer à l'essentiel : par quel processus « *s'est constitué un quasi-monopole de l'énonciation de l'opinion publique par les sondages dans les démocraties occidentales* » ? Comment les sondeurs se sont-ils imposés en arbitres aussi redoutés que contestés du jeu démocratique ?

Pour répondre à ces questions, Loïc Blondiaux est reparti à la source, explorant, aux Etats-Unis puis en France, les conditions de la naissance des sondages et dressant de cette « *fabrique de l'opinion* » une remarquable histoire sociale. Il exhume ainsi les débats passionnés sur l'opinion, chez les philosophes et publicistes de l'Amérique du début du siècle. Il va piocher dans les archives du congrès de l'Institut international de statistique où, en 1925, un Danois expose, pour la première fois, la méthode des quotas. Il rappelle l'explosion des moyens de communication de masse, le nombre des postes de radio passant de 60 000 en 1922 à 21 millions en 1935. Il retrace enfin la saga des pionniers, à commencer par George Gallup, et le « *coup de force* » réussi par les sondages lors de la campagne présidentielle de 1936, qui consacre « *la victoire d'une industrie* ».

L'exemple de la France est une « *contre-épreuve* » saisissante. L'importation des sondages d'opinion y est pourtant quasi immédiate, puisque Jean Stoezel, ce normalien en rupture de philosophie, crée dès 1938 l'Institut français d'opinion publique, tandis que la première enquête d'opinion est publiée par *Paris-Soir* en juillet 1939, à l'initiative d'un émule de Gallup, Alfred Max. Il faudra pourtant attendre un quart de siècle pour que les sondeurs parviennent à s'imposer. Jusqu'au début des années 60, en effet, cet outil importé des Etats-Unis restera un « *instrument étrange et étranger* », largement ignoré ou rejeté par les déchiffreurs traditionnels de l'opinion – notables et militants, journalistes et chercheurs universitaires – soucieux de préserver leur rôle dominant de courtiers de l'opinion publique.

Mais surtout manque, en France, la conception de la citoyenneté qui avait permis au sondage de se développer aux Etats-Unis, notamment « *ce mythe politique fondateur de l'autogouvernement du peuple* », étayé par l'élection présidentielle et la nationalisation de l'opinion publique. Le régime parlementaire triomphant de la IIIe puis de la IVe République impose « *la représentation d'une opinion publique fragmentée, assemblage d'opinions particularisées* » dont la synthèse s'élabore au Parlement. Le retournement sera d'autant plus brutal après 1958 : en quelques années, le nouveau régime, l'usage du référendum, bientôt l'élection présidentielle, la naissance (avec l'UNR) d'un grand parti d'électeurs, la stature même du général de Gaulle créent les conditions de légitimation des sondages.

Derrière ce récit des origines, c'est l'énigme centrale de « *l'incarnation et de la rationalité du peuple* » que s'emploie à déchiffrer Blondiaux. Aux Etats-Unis comme en France, rappelle-t-il, l'apparition du suffrage universel à la fin du XIXe siècle a contribué de manière décisive à résoudre cette question, faisant de l'élection ce « *rite de substantiation du nombre qui transforme les millions de bulletins de vote en expression légitime du peuple souverain* ». Mais, à peine cette étape franchie, il devient patent que la question de la participation populaire en démocratie « *déborde celle du suffrage* ». Le sondage répondra à ce manque.

Dès lors, « *la révolution opérée nous semble de même nature, sinon de même ampleur, que celle accomplie par le suffrage universel* », note l'auteur, puisqu'elle marie, dans une démarche comparable, le nombre politique et le nombre statistique et construit une « *forme politique nouvelle* » qui, de la même manière, « *se révèle capable de produire de la raison politique à partir de la masse informe des désirs, des passions, des attentes* » des individus. Pourtant, cette institutionnalisation n'était « *nullement inscrite dans le cours des choses* ». C'est l'un des enseignements majeurs de cette histoire comparative : la modification de nos manières de concevoir l'opinion publique apparaît autant comme la cause que comme l'effet de la généralisation des sondages d'opinion. Ainsi, c'est la transformation brutale des pratiques et des croyances politiques opérée par la Ve République qui donne un sens à une « *opinion publique restée longtemps une opinion sans public* ». Nul doute que les Français se sont bien rattrapés depuis. Mais c'est une autre histoire.

SOCIETE

● *par Robert Solé*

La marque du mythe

L'ODYSSÉE DES MARQUES
de Georges Lewi.
Albin Michel, 272 p., 120 F.

Une fusée Ariane, un avion Mercure, des produits Hermès, des maisons Phœnix, des bateaux Zodiac, un café Stantor, une lessive Ajax, des chaussettes Achille ou Olympia, même des slips Athéna... Les marques n'en finissent pas de puiser dans la mythologie. Et lorsque la liste est épuisée, il leur arrive de fabriquer des noms qui « sonnent mythique », comme Xantia ou Xsara pour Citroën. Nul hasard, bien entendu, dans cette aimable salade grecque. Les grandes marques sont peut-être tout ce qui nous reste de la mythologie, remarque Georges Lewi. Les consommateurs d'aujourd'hui ont autant besoin de croire à leurs marques que les Grecs d'hier à leurs mythes. Se souvenant de sa formation en lettres classiques, le fondateur du groupe de communication Géodys bâtit tout un livre autour de ce postulat. C'est instructif, astucieux, stimulant pour l'esprit, même si les démonstrations peuvent paraître tirées par les cheveux.

La marque est comme le mythe : elle raconte. C'est ce qui la différencie d'un banal produit. Et, comme le mythe, elle est universelle. Levi's, par exemple, qui a fait du jean un pantalon sans frontières, narre cette aventure à la manière d'une épopée. La légende veut qu'un chercheur d'or ait demandé au colporteur bavarois Levi Strauss, arrivé en 1850 à San Francisco avec de la toile de tente, de lui tailler un pantalon garni de poches solides, résistant au poids des pépites. Aujourd'hui, dans une plaquette, la célèbre marque évoque « *le bleu de l'indigo depuis l'Antiquité* », puis vante « *le bleu de la conquête de 1850 à 1920, le bleu de la colère de 1929 à 1939, le bleu de la liberté de 1939 à 1950, le bleu de l'indépendance de 1950 à 1989, le bleu de l'aventure de demain...* ».

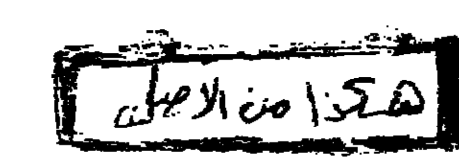
Une marque, explique Georges Lewi, naît souvent d'une transgression. Dans les années 80, la Société suisse de microélectrique et d'horlogerie surprend tout le monde en lançant la Swatch, une montre au design invraisemblable. Ce nouvel objet force la porte des bijouteries et devient très vite l'un des symboles d'une décennie joueuse et iconoclaste. Mais il ne suffit pas d'étonner une fois. Pour durer, une marque doit « *créer des surprises régulières, des émois, du désordre* ». Il existe des champions du désordre, qui finissent par se prendre les pieds dans leurs provocations. D'autres, plus prudents, se contentent de sortir de leur domaine pour explorer d'autres champs et intervenir là où on ne les attendait pas. C'est Yves Saint Laurent, passant de la haute couture aux parfums, puis aux décors de théâtre...

Un produit ne devient pas marque en un jour. Le premier temps, souligne Georges Lewi, est celui de l'héroïsme. Le héros peut être épique, comme Arianespace, qui relève un défi herculéen, livre un combat surhumain et mobilise un potentiel industriel titanesque pour s'imposer dans les étoiles. Il peut être tragique, comme Apple, luttant pour sa survie. Ou dramatique, comme IBM, qui retrouve sa force légendaire après une descente aux enfers. Certaines marques « *sont condamnées à périr si elles ne parviennent pas à s'amender. Elles doivent se rapprocher de leur Ithaque, lieu d'épanouissement, où les attend souvent avec beaucoup de patience leur Pénélope, autrement dit leur clientèle, courtisée par de nombreux prétendants* ». Un slogan remarqué : « *Perrier, c'est fou.* » L'eau à petites bulles a été amenée à jouer la folie jusqu'au bout, il y a quelques années : constatant des traces de benzène dans une douzaine de ses bouteilles, elle en a retiré du marché... 280 millions, pour les détruire. Dans un geste héroïque, elle allait ainsi jusqu'au risque suprême, passant du marivaudage au drame. Superbe opération qui confortait sa place parmi les grands.

Après le temps de l'héroïsme vient celui de la sagesse. S'inspirant de Socrate, la marque doit se poser, pour consolider ses acquis, stabiliser son public, développer ses lieux de distribution. C'est le temps de la gestion. Une « *démarche de maïeutique appliquée* », dont le contraire, affirme Georges Lewi, est le sophisme, avec ses artifices, ses manipulations et ses tentatives de piéger l'interlocuteur-consommateur.

Vient enfin le temps où la marque accède au mythe. On ne se souvient plus très bien de son origine. On sait seulement qu'à notre naissance elle existait déjà. Plus que centenaire, Coca-Cola, la marque la plus connue au monde, est bien plus qu'une boisson : un style de vie, un langage universel. Elle ne peut pour autant s'endormir sur ses lauriers, car aucun mythe n'est immortel. Les grands récits de l'Antiquité ont dû s'adapter pour survivre. Ainsi pour Kodak, la deuxième marque dans l'échelle de la notoriété, qui s'est vue contrainte de passer douloureusement de la pellicule au numérique, comme IBM s'est converti aux ordinateurs personnels et Mercedes aux petites cylindrées.

Georges Lewi associe sept marques aux sept divinités qui ont incarné les grandes victoires de l'humanité : Levi's, comme Poséidon, abolit l'espace ; Dior, comme Aphrodite, sublime la beauté ; Breitling, comme Zeus, efface le temps ; Bouygues, comme Héphaïstos, supprime la matière... Mais, là, on crie pouce ! et on réclame d'autres histoires. N'en déplaise au diplômé de lettres classiques, la saga de chaque marque est finalement plus intéressante que sa mythologie présumée.



هكذا من الاعلى

Villefranche, la guerre mondiale et la Yougoslavie

En octobre 1943, de jeunes soldats croates enrôlés dans les SS et cantonnés à Villefranche-de-Rouergue se révoltent contre leurs officiers allemands. Une micro-histoire, remarquablement étudiée, qui entre en résonance avec toute celle de la seconde guerre mondiale et celle de la Yougoslavie

LES RÉVOLTÉS DE VILLEFRANCHE
Mutinerie d'un bataillon de Waffen-SS, septembre 1943
de Mirko D. Grmek et Louise L. Lambrichs.
Seuil, 386 p., 140 F.

Rarement l'étude d'un cas de micro-histoire – quelques centaines de SS originaires de Croatie et de Bosnie-Herzégovine (à l'époque croate) *cantonnés en* France se révoltant contre leurs chefs allemands, minuscule affaire, rapportée à l'ampleur du conflit mondial – a été menée de façon aussi magistrale pour déboucher sur la macro-histoire dans toute sa complexité... et éclairer le présent. Rarement aussi, en rassemblant une telle documentation, des chercheurs ont su tenir à ce point le lecteur en haleine, par un récit qui a le brio d'une enquête de Gilles Perrault.







Quatre des meneurs de la révolte de Villefranche : de gauche à droite, Ferid Dzanic, Nikola Vukelic, Eduard Matutinovic et Bozo Jelenek

D.R./JN « LES RÉVOLTÉS DE VILLEFRANCHE »

Première facette du prisme : la vision française de l'événement. En septembre 1943, les habitants de Villefranche-de-Rouergue, ville paisible de la zone dite « libre » (occupée depuis novembre 1942, après le débarquement allié en Afrique du Nord, mais toujours sous administration de Vichy) voient s'installer *un détachement de SS. Ils se* rendent compte que ce ne sont pas des Allemands mais des Croates, qu'ils sont très jeunes, que leur entraînement est une succession de brimades cruelles, qu'ils sont malheureux : des « pauvres gosses ». *Le sentiment* courant est qu'ils ont été recrutés malgré eux.

Le 17 octobre, éclate la révolte. Les officiers allemands sont tués. Suivent des combats sporadiques, et la répression : tortures, pendaison d'une vingtaine de meneurs, *déportation et mort* à terme de dizaines d'autres. Quelques-uns, aidés par la population (avec la complicité passive des gendarmes), rejoindront, plus tard, les maquis français. Les rapports des autorités françaises ne se préoccupent pas de comprendre la nature de la rébellion. En revanche, ils donnent une photographie saisissante de l'état d'esprit de la ville et des relations avec la puissance occupante. Le maire, ancien officier, joue au vieux Gaulois pour protéger la dignité de ses administrés. Le chef de la gendarmerie est aux ordres de Vichy mais adhère à la Résistance locale. *Le* préfet a pour souci de prouver qu'il a su tenir son administration à l'écart d'un problème qui ne la concerne pas et faire pièce à tout empiètement allemand. Tout dévoué à son gouvernement, il écrit néanmoins : *« On appelle toujours la libération anglo-saxonne. (...) La germanophobie ne cesse de croître. (...) La politique du président Laval est moins suivie que jamais... »*

Autres facettes : les côtés croato-bosniaque et allemand. A la *version française des recrutés de* force, s'oppose une réalité autrement complexe. Pour la saisir, on doit faire appel à la longue histoire de la formation du « royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes » dominé par les Serbes, *puis de son* démantèlement par l'occupant allemand, qui soutient l'Etat croate formé par les Oustachi d'Ante Pavelic ; on doit prendre en compte la purification ethnique menée par celui-ci contre les Serbes sur son territoire, la temporisation des tchetniks serbes, dont la résistance consiste plus à s'opposer aux Croates qu'à lutter contre les nazis, la terreur subie par les Musulmans pris entre deux feux, le rôle de planche de salut joué par la résistance de Tito, indépendamment de son obédience, à l'époque soviétique...

LE RÊVE DE HIMMLER

Et là-dessus, la grande idée qui séduit immédiatement Himmler : créer une division croate musulmane, qui permettrait de se concilier, avec l'accord enthousiaste du grand mufti de Jérusalem, *le monde de l'islam dans la* croisade contre l'ennemi anglo-saxon et judéo-bolchevique. On décrétera même que les musulmans bosniaques sont des Goths islamisés, donc des Aryens.

La division est mise sur pied. *Mais elle ne sera jamais purement* musulmane. D'abord parce que l'Etat oustachi la veut nationale, croate sans distinction. Ensuite parce que le premier recrutement n'atteint que 8 000 hommes – il en faut le triple. On y verse d'office des hommes de l'armée régulière croate et des classes mobilisables. Ainsi comporte-t-elle finalement des catholiques. Promesse a été faite de ne les engager qu'à l'intérieur des frontières. Est-ce parce qu'ils sont persuadés qu'on va les envoyer en Russie qu'ils se rebellent ?

Mais qui sont les meneurs ? Se *sont-ils regroupés spontanément* ? Y a-t-il des agents de la Résistance yougoslave infiltrés ? S'agit-il, comme l'indiquent des rapports allemands, d'une opération des *« services anglo-saxons »* ? Que visent-ils ? Gagner l'Espagne ? Rejoindre la Résistance *française, qu'ils se* représentent aussi puissante que chez eux ? Ont-ils eu des contacts avec celle-ci ? Qui les auraient encouragés ? Ici encore, l'enquête dresse un état de cette Résistance qui, dans quelques mois – *notamment à partir du bassin* minier de Decazeville –, implantera des groupes de combat tels que celui de la Montagne Noire. Mais si les survivants ont rencontré partout de l'aide, la piste de contacts sérieux préalables se perd dans les sables.

LE RÔLE DE LA MÉMOIRE

Une chose est sûre : Himmler échoua dans son rêve d'une force musulmane, fer de lance du ralliement islamique. En ce sens, le bref épisode de Villefranche participe bien d'un enjeu mondial. Ajoutons que repris en main, allégés des pendus, des *déportés et des déserteurs*, les restes de la division se livrèrent, dans ce qui redeviendra la Yougoslavie, à de nombreux crimes contre l'humanité, particulièrement contre les populations serbes de Bosnie.

Villefranche a voulu, la guerre finie, perpétuer le souvenir de ses martyrs étrangers. Ce n'est pas la partie la moins éclairante du livre que de montrer à quel point a perduré un malentendu. Car, la Yougoslavie de Tito instituée – sur laquelle les auteurs portent un jugement monolithiquement négatif –, quel rôle pouvait y jouer la mémoire de ces héros encombrants ? Des Yougoslaves *morts pour le* triomphe de la Fédération ? Mais, justement, ces Musulmans, croates ou bosniaques, volontaires ou forcés, s'étaient retrouvés là pour des raisons qui n'avaient rien à voir avec celles des communistes : affirmant une aspiration, même en forme d'impasse, à ne pas se laisser phagocyter par quelque hégémonie que ce soit. *Mauvais exemples* pour le régime, donc, avec leur affirmation nationale. Certains survivants ont même disparu ensuite dans des circonstances confuses ; un autre, que rien ne signale comme un meneur au *moment des faits, a surgi en* qualité de héros « officiel » (avec, il est vrai, des états de service éclatants dans la Résistance française) délégué aux cérémonies. En revanche, ces « Croates » pouvaient être des proies bénies pour les exilés nostalgiques. Les édiles de Villefranche se heurtaient ainsi à d'incompréhensibles lenteurs.

L'éclatement de la Yougoslavie n'a pas clos le feuilleton : voilà l'identité musulmane (au sens national et non religieux du terme) des mutins niée derechef par l'Etat croate. Au bout de la France profonde, Villefranche est *un lieu par où passe un affrontement* qui, pour être européen, n'en reste pas moins souvent incompréhensible à l'Européen moyen. Par ce détour inattendu, les auteurs lui en livrent les clefs.

François Maspero

Résistant, sur tous les fronts

Brillant, iconoclaste, Pierre Brossolette fut l'une des figures les plus marquantes de la France libre. Deux biographies précieuses et précises

PIERRE BROSSOLETTE
Le Visionnaire de la Résistance
de Guy Perrier.
Hachette, 288 p., 130 F.

PIERRE BROSSOLETTE
Héros de la Résistance
de Guillaume Piketty.
Odile Jacob, 417 p., 145 F.

Le front barré de la mèche blanche qui l'a trahi, un homme de quarante et un *ans gît sur* le trottoir du 64 de l'avenue Hoche, le 22 mars 1944. Il mourra quelques heures plus tard à l'hôpital de La Pitié. Pierre Brossolette s'est *jeté du cinquième* étage d'un immeuble de la Gestapo, pour échapper à de nouveaux interrogatoires. Telle est l'image que garde la renommée d'un des plus grands parmi les chefs de la Résistance. Pourtant Brossolette *est resté*, à l'exception du livre publié par sa veuve (1), sans véritable biographe. Paraissent aujourd'hui deux ouvrages, dont les auteurs ont utilisé les archives de la famille, et dont on pourrait inverser les sous-titres. Guy Perrier peint, sans cacher son admiration, le portrait d'un « héros », Guillaume Piketty est l'historiographe minutieux et précis d'un *des grands « visionnaires »* de la Résistance. A travers ces deux livres, le second en particulier, apparaissent certains aspects de la Résistance malaisés à comprendre aujourd'hui, et qu'éclairent l'œuvre monumentale de Daniel Cordier sur Jean Moulin et le remarquable travail de Guillaume Piketty *sur les tensions entre* la France libre et la Résistance intérieure, les rivalités de personnes et de clans qui l'ont déchirée.

Brossolette, avant-guerre, n'est pas un inconnu. Ses nombreux articles, ses chroniques radiophoniques surtout, en avaient fait un des journalistes les plus connus de la gauche antinazie. Normalien surdoué, écarté de l'enseignement *par Vichy, il devient libraire* rue de la Pompe. Membre du réseau du Musée de l'homme, puis de celui de Rémy, il part de la Résistance intérieure pour Londres et en revient pour la réorganiser. De quoi se faire, de part et d'autre de la Manche, beaucoup d'adversaires.

Il est scandalisé de voir certains de ses amis socialistes jouer les opposants à de Gaulle alors qu'en France *occupée le général* apparaît comme le symbole de la lutte contre l'occupant. Les partis l'exaspèrent ; il tentera de les écarter des organes représentatifs de la Résistance. Passionné à la fois de verbe et d'action, il entre au Bureau central de renseignement et d'action de la France libre, où il devient l'adjoint du colonel Passy. Alors que Rémy force la main des *responsables de* la France libre en ouvrant des négociations avec le Parti communiste clandestin et en amenant à Londres son représentant, Fernand Grenier, Brossolette, homme de gauche, s'y oppose et fait venir à Londres Charles Vallin, vice-président du Parti social français du colonel de La Rocque. L'opération, destinée à rallier à de Gaulle la droite anticollaborationniste, échoue. On la lui pardonne mal. Il effectue en France occupée des missions de réorganisation de première importance, se fâche avec Jean Moulin, dont il n'obtient pas la succession, s'efforce de coordonner les mouvements de la zone nord, met l'accent sur l'armée clandestine. Il ne regagne pas Londres à l'époque prévue, fin 1943, et, lorsqu'il voudra le faire, erre de cachette en cachette. Le bateau qu'il trouve enfin, *Le Jouet-des-Flots*, fait naufrage. Brossolette tombe au terme d'une mission mal préparée, mal définie par ceux qui l'avaient ordonnée, réconciliant enfin autour de son nom les adversaires les plus déterminés de sa vision politique.

« Geyser d'idées », comme le qualifie Jean-Louis Crémieux-Brilhac, ce gaulliste indiscipliné domine intellectuellement l'entourage du chef de la France libre, le sait et le dit. Rémy, avec lequel il avait fini par se fâcher, reconnaissait qu'il n'était pas *« l'arriviste forcené »* qu'on lui avait annoncé. Ses deux biographes en sont d'accord, même si Piketty apporte quelques nuances. L'homme à la mèche blanche ne recherchait pas le pouvoir pour lui-même, mais parce qu'il se sentait capable d'assumer une politique dont il ne cessait de dessiner les contours : le « gaullisme » *(les guillemets sont du général dans L'Appel* et dans *L'Unité*) que, selon de Gaulle lui-même, il *« érigeait en doctrine sociale, morale et nationale »*. Osera-t-on voir là une similitude avec la tout aussi globalisante Révolution nationale de Philippe Pétain ? La vision de Brossolette était celle d'une France bien différente de celle du Vichy première manière aux valeurs rurales et paternalistes, égoïstes et paradeuses. Le corps disloqué sur le trottoir de l'avenue Foch était celui d'un combattant et d'un politique, mais d'abord d'un homme de progrès.

Jean Planchais

(1) Gilberte Brossolette, *Il s'appelait Pierre Brossolette*, Albin Michel, 1976.

La comédie de la conquête

Geneviève Bouchon fait de sa brillante biographie de Vasco de Gama l'histoire d'un choc culturel

VASCO DE GAMA
de Geneviève Bouchon.
Fayard, 408 p., 150 F.

On imagine qu'aucun cacique de la Caraïbe n'a jamais méprisé Christophe Colomb. C'est bien du mépris, en revanche, qui attend Vasco de Gama sur la côte du Malabar quand il y parvient en 1498. Le potentat *local*, qui pourtant n'est qu'un subalterne dans l'empire alors florissant de Vijayanagar, ses conseillers, les marchands, le peuple, tout le monde se gausse de l'Occidental porteur de piètres cadeaux et dépassé par les complexités du pays qu'il a découvert. Nul besoin d'être historien pour mesurer le contraste. En Amérique, l'Europe découvre un continent sous-développé qu'elle asservira avec sa brutalité coutumière. En Orient, au contraire, elle frappe à la porte d'une société plus évoluée, plus subtile et bien plus tolérante qu'elle, et y entrevoit des circuits commerciaux bien plus étendus et élaborés que les siens. Les Arabes sont en place depuis longtemps, maîtres du trafic des épices que le Portugal veut accaparer. Le petit royaume n'a que deux atouts pour s'imposer, ses marins et ses guerriers, qui sont les meilleurs. Y parviendra-t-il ?

Biographe heureuse, Geneviève Bouchon a su ne pas s'enfermer dans son personnage et raconte brillamment ce choc culturel, décisif pour le destin du monde. Servie par sa connaissance impressionnante de l'histoire orientale et de la société portugaise, elle maîtrise élégamment des torrents d'informations. Dans une prose souple et retenue, écartant l'anecdote, insistant sur le contexte, elle explique patiemment l'essentiel, c'est-à-dire les mentalités et les personnalités. Alors apparaît et prend vie une galerie de reîtres cupides, intrigants, brutaux, ambitieux jusqu'à la folie et autoritaires jusqu'à la cruauté ; tout ce qu'il faut pour conquérir un monde.

Jean Soublin

L'EDITION FRANÇAISE

● **Renaudot essai, sélection.** Pour le prix Renaudot de l'essai qui sera décerné le 25 mars, six livres ont été retenus : *Au bord de la falaise* de Roger Chartier (Albin Michel), *Le Tombeau de Bossuet* de Michel Crépu (Grasset), *Molière* de Roger Duchêne (Fayard), *Aragon, la seule façon d'exister* de Frédéric Ferney (Grasset), *La Tyrannie du plaisir* de Jean-Claude Guillebaud (Seuil), *L'Egypte, passion française* de Robert Solé (Seuil).

● **10 ans de « Livres » à « Libération ».** Alors que le quotidien *Libération* célèbre ses vingt-cinq ans, c'est aussi le dixième anniversaire de son cahier « Livres ». Le supplément du jeudi présentera le 19 mars un numéro spécial de 16 pages sur la littérature du Brésil (pays invité d'honneur du Salon du livre), et une exposition des « unes » du cahier et de ses dessins originaux aura lieu au Salon. Egalement prévu, le même jour, un hors-série sur « les 25 ans du livre dans *Libération* » dans lequel Sartre, l'un des fondateurs, sera le premier des « *25 écrivains* » qui ont accompagné le journal.

● **Michel Déon chez Albin Michel.** Académicien et auteur fidèle des éditions Gallimard, Michel Déon signera chez Albin Michel son prochain roman, dont la parution est prévue en mai. Selon Gallimard, cette « *infidélité* » ne vaut que pour un seul livre, ce que l'on se garde de confirmer chez Albin Michel.

● **L'édition en chiffres.** Le Syndicat national de l'édition vient de livrer sa première estimation du chiffre d'affaires de l'édition française en 1997. Elle témoigne d'une légère hausse de l'activité par rapport à 1996 (0,5 %) en francs courants. Proportionnellement, la quantité en volume d'exemplaires vendus aurait enregistré une augmentation plus forte (entre 3,7 % et 4 %). Un décalage qui reflète, d'année en année, l'évolution croissante des livres à bas prix au détriment des collections courantes.

● **Renaissance du livre.** Editeur francophone d'art associé depuis 1986 au groupe De Boeck, La Renaissance du livre a pris son indépendance. C'est un nouvel élan pour cette maison d'édition créée en Belgique en 1925. A raison de 40 nouveautés par an, elle développera, sous la direction de Michel De Paepe, des collections fondées sur les arts et les civilisations, l'art de vivre, le patrimoine ou l'histoire, en y intégrant le département beaux livres-voyages des éditions Casterman (52, chaussée de Roubaix, B-7500 Tournai, tél. : 069/89-15-55 ; antenne parisienne : 6, villa Duthy 75014 Paris, tél. : 01-45-42-08-84).

● **Prix littéraires.** Le Prix des libraires a été décerné à Jean-Guy Soumy pour *La Belle Rochelaise* (Laffont) ; le prix Jean Freustié à Jean-Noël Pancrazi pour *Long Séjour* (Gallimard) (Voir « Le Monde des Livres » du 16 janvier).

Rectificatif

Une erreur s'est introduite dans l'article consacré à *Excession* de Ian M. Banks (« Le Monde des livres » du 6 mars). Il fallait lire : « *Tout juste savons-nous qu'il s'agit de Mentaux, ces intelligences qui gouvernent les vaisseaux géants de la Culture* », et non « *ces intelligents...* ».

Bruxelles à la Foire

Le succès d'une manifestation qui a retrouvé sa vocation culturelle

Bruxelles, triple capitale de la Belgique, de la Flandre et de l'Union européenne, aime à se présenter comme la deuxième métropole francophone d'Europe, et la troisième du monde, après Paris et Montréal. Et souffre régulièrement de ne pas être à la hauteur de ses ambitions culturelles en raison d'une pauvreté chronique résultant de la résistance des pouvoirs régionaux flamand et wallon à lui accorder les moyens nécessaires à son rayonnement.

Mais nos voisins belges ont ce génie de savoir rebondir alors que tout semble aller à vau-l'eau, que les pouvoirs publics se lamentent devant des caisses désespérément vides, que les rivalités entre cités mettent à mal les projets dépassant l'horizon des clochers et des beffrois.

C'est ainsi que, l'an passé, on avait tristement entonné le requiem de la traditionnelle Foire du livre de Bruxelles, qui était, depuis quatre décennies le rendez-vous annuel des éditeurs, des auteurs, des libraires et des lecteurs de la Belgique francophone. Ces derniers ne se reconnaissaient plus dans cette foire commerciale où l'obsession du chiffre d'affaire l'emportait sur la dimension culturelle de ces rencontres. La décision de la plupart des éditeurs français – dont la production constitue près des trois quarts des ventes de livres en Belgique – de ne plus participer à la Foire avait conduit à l'annulation de celle-ci.

Mais Bruxelles à réagi, dans un sursaut d'orgueil qui s'est révélé salutaire. Du 4 au 8 mars 1998, une foule considérable s'est rendue au Palais des congrès, à deux pas de la Grand-Place, pour vagabonder entre les stands, écouter les débats, rencontrer les auteurs venus dédicacer leurs ouvrages. Une Foire à la belge, familiale, bon enfant, où l'on a le tutoiement facile et la plaisanterie à la bouche. Ce qui permet au principal quotidien francophone du pays, *Le Soir*, de titrer, en guise de bilan : « La Foire du livre, loin d'être foireuse ».

Pour Didier Platteaux, commissaire général de cette manifestation, plusieurs raisons expliquent ce succès : « *Le retour au centre-ville d'abord. L'exil vers le Palais des expositions du Heysel, situé dans la périphérie de Bruxelles, avait rebuté un public, notamment venu d'ailleurs, qui combinait une visite à la Foire avec la fréquentation d'autres lieux culturels de la capitale.* » En la matière, les circonstances étaient on ne peut plus favorables, puisque l'ouverture de la Foire coïncidait avec celle, à 100 mètres de là, de la grande exposition Magritte organisée à l'occasion du centième anniversaire de la naissance du peintre. « *Nous avons également été aidés par le partenariat retrouvé avec la chaîne de télévision publique RTBF*, poursuit Didier Platteaux, *alors que lors des éditions précédentes, le partenariat avec RTL-TVI, la chaîne privée francophone, avait dérouté le public lecteur traditionnel.* »

D'autre part, l'édition 1998 a bénéficié à fond de « l'effet Thalys », ce TGV Paris-Bruxelles qui met les deux capitales à une heure et vingt-cinq minutes l'une de l'autre depuis le mois de décembre 1997. Les organisateurs, prenant modèle sur la Foire du livre de Brive et son fameux « train du cholestérol », avaient « chartérisé » nombre d'auteurs et d'éditeurs dans les wagons couleur lie-de-vin du Thalys en leur faisant miroiter la brièveté et l'agrément de l'escapade. Et il ne sont pas peu fiers d'avoir amené près de leurs lecteurs belges cinq prix Goncourt, ce qui ne s'était jamais vu de mémoire de Bruxellois.

Luc Rosenzweig

Français de Suisse

Le « romand » dans un savoureux dictionnaire

A l'heure où, à Paris, on s'étripe pour savoir s'il est légitime qu'une femme se fasse appeler madame « la » ministre, on apprend qu'en français on peut se donner du « madame la cheffe », « la procureure » ou « la professeure ». Il y a belle lurette, en effet, qu'à Genève ou Lausanne les journaux écrivent que Margaret Thatcher était « *première ministre* ». C'est une des surprises que nous réserve le Dictionnaire suisse romand, que publient les éditions Zoé. Loin de la simple découverte amusée de termes locaux, l'ouvrage nous oblige à constater que, hors de nos frontières, les francophones font parfois preuve d'une salutaire inventivité. Il nous conduit aussi à nous interroger : qu'est-ce que le français ?

Ce dictionnaire n'est que le début d'une vaste opération de coopération internationale. Suivront les publications d'ouvrages de ce type en Belgique, au Québec, ainsi qu'un dictionnaire du français des régions. Le but est de constituer un « Trésor de la langue française », banque de mots qui sera constamment augmentée. Les rédacteurs des dictionnaires travaillent de concert. Aussi, le Dictionnaire suisse romand signale, et c'est une première, les mots que l'on rencontre aussi dans les autres pays francophones ou tout simplement dans les régions françaises voisines de la Suisse, Savoie ou Franche-Comté.

Les auteurs se défendent de promouvoir une langue romande. Leur propos est d'étudier les variations géographiques du français en utilisant exclusivement des exemples datant des années 60 à nos jours. Le dictionnaire rassemble non seulement les mots ou expressions que l'on ne rencontre pas dans le français de référence, mais aussi les termes qui possèdent un sens différent à Neuchâtel et à Paris. L'origine et l'histoire de chaque mot sont relevées. Les exemples sont pris dans le langage courant, dans la littérature et dans la presse, pour examiner toutes les variations de sens possibles. Au fil des pages, on rencontre des termes dialectaux, qui désignent parfois des spécificités helvétiques, comme la « *bisse* », qui est un canal d'irrigation en bois, des mots empruntés aux autres langues parlées en Suisse, un « neinsager » étant une personne qui s'exprime régulièrement par la négative aux consultations populaires, des néologismes comme le mot « ballon » pour désigner un petit pain, des archaïsmes comme le célèbre « nonante », mais aussi d'ingénieuses innovations, comme « imperdable », plus imagé que notre épingle de sûreté, ou « bancomat », plus pratique que notre distributeur automatique de billets, qui nous donnent de rassurantes nouvelles sur la bonne santé de notre langue.

En Suisse francophone, cet ouvrage pensé pour des bibliothèques est devenu un véritable succès populaire. Les deux premières éditions se sont vendues en quelques semaines. Nos voisins se découvrent une identité, s'apercevant avec amusement que des termes qu'ils utilisent tous les jours n'appartiennent pas au français standard. La presse a plaisamment remarqué que l'écrivain proeuropéen Jacques Mercanton, qui de son vivant allait jusqu'à nier l'existence d'une littérature romande, est de nombreuses fois cité par les auteurs du dictionnaire.

Sylvie Tanette

★ **Dictionnaire suisse romand. Particularités lexicales du français contemporain, sous la direction de Pierre Knecht. Editions Zoé, Genève, diffusion en France par Harmonia Mundi, 864 p., 272 F.**

1848, la révolution délaissée

Née il y a juste cent cinquante ans, la IIe République ne déchaîne pas chez les éditeurs le même enthousiasme que les commémorations du « J'Accuse » de Zola ou de la signature de l'édit de Nantes. Hormis l'excellent apport de Fayard, qui publie le fort intelligent travail de Chantal Georgel, qui sert de programme à l'exposition du Musée d'Orsay (*1848, la République et l'art vivant*, 232 p., 240 F), et un nouveau volet de l'« Histoire des Constitutions de la France » consacré à la *Naissance d'une Constitution : 1848*, signé François Luchaire (274 p., 180 F, en librairie le 18 mars) – lire *Le Monde* du 27 février –, les nouveautés se font rares.

On remarque d'autant mieux le petit ouvrage de Paul Christophe, *L'Eglise de France dans la révolution de 1848* (Cerf, « Histoire », 176 p., 120 F), qui analyse ce moment condamné à être présenté comme une « *occasion manquée* », ce qui n'est pas faux sur le plan du rapport entre Eglise et république. Les insurgés de février, qui scandent « *Vive le Christ !* », sont loin de partager la vindicte anticléricale des émeutiers des Trois Glorieuses de 1830. Le fossé nouveau entre la monarchie et l'Eglise, ouvert sur la question scolaire, le cri d'un Lamennais dénonçant dans la condition faite aux ouvriers un « *nouvel esclavage* », l'épiscopat lui-même qui s'alarme de « *l'exploitation de l'homme par l'homme* », et notamment du travail des enfants, font du clergé français l'allié moral d'une révolution dans laquelle il reconnaît certains principes du christianisme. Acclamé en février et associé aux rituels festifs qui fondent la nouvelle légalité, le clergé se tait lors de la sanglante répression dont sont victimes en juin les ouvriers en colère. La désillusion, amère, provoque une rupture durable, dont rend compte l'excellent corpus de textes donnés en annexes.

Rien d'aussi neuf avec *La Révolution de 1848 en France et en Europe*, de Sylvie Aprile, Raymond Huard, Pierre Lévêque et Jean-Yves Mollier (Ed. sociales, 256 p., 110 F). Si l'association des brutales révisions politiques européennes de 1848 est légitime, le flagrant déséquilibre entre la France et ses voisins n'est pas justifié par le plan adopté, chaque auteur traitant de sa partie en espérant que la juxtaposition des études convaincra de lire 1848 comme un « *moment clé dans l'élaboration de la tradition démocratique française et internationale* ». Du coup, l'apport ne dépasse pas celui du manuel. Mention particulière cependant pour « La culture de 48 » (essor de la presse, gros plan sur la chanson ouvrière, le mélodrame social ou le roman de quatre sous, qui naît alors).

Le bilan est maigre, et les prévisions n'augurent que d'actes de colloques : celui tenu à Paris, fin février, à l'Assemblée nationale (« Le cent-cinquantenaire de la révolution de 1848 »), ou ceux programmés à Montpellier (« De la révolution au coup d'Etat (1848-1851) : les répercussions des événements parisiens en Languedoc et dans l'espace méditerranéen », 18-19 septembre) et Carcassonne (« Armand Barbès et les hommes de 1848 », 6-8 novembre). Une raison de plus pour saluer l'excellente initiative d'Hachette, qui republie le travail d'un des tout meilleurs spécialistes de la période, Philippe Vigier, récemment disparu, sous le titre *1848, Les Français et la République* (448 p., 108 F, en librairie le 18 mars), ancienne *Vie quotidienne en province et à Paris pendant les journées de 1848* que, dans une préface inédite, Alain Corbin salue avec enthousiasme (« *Il n'est sans doute pas de plus beau livre sur la IIe République* »). Une consolation donc dans l'atonie du paysage éditorial sur cette République mal aimée.

Ph.-J. C.

AGENDA

● **LE 13 MARS. LUPASCO. A Paris**, Colloque international sur « Stephano Lupasco, l'homme et l'œuvre », de 9 heures à 18 heures (Institut de France, salle Hugot, 23 quai de Conti, 75006).

● **DU 14 AU 22 MARS. PHOTOGRAPHIE. A Paris**, l'Espace Louise-Michel présente « Eclosion du regard », portraits d'écrivains (Mona Thomas, Marc Lambron, Amélie Nothomb, Nancy Huston, Michel Tournier, Jacques Tardi...) par Adine Sagalyn (Espace ouvert du mercredi au dimanche, de 14 heures à 18 heures, 42 *ter* rue des Cascades, 75020).

● **LE 15 MARS. QUESTION DE STYLE. A Paris**, le Centre Georges-Pompidou organise à 17 heures une conférence-lecture par Christian Prigent sur *L'Affreux Pastis de la rue des Merles*, de Carlo Emilio Gadda (Ircam, salle Stravinsky).

● **LE 16 MARS. PHILOSOPHIE. A Paris**, dans le cadre des rencontres philosophiques de l'Odéon, Jacob Rogozinski présente « l'itinéraire de Michel Henry » en présence du philosophe et de Paul Audi, Nathalie Depraz et François-David Sebbah (à 20 heures, à L'Odéon-Théâtre de l'Europe, grande salle, entrée libre).

● **LE 18 MARS. AUBRAC. A Paris**, la FNAC Saint-Lazare accueille François Delpla à l'occasion de la parution de son livre *Aubrac, les faits et la calomnie* aux éditions Le Temps des cerises (place du Havre, 75009).

● **DU 18 AU 24 MARS. VILLA GILLET. A Lyon**, dans le cadre du cycle de conférences sur « l'individu, de l'un à l'individualisme », Blandine Kriegel réfléchit le 18 mars à 19 h 30 sur « les fondements de la philosophie politique moderne », et Gérard Noiriel, le 26 mars à 19 h 30, sur « la question de l'individu dans la recherche historique contemporaine ». Dans le cadre des leçons de poétique l'OuLiPo, conférence de Jacques Jouet, le 24 mars à 19 h 30 (à l'IUFM, 4 rue Chazière, 69004 Lyon, rens. : 04-78-27-02-48).

● **LE 19 MARS. RÉSISTANCE. A Lyon**, le Centre d'Histoire présente une exposition consacrée à la Rose Blanche et une conférence de Rita Thalmann sur les « oppositions et résistances allemandes au nazisme » (rens. : 04-78-72-23-11).

● **LE 20 MARS. ÉCRIVAINS. A Paris**, le Centre culturel suisse propose une rencontre entre Georges Borgeaud et Bernard Comment (34, rue des Francs-Bourgeois, 75003, rens. : 01-42-71-38-38).

● **LE 20 MARS. RÉGIS DEBRAY. A Tours**, l'Ecole supérieure des beaux-arts accueille Régis Debray à 11 heures pour une conférence (jardin François-Ier, 37011 Tours, rens. : 02-47-05-72-888).

